

UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 00482317 5









PHILOSOPHIE  
ZOOLOGIQUE

TOME SECOND

---

LYON. — ENFRANÇOIS PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4.

LAMARCK

PHILOSOPHIE  
ZOOLOGIQUE

OU

EXPOSITION DES CONSIDERATIONS  
RELATIVES

A L'HISTOIRE NATURELLE DES ANIMAUX

A LA DIVERSITÉ DE LEUR ORGANISATION ET DES FACULTÉS  
QU'ILS EN OBTIENNENT :

AUX CAUSES PHYSIQUES QUI MAINTIENNENT EN EUX LA VIE ET DONNENT LIEU  
AUX MOUVEMENTS QU'ILS EXÉCUTENT :

ENFIN, A CELLES QUI PRODUISENT LES UNES LE SENTIMENT,  
LES AUTRES L'INTELLIGENCE DE CEUX QUI EN SONT DOUÉS.

NOUVELLE ÉDITION

REVUE ET PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION BIOGRAPHIQUE

PAR

CHARLES MARTINS

Professeur d'histoire naturelle à la Faculté de Médecine de Montpellier,  
Directeur du Jardin des plantes de la même ville,  
Correspondant de l'Institut et Associé national de l'Académie de Médecine.

TOME SECOND

PARIS  
LIBRAIRIE F. SAVY

24, RUE HAUTEFEUILLE, 24

1873

28841  
8/893.

QL  
45  
L3  
1873  
t.2

# PHILOSOPHIE

# ZOOLOGIQUE

---

SUITE DE LA SECONDE PARTIE

---

## CHAPITRE III

DE LA CAUSE EXCITATRICE DES MOUVEMENTS  
ORGANIQUES

La vie étant un phénomène naturel, qui lui-même en produit plusieurs autres, et résultant des relations qui existent entre les parties souples et contenant d'un corps organisé et les fluides contenus de ce corps, comment concevoir la production de ce phénomène, c'est-à-dire l'existence et l'entretien des mouvements qui constituent la vie active du corps dont il s'agit, sans une cause particulière *excitatrice* de ces mouvements, sans une force qui

anime les organes, régularise les actions et fait exécuter toutes les fonctions organiques, en un mot, sans un ressort dont la tension soutenue, quoique variable, est le moteur efficace de tous les mouvements vitaux !

On ne saurait douter que les fluides visibles d'un corps vivant, et que les parties solides et souples qui les contiennent, ne soient étrangers à la cause que nous recherchons ici. Toutes ces parties forment ensemble l'équipage du mouvement, selon la comparaison déjà faite, et ce n'est nullement le propre d'aucune d'elles de constituer la force dont il est question, c'est-à-dire le ressort moteur ou la cause excitatrice des mouvements de la vie.

Ainsi, on peut assurer que, sans une cause particulière qui excite et entretient l'*orgasme* et l'*irritabilité* dans les parties souples et contenant des animaux, et qui, dans les végétaux, y produit seulement un orgasme obscur, et y meut immédiatement les fluides contenus, le sang des animaux qui ont une circulation et la sanie blanchâtre et transparente de ceux qui n'en ont pas, resteraient en repos, et bientôt se décomposeraient, ainsi que les parties qui contiennent ces fluides.

De même, sans cette cause excitatrice des mouvements vitaux, sans cette force ou ce *ressort* qui fait exister dans un corps la vie active, la sève et les fluides propres des végétaux resteraient sans mouvement, s'altéreraient, s'exhaleraient, enfin opère-

raient la mort et le dessèchement de ces corps vivants.

Les philosophes anciens avaient senti la nécessité d'une cause particulière excitatrice des mouvements organiques; mais n'ayant pas assez étudié la nature, ils l'ont cherchée hors d'elle; ils ont imaginé une *arché-vitale*, une âme périssable des animaux, en ont même aussi attribué une aux végétaux, et à la place d'une connaissance positive à laquelle ils n'avaient pu atteindre, faute d'observations, ils n'ont créé que des mots auxquels on ne peut attacher que des idées vagues et sans base.

Chaque fois que nous quitterons la nature pour nous livrer aux élans fantastiques de notre imagination, nous nous perdrons dans le vague, et les résultats de nos efforts ne seront que des erreurs. Les seules connaissances qu'il nous soit possible d'acquiescir à son égard, sont et seront toujours uniquement celles que nous aurons puisées dans l'étude suivie de ses lois; hors de la nature, en un mot, tout n'est qu'égaré et mensonge: telle est mon opinion.

S'il était vrai qu'il fût réellement hors de notre pouvoir de parvenir à déterminer la cause *excitatrice* des mouvements organiques, il n'en serait pas moins de toute évidence que cette cause existe et qu'elle est physique, puisque nous en observons les effets et que la nature a tous les moyens de la produire. Ne sait-on pas qu'elle a ceux de répandre et d'entretenir le mouvement dans tous les corps et qu'aucun

des objets soumis à ses lois ne jouit réellement d'une stabilité absolue.

Sans vouloir nous élever à la considération des premières causes, ni à celle de toutes les sortes de mouvements et de tous les changements qui s'observent dans les corps physiques de tous genres, nous nous restreindrons à considérer les causes immédiates et reconnues qui peuvent agir sur les corps vivants, et nous verrons qu'elles sont très-suffisantes pour entretenir dans ces corps les mouvements qui y constituent la vie, tant que *l'ordre de choses* qui les permet n'y est pas détruit.

Sans doute, il nous serait impossible de reconnaître la cause excitatrice des mouvements organiques, si les fluides subtils, invisibles, incontenables et sans cesse en mouvement qui la constituent, ne se manifestaient à nous dans une multitude de circonstances ; si nous n'avions des preuves que tous les milieux dans lesquels tous les corps vivants habitent en sont perpétuellement remplis ; enfin, si nous ne savions positivement que ces fluides invisibles pénètrent plus ou moins facilement les masses de tous ces corps, y séjournent plus ou moins de temps et que certains d'entre eux se trouvent continuellement dans un état d'agitation et d'expansion qui leur donne la faculté de distendre les parties dans lesquelles ils s'insinuent, de raréfier les fluides propres des corps vivants qu'ils pénètrent et de communiquer aux parties molles de ces mêmes corps un



éréthisme, une tension particulière qu'elles conservent tant qu'elles se trouvent dans un état qui y est favorable.

Mais il est bien connu que nous ne sommes pas réduits à cette impossibilité, car, qui ne sait qu'il n'est aucun des lieux du globe où les corps vivants habitent qui ne soit pourvu de *calorique* (même dans les régions les plus froides), d'*électricité*, de *fluide magnétique*, etc., et que partout ces fluides, les uns expansifs et les autres diversement agités, éprouvent sans cesse des déplacements plus ou moins réguliers, des renouvellements ou des remplacements, et peut-être même une véritable circulation à l'égard de quelques-uns d'entre eux.

Nous ignorons encore quel est le nombre de ces fluides invisibles et subtils qui sont répandus et toujours agités dans les milieux environnants, mais nous concevons de la manière la plus claire que ces fluides invisibles, pénétrant, s'accumulant et s'agitant sans cesse dans chaque corps organisé, enfin, s'en échappant successivement après y avoir été plus ou moins longtemps retenus, y excitent les mouvements et la vie, lorsqu'il s'y trouve un ordre de choses qui y permet de pareils résultats.

Relativement à ceux de ces fluides invisibles qui composent principalement la *cause excitatrice* que nous considérons ici, deux d'entre eux nous paraissent faire essentiellement partie de cette cause, savoir : le *calorique* et le *fluide électrique*. Ce sont

les agents directs qui produisent l'orgasme et les mouvements intérieurs qui, dans les corps organisés, y constituent et y entretiennent la vie.

Le *calorique* paraît être celui des deux fluides excitateurs en question qui cause et entretient l'*orgasme* des parties souples des corps vivants, et le *fluide électrique* est vraisemblablement celui qui fournit la cause des mouvements organiques et des actions des animaux.

Ce qui m'autorise à ce partage des facultés que j'assigne aux deux fluides dont il s'agit, se fonde sur les considérations suivantes.

Dans les inflammations, l'orgasme qui y acquiert une énergie excessive et même à la fin destructive des parties, n'y devient évidemment tel que par l'extrême chaleur qui se développe dans les organes enflammés : c'est donc particulièrement au *calorique* qu'il faut attribuer l'orgasme.

La vitesse des mouvements du calorique, ainsi que celle avec laquelle ce fluide s'étend ou se distribue dans les corps qu'il pénètre sont bien loin d'égaliser la rapidité extraordinaire des mouvements du fluide électrique, ce dernier fluide doit donc être celui qui fournit la cause des mouvements et des actions des animaux, ce doit être plus particulièrement le véritable fluide *excitateur*.

Il est possible, néanmoins, que quelques autres fluides invisibles et actifs concourent aussi avec les deux que je viens de citer, à la composition de la

cause excitatrice, mais, ce qui me paraît hors de doute, c'est que le *calorique* et l'*électricité* sont les deux principaux composants de cette cause, peut-être même sont-ils les seuls.

Dans les animaux à organisation peu composée, le calorique des milieux environnants semble suffire lui seul pour l'*orgasme* et l'*irritabilité* de ces corps, de là vient que dans les grands abaissements de température et pendant l'hiver des climats à grande latitude, les uns périssent entièrement et les autres subissent un engourdissement plus ou moins complet. Dans ces mêmes animaux, le fluide électrique ordinaire, celui que fournissent les milieux environnants, paraît y suffire aux mouvements organiques et aux actions.

Il n'en est pas de même des animaux à organisation très-composée : dans ceux-ci, le calorique des milieux environnants ne fait que compléter ou plutôt qu'aider et favoriser le moyen que ces corps vivants possèdent dans la production intérieure d'un calorique continuellement renouvelé. Il est même vraisemblable que ce calorique, intérieurement produit, a subi quelques modifications dans l'animal, qui le particularisent et le rendent seul propre à l'entretien de l'*orgasme* ; car, lorsque par l'état de l'organisation, l'*orgasme* et l'*irritabilité* se trouvent trop affaiblis, le calorique de l'extérieur, soit celui de nos foyers, soit celui d'une température élevée, ne saurait suppléer le calorique intérieur.

La même observation semble aussi pouvoir s'appliquer au fluide électrique excitateur des mouvements et des actions dans les animaux dont l'organisation est très-composée. Il paraît effectivement que ce fluide électrique, qui s'y est introduit par la voie de la respiration ou par celle des aliments, a subi une modification quelconque en séjournant dans l'intérieur de l'animal et s'y est transformé en fluide nerveux ou galvanique.

Quant au calorique, il est si vrai qu'il est l'un des principaux éléments de la cause excitatrice de la vie et que c'est particulièrement celui qui forme et entretient l'*orgasme* sans lequel la vie ne pourrait exister que, longtemps avant d'atteindre le froid absolu, un grand abaissement de température pourrait l'anéantir dans tous les corps qui en sont doués, s'il était assez considérable. Effectivement, le froid de nos hivers, surtout lorsqu'il est rigoureux, fait périr un grand nombre des animaux qui s'y trouvent exposés. Mais on sait que, dans aucun point du globe et en aucun temps de l'année, une absence totale de calorique ne se rencontre jamais.

Je le répète, sans une cause particulière *excitatrice* de l'*orgasme* et des mouvements vitaux, sans cette force qui, seule, peut produire ces mouvements, la vie ne saurait exister dans aucun corps. Or, cette *cause excitatrice* est entièrement étrangère aux facultés des fluides visibles des corps vivants et elle l'est pareillement à celles des parties conte-

nantes et solides de ces corps, c'est un fait dont il n'est plus possible de douter et que toutes les observations attestent.

Cette même *cause excitatrice* est aussi celle de toute *fermentation*, et c'est elle seule qui en exécute les actes dans toute matière composée, non vivante, dont l'état des parties s'y trouve favorable. Aussi dans les grands abaissements de température, les actes de la vie et ceux de la fermentation sont plus ou moins complètement suspendus, selon que l'intensité du froid est plus ou moins considérable.

Quoique la vie et la fermentation soient deux phénomènes fort différents, elles puisent l'une et l'autre dans la même source les mouvements qui les constituent, et il faut de part et d'autre que l'état des parties, soit du corps organisé capable de vivre, soit du corps inorganique qui peut fermenter, se trouve favorable à l'exécution de ces mouvements. Mais dans le corps doué de la vie, l'ordre et l'état de choses qui y existent sont tels que toutes les altérations dans la combinaison des principes sont successivement réparées par des combinaisons nouvelles et à peu près semblables, que les mouvements subsistants occasionnent, tandis que dans le corps non organisé ou désorganisé qui fermente, tous les changements qui s'exécutent dans la composition de ce corps ou de ses parties ne sauraient se réparer par la continuité de la fermentation.

Dès l'instant de la mort d'un individu, son corps désorganisé réellement, quoique souvent il n'en ait pas l'apparence, rentre aussitôt dans la classe de ceux dont les parties peuvent subir la fermentation, surtout les plus souples d'entre elles, et alors la cause excitatrice qui le faisait vivre devient celle qui hâte la décomposition de celles de ses parties qui sont susceptibles de fermenter.

On voit donc, d'après les considérations que je viens d'exposer, que la *cause excitatrice* des mouvements vitaux se trouve nécessairement dans des fluides invisibles, subtils, pénétrants et toujours actifs, dont les milieux environnants ne sont jamais dépourvus, et que le principal élément de cette cause est celui qui entretient un orgasme essentiel à l'existence de la vie, enfin, que c'est véritablement le *calorique*, ce que les observations suivantes feront mieux sentir.

Je n'ai besoin d'aucune citation particulière à cet égard, parce que le fait général qui s'y rapporte est assez connu. On sait que la chaleur, dans de certaines proportions, est généralement nécessaire à tous les corps vivants et qu'elle l'est principalement aux animaux. Lorsqu'elle s'affaiblit jusqu'à un certain point, l'irritabilité des animaux perd de son intensité, les actes de leur organisation diminuent d'activité et toutes les fonctions languissent ou s'exécutent avec lenteur, surtout dans ceux de ces animaux en qui aucune production de calorique inté-

rieur ne s'opère. Lorsqu'elle s'affaiblit encore davantage, les animaux les plus imparfaits périclent et un grand nombre des autres tombent dans un engourdissement léthargique et n'ont plus qu'une vie suspendue ; ils la perdraient tous successivement si cette diminution de chaleur s'accroissait encore beaucoup au delà dans les milieux environnants, c'est ce dont on ne saurait douter.

Au contraire, lorsque la température s'élève, c'est-à-dire lorsque la chaleur s'accroît et se répand partout, si cet état de choses se soutient, on remarque constamment que la vie se ranime et semble acquérir de nouvelles forces dans tous les corps vivants, que l'irritabilité des parties intérieures des animaux augmente proportionnellement en intensité, que les fonctions organiques s'exécutent avec plus d'énergie et de promptitude, que la vie amène plus rapidement les différents états par lesquels les individus doivent passer pendant son cours et qu'elle-même arrive plutôt à son terme, mais aussi que les régénérations sont plus promptes et plus abondantes.

Quoique la chaleur soit nécessaire partout pour la conservation de la vie et qu'elle le soit principalement pour les animaux, il ne faudrait pas cependant que son intensité dépassât de beaucoup certaines limites, car alors ils en souffriraient considérablement et la moindre cause exposerait les animaux, dont l'organisation est très-composée, à des maladies rapides qui les feraient promptement périr.

On peut donc assurer que non-seulement la chaleur est nécessaire à tous les corps vivants, mais que lorsqu'elle a une certaine intensité, sans dépasser certaines limites, elle anime singulièrement tous les actes de l'organisation, favorise toutes les générations et semble répandre partout la vie d'une manière admirable.

La facilité, la promptitude et l'abondance avec lesquelles la nature produit et multiplie dans les contrées équatoriales les animaux les plus simplement organisés sont autant de faits qui viennent à l'appui de cette assertion. En effet, la multiplication de ces animaux se fait singulièrement remarquer dans les temps et dans les lieux qui y sont favorables, c'est-à-dire dans les climats chauds et pour les pays à grande latitude dans la saison des chaleurs, surtout lorsque les circonstances qui favorisent cette fécondité y concourent.

Effectivement, dans certains temps et dans certains climats, la terre, particulièrement vers sa surface, où le calorique s'amasse toujours le plus fortement, et le sein des eaux, se peuplent, en quelque sorte, de molécules animées, c'est-à-dire d'animalcules extrêmement variés dans leurs genres et leurs espèces. Ces animalcules, ainsi qu'une multitude d'autres animaux imparfaits de différentes classes, s'y reproduisent et s'y multiplient avec une fécondité étonnante, et qui est bien plus considérable que celles des gros animaux dont l'organisation est plus



compliquée. Il semble, pour ainsi dire, que la matière s'animalise alors de toutes parts, tant les résultats de cette prodigieuse fécondité sont rapides. Aussi, sans l'immense consommation qui se fait, dans la nature, des animaux qui composent les premiers ordre du règne animal, ils accablent bientôt et peut-être anéantiraient par les suites de leur énorme multiplicité, les animaux plus parfaits qui forment les dernières classes et les derniers ordres de ce règne, tant la différence dans les moyens et la facilité de se multiplier est grande entre les uns et les autres !

Ce que je viens de dire relativement à la nécessité pour les animaux d'un calorique répandu dans les milieux environnants et qui y varie dans de certaines limites, est parfaitement applicable aux végétaux, mais à l'égard de ceux-ci, la chaleur ne maintient en eux la vie que sous quelques conditions essentielles.

La première, qui est la plus importante, exige que le végétal, en qui la chaleur anime la végétation, ait continuellement et proportionnellement de l'humidité à la disposition de ses racines, car plus la chaleur augmente, plus ce végétal doit avoir d'eau pour fournir à la consommation qu'il en fait, ce qu'il perd de ses fluides par la transpiration étant alors d'autant plus considérable, et plus la chaleur diminue, moins il lui faut d'humidité qui nuirait alors à sa conservation.

La seconde condition pour que la végétation puisse perfectionner ses produits, exige que le végétal à qui la chaleur et l'eau ne manquent pas, ait aussi de la lumière en abondance.

La troisième, enfin, le met dans la nécessité d'avoir de l'air, dont il s'approprie probablement l'*oxygène*, ainsi que les gaz qu'il y trouve, les décomposant aussitôt pour s'emparer de leurs principes.

D'après tout ce que je viens d'exposer, il est de toute évidence que le *calorique* est la première cause de la vie, en ce qu'il forme et entretient l'*orgasme*, sans lequel elle ne pourrait exister dans aucun corps, et qu'il y réussit tant que l'état des parties du corps vivant ne s'y oppose pas. On voit, d'ailleurs, que ce fluide expansif, surtout lorsqu'il jouit, par son abondance, d'une certaine intensité d'action, est le principal agent de l'énorme multiplication des corps vivants dont j'ai parlé tout à l'heure. Aussi est-il constant que, dans les climats chauds du globe, les règnes animal et végétal offrent une richesse et une abondance extrêmement remarquables, tandis que, dans les régions glacées de la terre, ils ne s'y montrent que dans l'état du plus grand appauvrissement.

Relativement à quantité d'animaux et de végétaux, il y a même, dans ce qui se passe à leur égard, une différence considérable que produisent l'été et l'hiver de nos climats, et qui témoigne en faveur du principe que je viens d'établir.

Quoique le *calorique* soit réellement la première cause de la vie dans les corps qui en jouissent, lui seul cependant ne pourrait nullement l'y faire exister et y entretenir les mouvements qui la constituent en activité; il faut encore, surtout pour les animaux, l'influence d'un *fluide excitateur* des actes de leur irritabilité. Or, nous avons vu que l'*électricité* possède toutes les qualités nécessaires pour constituer ce fluide excitateur, et qu'elle est assez généralement répandue partout, malgré ses variations, pour que les corps vivants en soient toujours pourvus.

Que quelqu'autre fluide invisible se joigne à l'électricité pour compléter la cause qui a la faculté d'exciter les mouvements vitaux et tous les actes de l'organisation, cela est très-possible, mais je n'en vois nullement la nécessité.

Il me paraît que le *calorique* et la *matière électrique* suffisent parfaitement pour composer ensemble cette cause essentielle de la vie, l'un en mettant les parties et les fluides intérieurs dans un état propre à son existence, et l'autre en provoquant, par ses mouvements dans les corps, les différentes excitations qui font exécuter les actes organiques et qui constituent l'activité de la vie.

Tenter d'expliquer comment ces fluides agissent, et de déterminer positivement le nombre de ceux qui entrent comme éléments dans la composition de la *cause excitatrice* de tous les mouvements orga-

niques, ce serait abuser du pouvoir de notre imagination, et créer arbitrairement des explications dont nous n'avons pas les moyens d'établir les preuves.

Il nous suffit d'avoir montré que la *cause excitatrice* des mouvements qui constituent la vie, ne réside dans aucun des fluides visibles qui se meuvent dans l'intérieur des corps vivants, mais qu'elle prend sa source principalement, savoir :

1° Dans le *calorique*, qui est un fluide invisible, pénétrant, expansif, continuellement actif, se tamisant avec une certaine lenteur à travers les parties souples qu'il distend et rend irritables par ce moyen, se dissipant et se renouvelant sans cesse, et ne manquant jamais entièrement dans aucun des corps qui possèdent la vie ;

2° Dans le *fluide électrique*, soit ordinaire pour les végétaux et les animaux imparfaits, soit galvanique pour ceux dont l'organisation est déjà très-composée ; fluide subtil, dont les mouvements sont d'une rapidité extraordinaire, et qui, provoquant les dissipations subites et locales du calorique qui distend les parties, excite les actes d'irritabilité dans les organes non musculaires, et les mouvements des muscles lorsqu'il porte son influence sur leurs parties.

Si les deux fluides que je viens de citer combinent ainsi leur action particulière, il en doit résulter, pour les corps organisés qui éprouvent cette action, une cause ou une force puissante qui agit efficacement,

se régularise dans ses actes par l'organisation, c'est-à-dire par l'effet de la forme régulière et de la disposition des parties, et entretient les mouvements et la vie tant qu'il existe dans ces corps un ordre de choses qui y permet de semblables effets.

Tel est, selon les apparences, le mode d'action de la cause excitatrice de la vie ; mais on ne saurait le regarder comme connu, tant qu'il sera impossible d'en établir les preuves. Telle est peut-être aussi, dans les deux fluides cités, la totalité des principes qui concourent à la production de cette cause ; mais c'est encore une connaissance sur laquelle on ne saurait compter. Ce qu'il y a de très-positif à ces égards, c'est que la source où la nature prend ses moyens pour obtenir cette cause et la force qui en résulte, se trouve dans des fluides invisibles et subtils, parmi lesquels les deux que je viens d'indiquer sont incontestablement les principaux.

Je dirai seulement que les fluides actifs et expansifs qui composent la *cause excitatrice* des mouvements vitaux, pénètrent ou se développent sans cesse dans les corps qu'ils animent, les traversent partout en régularisant leurs mouvements selon la nature, l'ordre et la disposition des parties, et s'en exhalent ensuite continuellement avec la transpiration insensible qu'ils occasionnent. Ce fait est incontestable, et sa considération répand le plus grand jour sur les causes de la vie.

Examinons actuellement le phénomène particulier

que je nomme *orgasme* dans les corps vivants, et de suite l'*irritabilité* que cet orgasme produit dans les animaux où, par la nature de leur corps, il obtient une grande énergie.

## CHAPITRE IV

### DE L'ORGASME ET L'IRRITABILITÉ

Ce n'est pas de l'affection particulière qu'on nomme *orgasme* dont il va être ici question, mais il s'agira, sous la même dénomination, de l'état que conservent les parties souples et intérieures des animaux tant qu'ils possèdent la vie ; état qui leur est naturel, puisqu'il est essentiel à leur conservation, état, enfin, qui nécessairement n'existe plus dans leurs parties, lorsqu'ils ont cessé de vivre ou peu de temps après.

Il est certain que parmi les parties solides et intérieures des animaux, celles qui sont souples sont animées pendant la vie d'un *orgasme* ou espèce d'éréthisme particulier qui leur donne la faculté de s'affaïsser et de réagir aussitôt, lorsqu'elles reçoivent quelque impression.

Un *orgasme* analogue existe aussi dans les parties solides les plus souples des végétaux tant qu'ils sont vivants, mais il y est très-obscur et tellement

faible, qu'il ne donne nullement aux parties qui en sont douées la faculté de réagir subitement contre les impressions qu'elles pourraient recevoir.

L'*orgasme* des parties souples et intérieures des animaux concourt, plus ou moins, à la production des phénomènes organiques de ces corps vivants, il y est entretenu par un fluide (peut-être plusieurs) invisible, expansif et pénétrant, qui traverse avec une certaine lenteur les parties qui en jouissent, et produit en elles la tension ou l'espèce d'éréthisme que je viens de citer. L'*orgasme* qui résulte de cet état de choses dans les parties, s'y maintient pendant la durée de la vie, avec une énergie d'autant plus grande, que les parties qui l'éprouvent ont une disposition et sont d'une nature qui s'y trouvent plus favorables, et qu'elles ont plus de souplesse et sont moins desséchées.

C'est ce même *orgasme*, dont on a reconnu la nécessité pour l'existence de la vie dans un corps, et que quelques physiologistes modernes ont regardé comme une espèce de *sensibilité*; de là, ils ont prétendu que la sensibilité était le propre de tout corps vivant, que tous sont à la fois sensibles et irritables, que leurs organes sont tous imprégnés de ces deux facultés nécessairement coexistantes, en un mot, qu'elles sont communes à tout ce qui a vie, conséquemment aux animaux et aux végétaux. Enfin, *Cabanis*, qui partageait cette opinion avec M. *Richerand*, et vraisemblablement avec d'autres, dit,



en effet, que la *sensibilité* est le fait général de la nature vivante.

Cependant, M. *Richerand*, qui a particulièrement développé cette même opinion dans les prolégomènes de sa *Physiologie*, reconnaissant que la sensibilité qui nous donne la faculté de recevoir des sensations, et qui dépend des nerfs, n'est pas la même chose que cette espèce de sensibilité plus générale à laquelle le système nerveux n'est pas nécessaire, propose de donner à la première le nom de *perceptibilité*, et il nomme la seconde *sensibilité latente*.

Puisque ces deux objets sont différents, et par leur source, et par leurs produits, pourquoi donner un nom nouveau au phénomène connu, depuis longtemps, sous celui de *sensibilité*, et transporter le nom de *sensibilité* à un phénomène plus nouvellement remarqué, et d'une nature tout à fait particulière ? Il est assurément plus convenable de donner un nom particulier au phénomène général dont la vie dépend, et c'est ce que j'ai fait en le désignant sous la dénomination d'*orgasme*.

Probablement, sans l'orgasme (*la sensibilité latente*), aucune fonction vitale ne pourrait s'exécuter, car partout où il existe, il n'y a point d'inertie réelle dans les parties, et ces parties ne sont point simplement passives. On l'a senti, mais on a porté trop loin l'idée que l'on s'est formée des facultés des parties vivantes, lorsqu'on a dit qu'elles sentent et agissent chacune à leur manière, qu'elles recon-

naissent dans les fluides qui les arrosent ce qui convient à leur nutrition, et qu'elles en séparent les matières qui ont affecté leur mode particulier de sensibilité.

Quoiqu'on ne connaisse pas positivement ce qui se passe dans l'exécution de chaque fonction vitale, au lieu d'attribuer gratuitement aux parties une connaissance et un choix des objets qu'elles ont à séparer, à retenir, à fixer ou à évacuer, on a bien plus de raison pour penser :

1° Que les mouvements organiques excités s'exécutent simplement par l'action et la réaction des parties ;

2° Qu'il résulte de ces actions et réactions que les parties subissent dans leur état et leur nature, des changements, des décompositions, des combinaisons nouvelles, etc. ;

3° Qu'à la suite de ces changements, il s'opère des sécrétions que le diamètre des canaux sécréteurs favorise, des dépôts que la convenance des lieux et la nature des parties permettent, tantôt de retenir en isolement, et tantôt de fixer dans ces parties mêmes, enfin, des évacuations diverses, des absorptions, des résorptions, etc.

Toutes ces opérations sont mécaniques, assujetties aux lois physiques, et s'exécutent à l'aide de la cause excitatrice et de l'orgasme qui entretiennent les mouvements et les actions, en sorte que, par ces moyens, ainsi que par la forme, la disposi-

tion et la situation des organes, les fonctions vitales sont diversifiées, régularisées, et s'opèrent chacune selon leur mode particulier.

L'*orgasme* dont il s'agit dans ce chapitre, est un fait positif qui, quelque nom qu'on lui donne, ne peut plus être méconnu. Nous verrons qu'il est très-faible et très-obscur dans les végétaux, où il n'a que des facultés très-bornées, et qu'il se montre, au contraire, dans les animaux, d'une manière des plus éminentes, car il produit en eux cette faculté remarquable qui les distingue et qu'on nomme *irritabilité* : considérons-le d'abord dans les animaux.

#### DE L'ORGASME ANIMAL

Je nomme *orgasme animal* cet état singulier des parties souples d'un animal vivant, qui constitue, dans tous les points de ses parties, une *tension* particulière et si active, qu'elle les rend susceptibles de *réaction* subite et instantanée, contre toute impression qu'elles peuvent éprouver, et qui les fait conséquemment réagir sur les fluides en mouvement qu'elles contiennent.

Cette tension, variable dans son intensité, selon l'état des parties qui la subissent, constitue ce que les physiologistes nomment le *ton* des parties ; elle paraît due, comme je l'ai dit, à la présence d'un fluide expansif qui pénètre ces mêmes parties, qui s'y maintient pendant un temps quelconque, qui tient

leurs molécules dans un certain degré d'écartement entre elles, sans détruire leur adhérence ou leur ténacité, et qui s'en échappe en partie et subitement, à tout contact provocateur d'une contraction, se rétablissant aussitôt après.

Ainsi, à l'instant de la dissipation du fluide expansif qui distendait une partie, cette partie s'affaisse sur elle-même par l'effet de cette dissipation : mais elle se rétablit aussitôt dans sa distension première par l'arrivée de nouveau fluide expansif remplaçant. Il en résulte que l'orgasme de cette partie lui donne la faculté de réagir contre les fluides visibles qui agissaient sur elle.

Cette tension des parties molles des animaux vivants ne va pas au point d'empêcher la cohésion des molécules qui forment ces parties, et de détruire leur adhérence, leur agglutination et leur ténacité, tant que l'intensité de l'*orgasme* n'excède pas certaines proportions. Mais la tension dont il s'agit empêche le rapprochement et l'affaissement qu'auraient ces molécules, si la cause de cette tension n'existait pas, puisque les parties molles tombent réellement dans un affaissement remarquable aussitôt que cette cause cesse son influence.

En effet, dans les animaux surtout, et même dans les végétaux, l'anéantissement de l'*orgasme*, qui ne s'effectue qu'à la mort des individus, donne alors lieu à un relâchement et un affaissement des parties souples, qui les rend plus molles et plus flasques que

dans l'état vivant. C'est ce qui a fait croire que ces parties flasques, considérées dans des vieillards après leur mort, n'avaient point acquis la rigidité qu'amène graduellement dans les organes la durée de la vie.

Le sang des animaux, dont l'organisation est très-composée, jouit lui-même d'une sorte d'*orgasme*, surtout le sang artériel; car il est, pendant la vie, pénétré de certains gaz qui se développent dans ses parties, à mesure qu'elles subissent des changements. Or, ces gaz concourent peut-être aussi à l'excitation des actes d'irritabilité des organes, et conséquemment aux mouvements vitaux, lorsque le sang qui les contient affecte ces organes.

L'excessive tension que forme l'*orgasme* dans certaines circonstances, soit dans toutes les parties molles de l'individu, soit dans certaines d'entre elles, et qui ne va pas néanmoins au point de rompre la cohésion de ces parties, est connue sous le nom d'*éréthisme*, dont le *maximum* produit l'inflammation, et l'excessive diminution de l'*orgasme*, mais qui ne va pas au point de le rendre nul, est, en général, désignée par le nom d'*atonie*.

La tension qui constitue l'*orgasme* pouvant varier d'intensité entre certaines limites, d'une part, sans détruire la cohésion des parties, et de l'autre part, sans cesser d'exister, cette variation rend possibles les contractions et les distensions subites de ces parties, lorsque la cause de l'*orgasme* est instantanément suspendue et rétablie dans ses effets. Voilà,

ce me semble, la cause première de l'*irritabilité* animale.

La cause qui produit l'*orgasme*, c'est-à-dire cette tension particulière des parties souples et intérieures des animaux, fait sans doute partie de celle que j'ai nommée *cause excitatrice* des mouvements organiques, elle réside principalement dans le calorique, soit seulement dans celui que fournissent les milieux environnants, soit à la fois dans celui-ci et dans le même calorique qui se produit sans cesse dans l'intérieur de beaucoup d'animaux.

En effet, il s'émane continuellement un calorique expansif du sang artériel de beaucoup d'animaux qui constitue, dans leurs parties souples, la principale cause de leur *orgasme*. C'est surtout dans ceux qui ont le sang chaud que l'émanation continue de ce calorique devient plus remarquable. Ce fluide expansif se dissipe continuellement des parties dans lesquelles il s'était répandu et qu'il distendait, mais il y est sans cesse renouvelé par la continuité des émanations nouvelles que le sang artériel de l'animal ne cesse de fournir.

Un fluide expansif, semblable à celui dont il vient d'être question, se trouve répandu dans les milieux environnants et fournit sans cesse à l'*orgasme* des animaux vivants, soit en complétant ce qui manque au *calorique intérieur* pour l'exécuter, soit en l'effectuant totalement.

En effet, il aide plus ou moins l'*orgasme* des ani-

maux les plus parfaits et suffit seul à l'entretien de celui des autres ; il est surtout la cause de l'*orgasme* de tous les animaux qui n'ont ni artères, ni veines, c'est-à-dire qui manquent de système de circulation. Aussi, tout mouvement organique s'affaiblit graduellement dans ces animaux, à mesure que la température des milieux environnants s'abaisse, et si cet abaissement de température va toujours en augmentant, leur *orgasme* s'anéantit et ils périssent. Que l'on se rappelle l'engourdissement qu'éprouvent les abeilles, les fourmis, les serpents et beaucoup d'autres animaux lorsque la température s'abaisse jusqu'à un certain point, et l'on jugera si ce que je viens d'exposer peut avoir quelque fondement.

L'abaissement de température qui cause l'engourdissement de beaucoup d'animaux, ne produit cet effet qu'en affaiblissant leur *orgasme*, et par suite, qu'en ralentissant leurs mouvements vitaux. Si cet abaissement de température va trop loin, j'ai dit qu'il anéantissait alors l'*orgasme* dont il s'agit, ce qui fait périr les animaux qui se trouvent dans ce cas ; mais je remarquerai, à cet égard, que dans les effets d'un refroidissement qui va au point d'amener la mort d'un individu, il y a une particularité observée à l'égard des animaux à sang chaud et qui s'étend peut-être à tous ceux qui ont des nerfs : la voici.

On sait qu'un abaissement de température suffi-

sant pour engourdir et réduire à un état de sommeil apparent certains animaux à mamelles, comme les *marmottes*, les *chauves-souris*, etc., n'est pas très-considérable. Si la chaleur revient, elle les pénètre, les ranime, les réveille et leur rend leur activité habituelle, mais si, au contraire, le froid augmente encore après que ces animaux sont tombés dans l'engourdissement, au lieu de les faire passer insensiblement de leur état de sommeil apparent à la mort, cette augmentation de froid, si elle est un peu forte, produit alors sur leurs nerfs une irritation qui les réveille, les agite, ranime leurs mouvements organiques et par suite leur chaleur interne, et si cette augmentation de froid subsiste, elle les met bientôt dans un état de maladie qui cause leur mort, à moins que la chaleur ne leur soit promptement rendue.

Il suit de là que, pour les animaux à sang chaud, et peut-être pour tous ceux qui ont des nerfs, un simple affaiblissement de leur *orgasme* peut les réduire à l'état d'engourdissement, mais qu'alors cet *orgasme* n'est pas totalement détruit, puisque s'il survient un froid assez grand pour l'anéantir, ce froid, avant d'opérer cet effet, les irrite, les fait souffrir, les agite et finit par les tuer.

Il y a apparence qu'à l'égard des animaux privés de nerfs, tout abaissement de température capable d'affaiblir leur *orgasme* et de les réduire à un état d'engourdissement, peut, s'il augmente suffisam-



ment, les faire passer de leur état de sommeil léthargique à celui de la mort, sans leur rendre auparavant aucune activité passagère.

On a pris l'effet pour la cause même, lorsqu'on a supposé que le premier produit d'un certain degré de froid était de ralentir la *respiration*, et de là on a attribué l'engourdissement que subissent certains animaux lorsque la température s'abaisse suffisamment pour cet effet, à un ralentissement direct de la respiration de ces animaux, tandis que le ralentissement réel de cette même respiration n'est lui-même que la suite d'un autre effet produit par le froid, savoir l'affaiblissement de leur orgasme.

A l'égard des animaux qui respirent par un poumon, ceux d'entre eux qui tombent dans l'engourdissement lorsqu'ils éprouvent certains degrés de froid, subissent sans doute un ralentissement considérable dans leur respiration, mais ici ce ralentissement de respiration n'est évidemment que le résultat d'un grand affaiblissement survenu dans l'*orgasme* de ces animaux. Or, cet affaiblissement ralentit tous les mouvements organiques, l'exécution de toutes les fonctions, la production du *calorique* intérieur, les pertes que font ces animaux pendant leur activité habituelle, et conséquemment réduit à très-peu de choses ou presque à rien leurs besoins de réparation pendant leur léthargie.

En effet, les animaux qui respirent par un poumon sont assujettis à des gonflements et des resser-

rements alternatifs de la cavité qui contient leur organe respiratoire. Or, ces mouvements s'exécutent avec une facilité plus ou moins grande, selon que l'*orgasme* des parties souples a plus ou moins d'énergie. Ainsi, plusieurs animaux à mamelles, tels que la marmotte, le loir et beaucoup de reptiles, comme les serpents, tombent dans l'engourdissement à certains abaissements de température, parce qu'ils ont alors leur *orgasme* très-affaibli et qu'il en résulte comme second effet un ralentissement dans toutes leurs fonctions organiques et par conséquent dans leur respiration.

Si cette diminution dans l'énergie de leur *orgasme* n'avait pas lieu, il n'y aurait aucune raison pour que l'air, quoique plus froid, fût moins respiré par ces animaux. Dans les *abeilles* et les *fourmis*, qui respirent par des trachées et dans lesquelles l'organe respiratoire ne subit point de gonflements et de resserrements alternatifs, on ne peut dire que lorsqu'il fait froid ces animaux respirent moins, mais on a de bons motifs pour assurer que leur *orgasme* est alors très-affaibli et qu'il les réduit à l'engourdissement qu'ils éprouvent dans cette circonstance.

Enfin, dans les animaux à sang chaud, la chaleur interne étant presque entièrement produite en eux, soit par suite de la décomposition de l'air dans la respiration, ainsi qu'on le pense actuellement, soit parce qu'elle émane sans cesse du sang artériel dans les changements qu'il subit pour passer à l'état de

sang veineux, ce qui est mon opinion particulière ; l'*orgasme* acquiert ou perd de son énergie selon que le calorique intérieur qui se trouve produit, augmente ou diminue en quantité.

Il est fort indifférent, pour la validité de l'explication que je donne de l'*orgasme*, que le calorique qui se produit dans l'intérieur des animaux à sang chaud, soit le résultat de la décomposition de l'air dans la respiration ou qu'il soit une émanation du sang artériel à mesure qu'il se change en sang veineux. Cependant, si l'on voulait revenir à l'examen de cette question, je proposerais les considérations suivantes :

Si vous buvez un verre de liqueur spiritueuse, la chaleur que vous sentez se développer dans votre estomac ne provient pas assurément de votre respiration augmentée. Or, s'il peut s'émaner du calorique de cette liqueur à mesure qu'elle subit des changements dans votre organe, il en peut s'exhaler pareillement de votre sang à mesure qu'il subit lui-même des changements dans l'état de ses parties.

Si dans la fièvre, la chaleur intérieure est fort augmentée, on observe qu'alors la respiration est aussi plus fréquente, et de là l'on conclut que la consommation d'air est plus considérable, ce qui appuie l'opinion que le calorique intérieur des animaux à sang chaud résulte de la décomposition de l'air respiré. Je ne connais pas d'expérience qui

m'apprenne positivement si, pendant la fièvre, la consommation d'air est réellement plus considérable que dans l'état de santé, je doute même que cela soit ainsi, car, si la respiration est plus fréquente dans cet état de maladie, il peut y avoir une compensation en ce qu'alors chaque inspiration est moins grande par la gêne qu'éprouvent les parties, mais ce que je sais, c'est que lorsque j'éprouve une inflammation locale, comme un *furoncle* ou toute autre tumeur enflammée, il s'émane du sang des parties souffrantes un *calorique* d'une abondance extraordinaire, et cependant je ne vois pas qu'aucune augmentation de respiration ait alors donné lieu à cette surabondance *locale* de calorique; je sens, au contraire, que le sang pressé et cumulé dans la partie malade, doit être exposé à un désordre et à des altérations (ainsi que les parties souples qui le contiennent) qui le mettent dans le cas de produire en ce lieu le calorique observé.

Admettre que l'air atmosphérique contient dans sa composition un fluide qui, lorsqu'il en est dégagé, est un *calorique expansif*, c'est ce que je ne puis faire; j'ai exposé ailleurs mes motifs à cet égard. A la vérité, je crois que l'air est composé d'oxygène et d'azote et je sais qu'il contient du calorique interposé entre ses parties, parce que dans notre globe il n'y a nulle part de froid absolu. Je suis même très-persuadé que le fluide combiné et fixé qui, dans son dégagement, se trouve changé en

*calorique expansif*, faisait auparavant partie constituante de notre sang ; que ce fluide combiné s'en dégage sans cesse partiellement, et que, par son dégagement successif, il produit notre chaleur interne. Ce qui doit nous faire sentir que cette chaleur interne ne vient pas de notre respiration, c'est que si nous ne réparions continuellement les pertes que fait notre sang par des aliments et conséquemment par un chyle toujours renouvelé qui s'y verse, notre respiration, sans cette réparation, ne rendrait pas à notre sang les qualités qu'il doit avoir pour la conservation de notre existence.

Le bénéfice que les animaux retirent de leur respiration n'est pas douteux, leur sang en reçoit une réparation dont ils ne pourraient se passer sans périr, et il paraît qu'on est fondé à croire que c'est en s'emparant de l'oxygène de l'air, que le sang reçoit une des réparations qui lui sont indispensables. Mais dans tout cela il n'y a aucune preuve que le calorique produit, vienne plutôt de l'air ou de son oxygène que du sang même.

On peut dire la même chose à l'égard de la combustion : l'air en contact avec les matières enflammées peut se décomposer et son oxygène dégagé peut se fixer dans les résidus de cette combustion ; mais il n'y a nulle preuve que le calorique alors produit, vienne plutôt de l'oxygène de l'air que des matières combustibles dans lesquelles je pense qu'il était combiné. Tous les faits connus s'expliquent

mieux et plus naturellement dans cette dernière opinion que dans aucune autre.

Quoi qu'il en soit, le fait positif est que, dans un grand nombre d'animaux, il y a un *calorique expansif* continuellement produit dans leur intérieur et que c'est ce fluide invisible et pénétrant qui y entretient l'*orgasme* et l'irritabilité de leurs parties souples, tandis que dans les autres animaux l'*orgasme* et l'irritabilité sont principalement le résultat du *calorique* des milieux environnants.

Refuser de reconnaître l'*orgasme* dont je viens de parler et le regarder comme un fait supposé, c'est-à-dire comme un produit de l'imagination, ce serait nier dans les animaux l'existence du *ton* des parties dont ces corps jouissent pendant la durée de leur vie. Or, la mort seule anéantit ce *ton*, ainsi que l'*orgasme* qui le constituait.

#### ORGASME VÉGÉTAL.

Il paraît que, dans les végétaux, la cause excitatrice des mouvements organiques agit principalement sur les fluides contenus et les met seuls en mouvement; tandis que le tissu cellulaire végétal, soit simple, soit modifié en tubes vasculiformes, n'en reçoit qu'un *orgasme* obscur, d'où naît une contractilité générale très-lente, qui n'agit jamais isolément, ni subitement.

Si dans la saison des chaleurs une plante cultivée

dans un pot ou une caisse a besoin d'arrosement, on remarque que ses feuilles, l'extrémité de ses rameaux, et ses jeunes pousses, sont pendantes et prêtes à se flétrir : la vie cependant y existe toujours ; mais l'*orgasme* des parties souples de ce corps vivant y est alors très-affaibli. Si l'on arrose cette plante, on la voit peu à peu redresser ses parties pendantes, et montrer un air de vie et de vigueur dont elle était privée lorsqu'elle manquait d'eau.

Ce rétablissement de la vigueur du végétal n'est pas, sans doute, uniquement le produit des fluides contenus nouvellement introduits dans la plante, mais il est aussi l'effet de l'*orgasme* ranimé de ce végétal, le fluide expansif qui cause cet orgasme, pénétrant les parties de la plante avec d'autant plus de facilité, que ses sucs ou ses fluides contenus sont plus abondants.

Ainsi l'orgasme obscur des végétaux vivants cause, à la vérité, dans leurs parties solides, surtout dans les plus nouvelles, une contractilité lente et générale, une sorte de tension sans mouvements instantanés, mais que différents faits autorisent à reconnaître. Néanmoins, cet orgasme végétal ne donne nullement aux organes la faculté de réagir subitement au contact des objets qui devraient les affecter, et conséquemment il n'a nullement la puissance de produire l'irritabilité dans les parties de ces corps vivants.

En effet, il n'est pas vrai, quoiqu'on ait dit le con-

traire<sup>4</sup>, que les canaux dans lesquels se meuvent les fluides visibles de ces corps vivants, soient sensibles aux impressions des fluides excitateurs, et qu'ils se relâchent et se distendent ensuite pour effectuer, par une réaction subite, le transport et l'élaboration de leurs fluides visibles, en un mot, qu'ils aient un véritable *ton*.

Enfin, il n'est pas vrai que les mouvements particuliers observés, à certaines époques, dans les organes de la reproduction de diverses plantes, ni que ceux des feuilles, des pétioles et même des petits rameaux et plantes dites *sensitives*, soient des produits et des preuves d'*irritabilité* existante dans ces parties. J'ai observé et examiné ces mouvements, et je me suis convaincu que leur cause n'avait rien de comparable à l'irritabilité animale. Voyez ce que j'en ai dit t. I. p. 107 à 110.

Quoique la nature n'ait sans doute qu'un plan unique et général pour l'exécution de ses productions vivantes, elle a néanmoins varié partout ses moyens, en diversifiant ces productions, selon les circonstances et les objets sur lesquels elle a opéré. Mais l'homme, dans sa pensée, s'efforce sans cesse de la restreindre aux mêmes moyens, tant l'idée qu'il s'est formée de la nature est encore éloignée de celle qu'il en doit concevoir.

Que d'efforts n'a-t-on pas faits pour trouver par-

<sup>4</sup> Richerand, *Physiologie*, t. 1, p. 32.



tout la génération sexuelle dans les deux règnes des corps vivants ; et à l'égard des animaux, pour retrouver dans tous des nerfs, des muscles, le sentiment, la volonté même qui est nécessairement un acte d'intelligence ! Que la nature serait déçue de ce qu'elle est réellement, si elle se trouvait bornée aux facultés que nous lui attribuons !

On vient de voir que l'orgasme se montre avec une intensité très-différente et par conséquent avec des résultats tout à fait particuliers selon la nature des corps vivants dans lesquels il est produit, et que dans les animaux seulement il donne lieu à l'*irritabilité*. Il convient donc d'examiner maintenant en quoi consiste le phénomène singulier qui porte ce nom.

#### L'IRRITABILITÉ

L'*irritabilité* est la faculté que possèdent les parties irritables des animaux de produire subitement un phénomène local, qui peut s'exécuter dans chaque point de la surface de ces parties, et se répéter de suite autant de fois que la cause provocatrice de ce phénomène agit sur les points capables d'y donner lieu.

Ce phénomène consiste en une contraction subite et un affaissement du point irrité ; affaissement accompagné d'un resserrement des points environnants vers celui qui a été affecté, mais qui est bientôt suivi d'un mouvement contraire, c'est-à-dire

d'une distension du point irrité et des parties voisines; en sorte que l'état naturel des parties que l'orgasme distend se rétablit aussitôt.

J'ai dit au commencement de ce chapitre que l'*orgasme* est formé et entretenu par le calorique, c'est-à-dire par un fluide invisible, expansif et pénétrant, qui traverse avec une certaine lenteur les parties souples des animaux, et y produit une tension ou une espèce d'éréthisme. Or, si une impression quelconque vient à s'opérer sur telle de ces parties, et qu'elle y provoque une dissipation subite du fluide invisible qui la distendait, aussitôt cette partie s'affaisse et se contracte : mais si, dans l'instant même, une nouvelle quantité du fluide expansif se développe et vient la distendre de nouveau, alors elle réagit aussitôt, et produit ainsi le phénomène de l'*irritabilité*.

Enfin, comme les parties voisines du point affecté éprouvent elles-mêmes une légère dissipation du fluide expansif qui les distendait, leur affaissement et leur rétablissement étant alternatifs, les mettent dans un état de tremblement très-passager.

Ainsi, une contraction subite de la partie affectée, suivie d'une distension pareillement subite qui rétablit cette partie dans son premier état, constitue le phénomène local de l'*irritabilité*.

Le phénomène dont il s'agit n'exige nullement, pour se produire, l'action d'aucun organe spécial, car l'état des parties et la cause qui le provoque suf-

fisent seuls à sa production ; et, en effet, on l'observe dans les organisations animales les plus simples : aussi, l'impression qui donne lieu à ce phénomène n'est transportée par aucun organe particulier à aucun centre de rapport, à aucun foyer d'action ; enfin, tout se passe uniquement dans le lieu même de l'impression, et tous les points de la surface des parties irritables sont susceptibles de le produire et de le répéter toujours de la même manière. Ce phénomène, comme on voit, est bien différent, par sa nature, de celui des *sensations*.

D'après toutes ces considérations on voit clairement que l'orgasme est la source où l'*irritabilité* prend naissance ; mais cet orgasme se montre avec une intensité très-différente, selon la nature des corps dans lesquels il est produit.

Dans les végétaux, où il est très-obscur, sans énergie, et où il ne cause qu'avec une extrême lenteur les affaïssesments et les distensions des parties, il n'a nullement le pouvoir de produire l'*irritabilité*.

Au contraire, dans les animaux où, par la nature de la substance de leur corps, l'orgasme est très-développé, il produit avec célérité les contractions et les distensions des parties, à la provocation des causes qui les excitent ; il y constitue l'*irritabilité* d'une manière éminente.

*Cabanis*, dans son ouvrage intitulé : *Rapports du physique et du moral de l'homme*, s'est pro-

posé de prouver que la *sensibilité* et l'*irritabilité* sont des phénomènes de même nature et qui ont une source commune (*Histoire des Sensations*, vol. I, p. 90); dans la vue, sans doute, d'accorder ce que l'on sait des animaux les plus imparfaits avec l'opinion ancienne et toujours admise, que tous les animaux, sans exception, jouissent de la faculté de sentir.

Les raisons que ce savant apporte pour montrer l'identité de nature entre le *sentiment* et l'*irritabilité*, ne m'ont paru ni claires, ni convaincantes : aussi ne détruisent-elles nullement les considérations suivantes qui distinguent éminemment ces deux facultés.

L'*irritabilité* est un phénomène propre à l'organisation animale, qui n'exige aucun organe spécial pour s'exécuter, et qui subsiste quelque temps encore après la mort de l'individu. Qu'il y ait, dans l'organisation, des organes spéciaux. ou qu'il n'y en ait aucun, cette faculté pouvant néanmoins exister, est donc générale pour tous les animaux.

La *sensibilité*, au contraire, est un phénomène particulier à certains animaux, en ce qu'elle ne peut se manifester que dans ceux qui ont un organe spécial essentiellement distinct et seul propre à la produire, et en ce qu'elle cesse constamment avec la vie, ou même un peu avant la mort.

On peut assurer que le sentiment ne peut avoir lieu dans un animal sans l'existence d'un organe spé-

cial propre à le produire, c'est-à-dire sans un *système nerveux*. Or, cet organe est toujours très-distinct ; car ne pouvant exister sans un *centre de rapport* pour les nerfs, il ne saurait être imperceptible lorsqu'il existe. Cela étant ainsi, et quantité d'animaux n'offrant aucun *système nerveux*, il est évident que la sensibilité n'est pas une faculté générale pour tous les animaux.

Enfin, le *sentiment* comparé à l'*irritabilité*, offre, en outre, cette particularité distinctive, qu'il cesse avec la vie, ou même un peu avant, tandis que l'*irritabilité* se conserve quelque temps encore après la mort de l'individu, même après qu'il aurait été mis en pièces.

Le temps pendant lequel l'*irritabilité* se conserve dans les parties d'un individu après sa mort, varie, sans doute, à raison du système d'organisation de cet individu ; mais dans tous les animaux probablement, l'*irritabilité* se manifeste encore après la cessation de la vie.

Dans l'homme, l'*irritabilité* de celles de ses parties qui en sont susceptibles, ne dure guère que deux ou trois heures après qu'il a cessé de vivre, et moins encore, selon la cause qui l'a fait périr : mais trente heures après avoir enlevé le cœur d'une grenouille, ce cœur est encore irritable et susceptible de produire des mouvements lorsqu'on l'irrite. Il y a des insectes en qui des mouvements se manifestent plus longtemps encore après avoir été vidés de leurs organes intérieurs.

D'après ce qui vient d'être exposé, on voit que l'*irritabilité* est une faculté particulière aux animaux; que tous en sont éminemment doués dans toutes ou dans certaines de leurs parties, et qu'un *orgasme* énergique en est la source : on voit, en outre, que cette faculté est fortement distincte de celle de *sentir*; que l'une est d'une nature très-différente de celle de l'autre, et que le sentiment ne pouvant résulter que des fonctions d'un système nerveux, muni, comme je l'ai fait voir, de son centre de rapport, il n'est propre qu'aux animaux qui possèdent un pareil système d'organes.

Examinons maintenant l'importance du *tissu cellulaire* dans toute espèce d'organisation.

---

## CHAPITRE V

DU TISSU CELLULAIRE, CONSIDÉRÉ COMME  
LA GANGUE DANS LAQUELLE TOUTE ORGANISATION  
A ÉTÉ FORMÉE

A mesure que l'on observe les faits que nous présente la nature dans ses diverses parties, il est singulier de pouvoir remarquer que les causes, même les plus simples, des faits observés, sont souvent celles qui restent le plus longtemps inaperçues.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on sait que tous les organes quelconques dans les animaux sont enveloppés de *tissu cellulaire*, et que leurs moindres parties sont dans le même cas.

En effet, il est reconnu depuis longtemps que les membranes qui forment les enveloppes du cerveau, des nerfs, des vaisseaux de tout genre, des glandes, des viscères, des muscles et de leurs fibres, que la peau même du corps, sont généralement des productions du *tissu cellulaire*.

Cependant, il ne paraît pas qu'on ait vu autre

chose dans cette multitude de faits concordants, que les faits eux-mêmes ; et personne, que je sache, n'a encore aperçu que le *tissu cellulaire* est la matrice générale de toute organisation, et que sans ce tissu, aucun corps vivant ne pourrait exister et n'aurait pu se former.

Ainsi, lorsque j'ai dit<sup>1</sup> que le *tissu cellulaire* est la gangue dans laquelle tous les organes des corps vivants ont été successivement formés et que le *mouvement des fluides* dans ce tissu est le moyen qu'emploie la nature pour créer et développer peu à peu ces organes aux dépens de ce même tissu, je n'ai pas craint de me voir opposer des faits qui attesteraient le contraire ; car c'est en consultant les faits eux-mêmes qu'on peut se convaincre que tout organe quelconque a été formé dans le *tissu cellulaire*, puisqu'il en est partout enveloppé, même dans ses moindres parties.

Aussi voyons-nous que, dans l'ordre naturel, soit des animaux, soit des végétaux, ceux de ces corps vivants dont l'organisation est la plus simple, et qui, conséquemment, sont placés à l'une des extrémités de l'ordre, n'offrent qu'une masse de tissu cellulaire dans laquelle on n'aperçoit encore ni vaisseaux, ni glandes, ni viscères quelconques ; tandis que ceux de ces corps qui ont l'organisation la plus compo-

<sup>1</sup> Discours d'ouverture du cours d'animaux sans vertèbres, prononcé en 1806, p. 33. Des l'an 1796, j'exposais ces principes dans les premières leçons de mon cours.



sée, et qui, par cette raison, sont placés à l'autre extrémité de l'ordre, ont tous leurs organes tellement enfoncés dans le *tissu cellulaire*, que ce tissu forme généralement leurs enveloppes et constitue pour eux ce milieu commun par lequel ils communiquent et qui donne lieu à ces métastases subites, si connues de tous ceux qui s'occupent de l'art de guérir.

Comparez dans les animaux l'organisation très-simple des *infusoires* et des *polypes*, qui n'offre dans ces êtres imparfaits qu'une masse gélatineuse uniquement formée de tissu cellulaire, avec l'organisation très-composée des mammifères, qui présente un tissu cellulaire toujours existant, mais enveloppant une multitude d'organes divers, et vous jugerez si les considérations que j'ai publiées sur ce sujet important sont les résultats d'un système imaginaire.

Comparez de même dans les végétaux l'organisation très-simple des algues et des champignons avec l'organisation plus composée d'un grand arbre ou de tel autre végétal dicotylédon quelconque, et vous déciderez si le plan général de la nature n'est pas partout le même, malgré les variations infinies que ses opérations particulières vous présentent.

Effectivement, dans les algues inondées, telles que les nombreux *fucus* qui constituent une grande famille composée de différents genres, et telles encore que les *ulva*, les *conferva*, etc., le tissu cellulaire

à peine modifié se montre de manière à prouver que c'est lui seul qui forme toute la substance de ces végétaux, en sorte que dans plusieurs de ces algues, les fluides intérieurs, par leurs mouvements dans ce tissu, n'y ont encore ébauché aucun organe quelconque, et dans les autres, ils n'y ont frayé que quelques canaux rares qui vont alimenter les corpuscules reproductifs que les botanistes prennent pour des graines, parce que souvent ils les trouvent enveloppés plusieurs ensemble dans une vésicule capsulaire, comme le sont aussi les gemmes de beaucoup de *sertulaires* connues.

On ne peut donc se convaincre par l'observation que, dans les animaux les plus imparfaits, tels que les *infusoires* et les *polypes*, et dans les végétaux les moins parfaits, tels que les *algues* et les *champignons*, tantôt il n'existe aucune trace de vaisseaux quelconques et tantôt il ne se trouve que des canaux rares simplement ébauchés; enfin, on peut reconnaître que l'organisation très-simple de ces corps vivants n'offre qu'un tissu cellulaire dans lequel les fluides qui le vivifient se meuvent avec lenteur et que ces corps dépourvus d'organes spéciaux ne se développent, ne s'accroissent et ne se multiplient ou ne se régénèrent que par une faculté d'*extension* et de *séparation* de parties reproductives qu'ils possèdent dans un degré très-éminent.

A la vérité, dans les végétaux, même dans les plus perfectionnés en organisation, il n'y a pas de

vaisseaux comparables à ceux des animaux qui ont un système de circulation.

Ainsi, l'organisation intérieure des végétaux n'offre réellement qu'un *tissu cellulaire* plus ou moins modifié par le mouvement des fluides, tissu qui est très-peu modifié dans les algues, dans les champignons et même dans les mousses, tandis qu'il l'est beaucoup plus dans les autres végétaux et surtout dans ceux qui sont dicotylédons. Mais partout, même dans les végétaux les plus perfectionnés, il n'y a véritablement à l'intérieur de ces corps vivants qu'un tissu cellulaire modifié en une multitude de tubes divers, la plupart parallèles entre eux par suite du mouvement ascendant et du mouvement descendant des fluides, sans que ces tubes, dans leur structure, soient pour cela des canaux comparables aux vaisseaux des animaux qui possèdent un système de circulation. Nulle part ces tubes végétaux ne s'entrelacent et ne forment ces masses particulières de vaisseaux repliées et enlacées de mille manières que nous nommons *glandes* conglomérées dans les animaux qui ont une circulation. Enfin, dans tous les végétaux sans exception, l'intérieur de ces corps ne présente aucun organe spécial quelconque : tout y est tissu cellulaire plus ou moins modifié, tubes longitudinaux pour le mouvement des fluides et fibres plus ou moins dures et pareillement longitudinales pour l'affermissement de la tige et des branches.

Si d'une part l'on reconnaît que tout corps vivant

quelconque est une masse de *tissu cellulaire* dans laquelle se trouvent enveloppés des organes divers plus ou moins nombreux, selon que ce corps a une organisation plus ou moins composée, et si de l'autre part l'on reconnaît aussi que ce corps, quel qu'il soit, contient dans ses parties des fluides qui y sont plus ou moins en mouvement, selon que par l'état de son organisation, il possède une vie plus ou moins active ou énergique, on doit donc conclure que c'est au mouvement des fluides dans le *tissu cellulaire* qu'il faut attribuer originairement la formation de toute espèce d'organe dans le sein de ce tissu et que conséquemment chaque organe doit en être enveloppé, soit dans son ensemble, soit dans ses plus petites parties, ce qui a effectivement lieu.

Relativement aux animaux, je n'ai pas besoin de faire sentir que, dans diverses parties de leur intérieur, le *tissu cellulaire* s'étant trouvé resserré latéralement par les fluides en mouvement qui s'y ouvraient un passage, a été affaissé sur lui-même dans ces parties; qu'il s'y est trouvé comprimé et transformé, autour de ces masses courantes de fluide, en membranes enveloppantes; et qu'à l'extérieur, ces corps vivants étant sans cesse comprimés par la pression des fluides environnants (soit les eaux, soit les fluides atmosphériques), et modifiés par des impressions externes, et par des dépôts qui s'y sont fixés, leur *tissu cellulaire* a formé cette enveloppe générale de tout corps vivant qu'on

nomme *peau* dans les animaux et *écorce* dans les plantes.

J'étais donc fondé en raisons, lorsque j'ai dit « que le propre du mouvement des fluides dans les parties souples des corps vivants qui les contiennent, et principalement dans le *tissu cellulaire* de ceux qui sont les plus simples, est de s'y frayer des routes, des lieux de dépôt et des issues, d'y créer des canaux et, par suite, des organes divers, d'y varier ces canaux et ces organes à raison de la diversité, soit des mouvements, soit de la nature des fluides qui y donnent lieu, enfin, d'agrandir, d'allonger, de diviser et de solidifier graduellement ces canaux et ces organes par les matières qui se forment sans cesse dans ces fluides composés, qui s'en séparent ensuite, et dont une partie s'assimile et s'unit aux organes, tandis que l'autre est rejetée au dehors. » (*Rech. sur les Corps vivants*, p. 8 et 9.)

De même j'étais fondé en raisons, lorsque j'ai dit « que l'état d'organisation dans chaque corps vivant a été obtenu petit à petit par les progrès de l'influence du mouvement des fluides (dans le *tissu cellulaire* d'abord, et ensuite dans les organes qui s'y trouvent formés), et par ceux des changements que ces fluides y ont continuellement subi dans leur nature et leur état, par la succession habituelle de leurs déperditions et de leurs renouvellements. »

Enfin, j'étais autorisé par ces considérations, lorsque j'ai dit « que chaque organisation et chaque

forme acquises par cet état de choses et par les circonstances qui y ont concouru, furent conservées et transmises par la génération, jusqu'à ce que de nouvelles modifications de ces organisations et de ces formes eussent été acquises par la même voie et par de nouvelles circonstances. » (*Rech. sur les Corps vivants*, p. 9.)

Il résulte de ce que je viens d'exposer, que le propre du *mouvement des fluides* dans les corps vivants, et par conséquent du mouvement organique, est non-seulement de développer l'organisation, tant que ce mouvement n'est point affaibli par l'indurescence que la durée de la vie produit dans les organes ; mais que ce *mouvement des fluides* a, en outre, la faculté de composer peu à peu l'organisation, en multipliant les organes et les fonctions à remplir, à mesure que de nouvelles circonstances dans la manière de vivre, ou que de nouvelles habitudes contractées par les individus, l'excitent diversement, exigent de nouvelles fonctions, et conséquemment de nouveaux organes.

J'ajoute à ces considérations, que plus le mouvement des fluides est rapide dans un corps vivant, plus il y complique l'organisation, et plus alors le système vasculaire s'y ramifie.

C'est du concours non interrompu de ces causes et de beaucoup de temps, ainsi que d'une diversité infinie de circonstances influentes, que les corps vivants de tous les ordres ont été successivement formés.

L'ORGANISATION VÉGÉTALE S'EST AUSSI FORMÉE  
DANS UN TISSU CELLULAIRE

Que l'on se représente un *tissu cellulaire*, dans lequel, par certaines causes<sup>1</sup>, la nature n'a pu établir l'*irritabilité*, et on aura l'idée de la gangue dans laquelle toute organisation végétale a été formée.

Si l'on considère ensuite que les mouvements des fluides dans les végétaux ne sont excités que par des influences extérieures, on se convaincra que, dans cette sorte de corps vivants, la vie ne peut avoir qu'une faible activité, même dans les temps et les climats où la végétation est rapide, et que conséquemment la composition de l'organisation, dans ces êtres, est nécessairement restreinte dans des limites très-resserrées.

On s'est donné des peines infinies pour connaître dans ses détails l'organisation des végétaux : on a cherché en eux des organes particuliers ou spéciaux, comparables, s'il était possible, à quelques-uns de ceux que l'on connaît dans les animaux ; et les résultats de tant de recherches n'ont abouti qu'à nous

<sup>1</sup> L'analyse chimique a fait voir que les substances animales abondent en *azote*, tandis que les substances végétales sont dépourvues de cette matière, ou n'en contiennent que dans de très-petites proportions. Il y a donc entre la nature des substances animales et celle des substances végétales une différence reconnue : or, cette différence peut être la cause que les agents qui produisent l'*orgasme* et l'*irritabilité* des animaux ne peuvent établir les mêmes facultés dans les parties des végétaux vivants.

montrer dans leurs parties contenant un *tissu cellulaire* plus ou moins serré, dont les cellules plus ou moins allongées, communiquent entre elles par des pores et des tubes vasculaires de différente forme et grandeur, ayant la plupart des pores latéraux, ou quelquefois des fentes.

Tous les détails qui ont été présentés sur ce sujet fournissent peu d'idées claires et générales, et les seules qu'il nous semble convenable d'admettre comme telles, sont :

1° Que les végétaux sont des corps vivants plus imparfaits en organisation que les animaux, et dans lesquels les mouvements organiques sont moins actifs, les fluides s'y mouvant avec plus de lenteur, et l'*orgasme* des parties contenant n'y existant que d'une manière très-obscuré ;

2° Qu'ils sont essentiellement composés de *tissu cellulaire*, puisque ce tissu se reconnaît dans toutes leurs parties, et que dans les plus simples d'entre eux (les algues, les champignons, et vraisemblablement toutes les plantes *agames*) on le trouve à peu près seul et n'ayant encore subi que peu de modifications ;

3° Que le seul changement que le *tissu cellulaire* ait éprouvé dans les végétaux monocotylédons ou dicotylédons, de la part des fluides qui ont été mis en mouvement dans ces corps, consiste en ce que certaines parties de ce *tissu cellulaire* ont été transformées en *tubes vasculaires*, de grandeur et de



forme variées, ouverts aux extrémités, et ayant la plupart des pores latéraux divers.

J'ajouterai à tout ce que je viens de dire sur ce sujet, que le mouvement des fluides se faisant en général, soit en montant, soit en descendant, dans les végétaux, l'on sent que leurs vaisseaux doivent être presque toujours longitudinaux et à peu près parallèles entre eux, ainsi qu'à la direction de la tige et des branches.

Enfin, la partie extérieure du *tissu cellulaire*, qui constitue la masse de chaque végétal et la matrice de sa chétive organisation, étant affaissée et resserrée par les impressions que font sur elle le contact, la pression et le froissement varié des milieux environnants, et se trouvant épaissie par des dépôts, est transformée en un tégument général<sup>1</sup>, qu'on nomme *écorce*, et qui est comparable à la peau des animaux. De là l'on conçoit que la surface externe de cette écorce, plus désorganisée encore que l'écorce elle-même, par les causes que je viens d'indiquer, doit constituer cette pellicule extérieure qu'on nomme *épiderme*, soit dans les végétaux, soit dans les animaux.

<sup>1</sup> Si les tiges des palmiers et de certaines fougères paraissent sans écorce, c'est que ces tiges ne sont que des collets radicaux allongés, dont l'extérieur offre une continuité de cicatrices qu'ont laissées les anciennes feuilles après leur chute; ce qui fait qu'il n'y peut exister une écorce continue ou sans interruption; mais on ne peut nier que chaque partie séparée de cet extérieur n'ait son écorce particulière, quoique plus ou moins perceptible, à cause du peu d'extension de ces parties.

Ainsi, si l'on considère les végétaux sous le rapport de leur organisation intérieure, tout ce qu'ils nous montrent de saisissable est, pour les plus simples d'entre eux, un *tissu cellulaire* sans vaisseaux, mais diversement modifié, étendu ou resserré dans ses expansions, par la forme particulière du végétal; et pour ceux qui sont plus composés, un assemblage de *cellules* et de *tubes vasculiformes* de différentes grandeurs, ayant, la plupart, des pores latéraux, et des *fibres* plus ou moins abondantes qui résultent du resserrement et de l'endurcissement qu'une partie des tubes vasculaires a été forcée de subir. Voilà tout ce que présente l'organisation intérieure des végétaux, relativement aux parties contenantantes, leur *moelle* même n'en étant pas exceptée.

Mais si l'on considère les végétaux sous le rapport de leur organisation extérieure, tout ce qu'ils nous offrent de plus général et de plus essentiel à remarquer comprend :

1° Toutes les particularités de leur forme, de leur couleur, de leur consistance, et de celles de leurs parties ;

2° L'écorce qui les recouvre partout et qui les fait communiquer par ses pores avec les milieux environnants ;

3° Les organes plus ou moins composés, qui naissent à l'extérieur, se développent dans le cours de la vie du végétal, servent à sa *reproduction*,

n'exécutent qu'une seule fois leurs fonctions, et sont les plus importants à considérer pour déterminer les caractères et les vrais rapports de chaque végétal.

C'est donc dans la considération des parties extérieures des plantes, et principalement dans celle des organes qui sont propres à leur *reproduction*, qu'il faut chercher les moyens de caractériser les végétaux et de déterminer leurs rapports naturels.

D'après tout ce que je viens d'exposer, comme étant le résultat positif des connaissances acquises par l'observation, il est évident que, d'une part, les vrais rapports dans les *animaux* ne peuvent être déterminés que d'après leur organisation intérieure, parce qu'elle en fournit les moyens et les seuls véritablement importants, et que, de l'autre part, ces rapports ne peuvent être pareillement déterminés dans les *végétaux*, ainsi que les coupes qui y distinguent les classes, les ordres, les familles et les genres, que d'après l'organisation extérieure de ces corps vivants ; car leur organisation intérieure est trop peu composée et trop confuse dans les différentes modifications qu'on peut observer en elle, pour offrir les moyens propres à remplir de pareils objets.

Nous venons de voir que le *tissu cellulaire* est généralement la gangue ou la matrice dans laquelle toute organisation a été primitivement formée, et que ce fut par les suites du mouvement des fluides intérieurs des corps vivants que tous leurs organes

furent créés dans cette gangue et à ses dépens. Maintenant nous allons examiner rapidement si l'on est réellement autorisé à attribuer à la nature la faculté de former des *générations directes*.

## CHAPITRE VI

### DES GÉNÉRATIONS DIRECTES OU SPONTANÉES

L'organisation et la vie sont le produit de la nature, et en même temps le résultat des moyens qu'elle a reçus de l'*Auteur suprême* de toutes choses et des lois qui la constituent elle-même : c'est ce dont on ne saurait maintenant douter. Ainsi, l'organisation et la vie ne sont que des phénomènes naturels, et leur destruction dans l'individu qui les possède n'est encore qu'un phénomène naturel, suite nécessaire de l'existence des premiers.

Les corps sont sans cesse assujettis à des mutations d'état, de combinaison et de nature, au milieu desquelles les uns passent continuellement de l'état de corps inerte ou passif, à celui qui permet en eux la vie, tandis que les autres repassent de l'état vivant à celui de corps brut et sans vie. Ces passages de la vie à la mort et de la mort à la vie font évidem-

ment partie du cercle immense de toutes les sortes de changements auxquels, pendant le cours des temps, tous les corps physiques sont soumis.

La nature, ai-je déjà dit, crée elle-même les premiers traits de l'organisation dans des masses où il n'en existait pas ; et ensuite l'usage et les mouvements de la vie développent et composent les organes. (*Rech. sur les Corps vivants*, p. 92.)

Quelque extraordinaire que puisse paraître cette proposition, on ne pourra s'empêcher de suspendre tout jugement qui tende à la rejeter, si l'on prend la peine d'examiner et de peser sérieusement les considérations que je vais exposer.

Les anciens philosophes, ayant observé le pouvoir de la *chaleur*, avaient remarqué l'extrême fécondité que les différentes parties de la surface du globe en reçoivent de toutes parts, à mesure qu'elle y est plus abondamment répandue ; mais ils négligèrent de considérer que le concours de l'*humidité* est la condition essentielle qui rend la chaleur si féconde et si nécessaire à la vie. Néanmoins, s'étant aperçus que la vie, dans tous les corps qui la possèdent, puise dans la chaleur son soutien et son activité, et que sa privation amène partout la mort, ils sentirent, avec raison, que non-seulement la chaleur était nécessaire au soutien de la vie, mais qu'elle pouvait même la créer, ainsi que l'organisation.

Ils reconnurent donc qu'il s'opérait des *généra-*  
*tions directes*, c'est-à-dire des générations opérées

directement par la nature, et non formées par des individus d'espèce semblable : ils les nommèrent assez improprement *générations spontanées* ; et comme ils s'aperçurent que la décomposition des matières, soit végétales, soit animales, fournissait à la nature des circonstances favorables à la création directe de ces corps nouvellement doués de la vie, ils supposèrent, mal à propos, qu'ils étaient le produit de la fermentation.

Je puis montrer qu'il n'y eut point d'erreur de la part des anciens, lorsqu'ils attribuèrent à la nature la faculté d'opérer des générations directes, mais qu'ils en commirent une des plus évidentes, en appliquant cette vérité morale à quantité de corps vivants qui ne sont et ne peuvent être nullement dans le cas de participer à cette sorte de génération.

En effet, comme alors on n'avait pas suffisamment observé ce qui se passe relativement à ce sujet, et que l'on ignorait que la nature, à l'aide de la chaleur et de l'humidité, ne crée directement que les premières ébauches de l'organisation et particulièrement que celle des corps vivants qui commencent, soit l'échelle animale, soit l'échelle végétale, soit peut-être certaines de leurs ramifications, les anciens dont je parle pensèrent que les animaux à organisation peu composée, qu'ils nommèrent, par cette raison, *animaux imparfaits*, étaient tous les résultats de ces générations spontanées.

Enfin, comme à ces époques l'histoire naturelle

n'avait fait presque aucun progrès, et qu'on n'avait observé que très-peu de faits relatifs aux productions de la nature, les *insectes* et tous les animaux que l'on désignait alors sous le nom de *vers*, étaient regardés généralement comme des animaux imparfaits qui naissent, dans les temps et les lieux favorables, du produit de la chaleur et de la corruption de diverses matières.

On croyait alors que la chair corrompue engendrait directement des larves qui, par la suite, se métamorphosaient en mouches, que le suc extravasé des végétaux qui, à la suite de certaines piqûres d'insectes, donne lieu aux noix de galle, produisait directement les larves qui se transforment en *cinips*, etc., etc., ce qui est tout à fait sans fondement.

Ainsi, l'erreur des anciens, relative à une fausse application qu'ils firent des *générations directes* de la nature, c'est-à-dire de la faculté qu'elle a de créer les premières ébauches de l'organisation et les premiers actes de la vie, se propageât et se transmitt d'âge en âge, fut étayée par les faits mal jugés que je viens de citer et devint, pour les modernes, le motif ou la cause d'une autre erreur, lorsqu'ils eurent reconnu la première.

En effet, à mesure que l'on sentit la nécessité de recueillir des faits, et d'observer, avec précision, ce qui a véritablement lieu à cet égard, on parvint à découvrir l'erreur où les anciens étaient tombés :



des hommes célèbres par leur mérite et leurs talents d'observation, tels que *Rhedi*, *Lewvenoeck*, etc., prouvèrent que tous les insectes, sans exception, sont ovipares, ou quelquefois en apparence vivipares, qu'on ne voit jamais paraître des *vers* sur la viande corrompue, que lorsque des mouches ont pu y déposer leurs œufs, enfin, que tous les animaux, quelque imparfaits qu'ils soient, ont les moyens de se reproduire et de multiplier eux-mêmes les individus de leur espèce.

Mais, malheureusement pour les progrès de nos lumières, nous sommes presque toujours extrêmes dans nos jugements comme dans nos actions, et il ne nous est que trop commun d'opérer la destruction d'une erreur, pour nous jeter ensuite dans une erreur opposée. Que d'exemples je pourrais citer à cet égard, même dans l'état actuel des opinions accréditées, si ces détails n'étaient étrangers à mon objet!

Ainsi, de ce qu'il fût prouvé que tous les animaux, sans exception, possèdent les moyens de se reproduire eux-mêmes, de ce que l'on reconnût que les insectes et tous les animaux des classes postérieures ne se reproduisent que par la voie d'une génération sexuelle, de ce que l'on aperçût dans les vers et les radiaires des corps qui ressemblent à des œufs, enfin, de ce qu'il fût constaté que les polypes se reproduisent par des gemmes ou des espèces de bourgeons, l'on en a conclu que les *générations*

*directes*, attribuées à la nature, n'ont jamais lieu, et que tout corps vivant provient d'un individu semblable de son espèce, par une génération, soit vivipare, soit ovipare, soit même gemmipare.

Cette conséquence est défectueuse en ce qu'elle est trop générale, car elle exclut les générations directes opérées par la nature au commencement de l'échelle, soit végétale, soit animale, et peut-être encore au commencement de certaines ramifications de cette échelle. D'ailleurs, de ce que les corps en qui la nature a établi directement l'organisation et la vie en obtiennent aussitôt la faculté de se reproduire eux-mêmes, s'en suit-il nécessairement que ces corps ne proviennent que d'individus semblables à eux? Non, sans doute, et c'est là l'erreur dans laquelle on est tombé, après avoir reconnu celle des anciens.

Non-seulement on n'a pu démontrer que les animaux les plus simples en organisation, tels que les *infusoires*, et, surtout, parmi eux, les *monades*, ni que les végétaux les plus simples, tels, peut-être, que les *byssus* de la première famille des *algues*, provinssent tous d'individus semblables qui les auraient produits; mais, en outre, il y a des observations qui tendent à prouver que ces animaux et ces végétaux extrêmement petits, transparents, d'une substance gélatineuse ou mucilagineuse, presque sans consistance, singulièrement fugaces, et aussi facilement détruits que formés, selon les variations de

circonstances qui les font exister ou périr, ne peuvent laisser après eux des gages inaltérables pour de nouvelles générations. Il est, au contraire, bien plus probable que leurs renouvellements sont des produits directs des moyens et des facultés de la nature à leur égard, et qu'eux seuls, peut-être, sont dans ce cas. Aussi, verrons-nous que la nature n'a participé qu'indirectement à l'existence de tous les autres corps vivants, les ayant fait successivement dériver des premiers, en opérant peu à peu, à la suite de beaucoup de temps, des changements et une composition croissante dans leur organisation, et en conservant toujours, par la voie de la reproduction, les modifications acquises et les perfectionnements obtenus.

Si l'on reconnaît que tous les corps naturels sont réellement des productions de la nature, il doit être alors de toute évidence que, pour donner l'existence aux différents corps vivants, elle a dû nécessairement commencer par former les plus simples de tous, c'est-à-dire par créer ceux qui ne sont véritablement que de simples ébauches d'organisation, et qu'à peine nous osons regarder comme des corps organisés et doués de la vie. Mais lorsqu'à l'aide des circonstances et de ses moyens, la nature est parvenue à établir dans un corps les mouvements qui y constituent la vie, la succession de ces mouvements y développe l'organisation, donne lieu à la *nutrition*, la première des facultés de la vie, et de

celle-ci naît bientôt la seconde des facultés vitales, c'est-à-dire l'accroissement de ce corps.

La surabondance de la nutrition, en donnant lieu à l'accroissement de ce corps, y prépare les matériaux d'un nouvel être que l'organisation met dans le cas de ressembler à ce même corps, et lui fournit par là les moyens de se reproduire, d'où naît la troisième des facultés de la vie.

Enfin, la durée de la vie dans ce corps augmente graduellement la consistance de ses parties contenant, ainsi que leur résistance aux mouvements vitaux : elle affaiblit proportionnellement la nutrition, amène le terme de l'accroissement, et finit par opérer la mort de l'individu.

Ainsi, dès que la nature est parvenue à faire exister la vie dans un corps, la seule existence de la vie dans ce corps, quoiqu'il soit le plus simple en organisation, y fait naître les trois facultés que je viens de citer ; et ensuite sa durée dans ce même corps en opère, par degrés, la destruction inévitable.

Mais nous verrons que la vie, surtout lorsque les circonstances y sont favorables, tend sans cesse, par sa nature, à composer l'organisation, à créer des organes particuliers, à isoler ces organes et leurs fonctions, et à diviser et multiplier ses divers centres d'activité. Or, comme la reproduction conserve constamment tout ce qui a été acquis, de cette source féconde sont sortis, avec le temps, les différents

corps vivants que nous observons ; enfin, des résidus qu'ont laissé chacun de ces corps après avoir perdu la vie, sont provenus les différents minéraux qui nous sont connus. Voilà comment tous les corps naturels sont réellement des *productions* de la nature, quoiqu'elle n'ait donné directement l'existence qu'aux corps vivants les plus simples.

La nature n'établit la vie que dans des corps alors dans l'état gélatineux ou mucilagineux, et assez souples dans leurs parties pour se soumettre facilement aux mouvements qu'elle leur communique à l'aide de la *cause excitatrice* dont j'ai déjà parlé, ou d'un *stimulus* que je vais essayer de faire connaître. Ainsi, tout germe, au moment de sa fécondation, c'est-à-dire à l'instant où, par un acte organique, il reçoit la préparation qui le rend propre à jouir de la vie, et tout corps qui reçoit directement de la nature les premiers traits de l'organisation et les mouvements de la vie la plus simple, se trouvent nécessairement alors dans l'état *gélatineux* ou *mucilagineux*, quoiqu'ils soient cependant composés de deux sortes de parties, les unes contenant, et les autres contenues, celles-ci étant essentiellement fluides.

COMPARAISON DE L'ACTE ORGANIQUE NOMMÉ FÉCONDATION  
AVEC CET ACTE DE LA NATURE QUI DONNE LIEU AUX GÉNÉRATIONS  
DIRECTES

Quelque inconnus que soient pour nous les deux objets que je me propose de mettre ici en comparai-

son, leurs rapports néanmoins sont des plus évidents, puisque les résultats qui en proviennent sont à peu près les mêmes. En effet, les deux actes dont il s'agit font, de part et d'autre, exister la *vie*, ou lui donnent lieu de pouvoir s'établir dans des corps où elle ne se trouvait pas auparavant, et qui ne pouvaient la posséder que par eux. Ainsi, leur comparaison attentivement suivie, ne peut que nous éclairer, jusqu'à un certain point, sur la véritable nature de ces actes.

J'ai déjà dit <sup>1</sup> que, dans la génération des animaux à mamelles, le mouvement vital paraissait succéder immédiatement dans l'embryon à la fécondation qu'il venait de recevoir, tandis que, dans les ovipares, il y a un intervalle entre l'acte de la fécondation de l'embryon et le premier mouvement vital que l'incubation lui communique; et l'on sait que cet intervalle peut être quelquefois très-prolongé.

Or, dans le cours de cet intervalle, l'embryon fécondé que l'on considère n'est pas encore au nombre des corps vivants; il est propre, sans doute, à recevoir la vie, et, pour cela, il ne lui faut qu'un *stimulus* que peut lui fournir l'incubation, mais tant que le mouvement organique ne lui a point été imprimé par ce *stimulus*, cet embryon fécondé n'est qu'un corps préparé à posséder la vie, et non un corps qui en soit doué.

<sup>1</sup> *Recherches sur les corps vivants*, p. 46.

Un œuf fécondé de poule ou de tout autre oiseau, que l'on conserve pendant un certain temps, sans l'exposer à l'incubation ou à l'élévation de température qui en tient lieu, ne contient pas un embryon vivant ; de même, une graine de plante, qui est véritablement un œuf végétal, ne renferme pas non plus un embryon vivant, tant qu'on ne l'a point exposée à la germination.

Or, si, par des circonstances particulières, le mouvement vital que procure l'incubation ou la germination n'est point communiqué à l'embryon de cet œuf ou de cette graine, il arrivera que, au bout d'un temps relatif à la nature de chaque espèce et de certaines circonstances, les parties de cet embryon fécondé se détérioreront, et alors l'embryon dont il s'agit, n'ayant jamais eu la vie en propre, ne subira point la mort ; il cessera seulement d'être en état de recevoir la vie et achèvera de se décomposer.

J'ai déjà fait voir, dans mes *Mémoires de Physique et d'Histoire naturelle* (p. 250), que la vie pouvait être suspendue pendant un temps quelconque, et reprise ensuite.

Ici, je vais faire remarquer qu'elle peut être préparée, soit par un acte organique, soit directement par la nature elle-même, sans aucun acte de ce genre, en sorte que certains corps, sans posséder la vie, peuvent être préparés à la recevoir, par une impression qui, sans doute, *trace dans ces corps les premiers traits de l'organisation.*

Qu'est-ce, en effet, que la génération sexuelle, si ce n'est un acte qui a pour but d'opérer la *fécondation*, et ensuite, qu'est-ce que la *fécondation* elle-même, si ce n'est un acte préparatoire de la vie, en un mot, un acte qui dispose les parties d'un corps à recevoir la vie et à en jouir ?

L'on sait que, dans un œuf qui n'a point été fécondé, on trouve néanmoins un corps gélatineux qui, à l'extérieur, ressemble parfaitement à un embryon fécondé, et qui n'est autre que le germe qui existe déjà dans cet œuf, quoiqu'il n'ait point reçu de fécondation.

Cependant, qu'est-ce que le germe d'un œuf qui n'a reçu aucune fécondation, si ce n'est un corps presque inorganique, un corps non préparé intérieurement à recevoir la vie, et auquel l'incubation la plus complète ne pourrait la communiquer ?

C'est un fait généralement connu, que tout corps qui reçoit la vie, ou qui reçoit les premiers traits de l'organisation qui le préparent à la possession de la vie, est alors nécessairement dans un état *gélatineux* ou *mucilagineux* ; en sorte que les parties contenant de ce corps ont la plus faible consistance, la plus grande flexibilité, et sont, conséquemment, dans le plus grand état de souplesse possible.

Il fallait que cela fût ainsi : il fallait que les parties solides du corps dont je parle fussent elles-mêmes dans un état très-voisin des fluides, afin que



la disposition qui peut rendre les parties intérieures de ce corps propres à jouir de la vie, c'est-à-dire du mouvement organique qui la constitue, pût être facilement opérée.

Or, il me paraît certain que la fécondation sexuelle n'est autre chose qu'un acte qui établit une disposition particulière dans les parties intérieures d'un corps gélatineux qui le subit ; disposition qui consiste dans un certain arrangement et une certaine distension de ces parties, sans lesquels le corps dont il s'agit ne pourrait recevoir la vie et en jouir.

Il suffit pour cela qu'une *vapeur subtile* et pénétrante, échappée de la matière qui féconde, s'insinue dans le corpuscule gélatineux susceptible de la recevoir, qu'elle se répande dans ses parties, et qu'en rompant, par son mouvement expansif, l'adhésion qu'ont entre elles ces mêmes parties, elle y achève l'organisation qui y était déjà tracée, et la dispose à recevoir la vie, c'est-à-dire les mouvements qui la constituent.

Il paraît qu'il y a cette différence entre l'*acte de la fécondation* qui prépare un embryon à la possession de la vie, et l'acte de la nature qui donne lieu aux *générations directes* ; que le premier s'opère sur un petit corps gélatineux ou mucilagineux, dans lequel l'organisation était déjà tracée, tandis que le second ne s'exécute que sur un petit corps gélatineux ou mucilagineux, dans lequel il ne se trouve aucune esquisse d'organisation.

Dans le premier, la vapeur fécondante qui pénètre dans l'embryon ne fait, par son mouvement expansif, que désunir, dans le tracé de l'organisation, les parties qui ne doivent plus avoir d'adhérence entre elles, et que leur donner une certaine disposition.

Dans le second, les fluides subtils ambiants, qui s'introduisent dans la masse du petit corps gélatineux ou mucilagineux qui les reçoit, agrandissent les interstices de ses parties intérieures et les transforment en cellules ; dès lors, ce petit corps n'est plus qu'une masse de *tissu cellulaire*, dans laquelle des fluides divers peuvent s'introduire et se mettre en mouvement.

Cette petite masse gélatineuse ou mucilagineuse, transformée en *tissu cellulaire*, peut donc alors jouir de la vie, quoiqu'elle n'offre encore aucun organe quelconque, puisque les corps vivants les plus simples, soit animaux, soit végétaux, ne sont réellement que des masses de *tissu cellulaire* qui n'ont point d'organes particuliers. A cet égard, je ferai remarquer que la condition indispensable pour l'existence de la vie dans un corps, étant que ce corps soit composé de parties contenant non fluides, et de fluides contenus qui peuvent se mouvoir dans ces parties, un corps que constitue un tissu cellulaire très-souple, et dont les cellules communiquent entre elles par des pores, peut remplir cet objet : le fait lui-même atteste que cela peut être ainsi.

Si la petite masse dont il s'agit est gélatineuse,

ce sera la vie animale qui pourra s'y établir, mais si elle n'est que mucilagineuse, la vie végétale seule pourra y exister.

Relativement à l'acte de fécondation organique, si vous comparez l'embryon d'un animal ou d'un végétal qui n'a point encore reçu de fécondation, avec le même embryon qui aura subi cet acte préparatoire de la vie, vous n'observerez entre eux aucune différence perceptible, parce que la masse et la consistance de ces embryons seront encore les mêmes, et que les deux sortes de parties qui les constituent se trouveront dans un terme extrême d'obscurité.

Vous concevrez alors qu'une flamme invisible ou une vapeur subtile et expansive (*aura vitalis*), qui s'émane de la matière fécondante, ne fait, en pénétrant un embryon gélatineux ou mucilagineux, c'est-à-dire en traversant sa masse et se répandant dans ses parties souples, qu'établir dans ces mêmes parties une disposition qui n'y existait pas auparavant, que détruire la cohésion de celles de ces parties qui doivent être désunies, que séparer les solides des fluides dans l'ordre qu'exige l'organisation déjà esquissée, et que disposer les deux sortes de parties de cet embryon à recevoir le mouvement organique.

Enfin, vous concevrez que le *mouvement vital* qui succède immédiatement à la fécondation dans les mammifères, et qui, au contraire, dans les ovipares et dans les végétaux, ne s'établit qu'à l'aide de diverses sortes d'incubation pour les uns et de la

germination pour les autres, doit ensuite développer peu à peu l'organisation des individus qui en sont doués.

Nous ne pouvons pénétrer plus avant dans le mystère admirable de la *fécundation*, mais la considération qui le concerne et que je viens d'exposer est incontestable, et elle repose sur des faits positifs qui me semblent ne pouvoir être révoqués en doute.

Il importait donc de faire remarquer que, dans un autre état de choses, la nature imite elle-même, pour ses générations directes, le procédé de la *fécundation* qu'elle emploie dans les générations sexuelles, et qu'elle n'a pas besoin, pour cela, du concours ou des produits d'aucune organisation préexistante.

Mais auparavant, il est nécessaire de rappeler qu'un fluide subtil, pénétrant, dans un état plus ou moins expansif, et vraisemblablement d'une nature très-analogue à celle du fluide qui constitue les vapeurs fécondantes, se trouve continuellement répandu dans notre globe, et qu'il fournit et entretient sans cesse le *stimulus* qui fait, ainsi que l'*orgasme*, la base de tout mouvement vital; en sorte que l'on peut assurer que, dans les lieux et les climats où l'*intensité d'action* du fluide dont il s'agit se trouve favorable au mouvement organique, celui-ci ne cesse d'exister que lorsque des changements survenus dans l'état des organes d'un corps qui jouit de la vie, ne

permettent plus à ces organes de se prêter à la continuité de ce mouvement.

Ainsi, dans les *climats chauds*, où ce fluide abonde, et particulièrement dans les lieux où une *humidité* considérable se trouve jointe à cette circonstance, la vie semble naître et se multiplier partout, l'organisation se forme directement dans des masses appropriées où elle n'existait pas antérieurement, et dans celles où elle existait déjà, elle se développe avec promptitude et parcourt ses différents états, dans chaque individu, avec une célérité singulièrement remarquable.

On sait, effectivement, que dans les temps et les climats très-chauds, plus les animaux ont leur organisation composée et perfectionnée, plus l'influence de la température leur fait parcourir promptement les différents états compris dans la durée de leur existence, cette influence en rapprochant proportionnellement les époques et le terme de leur vie. On sait assez que, dans les régions équatoriales, une jeune fille est nubile de très-bonne heure, et que de très-bonne heure aussi elle voit arriver l'âge du dépérissement ou de la vieillesse. Enfin, c'est une chose reconnue, que l'intensité de la chaleur rend fort dangereuses les différentes maladies connues, en leur faisant parcourir leurs termes avec une rapidité étonnante.

D'après ces considérations, on peut conclure que la chaleur, quand elle est considérable, est nuisible

généralement à tous les animaux qui vivent dans l'air, parce qu'elle raréfie fortement leurs fluides essentiels. Aussi a-t-on remarqué que, dans les pays chauds, principalement aux heures de la journée où le soleil est très-ardent, ces animaux paraissent souffrir, et se cachent pour éviter la trop grande impression de la lumière.

Au contraire, tous les animaux aquatiques ne reçoivent de la chaleur, quelque grande qu'elle puisse être, que des effets favorables à leurs mouvements et à leurs développements organiques ; et parmi eux, ce sont surtout les plus imparfaits, tels que les *infusoires*, les *polyopes* et les *radiaires*, qui en profitent le plus, comme d'une circonstance avantageuse pour leur multiplication et leur régénération.

Les végétaux, qui ne possèdent qu'un *orgasme* imparfait et fort obscur, sont absolument dans le même cas que les animaux aquatiques dont je viens de parler : car quelle que puisse être l'intensité de la chaleur, si ces corps vivants ont suffisamment de l'eau à leur disposition, ils ne végètent que plus vigoureusement.

Nous venons de voir que la chaleur est indispensable aux animaux les plus simplement organisés, examinons maintenant s'il n'y a pas lieu de croire qu'elle ait pu former elle-même, avec le concours de circonstances favorables, les premières ébauches de la vie animale.

*La nature, à l'aide de la chaleur, de la lumière, de l'électricité et de l'humidité, forme des générations spontanées ou directes, à l'extrémité de chaque règne des corps vivants, où se trouvent les plus simples de ces corps.*

Cette proposition est si éloignée de l'idée que l'on s'est formée à cet égard, que l'on sera porté longtemps à la rejeter comme une erreur, et même à la regarder comme l'un des produits de notre imagination.

Mais comme il arrivera tôt ou tard que des hommes indépendants des préjugés, même de ceux qui sont le plus généralement répandus, et profonds observateurs de la nature, pourront entrevoir les vérités que cette proposition renferme, je désire de pouvoir contribuer à les leur faire apercevoir.

Je crois avoir prouvé, par le rapprochement des faits analogues, que la nature, dans certaines circonstances, imite ce qui se passe dans la fécondation sexuelle, et opère elle-même la vie dans des masses isolées de matières qui se trouvent dans un état propre à la recevoir.

En effet, pourquoi la *chaleur* et l'*électricité* qui, dans certaines contrées et dans certaines saisons, se trouvent si abondamment répandues dans la nature, surtout à la surface du globe, n'y opéreraient-elles pas sur certaines matières qui se rencontrent dans un état et des circonstances favorables, ce que la

*vapeur subtile* des matières fécondantes exécute sur les embryons des corps vivants qu'elle rend propres à jouir de la vie ?

Un savant célèbre (Lavoisier, *Chimie*, t. I, p. 202) a dit, avec raison, que Dieu, en apportant la lumière, avait répandu sur la terre le principe de l'organisation, du sentiment et de la pensée.

Or, la lumière, que l'on sait être génératrice de la chaleur, et cette dernière, que l'on a justement regardée comme la mère de toutes les générations, répandent au moins sur notre globe le principe de l'organisation et du sentiment ; et comme le sentiment, à son tour, donne lieu aux actes de la pensée, par suite des impressions multipliées que les objets intérieurs et extérieurs exercent sur son organe, par le moyen des sens, on doit reconnaître dans ces bases l'origine de toute faculté animale.

Cela étant ainsi, peut-on douter que la *chaleur*, cette mère des générations, cette âme matérielle des corps vivants, ait pu être le principal des moyens qu'emploie directement la nature, pour opérer sur des matières appropriées une ébauche d'organisation, une disposition convenable des parties, en un mot, un acte de vitalisation analogue à celui de la fécondation sexuelle ?

Non-seulement la formation directe des corps vivants les plus simples a pu avoir lieu, comme je vais le démontrer, mais la considération suivante prouve qu'il est nécessaire que de pareilles forma-



tions s'opèrent et se répètent continuellement, dans les circonstances qui s'y trouvent favorables, sans quoi l'ordre de choses que nous observons ne pourrait exister.

J'ai déjà fait voir que les animaux des premières classes (les *infusoires*, les *polypes* et les *radiaires*) ne se multiplient point par la génération sexuelle, qu'ils n'ont aucun organe particulier pour cette génération, que la fécondation est nulle pour eux, et que, conséquemment, ils ne font point d'œufs.

Maintenant, si nous considérons les plus imparfaits de ces animaux, tels que les *infusoires*, nous verrons que, lorsqu'il survient une saison rigoureuse, ils périssent tous, ou au moins ceux du premier de leurs ordres. Or, puisque ces animalcules sont si éphémères et ont une si frêle existence, avec quoi ou comment se régénèrent-ils dans la saison où on les voit reparaitre? Ne doit-on pas avoir lieu de penser que des organisations si simples, que des ébauches d'animalité si fragiles et de si peu de consistance, ont été nouvellement et directement formées par la nature, plutôt que de s'être régénérées elles-mêmes? Voilà nécessairement la question où il en faudra venir à l'égard de ces êtres singuliers.

On ne saurait donc douter que des portions de matières inorganiques appropriées, et qui se trouvent dans un concours de circonstances favorables, ne puissent, par l'influence des agents de la nature, dont la *chaleur* et l'*humidité* sont les principaux,

recevoir dans leurs parties cette disposition qui ébauche l'organisation cellulaire, de là, conséquemment, passer à l'état organique le plus simple, et dès lors jouir des premiers mouvements de la vie.

Sans doute, il n'est jamais arrivé que des matières non organisées et sans vie, quelles qu'elles pussent être, aient pu, par un concours quelconque de circonstances, former directement un insecte, un poisson, un oiseau, etc., ainsi que tel autre animal dont l'organisation est déjà compliquée et avancée dans ses développements. De pareils animaux n'ont pu assurément recevoir l'existence que par la voie de la génération, en sorte qu'aucun fait d'animalisation ne peut les concerner.

Mais les premiers linéaments de l'organisation, les premières aptitudes à recevoir des développements internes, c'est-à-dire par intus-susception, enfin, les premières ébauches de l'ordre de choses et du mouvement intérieur qui constituent la vie, se forment tous les jours sous nos yeux, quoique jusqu'à présent on n'y ait fait aucune attention, et donnent l'existence aux corps vivants les plus simples, qui se trouvent à l'une des extrémités de chaque règne organique.

Il est bon d'observer que l'une des conditions essentielles à la formation de ces premiers linéaments de l'organisation, est la présence de l'humidité, et surtout celle de l'eau en masse fluide. Il est si vrai que ce n'est uniquement qu'à la faveur

de l'humidité que les corps vivants les plus simples peuvent se former et se renouveler perpétuellement, que tous les *infusoires*, tous les *polypes* et toutes les *radiaires*, ne se rencontrent jamais que dans l'eau ; en sorte qu'on peut regarder comme une vérité de fait, que c'est exclusivement dans ce fluide que le règne animal a pris son origine.

Poursuivons l'examen des causes qui ont pu créer les premiers traits de l'organisation dans des masses appropriées où il n'en existait pas.

Si, comme je l'ai fait voir, la lumière est génératrice de la *chaleur*, celle-ci l'est, à son tour, de l'*orgasme vital* qu'elle produit et entretient dans les animaux qui n'en ont point en eux la cause ; ainsi, elle peut donc en créer les premiers éléments dans les masses appropriées qui ont reçu la plus simple de toutes les organisations.

Si l'on considère que l'organisation la plus simple n'exige aucun organe particulier, c'est-à-dire aucun organe spécial, distinct des autres parties du corps de l'individu et propre à une fonction particulière (ce que la simplification de l'organisation observée dans beaucoup d'animaux qui existent rend évident), l'on concevra qu'elle pourra s'opérer dans une petite masse de matières qui possédera la condition suivante :

*Toute masse de matières en apparence homogène, d'une consistance gélatineuse ou mucilagi-*

*neuse, et dont les parties, cohérentes entre elles, seront dans l'état le plus voisin de la fluidité, mais auront seulement une consistance suffisante pour constituer des parties contenantes, sera le corps le plus approprié à recevoir les premiers traits de l'organisation et la vie.*

Or, les fluides subtils et expansifs répandus et toujours en mouvement dans les milieux qui environnent une pareille masse de matières, la pénétrant sans cesse et se dissipant de même, régulariseront, en traversant cette masse, la disposition intérieure de ses parties, la constitueront dans un état *cellulaire*, et la rendront propre alors à *absorber* et à *exhaler* continuellement les autres fluides environnants qui pourront pénétrer dans son intérieur et qui seront susceptibles d'y être contenus.

On doit, en effet, distinguer les fluides qui pénètrent dans les corps vivants :

1° En *fluides contenables*, tels que l'air atmosphérique, différents gaz, l'eau, etc. La nature de ces fluides ne leur permet pas de traverser les parois des parties contenantes, mais seulement d'entrer et de s'échapper par des issues ;

2° En *fluides incontenables*, tels que le calorique, l'électricité, etc. Ces fluides subtils étant susceptibles, par leur nature, de traverser les parois des membranes enveloppantes, des cellules, etc., aucun corps, par conséquent, ne peut les retenir ou les conserver que passagèrement.

D'après les considérations exposées dans ce chapitre, il me paraît certain que la nature opère elle-même des *générations directes* ou spontanées, qu'elle en a les moyens, qu'elle les exécute à l'extrémité antérieure de chaque règne organique où se trouvent les corps vivants les plus imparfaits, et que c'est uniquement par cette voie qu'elle a pu donner l'existence à tous les autres.

Ainsi, c'est pour moi une vérité des plus évidentes, savoir : que la nature forme des *générations directes*, dites *spontanées*, au commencement de l'échelle, soit végétale, soit animale. Mais une question se présente : est-il certain qu'elle ne donne lieu à de semblables générations qu'à ce point de l'une et de l'autre échelle ? J'ai pensé, jusqu'à présent, que cette question devait être résolue par l'affirmative, parce qu'il me paraissait que pour donner l'existence à tous les corps vivants, il suffisait à la nature d'avoir formé directement les plus simples et les plus imparfaits des végétaux et des animaux.

Cependant, il y a tant d'observations constatées, tant de faits connus qui semblent indiquer que la nature forme encore des *générations directes*, ailleurs qu'au commencement précis des échelles animale et végétale, et l'on sait qu'elle a tant de ressources, et qu'elle varie tellement ses moyens, selon les circonstances, qu'il se pourrait que mon opinion, qui borne la possibilité des générations

directes aux points où se trouvent les végétaux et les animaux les plus imparfaits, ne fût pas fondée.

En effet, dans différents points de la première moitié de l'échelle, soit végétale, soit animale, au commencement même de certaines branches séparées de ces échelles, pourquoi la nature ne pourrait-elle donner lieu à des générations directes, et, selon les circonstances, établir dans ces diverses ébauches de corps vivants, certains systèmes particuliers d'organisation, différents de ceux que l'on observe aux points où l'échelle animale et l'échelle végétale paraissent commencer?

N'est-il pas présumable, comme de savants naturalistes l'ont déjà pensé, que les *vers intestins*, qu'on ne trouve jamais ailleurs que dans le corps des autres animaux, y sont des générations directes de la nature; que certaines vermines qui causent des maladies à la peau, ou y pullulent à leur occasion, ont encore une semblable origine? Et parmi les végétaux, pourquoi les moisissures, les champignons divers, les lichens mêmes qui naissent et se multiplient si abondamment sur les troncs d'arbres et sur les pierres, à la faveur de l'humidité et d'une température douce, ne se trouveraient-ils pas dans le même cas?

Sans doute, dès que la nature a créé directement un corps végétal ou animal, bientôt l'existence de la vie dans ce corps lui donne non-seulement la faculté de s'accroître, mais, en outre, celle de pré-

parer des scissions de ses parties, en un mot, de former des corpuscules granuliformes propres à le reproduire. S'ensuit-il que ce corps, qui vient d'obtenir la faculté de multiplier les individus de son espèce, n'ait pu lui-même provenir que de corpuscules semblables à ceux qu'il sait former ? C'est une question qui, je crois, mérite bien qu'on l'examine.

Que les *générations directes*, qui font l'objet de ce chapitre, aient ou n'aient pas réellement lieu, ce sur quoi, maintenant, je n'ai point d'avis prononcé, toujours est-il certain, selon moi, que la nature en exécute de réelles au commencement de chaque règne de corps vivants, et que sans cette voie elle n'eût jamais pu donner l'existence aux végétaux et aux animaux qui habitent notre globe.

Passons maintenant à l'examen des résultats immédiats de la vie dans un corps.

---

## CHAPITRE VII

### DES RÉSULTATS IMMÉDIATS DE LA VIE DANS UN CORPS

Les lois qui régissent toutes les mutations que nous observons dans la nature, quoique partout les mêmes et jamais en contradiction entre elles, produisent dans les corps vivants des résultats fort différents de ceux qu'elles occasionnent dans les corps privés de la vie et qui leur sont tout à fait opposés.

Dans les premiers, à la faveur de l'ordre et de l'état de choses qui s'y trouvent, ces lois tendent et réussissent continuellement à former des combinaisons entre des principes qui, sans cette circonstance, n'en eussent jamais opéré ensemble, à compliquer ces combinaisons et à les surcharger d'éléments constitutifs ; en sorte que la totalité des *corps vivants* peut être considérée comme formant un laboratoire immense et toujours actif, dans lequel tous les com-



posés qui existent ont originairement puisé leur source.

Dans les seconds, au contraire, c'est-à-dire dans les corps privés de la vie, où aucune force ne concourt, par le moyen d'une harmonie dans les mouvements, à conserver l'intégrité de ces corps, ces mêmes lois tendent sans cesse à altérer les combinaisons existantes, à les simplifier ou à diminuer la complication de leur composition ; en sorte qu'avec le temps elles parviennent à dégager presque tous les principes qui les constituaient de leur état de combinaison.

Voici un ordre de considérations dont les développements, bien saisis et appliqués à tous les faits connus, ne peuvent que montrer de plus en plus la solidité du principe que je viens d'établir.

Ces considérations, néanmoins, sont très-différentes de celles qui ont fixé l'attention des savants ; car ayant remarqué que les résultats des lois de la nature dans les corps vivants étaient bien différents de ceux qu'elles produisent dans les corps inanimés, ils ont attribué à des lois particulières, pour les premiers, les faits singuliers qu'on observe en eux, et qui ne sont dus qu'à la différence de circonstances qui existe entre ces corps et ceux qui sont privés de la vie. Ils n'ont pas vu que les corps vivants, par leur nature, c'est-à-dire par l'état et l'ordre de choses qui produisent en eux la vie, donnaient aux lois qui les régissent une direction, une force et des

propriétés qu'elles ne peuvent avoir dans les corps inanimés ; en sorte que , négligeant de considérer qu'une même cause varie nécessairement dans ses produits, lorsqu'elle agit sur des objets différents par leur nature et les circonstances qui les concernent, ils ont pris, pour expliquer les faits observés, une route tout à fait opposée à celle qu'il fallait suivre.

En effet , on a dit que les corps vivants avaient la faculté de résister aux lois et aux forces auxquelles tous les corps non vivants ou de matière inerte sont assujettis, et qu'ils se régissaient par des lois qui leur étaient particulières.

Rien n'est moins vraisemblable, et n'est, en effet, moins prouvé, que cette prétendue faculté qu'on attribue aux corps vivants, de résister aux forces auxquelles tous les autres corps sont soumis.

Cette opinion , qui est à peu près généralement admise, puisqu'on la trouve exposée dans tous les ouvrages modernes qui traitent de ce sujet , me paraît avoir été imaginée, d'une part, par l'embarras où l'on s'est trouvé lorsqu'on a voulu expliquer les causes des différents phénomènes de la vie, et de l'autre part, par la considération , intérieurement sentie, de la faculté que possèdent les corps vivants, de former eux-mêmes leur propre substance, de réparer les altérations que subissent les matières qui composent leurs parties, enfin, de donner lieu à des combinaisons qui n'eussent jamais existé sans

eux. Ainsi, au défaut de moyens, on a tranché la difficulté, en supposant des lois particulières que l'on s'est dispensé en même temps de déterminer.

Pour prouver que les corps qui possèdent la vie sont assujettis à un ordre de lois qui est différent de celui auquel obéissent les êtres inanimés, et que les premiers jouissent, en conséquence, d'une force particulière, dont la principale propriété est, dit-on, de les soustraire à l'empire des *affinités chimiques*, M. *Richerand* cite les phénomènes que présente l'observation du corps humain vivant, savoir : « l'altération des aliments par les organes digestifs, l'absorption qu'opèrent les vaisseaux chyleux de leur partie nutritive, la circulation de ces suc nourriciers dans le système sanguin, les changements qu'ils éprouvent en traversant les poumons et les glandes sécrétaires, l'impressionnabilité par les objets extérieurs, le pouvoir de s'en rapprocher ou de les fuir, en un mot, toutes les fonctions qui s'exercent dans l'économie animale. » Outre ces phénomènes, ce savant cite, comme preuves plus directes, la *sensibilité* et la *contractilité*, deux propriétés dont sont douées les organes auxquels les fonctions qui s'exécutent dans l'économie animale sont confiées. (*Éléments de Physiologie*, vol. I, p. 81.)

Quoique les phénomènes organiques qui viennent d'être cités, ne soient pas généraux à l'égard des corps vivants, ne le soient pas même relativement

aux animaux, ils sont néanmoins très-fondés à l'égard d'un grand nombre de ces derniers et du corps humain vivant ; et ils prouvent effectivement l'existence d'une *force particulière* qui anime les corps qui jouissent de la vie ; mais cette force ne résulte nullement de lois propres à ces corps ; elle prend sa source dans la cause excitatrice des mouvements vitaux. Or, cette cause qui, dans les corps vivants, peut donner lieu à la force en question, ne saurait la produire dans les corps bruts ou sans vie, et ne saurait animer ces derniers, quoiqu'elle soit influente à l'égard des uns et des autres.

D'ailleurs, la *force* dont il s'agit ne soustrait pas totalement les différentes parties des corps vivants à l'empire des *affinités chimiques* ; et M. *Richerand* convient lui-même qu'il se passe dans les machines animées des effets bien évidemment chimiques, physiques et mécaniques ; seulement ces effets sont toujours influencés, modifiés et altérés par les forces de la vie. J'ajouterai aux réflexions de M. *Richerand* sur ce sujet, que les altérations et les changements que les effets des affinités chimiques produisent dans les parties des corps vivants, où ils tendent à détruire l'état de choses propre à y conserver la vie, y sont sans cesse réparés, quoique plus ou moins complètement, par les résultats de la force vitale qui agit dans ces corps. Or, pour faire exister cette force vitale et lui donner les propriétés qu'on lui connaît, la nature n'a pas besoin de lois particulières ; celles

qui régissent généralement tous les corps lui suffisent parfaitement pour cet objet.

La nature ne complique jamais ses moyens sans nécessité : si elle a pu produire tous les phénomènes de l'organisation à l'aide des lois et des forces auxquelles tous les corps sont généralement soumis, elle l'a fait sans doute, et n'a pas créé, pour régir une partie de ses productions, des lois et des forces opposées à celles qu'elle emploie pour régir l'autre partie.

Il suffit de savoir que la cause qui produit la *force vitale*, dans des corps où l'organisation et l'état des parties permettent à cette force d'y exister et d'y exciter les fonctions organiques, ne saurait donner lieu à une puissance semblable dans des corps bruts ou inorganiques, en qui l'état des parties ne peut permettre les actes et les effets qu'on observe dans les corps vivants. La même cause dont je viens de parler ne produit, à l'égard des corps bruts ou des matières inorganiques, qu'une force qui sollicite sans cesse leur décomposition, et qui l'opère effectivement et successivement, en se confondant aux affinités chimiques, lorsque l'intimité de leur combinaison ne s'y oppose pas.

Il n'y a donc nulle différence dans les lois physiques, par lesquelles tous les corps qui existent se trouvent régis ; mais il s'en trouvent une considérable dans les *circonstances* citées où ces lois agissent.

La force vitale, nous dit-on, soutient une lutte perpétuelle contre les forces auxquelles obéissent les corps inanimés, et la vie n'est que ce combat prolongé entre ces deux forces différentes.

Pour moi, je ne vois ici, de part et d'autre, qu'une même force qui est sans cesse *composante* dans tel ordre de choses, et *décomposante* dans tel autre contraire. Or, comme les circonstances que ces deux ordres de choses occasionnent se rencontrent toujours dans les corps vivants, mais non à la fois dans leurs mêmes parties et qu'elles s'y forment, en succédant les unes aux autres par les changements que les mouvements vitaux ne cessent d'y opérer, il existe dans ces corps, pendant leur vie, une lutte perpétuelle entre celles de ces circonstances qui y rendent la force vitale composante, et celles, toujours renaissantes, qui la rendent décomposante.

Avant de développer ce principe, exposons quelques considérations qu'il importe de ne point perdre de vue.

Si tous les actes de la vie et tous les phénomènes organiques, sans exception, ne sont que le résultat des *relations* qui existent entre des parties contenant dans un état approprié, et des fluides contenus mis en mouvement, au moyen d'une cause stimulante qui excite ces mouvements, les effets suivants devront nécessairement provenir de l'existence dans un corps, de l'ordre et de l'état de choses que je viens d'énoncer.

Effectivement, par suite de ces relations, ainsi que des mouvements, des actions et des réactions que produit la cause stimulante que je viens de citer, il s'opère sans cesse dans tout corps qui jouit d'une vie active :

1° Des changements dans l'état des parties contenant de ce corps (surtout parmi les plus souples) et dans celui de ses fluides contenus ;

2° Des pertes réelles dans ces parties contenant et ces fluides contenus, occasionnées par les changements qui s'opèrent dans leur état ou leur nature ; pertes qui donnent lieu à des dépôts, des dissipations, des évacuations et des sécrétions de matières, dont les unes ne peuvent plus être employées, tandis que les autres peuvent l'être à certains usages ;

3° Des besoins, toujours renaissants, de réparation pour les pertes éprouvées ; besoins qui exigent perpétuellement dans ce corps, l'introduction de nouvelles matières propres à y satisfaire, et auxquels satisfont effectivement les aliments dont les animaux font usage, et les absorptions qu'effectuent les végétaux ;

4° Enfin, des combinaisons de divers genres que les circonstances des différents actes de la vie et les résultats de ces actes mettent uniquement dans le cas de s'effectuer ; combinaisons qui, sans ces résultats et ces circonstances, n'eussent jamais eu lieu.

Ainsi, pendant la durée de la vie dans un corps, il se forme donc sans cesse des combinaisons qui

sont d'autant plus surchargées de principes, que l'organisation de ce corps y est plus propre ; et il se forme aussi sans cesse, parmi ses composés, des altérations, et à la fin des destructions qui donnent lieu perpétuellement aux pertes qu'il éprouve.

Tel est le fait positif et principal que l'observation constante des phénomènes de la vie confirmera toujours.

Reprenons ici l'examen des deux considérations importantes dont j'ai parlé plus haut, et qui nous donnent, en quelque sorte, la clef de tous les phénomènes relatifs aux corps composés, les voici :

La première concerne une cause générale et continuellement active, qui détruit, quoique avec une lenteur ou une promptitude plus ou moins grande, tous les composés qui existent ;

La seconde est relative à une puissance qui forme sans cesse des combinaisons, et qui les complique et les surcharge de principes, à mesure que les circonstances y sont favorables.

Or, quoique ces deux puissances soient en opposition, l'une et l'autre, néanmoins, prennent leur source dans des lois et des forces qui ne le sont nullement entre elles, mais qui régissent leurs effets dans des circonstances très-différentes.

J'ai déjà établi dans plusieurs de mes ouvrages<sup>1</sup> que, par le moyen des lois et des forces qu'emploie

<sup>1</sup> *Mémoires de Phys. et d'Hist. naturelle*, p. 88 ; *Hydrogéologie*, p. 98 et suiv.



la nature, toute combinaison ou toute matière composée tend à se détruire, et que sa tendance à cet égard est plus ou moins grande, plus ou moins prompte à s'effectuer, selon la nature, le nombre, les proportions et l'intimité d'union des principes qui la constituent. La raison en est que, parmi les principes combinés dont il s'agit, certains d'entre eux n'ont pu subir l'état de combinaison que par l'action d'une force qui leur est étrangère et qui les modifie en les fixant; en sorte que ces principes ont une tendance continuelle à se dégager; tendance qu'ils effectuent à la provocation de toute cause qui la favorise.

Ainsi, la plus légère attention suffira pour nous convaincre que la nature (l'activité du mouvement établi dans toutes les parties de notre globe) travaille sans relâche à détruire tous les composés qui existent, à dégager leurs principes de l'état de combinaison, en leur présentant sans cesse des causes qui provoquent ce dégagement, et à ramener ces principes à l'état de liberté qui leur rend les facultés qui leur sont propres, et qu'ils tendent à conserver toujours; telle est la première des deux considérations énoncées ci-dessus.

Mais j'ai fait voir, en même temps, qu'il existe aussi dans la nature une cause particulière, puissante et continuellement active, qui a la faculté de former des combinaisons, de les multiplier, de les diversifier, et qui tend sans cesse à les surcharger de principes. Or, cette cause puissante, qu'embrasse

la seconde des deux considérations citées, réside dans l'action organique des corps vivants, où elle forme continuellement des combinaisons qui n'eussent jamais existé sans elle.

Cette cause particulière ne se trouve point dans des lois qui soient propres à ces corps vivants, et que l'on puisse regarder comme opposées à celles qui régissent les autres corps, mais elle prend sa source dans un ordre de choses essentiel à l'existence de la vie, et surtout dans une force qui résulte de la *cause excitatrice* des mouvements organiques. Conséquemment, la cause particulière qui forme les matières composées des corps vivants naît de l'unique circonstance capable de la faire exister.

Afin de pouvoir être entendu à cet égard, je dois faire remarquer que deux hypothèses ont été imaginées, dans l'intention d'expliquer tous les faits relatifs aux composés existants, aux mutations qu'ils subissent et aux combinaisons peu compliquées que nous pouvons former nous-mêmes, détruire et rétablir ensuite.

L'une, généralement admise, est l'hypothèse des *affinités* : elle est assez connue.

L'autre, et c'est mon opinion particulière, repose sur la considération qu'aucune matière simple quelconque ne peut avoir de tendance par elle-même à se combiner avec une autre, que les *affinités* entre certaines matières ne doivent point être regardées comme des forces, mais comme des convenances qui

permettent la combinaison de ces matières, et qu'enfin, nulles d'entre elles ne peuvent se combiner ensemble, que lorsque une force qui leur est étrangère les contraint à le faire, et que leurs *affinités* ou leurs convenances le leur permettent.

Selon l'hypothèse admise de ces *affinités*, auxquelles les chimistes attribuent des forces actives et particulières, tout ce qui environne les corps vivants tend à les détruire; en sorte que si ces corps ne possédaient pas en eux un principe de réaction, ils succomberaient bientôt par suite des actions qu'exercent sur eux les matières qui les environnent. De là, au lieu de reconnaître qu'une *force excitatrice* des mouvements existe sans cesse dans les milieux qui environnent tous les corps, soit vivants, soit inanimés, et que, dans les premiers, elle réussit à opérer les phénomènes qu'ils présentent, tandis que dans les seconds, elle amène successivement des changements que les *affinités* permettent, et finit par détruire toutes les combinaisons existantes, on a mieux aimé supposer que la vie, dans les corps qui la possèdent, ne se maintient et ne développe cette suite de phénomènes qui leurs sont propres, que parce que ces corps se trouvaient assujettis à des lois qui leur étaient tout à fait particulières.

Un jour, sans doute, on reconnaîtra que les *affinités* ne sont point des forces, mais que ce sont des convenances ou des espèces de rapports entre certaines matières, qui leur permettent de contrac-

ter entre elles une union plus ou moins intime, à l'aide d'une force générale qui les y contraint et qui se trouve hors d'elles. Or, comme entre les différentes matières, les affinités varient, ces matières, qui en déplacent d'autres déjà combinées, ne le font que parce qu'ayant une affinité plus grande avec tel ou tel des principes de leurs combinaisons, elles sont aidées dans cette action par cette force générale, *excitatrice* des mouvements, et par celle qui tend à rapprocher et à unir tous les corps.

Quant à la vie, tout ce qui en provient pendant sa durée dans un corps résulte, d'une part, de la tendance qu'ont les éléments constitutifs des composés à se dégager de leur état de combinaison, surtout ceux qui ont subi une coercion quelconque, et de l'autre part, des produits de la *force excitatrice* des mouvements. En effet, il est aisé d'apercevoir que, dans un corps organisé, cette *force* dont je parle, régularise son action dans chacun des organes de ce corps, qu'elle met toutes les actions en harmonie, par suite de la connexion de ces organes, qu'elle répare partout, tant qu'ils conservent leur intégrité, les altérations que la première cause avait opérées, qu'elle profite des changements qui s'exécutent dans les fluides composés et en mouvement, pour s'emparer parmi ces fluides des matières assimilées qui s'y rencontrent et les fixer ou elles doivent être, enfin, qu'elle tend sans cesse, par cet ordre de choses, à la conservation de la vie. Cette

même force tend aussi, dans un corps vivant, à l'accroissement des parties ; mais bientôt, par une cause particulière que j'exposerai en son lieu, cet accroissement se borne presque partout et donne alors à ce corps la faculté de se reproduire.

Ainsi, je le répète, cette force singulière qui prend sa source dans la *cause excitatrice* des mouvements organiques et qui, dans les corps organisés, fait exister la vie et produit tant de phénomènes admirables, n'est pas le résultat de lois particulières, mais celui de circonstances et d'un ordre de choses et d'actions qui lui donnent le pouvoir de produire de pareils effets. Or, parmi les effets auxquels cette *force* donne lieu dans les corps vivants, il faut compter celui d'effectuer des combinaisons diverses, de les compliquer, de les surcharger de principes coercibles et de créer sans cesse des matières qui, sans elle et sans le concours des circonstances dans lesquelles elle agit, n'eussent jamais existé dans la nature.

Comme la direction des raisonnements généralement admis par les physiologistes, les physiciens et les chimistes de notre siècle, est tout autre que celle des principes que je viens d'exposer et que j'ai déjà développés ailleurs<sup>1</sup>, mon but n'est nullement d'entreprendre de changer cette direction, et conséquemment de persuader mes contemporains ; mais

<sup>1</sup> *Hydrogéologie*, p. 105.

j'ai dû rappeler ici les deux considérations dont il s'agit, parce qu'elles complètent l'explication que j'ai donnée des phénomènes de la vie, que je suis convaincu de leur fondement et que je sais que, sans elles, on sera toujours obligé de supposer pour les corps vivans des lois contraires à celles qui régissent les phénomènes des autres corps.

Il me paraît hors de doute que, si l'on examinait suffisamment ce qui se passe à l'égard des objets dont il s'agit, on serait bientôt convaincu :

Que tous les êtres doués de la vie ont la faculté, par le moyen des fonctions de leurs organes; les uns (les *végétaux*), de former des combinaisons directes, c'est-à-dire d'unir ensemble des éléments libres après les avoir modifiés et de produire immédiatement des composés; les autres (les *animaux*), de modifier ces composés et de les changer de nature en les surchargeant de principes et en augmentant les proportions de ces principes d'une manière remarquable.

Je persiste donc à dire que les corps vivants forment eux-mêmes, par l'action de leurs organes, la substance propre de leurs corps et les matières diverses que leurs organes sécrètent; et qu'ils ne prennent nullement dans la nature cette substance toute formée et ces matières qui ne proviennent uniquement que d'eux seuls.

C'est au moyen des aliments, dont les végétaux et les animaux sont obligés de faire usage pour con-

server leur existence, que l'action des organes de ces corps vivants parvient, en modifiant et changeant ces aliments, à former des matières particulières qui n'eussent jamais existé sans cette cause et à composer, avec ces matières, par des changements et des renouvellements perpétuels, le corps entier qu'elles constituent, ainsi que les produits de ce corps.

Par conséquent, toutes les matières, soit végétales, soit animales, étant très-surchargées de principes dans leur combinaison, et surtout de principes coercés, l'homme n'a donc aucun moyen pour en former de pareilles ; il ne peut, par ses opérations, que les altérer, les changer, les détruire enfin, ou en obtenir différentes combinaisons particulières, toujours de moins en moins compliquées. Il n'y a que les mouvements de la vie, dans chacun des corps qui en sont doués, qui peuvent seuls produire ces matières.

Ainsi, les *végétaux*, qui n'ont ni canal intestinal, ni aucun autre organe quelconque pour exécuter des digestions, et qui n'emploient conséquemment, comme matières alimentaires, que des substances fluides ou dont les molécules n'ont ensemble aucune agrégation (telles que l'eau, l'air atmosphérique, le calorique, la lumière et les gaz qu'ils absorbent) forment cependant, avec de pareils matériaux, au moyen de leur action organique, tous les sucs propres qu'on leur connaît et toutes les matières dont

leur corps est composé, c'est-à-dire forment eux-mêmes les *mucilages*, les *gommes*, les *résines*, le *sucré*, les *sels essentiels*, les *huiles fixes et volatiles*, les *fécules*, le *gluten*, la *matière extractive* et la *matière ligneuse* ; toutes substances qui résultent tellement de combinaisons premières ou directes, que jamais l'art n'en pourra former de semblables.

Assurément les *végétaux* ne peuvent prendre dans le sol, par le moyen de leurs racines, les substances que je viens de nommer : elles n'y sont pas, ou celles qui s'y rencontrent sont dans un état d'altération ou de décomposition plus ou moins avancé ; enfin, s'il y en avait qui fussent encore dans leur état d'intégrité, ces corps vivants ne pourraient en faire aucun usage, qu'ils n'en eussent préalablement opéré la décomposition.

Les *végétaux* seuls ont donc formé directement les matières dont je viens de parler ; mais, hors de ces *végétaux*, ces matières ne peuvent leur devenir utiles que comme *engrais* ; c'est-à-dire qu'après s'être dénaturées, consommées, et avoir subi la somme d'altérations nécessaire pour leur donner cette faculté essentielle des *engrais*, qui consiste à entretenir autour des racines des plantes une humidité qui leur est favorable.

Les *animaux* ne sauraient former des combinaisons directes, comme les végétaux : aussi font-ils usage de matières composées pour aliments ; ont-ils essentiellement une digestion à exécuter (du



moins leur presque totalité), et conséquemment des organes pour cette fonction.

Mais ils forment eux-mêmes aussi leur propre substance et leurs matières sécrétoires : or, pour cela, ils ne sont nullement obligés de prendre pour aliments, et ces matières sécrétoires, et une substance semblable à la leur : avec de l'herbe ou du foin, le *cheval* forme, par l'action de ses organes, son sang, ses autres humeurs, sa chair ou ses muscles ; la substance de son tissu cellulaire, de ses vaisseaux, de ses glandes ; ses tendons, ses cartilages, ses os ; enfin, la matière cornée de ses sabots, de son poil et de ses crins.

C'est donc en formant leur propre substance et leurs matières sécrétoires, que les *animaux* surchargent singulièrement les combinaisons qu'ils produisent, et donnent à ces combinaisons l'étonnante proportion ou quantité des principes qui constituent les matières animales.

Maintenant, nous ferons remarquer que la substance des corps vivants, ainsi que les matières sécrétoires qu'on leur voit produire, par le moyen de leur action organique, varient dans les qualités qui leur sont propres :

1° Selon la nature même de l'être vivant qui les forme : ainsi, les productions végétales sont en général différentes des productions animales ; et, parmi ces dernières, les productions des animaux à vertèbres sont en général différentes de celles des animaux sans vertèbres ;

2° Selon la nature de l'organe qui les sépare des autres matières après leur formation : les matières sécrétoires séparées par le foie ne sont pas les mêmes que celles séparées par les reins, etc.;

3° Selon la force ou la faiblesse des organes de l'être vivant et de leur action : les matières sécrétoires d'une jeune plante ne sont pas les mêmes que celles de la même plante fort âgée; comme celles d'un enfant ne sont pas les mêmes que celles d'un homme fait;

4° Selon que l'intégrité des fonctions organiques est parfaite, ou qu'elle se trouve plus ou moins altérée : les matières sécrétoires de l'homme sain ne peuvent être les mêmes que celles de l'homme malade;

5° Enfin, selon que le *calorique*, qui se forme continuellement à la surface de notre globe, quoique dans des quantités variables, suivant la différence des climats, favorise, par son abondance, l'activité organique des corps vivants qu'il pénètre; ou qu'il ne permet à cette activité organique, par suite de sa grande rareté, qu'une action très-affaiblie : effectivement, dans les climats chauds, les matières sécrétoires que forment les corps vivants sont différentes de celles qu'ils produisent dans les climats froids; et, dans ces derniers climats, les matières sécrétées par ces mêmes corps diffèrent aussi entre elles, suivant qu'elles sont formées dans la saison des chaleurs ou pendant les rigueurs de l'hiver.

Je n'insisterai pas davantage ici pour montrer que l'action organique des corps vivants forme sans cesse des combinaisons qui n'eussent jamais eu lieu sans cette cause : mais je ferai de nouveau remarquer que, s'il est vrai, comme on n'en saurait douter, que toutes les matières minérales composées, telles que les terres et les pierres, les substances métalliques, sulfureuses, bitumineuses, salines, etc., proviennent des résidus des corps vivants, résidus qui ont subis des altérations successives dans leur composition, à la surface et dans le sein de la terre et des eaux ; il sera de même très-vrai de dire que les *corps vivants* sont la source première où toutes les matières composées connues ont pris naissance. (Voyez mon *Hydrogéologie*, p. 91 et suiv.)

Aussi, tenterait-on vainement de faire une collection riche et variée de minéraux, dans certaines régions du globe, telles que les vastes déserts de l'Afrique, où, depuis nombre de siècles, l'on ne voit plus de végétaux et où l'on ne rencontre que quelques animaux passagers.

Maintenant que j'ai fait voir que les corps vivants formaient eux-mêmes leur propre substance, ainsi que les différentes matières qu'ils sécrètent, je vais dire un mot de la faculté de se nourrir et de celle de s'accroître, dont jouissent, dans de certaines limites, tous ces corps, parce que ces facultés sont encore le résultat des actes de la vie.

---

## CHAPITRE VIII

### DES FACULTÉS COMMUNES A TOUS LES CORPS VIVANTS

C'est un fait certain et bien reconnu, que les corps vivants ont des facultés qui leur sont communes, et qu'ils reçoivent, conséquemment, de la vie qui les transmet à tous les corps qui la possèdent.

Mais ce qui, je crois, n'a pas été considéré, c'est que les facultés qui sont communes à tous les corps vivants n'exigent point d'organes particuliers pour les produire, tandis que les facultés qui sont particulières à certains de ces corps exigent absolument l'existence d'un organe spécial propre à y donner lieu.

Sans doute, aucune faculté vitale ne peut exister dans un corps, sans l'organisation, et l'organisation elle-même n'est qu'un assemblage d'organes réunis. Mais ces organes, dont la réunion est nécessaire à

l'existence de la vie, ne sont nullement particuliers à aucune portion du corps qu'ils composent ; ils sont, au contraire, répandus partout dans ce corps, et partout aussi ils donnent lieu à la vie, ainsi qu'aux facultés essentielles qui en proviennent. Donc les facultés communes à tous les corps vivants sont uniquement produites par les causes mêmes qui font exister la vie.

Il n'en est pas de même des organes spéciaux qui donnent lieu à des facultés exclusives à certains corps vivants : la vie peut exister sans eux ; mais lorsque la nature parvient à les créer, les principaux d'entre eux ont une connexion si grande avec l'ordre de choses qui existe dans les corps qui sont dans ce cas, que ces organes sont alors nécessaires à la conservation de la vie dans ces corps.

Ainsi, ce n'est que dans les organisations les plus simples que la vie peut exister sans organes spéciaux : et alors ces organisations sont réduites à ne produire aucune autre faculté que celles qui sont communes à tous les corps vivants.

Lorsque l'on se propose de rechercher ce qui appartient essentiellement à la vie, l'on doit distinguer les phénomènes qui sont propres à tous les corps qui la possèdent de ceux qui sont particuliers à certains de ces corps : et comme les phénomènes que nous offrent les corps vivants sont les indices d'autant de facultés dont ils jouissent, la distinction dont il s'agit séparera utilement les facultés qui sont

communes à tous les corps doués de la vie de celles qui sont particulières à certains d'entre eux.

Les facultés communes à tous les corps vivants, c'est-à-dire celles dont ils sont exclusivement doués et qui constituent autant de phénomènes qu'eux seuls peuvent produire, sont :

1° De se *nourrir* à l'aide de matières alimentaires incorporées ; de l'assimilation continuelle d'une partie de ces matières qui s'exécute en eux ; enfin , de la fixation des matières assimilées, laquelle répare, d'abord avec surabondance , ensuite plus ou moins complètement, les pertes de substance que font ces corps dans tous les temps de leur vie active ;

2° De *composer leur corps*, c'est-à-dire de former eux-mêmes les substances propres qui le constituent, avec des matériaux qui en contiennent seulement les principes . et que les matières alimentaires leur fournissent particulièrement ;

3° De se développer et de s'accroître jusqu'à un certain terme, particulier à chacun d'eux, sans que leur accroissement résulte de l'apposition à l'extérieur des matières qui se réunissent à leur corps ;

4° Enfin, de se régénérer eux-mêmes, c'est-à-dire de produire d'autres corps qui leur soient en tout semblables.

Qu'un corps vivant, végétal ou animal, ait une organisation fort simple ou très-composée ; qu'il soit de telle classe, de tel ordre, etc. ; il possède essentiellement les quatre facultés que je viens

d'énoncer. Or, comme ces facultés sont exclusivement le propre de tous les corps vivants, on peut dire qu'elles constituent les phénomènes essentiels que ces corps nous présentent.

Examinons maintenant ce qu'il nous est possible d'apercevoir et de penser relativement aux moyens que la nature emploie pour produire ces phénomènes exclusivement communs à tous les corps vivants.

Si la nature ne crée directement la vie que dans les corps qui ne la possédaient pas ; si elle ne crée l'organisation que dans sa plus grande simplicité (chap. vi) ; enfin, si elle n'y entretient les mouvements organiques qu'à l'aide d'une *cause excitatrice* de ces mouvements (chap. iii) ; on demandera comment les mouvements, entretenus dans les parties d'un corps organisé, peuvent donner lieu à la *nutrition*, à l'accroissement, à la reproduction de ce corps, et lui donner en même temps la faculté de former lui-même sa propre substance.

Sans vouloir donner l'explication de tous les objets de détail qui concernent cette œuvre admirable de la nature, ce qui nous exposerait à des erreurs et pourrait compromettre les vérités principales que l'observation a fait apercevoir, je crois que, pour répondre à la question qui vient d'être énoncée, il suffit de présenter les observations et les réflexions suivantes :

Les actes de la vie, ou autrement les mouvements organiques, à l'aide des *affinités* et de l'écartement

des principes déjà combinés que ces mouvements et la pénétration des fluides subtils entraînent, opèrent nécessairement des changements dans l'état, soit des parties contenant, soit des fluides contenus d'un corps vivant. Or, de ces changements qui forment des combinaisons diverses et nouvelles résultent différentes sortes de matières, dont les unes, par la continuité du mouvement vital, sont dissipées ou évacuées, tandis que les autres sont seulement séparées des parties qui n'ont pas encore changé de nature. Parmi ces matières séparées, les unes sont déposées en certains lieux du corps ou reprises par des canaux absorbants, et servent à certains usages ; telles sont la lymphe, la bile, la salive, la matière prolifique, etc. ; mais les autres, ayant reçu certaines *assimilations*, sont transportées par la force générale qui anime tous les organes et fait exécuter toutes les fonctions, et ensuite sont fixées dans des parties de convenance ou semblables, soit solides, soit souples et contenant, dont elles réparent les pertes, et dont, en outre, elles augmentent l'étendue, selon leur abondance et la possibilité qu'elles y trouvent.

C'est donc par la voie de ces dernières, c'est-à-dire des matières *assimilées*, ou devenues propres à certaines parties, que s'exécute la *nutrition*. Ainsi, la première des facultés de la vie, la nutrition, n'est essentiellement qu'une réparation des pertes éprouvées ; ce n'est qu'un moyen qui rétablit



ce que la tendance de toutes les matières composées vers leur décomposition était parvenue à effectuer à l'égard de celles qui se sont trouvées dans des circonstances favorables. Or, ce rétablissement s'opère à l'aide d'une force qui transporte les matières nouvellement assimilées dans les lieux où elles doivent être fixées, et non par aucune loi particulière, ce que je crois avoir mis en évidence. En effet, chaque sorte de partie du corps animal sécrète et s'approprie, par une véritable *affinité*, les molécules assimilées qui peuvent s'identifier avec elle.

Mais la *nutrition* est plus ou moins abondante, selon l'état de l'organisation de l'individu.

Dans la jeunesse de tout corps organisé doué de la vie, la nutrition est d'une abondance extrême ; et alors elle fait plus que réparer les pertes, car elle ajoute à l'étendue des parties.

En effet, dans un corps vivant, toute partie contenant encore nouvelle est, par suite des causes de sa formation, extrêmement souple et d'une faible consistance. La nutrition alors s'y exécute avec tant de facilité qu'elle y est surabondante. Dans ce cas, non-seulement elle répare complètement les pertes ; mais en outre, par une fixation interne de particules assimilées, elle ajoute successivement à l'étendue des parties et devient la source de l'*accroissement* du jeune individu qui jouit de la vie.

Mais après un certain terme, qui varie suivant la nature de l'organisation dans chaque race, les par-

ties, même les plus souples, de cet individu, perdent une grande partie de leur souplesse et de leur orgasme vital ; et leur faculté de nutrition se trouve alors proportionnellement diminuée.

La nutrition, dans ce cas, se trouve bornée à la réparation des pertes ; l'état du corps vivant est stationnaire pendant un certain temps ; et ce corps jouit, à la vérité, de sa plus grande vigueur, mais ne s'accroît plus. Or, l'excédant des parties préparées, qui n'a pu être employé ni à la nutrition, ni à l'accroissement, reçoit de la nature une autre destination et devient la source où elle puise ses moyens pour reproduire d'autres individus semblables.

Ainsi, la *reproduction*, troisième des facultés vitales, tire, de même que l'accroissement, son origine de la nutrition ou plutôt des matériaux préparés pour la nutrition. Mais cette faculté de reproduction ne commence à jouir de son intensité que lorsque la faculté d'accroissement commence à diminuer : on sait assez combien l'observation confirme cette considération ; puisque les organes reproducteurs (les parties sexuelles), dans les végétaux comme dans les animaux, ne commencent à ce développer que lorsque l'accroissement de l'individu est sur le point de se terminer.

J'ajouterai que les matériaux préparés pour la nutrition étant des particules assimilées et en autant de sortes qu'il y a de parties différentes dans un corps, la réunion de ces diverses particules que la

nutrition et l'accroissement n'ont pu employer fournit les éléments d'un très-petit corps organisé parfaitement semblable à celui dont il provient.

Dans un corps vivant très-simple et qui n'a pas d'organes spéciaux, l'excédant de la nutrition rencontrant le terme qui fixe l'accroissement de l'individu est alors employé à former et à développer une partie qui se sépare ensuite de ce corps vivant, et qui, continuant de vivre et de s'accroître, constitue un nouvel individu qui lui ressemble. Tel est effectivement le mode de reproduction par scission du corps et par gemmes ou bourgeons, lequel s'exécute sans exiger aucun organe particulier pour y donner lieu.

Enfin, à un terme encore plus éloigné, terme pareillement variable, même dans les différents individus d'une race, selon les circonstances de leurs habitudes et celles du climat qu'ils habitent. les parties les plus souples du corps vivant qui y est parvenu ont acquis une rigidité telle, et une si grande diminution dans leur orgasme, que la *nutrition* ne peut plus réparer qu'incomplètement ses pertes. Alors ce corps dépérit progressivement; et si quelque accident léger, quelque embarras intérieur que les forces diminuées de la vie ne sauraient vaincre, n'en amènent pas la fin dans cet individu, sa vieillesse croissante est nécessairement et naturellement terminée par la mort, qui survient à

l'époque où l'état de choses qui existait en lui cesse de permettre l'exécution des mouvements organiques.

On a nié cette *rigidité* des parties molles, croissante avec la durée de la vie, parce qu'on a vu qu'après la mort le cœur et les autres parties molles d'un vieillard s'affaissaient plus fortement et devenaient plus flasques que dans un enfant ou un jeune homme qui vient de mourir. Mais on n'a pas fait attention que l'orgasme et l'irritabilité, qui subsistent quelque temps encore après la mort, se prolongeaient davantage et conservaient plus d'intensité dans les jeunes individus que dans les vieillards, où ces facultés très-diminuées s'éteignent presque en même temps que la vie, et que cette cause seule donnait lieu aux effets remarqués.

C'est ici le lieu de faire voir que la nutrition ne peut s'opérer sans augmenter peu à peu la consistance des parties qu'elle répare.

Tous les corps vivants, et principalement ceux en qui une chaleur interne se développe et s'entretient pendant le cours de la vie, ont continuellement une portion de leurs humeurs et même du tissu de leur corps dans un véritable état de décomposition; ils font sans cesse, par conséquent, des pertes réelles, et l'on ne peut douter que ce ne soit aux suites de ces altérations des solides et des fluides des corps vivants que sont dues différentes matières qui se forment en eux, dont les unes sont sécrétées et

déposées ou retenues, tandis que les autres sont évacuées par diverses voies.

Ces pertes amèneraient bientôt la détérioration des organes et des fluides de l'individu, si la nature n'eût pas donné aux corps vivants qui les éprouvent une faculté essentielle à leur conservation : celle de les réparer. Or, des suites de ces pertes et de ces réparations perpétuelles, il arrive qu'après un certain temps de la durée de la vie, le corps qui y est assujéti peut ne plus avoir dans ses parties aucune des molécules qui les composaient originairement.

On sait que la nutrition effectue les réparations dont je viens de parler ; mais elle le fait plus ou moins complètement, selon l'âge et l'état des organes de l'individu, comme je l'ai remarqué plus haut.

Outre cette inégalité connue dans le rapport des pertes aux réparations selon les âges des individus, il en existe une autre très-importante à considérer, et à laquelle cependant il ne paraît pas qu'on ait donné d'attention. Il s'agit de l'inégalité constante qui a lieu entre les matières assimilées et fixées par la nutrition et celles qui se dégagent à la suite des altérations continuelles qui viennent d'être citées.

J'ai fait voir dans mes *Recherches*, etc. (vol. II, p. 202), que la cause de cette inégalité vient de ce que :

*L'assimilation (la nutrition qui en résulte) fournit toujours plus de principes ou de matières fixes*

*que la cause des pertes n'en enlève ou n'en fait dissiper.*

Les pertes et les réparations successives que font sans cesse les parties des corps vivants ont été depuis longtemps reconnues, et néanmoins ce n'est que depuis peu d'années que l'on commence à sentir que ces pertes résultent des altérations que les fluides et même les solides de ces corps éprouvent continuellement dans leur état et leur nature. Enfin, bien des personnes encore ont de la peine à se persuader que ce sont les résultats de ces altérations et des changements ou combinaisons qui s'opèrent sans cesse dans les fluides essentiels des corps vivants, qui donnent lieu à la formation des différentes matières sécrétaires, ce que j'ai déjà établi<sup>1</sup>.

Or, s'il est vrai, d'une part, que les pertes emportent du corps vivant moins de matières fixes, terreuses et toujours concrètes, que de matières fluides, et surtout que de matières coercibles; et, de l'autre part, que la nutrition fournit graduellement aux parties plus de matières fixes que de matières fluides et de substances coercibles; il en résultera que les organes acquerront peu à peu une rigidité croissante qui les rendra progressivement moins propres

<sup>1</sup> *Mémoire de Phys. et d'Hist. nat.*, p. 260 à 263; et *Hydrogéologie*, p. 112 à 115.

à l'exécution de leurs fonctions, ce qui a effectivement lieu.

Loin que tout ce qui environne les corps vivants tende à les détruire, ce que l'on répète dans tous les ouvrages physiologiques modernes, je suis convaincu, au contraire, qu'ils ne conservent leur existence qu'à l'aide d'influences extérieures, et que la cause qui amène essentiellement la mort de tout individu possédant la vie est en lui-même et non hors de lui.

Je vois, en effet, clairement que cette cause résulte de la différence qui s'établit peu à peu entre les matières assimilées et fixées par la nutrition, et celles rejetées ou dissipées par les déperditions continues que font les corps qui jouissent de la vie, les matières coercées étant toujours les premières et les plus faciles à se dégager de l'état de combinaison qui les fixait.

En un mot, je vois que cette cause, qui amène la vieillesse, la décrépitude et enfin la mort, réside, par suite de ce que je viens d'exposer, dans l'*indurescence* progressive des organes; indurescence qui produit peu à peu la rigidité des parties, et qui, dans les animaux, diminue proportionnellement l'intensité de l'*orgasme* et de l'*irritabilité*, roidit et rétrécit les vaisseaux, détruit insensiblement l'influence des fluides sur les solides, *et vice versa*; enfin, déränge l'ordre et l'état de choses nécessaires à la vie, et finit par l'anéantir entièrement.

Je crois avoir prouvé que les facultés communes à tous les corps vivants sont de se nourrir ; de composer eux-mêmes les différentes substances qui constituent les parties de leur corps ; de se développer et de s'accroître jusqu'à un terme particulier à chacun d'eux ; de se régénérer, c'est-à-dire de reproduire d'autres individus qui leur ressemblent ; enfin, de perdre la vie qu'ils possédaient, par une cause qui est en eux-mêmes.

Maintenant je vais considérer les facultés particulières à certains corps vivants ; et je me bornerai, comme je viens de le faire, à l'exposition des faits généraux, ne voulant entrer dans aucun des détails connus qui se trouvent dans les ouvrages de *physiologie*.

---



## CHAPITRE IX

### DES FACULTÉS PARTICULIÈRES A CERTAINS CORPS VIVANTS

De même qu'il y a des facultés qui sont communes à tous les corps qui jouissent de la vie, ce que j'ai fait voir dans le chapitre précédent, de même aussi l'on observe dans certains corps vivants des facultés qui leur sont particulières, et que les autres ne possèdent nullement.

Ici, se présente une considération capitale, à laquelle il importe infiniment d'avoir égard, si l'on veut faire des progrès ultérieurs dans les sciences naturelles; la voici :

Comme il est de toute évidence que l'organisation, soit animale, soit végétale, s'est elle-même, par les suites du pouvoir de la vie, composée et compliquée graduellement, depuis celle qui est dans sa plus grande simplicité, jusqu'à celle qui offre la plus grande complication, le plus d'organes, et qui donne

aux corps vivants , dans ce cas , les facultés les plus nombreuses ; il est aussi de toute évidence que chaque organe spécial, et que la faculté qu'il procure, ayant une fois été obtenus, doivent ensuite exister dans tous les corps vivants qui, dans l'ordre naturel, viennent après ceux qui les possèdent, à moins que quelque avortement ne les ait fait disparaître. Mais avant l'animal ou le végétal qui, le premier, a obtenu cet organe, ce serait en vain qu'on chercherait, parmi des corps vivants plus simples et plus imparfaits, soit l'organe, soit la faculté en question ; ni cet organe, ni la faculté qu'il procure ne sauraient s'y rencontrer. S'il en était autrement, toutes les facultés connues seraient communes à tous les corps vivants, tous les organes se rencontreraient dans chacun de ces corps, et la progression dans la composition de l'organisation n'aurait pas lieu.

Il est, au contraire, bien démontré par les faits que l'organisation offre une progression évidente dans sa composition, et que tous les corps vivants ne possèdent pas les mêmes organes. Or, je ferai voir dans l'instant que, faute d'avoir suffisamment considéré l'ordre de la nature dans ses productions, et la progression remarquable qui se trouve dans la composition de l'organisation, les naturalistes ont fait des efforts très-infructueux pour retrouver dans certaines classes, soit d'animaux, soit de végétaux, des organes et des facultés qui ne pouvaient s'y rencontrer.

Il faut donc, dans l'ordre naturel des animaux, par exemple, se pénétrer d'abord du point de cet ordre où tel organe a commencé d'exister, afin de ne plus chercher le même organe dans les points beaucoup plus antérieurs du même ordre, si l'on ne veut retarder la science en attribuant hypothétiquement à des parties, dont on ne connaît pas la nature, des facultés qu'elles ne sauraient avoir.

Ainsi, plusieurs botanistes ont fait des efforts inutiles pour retrouver la génération sexuelle dans les plantes agames (les *cryptogames* de Linnée), et d'autres ont cru trouver dans ce qu'on nomme les *trachées* des végétaux un organe spécial pour la respiration. De même, plusieurs zoologistes ont voulu retrouver un *poumon* dans certains mollusques, un *squelette* dans les astéries ou étoiles de mer, des *branchies* dans les méduses : enfin, un Corps savant vient de proposer, cette année, pour sujet de prix, de chercher s'il existe une *circulation* dans les radiaires.

Assurément, de pareilles tentatives prouvent combien on est encore peu pénétré de l'ordre naturel des animaux, de la progression qui existe dans la composition de l'organisation, et des principes essentiels qui doivent résulter de la connaissance de cet ordre. D'ailleurs, en fait d'organisation, et lorsqu'il s'agit d'objets très-petits et inconnus, on *croit voir* tout ce que l'on *veut voir* ; et l'on trouvera ainsi tout ce que l'on voudra, comme cela est déjà arrivé,

en attribuant arbitrairement des facultés à des parties dont on n'a su reconnaître ni la nature ni l'usage.

Considérons maintenant quelles sont les facultés principales qui sont particulières à certains corps doués de la vie, et voyons dans quel point de l'ordre naturel, soit des animaux, soit des végétaux, chacune de ces facultés, ainsi que les organes qui y donnent lieu, ont commencé d'exister.

Les facultés particulières à certains corps vivants, et que conséquemment les autres corps doués de la vie ne possèdent pas, sont principalement :

- 1° De digérer les aliments ;
- 2° De respirer par un organe spécial ;
- 3° D'exécuter des actions et des locomotions, par des organes musculaires ;
- 4° De sentir ou de pouvoir éprouver des sensations ;
- 5° De se multiplier par la génération sexuelle ;
- 6° D'avoir leurs fluides essentiels en circulation ;
- 7° D'avoir, dans un degré quelconque, de l'intelligence.

Il y a bien d'autres facultés particulières dont on trouve des exemples parmi les corps qui jouissent de la vie, et principalement parmi les animaux ; mais je me borne à considérer celles-ci parce qu'elles sont les plus importantes, et que ce que je vais présenter à leur égard suffit à mon objet.

Les facultés qui ne sont pas communes à tous les corps vivants viennent toutes, sans exception,

d'organes spéciaux qui y donnent lieu, et conséquemment d'organes que tous les corps doués de la vie ne possèdent point ; et les actes qui produisent ces facultés sont des fonctions de ces organes.

En conséquence, sans examiner si les fonctions des organes dont il s'agit s'exécutent continuellement ou avec interruption, et selon les circonstances, et sans considérer si ces fonctions concernent, soit la conservation de l'individu, soit celle de l'espèce, ou si elles font communiquer l'individu avec les corps qui lui sont étrangers et qui l'environnent, je vais exposer sommairement mes idées sur les fonctions organiques qui donnent lieu aux sept facultés citées ci-dessus. Je prouverai que chacune d'elles est particulière à certains animaux et qu'elle ne peut être commune à tous les individus qui composent leur règne.

*La Digestion* : c'est la première des facultés particulières dont jouissent la plupart des animaux, et c'est, en même temps, une fonction organique qui s'exécute dans une cavité centrale de l'individu ; cavité qui, quoique variée dans sa forme, selon les races, est, en général, conformée en tube ou en canal, ayant tantôt une seule de ses extrémités ouverte, et tantôt l'une et l'autre.

La fonction dont il s'agit, qui ne s'opère que sur des matières composées, étrangères aux parties de l'individu, et qu'on nomme *alimentaires*, consiste d'abord à détruire l'agrégation des molécules cons-

tituantes et ordinairement agrégées des matières alimentaires introduites dans la cavité digestive; et ensuite à changer l'état et les qualités de ces molécules, de manière qu'une partie d'entre elles devienne propre à former du *chyle* et à renouveler ou réparer le fluide essentiel de l'individu.

Des liqueurs répandues dans l'organe digestif par les conduits excréteurs de diverses glandes placées dans le voisinage, liqueurs qui se versent principalement aux époques où une digestion doit s'exécuter, facilitent d'abord la dissolution, c'est-à-dire la destruction de l'agrégation des molécules des matières alimentaires, et ensuite concourent à opérer les changements que doivent subir ces molécules. Alors, celles de ces molécules qui sont suffisamment changées et préparées, nageant dans les liqueurs digestives et autres qui leur servent de véhicule, pénètrent, par les pores absorbants des parois du tube alimentaire ou intestinal, dans les vaisseaux chyleux ou dans les secondes voies, et y constituent ce fluide précieux qui vient réparer le fluide essentiel de l'individu.

Toutes les molécules, ou parties plus grossières qui n'ont pu servir à la formation du chyle, sont ensuite rejetées de la cavité alimentaire.

Ainsi, l'organe spécial de la *digestion* est la cavité alimentaire dont l'ouverture antérieure, par laquelle les aliments sont introduits dans cette cavité, porte le nom de *bouche*, tandis que celle de l'extrémité postérieure, lorsqu'elle existe, s'appelle l'*anus*.

Il suit de cette considération que tous les corps vivants qui manquent de cavité alimentaire n'ont jamais de digestion à exécuter ; et comme toute digestion s'effectue sur des matières composées, et qu'elle détruit l'agrégation des molécules alimentaires engagées dans des masses solides, il en résulte que les corps vivants qui n'en exécutent point ne se nourrissent que d'aliments fluides, soit liquides, soit gazeux.

Tous les végétaux sont dans le cas que je viens de citer ; ils manquent d'organe digestif, et n'ont effectivement jamais de digestion à exécuter.

La plupart des animaux, au contraire, ont un organe spécial pour la digestion, qui leur donne la faculté de digérer ; mais cette faculté n'est pas, comme on l'a dit, commune à tous les animaux, et ne saurait être citée comme un des caractères de l'animalité. En effet, les *infusoires* ne la possèdent point, et en vain chercherait-on une cavité alimentaire dans une monade, une volvoce, un protée, etc. ; on ne la trouverait point.

La faculté de digérer n'est donc que particulière au plus grand nombre des animaux.

La *respiration* : c'est la seconde des facultés particulières à certains animaux, parce qu'elle est moins générale que la digestion ; sa fonction s'exécute dans un organe spécial distinct, lequel est très-diversifié selon les races en qui cette fonction s'opère, et selon la nature du besoin qu'elles en ont.

Cette fonction consiste en une réparation du fluide essentiel, et trop promptement altéré de l'individu qui est dans ce cas; réparation pour laquelle la voie trop lente des aliments ne suffit pas. Or, la réparation dont il s'agit s'effectue dans l'organe respiratoire, à l'aide du contact d'un fluide particulier respiré, lequel, en se décomposant, vient communiquer au fluide essentiel de l'individu des principes réparateurs.

Dans les animaux dont le fluide essentiel est peu composé et ne se meut qu'avec lenteur, les altérations de ce fluide essentiel sont lentes, et alors la voie des aliments suffit seule aux réparations; les fluides capables de fournir certains principes réparateurs nécessaires pénétrant dans l'individu par cette voie ou par celle de l'absorption, et produisant suffisamment leur influence, sans exiger un organe spécial. Ainsi, la faculté de respirer par un organe particulier n'est pas nécessaire à ces corps vivants. Tel est le cas de tous les végétaux, et tel est encore celui d'un assez grand nombre d'animaux, comme ceux qui composent la classe des *infusoires* et celle des *polypes*.

La faculté de respirer ne doit donc être reconnue exister que dans les corps vivants qui possèdent un organe spécial pour la fonction qui la procure; car si ceux qui manquent d'un pareil organe ont besoin, pour leur fluide essentiel, de recevoir quelque influence analogue à celle de la respiration, ce qui



est très-douteux, ils la reçoivent apparemment par quelque voie générale et lente, comme celle des aliments, ou celle de l'absorption qui s'exécute par les pores extérieurs, et non par le moyen d'un organe particulier. Ainsi, les corps vivants dont il s'agit ne respirent pas.

Le plus important des principes réparateurs que fournit le fluide respiré au fluide essentiel de l'animal paraît être l'*oxygène*. Il se dégage du fluide respiré, vient s'unir au fluide essentiel de l'animal, et rend alors à ce dernier des qualités qu'il avait perdues.

On sait qu'il y a deux fluides respiratoires différents qui fournissent l'*oxygène* dans l'acte de la respiration. Ces fluides sont l'*eau* et l'*air* ; ils forment, en général, les milieux dans lesquels les corps vivants se trouvent plongés, ou dont ils sont environnés.

L'eau, en effet, est le fluide respiratoire de beaucoup d'animaux qui habitent continuellement dans son sein. On croit que, pour fournir l'*oxygène*, ce fluide ne se décompose point ; mais qu'entraînant toujours avec lui une certaine quantité d'air qui lui est, en quelque sorte, adhérente, cet air se décompose dans l'acte de la respiration, et fournit alors son *oxygène* au fluide essentiel de l'animal. C'est de cette manière que les poissons et quantité d'animaux aquatiques respirent ; mais cette respiration est moins active, et fournit plus lentement les principes réparateurs que celle qui se fait par l'air à nu.

L'air atmosphérique et à nu est le second fluide respiratoire, et c'est effectivement celui que respirent un grand nombre d'animaux qui vivent habituellement dans son sein ou à sa portée : il se décompose promptement dans l'acte de la respiration et fournit aussitôt son oxygène au fluide essentiel de l'animal dont il répare les altérations. Cette respiration, qui est celle des animaux les plus parfaits et de beaucoup d'autres, est la plus active, et elle l'est, en outre, d'autant plus que la nature de l'organe en qui elle s'opère favorise davantage son activité.

Il ne suffit pas de considérer dans l'animal l'existence d'un organe spécial pour la respiration, il faut encore avoir égard à la nature de cet organe, afin de juger du degré de perfectionnement de son organisation, par la renaissance prompte ou lente des besoins qu'il a de réparer son fluide essentiel.

A mesure que le fluide essentiel des animaux se compose davantage et devient plus animalisé, les altérations qu'il subit pendant le cours de la vie, sont plus grandes et plus promptes et les réparations dont il a besoin deviennent graduellement proportionnées aux changements qu'il éprouve.

Dans les animaux les plus simples et les plus imparfaits, tels que les *infusoires* et les *polypes*, le fluide essentiel de ces animaux est si peu composé, si peu animalisé et s'altère avec tant de lenteur, que les réparations alimentaires lui suffisent. Mais bien-

tôt après la nature commence à avoir besoin d'un nouveau moyen pour entretenir dans son état utile le fluide essentiel des animaux. C'est alors qu'elle crée la *respiration*; mais elle n'établit d'abord que le système respiratoire le plus faible, le moins actif; enfin, celui que fournit l'eau lorsqu'elle va elle-même porter partout son influence comme fluide respiré.

La nature, ensuite, variant le mode de la respiration selon le besoin progressivement augmenté du bénéfice qu'elle procure, rend cette fonction de plus en plus active et finit par lui donner la plus grande énergie.

Puisque la respiration aquifère est la moins active, considérons-la d'abord et nous verrons que les organes qui respirent l'eau sont de deux sortes, lesquelles diffèrent encore entre elles par leur activité. Nous remarquerons ensuite la même chose à l'égard des organes qui respirent l'air.

Les organes qui respirent l'eau doivent être distingués en *trachées aquifères* et en *branchies*, comme les organes qui respirent l'air le sont en *trachées aërifères* et en *poumons*. Il est en effet de toute évidence que les trachées aquifères sont aux branchies ce que les trachées aërifères sont aux poumons. (*Syst. des Animaux sans vertèbres*, p. 47.)

Les *trachées aquifères* consistent en un certain nombre de vaisseaux qui se ramifient et s'étendent

dans l'intérieur de l'animal, et qui s'ouvrent au dehors par une multitude de petits tubes qui absorbent l'eau : à l'aide de ce moyen, l'eau pénètre continuellement par les tubes qui s'ouvrent au dehors, circule en quelque sorte dans tout l'intérieur de l'animal, y va porter l'influence respiratoire et paraît en sortir en se versant dans la cavité alimentaire.

Ces trachées aquifères constituent l'organe respiratoire le plus imparfait, le moins actif, le premier que la nature a créé, enfin, celui qui appartient à des animaux dont l'organisation est si peu composée, qu'ils n'ont encore aucune circulation pour leur fluide essentiel. On en trouve des exemples remarquables dans les *radiaires*, telles que les oursins, les astéries, les méduses, etc.

Les *branchies* constituent aussi un organe qui respire l'eau et qui peut en outre s'accoutumer à respirer l'air à nu ; mais cet organe respiratoire est toujours isolé, soit en dedans, soit en dehors de l'animal, et il n'existe que dans des animaux dont l'organisation est déjà assez composée pour avoir un système nerveux et un système de circulation pour leur sang.

Vouloir trouver des branchies dans les *radiaires* et dans les *vers*, parce qu'ils respirent l'eau, c'est comme si l'on voulait trouver un poumon dans les *insectes*, parce qu'ils respirent l'air. Aussi les trachées aérifères des insectes constituent-elles le plus

imparfait des organes qui respirent l'air ; elles s'étendent dans toutes les parties de l'animal et y vont porter l'utile influence de la respiration ; tandis que le poumon, comme les branchies, est un organe respiratoire isolé, qui, lorsqu'il a obtenu son plus grand perfectionnement, est le plus actif des organes respiratoires.

Pour bien saisir le fondement de tout ce que je viens d'exposer, il importe de donner quelque attention aux deux considérations suivantes.

La *respiration*, dans les animaux qui n'ont pas de circulation pour leur fluide essentiel, s'effectue avec lenteur, sans mouvement particulier apparent et dans un système d'organes qui est répandu à peu près dans tout le corps de l'animal. Dans cette respiration, c'est le fluide respiré qui va lui-même porter partout son influence ; le fluide essentiel de l'animal ne va nulle part au devant de lui. Telle est la respiration des *radiaires* et des *vers* dans laquelle l'eau est le fluide respiré et telle est ensuite la respiration des *insectes* et des *arachnides* dans laquelle ce fluide respiré est l'air atmosphérique.

Mais la *respiration* des animaux qui ont une circulation générale pour leur fluide essentiel, présente un mode très-différent ; elle s'effectue avec moins de lenteur, donne lieu à des mouvements particuliers qui, dans les animaux les plus parfaits, deviennent mesurés, et s'exécute dans un organe simple, double ou composé, mais qui est isolé, puis-

qu'il ne s'étend pas partout. Alors le fluide essentiel ou le sang de l'animal va lui-même au devant du fluide respiré qui ne pénètre que jusqu'à l'organe respiratoire : il en résulte que le sang est contraint de subir, outre la circulation générale, une circulation particulière que je nomme *respiratoire*. Or, comme tantôt il n'y a qu'une partie du sang qui se rend à l'organe de la respiration avant d'être envoyée dans toutes les parties du corps de l'animal, et que tantôt tout le sang passe par cet organe avant son émission dans tout le corps, la *circulation respiratoire* est donc tantôt incomplète et tantôt complète.

Ayant montré qu'il y a deux modes très-différents pour la respiration des animaux qui possèdent un organe respiratoire distinct, je crois qu'on peut donner à celle du premier mode, telle que celle des *radiaires*, des *vers* et des *insectes*, le nom de *respiration générale*, et qu'il faut nommer *respiration locale* celle du second mode, qui appartient aux animaux plus parfaits que les insectes et à laquelle peut-être il faudra joindre la respiration bornée des *arachnides*.

Ainsi, la faculté de respirer est particulière à certains animaux, et la nature de l'organe par lequel ces animaux respirent est tellement appropriée à leurs besoins et au degré de perfectionnement de leur organisation, qu'il serait très-inconvenable de vouloir retrouver dans des animaux imparfaits l'organe respiratoire d'animaux plus parfaits.

Le *système musculaire* : il donne aux animaux en qui il existe, la faculté d'exécuter des actions et des locomotions, et de diriger ces actes, soit par les penchans nés des habitudes, soit par le sentiment intérieur, soit enfin par des opérations de l'intelligence.

Comme il est reconnu qu'aucune action musculaire ne peut avoir lieu sans l'influence nerveuse, il suit de là que le *système musculaire* n'a pu être formé qu'après l'établissement du système nerveux, au moins dans sa première simplicité ou sa moindre complication. Or, s'il est vrai que celle des fonctions du système nerveux, qui a pour objet d'envoyer le fluide subtil des nerfs aux fibres musculaires ou à leurs faisceaux pour les mettre en action, est beaucoup plus simple que celle qui est nécessaire pour produire le *sentiment*, ce que je compte prouver, il en doit résulter que, dès que le système nerveux a pu se composer d'une masse médullaire à laquelle aboutissent différents nerfs, ou dès qu'il a pu offrir quelques ganglions séparés, envoyant des filets nerveux à certaines parties, dès lors il a été capable d'opérer l'excitation musculaire sans pouvoir cependant produire le phénomène du sentiment.

Je me crois fondé à conclure de ces considérations, que la formation du *système musculaire* est postérieure à celle du système nerveux considéré dans sa moindre composition, mais que la faculté d'exécuter des actions et des locomotions par le

moyen des organes musculaires, est, dans les animaux, antérieure] à celle de pouvoir éprouver des sensations.

Or, puisque le système nerveux est, dans sa première formation, antérieure au système musculaire, puisqu'il n'a commencé à exister que lorsqu'il s'est trouvé composé d'une masse médullaire principale, de laquelle partent différents filets nerveux, et puisqu'un pareil système d'organes ne peut exister dans des animaux d'une organisation aussi simple que celle des infusoires et du plus grand nombre des polypes, il est donc de toute évidence que le *système musculaire* est particulier à certains animaux, que tous ne le possèdent pas, et néanmoins que la faculté d'agir et de se mouvoir, par des organes musculaires, existe dans un plus grand nombre d'animaux que celle de sentir.

Pour préjuger l'existence du système musculaire dans les animaux où elle paraît douteuse, il importe de considérer si les parties de ces animaux offrent aux attaches des fibres musculaires des points d'appui d'une certaine consistance ou fermeté ; car, par l'habitude d'être tirillés, ces points d'attache s'affaiblissent progressivement.

On est assuré que le système musculaire existe dans les *insectes* et dans tous les animaux des classes postérieures ; mais la nature a-t-elle établi ce système dans des animaux plus imparfaits que les insectes ? Si elle l'a fait, on peut penser, à l'égard



des *radiaires*, que ce n'est guère que dans les échinodermes et dans les fistulides et non dans les radiaires mollasses : peut-être a-t-elle ébauché ce système dans les actinies ; la consistance assez coriace de leurs corps autorise à le croire, mais on ne saurait supposer son existence dans les hydres, ni dans la plupart des autres polypes et encore moins dans les infusoires.

Il est possible que lorsque la nature a commencé l'établissement d'un système d'organes particulier quelconque, elle ait choisi les circonstances favorables à l'exécution de cette création, et qu'en conséquence, dans l'échelle que nous formons des animaux, il y ait, vers l'origine de l'établissement de ce système, quelques interruptions occasionnées par les cas où sa formation n'a pu avoir lieu.

L'observation bien suivie des opérations de la nature, et guidée par ces considérations, nous apprendra sans doute bien des choses que nous ignorons encore sur ces sujets intéressants, et peut-être nous fera-t-elle découvrir que, quoique la nature ait pu commencer l'établissement du système musculaire dans les radiaires, les vers, qui viennent ensuite, n'en sont pas encore pourvus.

Si cette considération est fondée, elle confirmera celle que j'ai déjà présentée à l'égard des *vers*, savoir : qu'ils paraissent constituer une branche particulière de la chaîne animale, recommencée par des générations directes (chap. iv, p. 81).

Le système musculaire bien prononcé et bien connu dans les insectes, se montre ensuite toujours et partout dans les animaux des classes suivantes.

Le *sentiment*, c'est une faculté qui doit occuper le quatrième rang parmi celles qui ne sont pas communes à tous les corps qui possèdent la vie ; car la faculté de sentir paraît moins générale encore que celle du mouvement musculaire, celle de respirer et celle de digérer.

On verra plus loin que le *sentiment* n'est qu'un effet, c'est-à-dire que le résultat d'un acte organique et non une faculté inhérente ou propre à aucune des matières qui composent les parties d'un corps susceptible de l'éprouver.

Aucune de nos humeurs ni aucun de nos organes, pas même nos nerfs, n'ont en propre la faculté de sentir. Ce n'est que par illusion que nous attribuons l'effet singulier qu'on nomme *sensation* ou *sentiment* à une partie affectée de notre corps ; aucune des matières qui composent cette partie affectée ne sent réellement et ne saurait sentir. Mais l'effet très-remarquable auquel on donne le nom de *sensation* et celui de *douleur*, lorsqu'il est trop intense, est le produit de la fonction d'un système d'organes très-particulier, dont les actes s'exécutent selon les circonstances qui les provoquent.

J'espère prouver que cet effet, qui constitue le *sentiment* ou la *sensation*, résulte évidemment d'une

cause *affectante*, qui excite une action dans toutes les parties du système d'organes spécial qui y est propre, laquelle, par une répercussion plus prompte que l'éclair et qui s'effectue dans toutes les parties du système, reporte son effet général dans le foyer commun où la sensation s'opère, et de là propage cette sensation jusqu'au point du corps qui fut affecté.

J'essayerai de développer dans la troisième partie de cet ouvrage le mécanisme admirable de l'effet qui constitue ce qu'on nomme *sentiment* : ici je dirai seulement que le système d'organes particulier qui peut produire un pareil effet est connu sous le nom de *système nerveux*, et j'ajouterai que le système dont il s'agit n'acquiert la faculté de donner lieu au sentiment que lorsqu'il est assez avancé dans sa composition pour offrir des nerfs nombreux qui se rendent à un foyer commun ou centre de rapport.

Il résulte de ces considérations que tout animal qui ne possède pas un *système nerveux* dans l'état cité, ne saurait éprouver l'effet remarquable dont il vient d'être question, et conséquemment ne peut avoir la faculté de sentir, à plus forte raison tout animal, qui n'a point de nerfs aboutissant à une masse médullaire principale, doit-il être privé du sentiment.

Ainsi donc la faculté de *sentir* ne peut être commune à tous les corps vivants, puisqu'il est généra-

lement reconnu que les végétaux n'ont point de nerfs, ce qui ne leur permet nullement de la posséder ; mais on a cru cette faculté commune à tous les animaux et c'est une erreur évidente ; car tous les animaux ne sont point et ne peuvent être munis de nerfs ; outre cela, ceux en qui des nerfs commencent à exister, ne possèdent pas encore un système nerveux, pourvu des conditions qui le rendent propre à la production du sentiment. Aussi est-il probable que, dans son origine ou son imperfection première, ce système n'a d'autre faculté que celle d'exciter le mouvement musculaire, par conséquent la faculté de sentir ne saurait être commune à tous les animaux.

S'il est vrai que toute faculté particulière à certains corps vivants provienne d'un organe spécial qui y donne lieu, ce qui est prouvé partout par le fait même, il le doit être aussi que la faculté de sentir, qui est évidemment particulière à certains animaux, est uniquement le produit d'un organe ou d'un système d'organes particulier capable par ses actes de produire le sentiment.

D'après cette considération, le *système nerveux* constitue l'organe spécial du sentiment lorsqu'il est composé d'un centre unique de rapport et de nerfs qui y aboutissent. Or, il paraît que ce n'est guère que dans les *insectes* que la composition du système nerveux commence à être assez avancée pour pouvoir produire en eux le sentiment, quoique d'une

manière encore obscure. Cette faculté se retrouve ensuite dans tous les animaux des classes postérieures avec des progrès proportionnés dans son perfectionnement.

Mais dans des animaux plus imparfaits que les insectes, tels que les *vers* et les *radiaires*, si l'on trouve quelques vestiges de nerfs et de ganglions séparés, on a de grands motifs pour présumer que ces organes ne sont propres qu'à l'excitation du mouvement musculaire, la plus simple faculté du système nerveux.

Enfin, quant aux animaux plus imparfaits encore, tels que le plus grand nombre des *polypes* et tous les *infusoires*, il est de toute évidence qu'ils ne peuvent posséder un système nerveux capable de leur donner la faculté de sentir, ni même celle de se mouvoir par des muscles : en eux, l'irritabilité seule y supplée.

Ainsi, le *sentiment* n'est pas une faculté commune à tous les animaux comme on l'a généralement pensé.

*La génération sexuelle* : c'est une faculté particulière qui, dans les animaux, est à peu près aussi générale que le sentiment ; elle résulte d'une fonction organique non essentielle à la vie et qui a pour but d'opérer la *fécondation* d'un embryon, qui devient alors susceptible de posséder la vie et de constituer, après ses développements, un individu semblable à celui ou à ceux dont il provient.

Cette fonction s'exécute dans des temps particuliers, tantôt réglés et tantôt qui ne le sont pas, par le concours de deux systèmes d'organes qu'on nomme *sexuels*, dont l'un constitue les organes *mâles* et l'autre ceux qui sont nommés *femelles*.

La génération sexuelle s'observe dans les animaux et dans les végétaux, mais elle est particulière à certains animaux et à certaines plantes et n'est point une faculté commune aux uns et aux autres de ces corps vivants ; la nature ne pouvait la rendre telle comme nous l'allons voir.

En effet, pour pouvoir produire les corps vivants, soit végétaux, soit animaux, la nature fut obligée de créer d'abord l'organisation la plus simple dans des corps des plus frêles et où il lui était impossible de faire exister aucun organe spécial. Elle eut bientôt besoin de donner à ces corps la faculté de se multiplier, sans quoi il lui eût fallu faire partout des créations, ce qui n'est nullement en son pouvoir. Or, ne pouvant donner à ses premières productions la faculté de se multiplier par aucun système d'organes particulier, elle parvint à leur donner la même faculté en donnant à celle de *s'accroître*, qui est commune à tous les corps qui jouissent de la vie, la faculté d'amener des scissions, d'abord du corps entier et ensuite de certaines portions en saillie de ce corps ; de là, les gemmes et les différents corps reproductifs qui ne sont que des parties qui s'étendent, se séparent et continuent de vivre après leur

séparation, et qui, n'ayant exigé aucune fécondation, ne constituant aucun embryon, se développant sans déchirement d'aucune enveloppe, ressemblent cependant, après leur accroissement, aux individus dont ils proviennent.

Tel est le moyen que la nature sut employer pour multiplier ceux des végétaux et des animaux en qui elle ne put donner les appareils compliqués de la génération sexuelle ; ce serait en vain que l'on voudrait trouver de semblables appareils dans les *algues* et les *champignons* ou dans les *infusoires* et les *polypes*.

Lorsque les organes *mâles* et les organes *femelles* se trouvent réunis sur ou dans le même individu, on dit que cet individu est *hermaphrodite*.

Dans ce cas, il faudra distinguer l'hermaphroditisme parfait, qui se suffit à lui-même, de celui qui est imparfait, en ce qu'il ne se suffit pas. En effet, beaucoup de végétaux sont hermaphrodites, en sorte que l'individu qui possède les deux sexes se suffit à lui-même pour la fécondation ; mais dans les animaux en qui les deux sexes existent, il n'est pas encore prouvé par l'observation que chaque individu se suffise à lui-même, et l'on sait que quantité de *mollusques* réellement hermaphrodites se fécondent néanmoins les uns les autres. A la vérité, parmi les mollusques hermaphrodites, ceux qui ont une coquille bivalve, et qui sont fixés comme les *huîtres*, semblent devoir se féconder eux-mêmes : il est

cependant possible qu'ils se fécondent mutuellement par la voie du milieu dans lequel ils sont plongés. S'il en est ainsi, il n'y a, dans les animaux, que des hermaphrodites imparfaits ; et l'on sait que dans les animaux vertébrés, il n'y a même aucun individu véritablement hermaphrodite. Ainsi, les hermaphrodites parfaits se trouveront uniquement parmi les végétaux.

Quant au caractère de l'*hermaphroditisme*, que l'on fait consister dans la réunion des deux sexes sur le même individu, il semble que les plantes *monoïques* fassent une exception ; car, quoiqu'un arbrisseau ou un arbre monoïque porte les deux sexes, chacune de ses fleurs est néanmoins unisexe.

Je remarquerai, à cet égard, que c'est à tort qu'on donne le nom d'*individu* à un arbre ou à un arbrisseau, ou même à des plantes herbacées vivaces, car cet arbre ou cet arbrisseau, etc., n'est réellement qu'une collection d'individus qui vivent les uns sur les autres, communiquent ensemble, et participent à une vie commune, comme cela a lieu aussi pour les *polypes* composés des madrépores, millépores, etc. ; ce que j'ai déjà prouvé dans le premier chapitre de cette seconde partie.

La *fécondation*, résultat essentiel d'un acte de la génération sexuelle, doit être distinguée en deux degrés particuliers, dont l'un, supérieur ou plus éminent, puisqu'il appartient aux animaux les plus



parfaits (aux mammifères), comprend la fécondation des *vivipares*, tandis que l'autre, inférieur et moins parfait, embrasse celle des *ovipares*.

La fécondation des vivipares vivifie, dans l'instant même, l'embryon qui en reçoit l'influence, et ensuite cet embryon continuant de vivre, se nourrit et se développe aux dépens de la mère, avec laquelle il communique jusqu'à sa naissance. Il n'y a point d'intervalle connu entre l'acte qui le rend propre à posséder la vie et la vie même qu'il reçoit par cet acte : d'ailleurs, cet embryon fécondé est enfermé dans une enveloppe (le placenta) qui ne contient pas avec lui des approvisionnements de nourriture.

Au contraire, la fécondation des ovipares ne fait que préparer l'embryon, et que le rendre propre à recevoir la vie ; mais elle ne la lui donne pas. Or, cet embryon fécondé des ovipares est enfermé, avec une provision de nourriture, dans des enveloppes qui cessent de communiquer avec la mère avant d'en être séparées ; et il ne reçoit la vie que lorsqu'une cause particulière, que les circonstances seules rendent prompte ou tardive, ou même peuvent anéantir, vient lui communiquer le mouvement vital.

Cette cause particulière qui, postérieurement à la fécondation d'un embryon d'ovipare, donne la vie à cet embryon, consiste, pour les œufs des animaux, dans une simple élévation de température, et, pour

les graines des plantes, dans le concours de l'humidité et d'une douce chaleur qui vient les pénétrer. Ainsi, pour les œufs des oiseaux, l'*incubation* amène cette élévation de température, et pour beaucoup d'autres œufs, une chaleur douce de l'atmosphère suffit; enfin, les circonstances favorables à la *germination* vivifient les graines des végétaux.

Mais les œufs et les graines propres à donner l'existence à des animaux et à des végétaux contiennent nécessairement chacun un embryon fécondé, enfermé dans des enveloppes, d'où il ne peut sortir qu'après les avoir rompues : ils sont donc les résultats de la génération sexuelle, puisque les corps reproductifs qui n'en proviennent pas n'offrent point un embryon renfermé dans des enveloppes qu'il doit détruire pour pouvoir se développer. Assurément, les *gemmes* et les corps reproductifs plus ou moins oviformes de beaucoup d'animaux et de végétaux ne sont nullement dans le cas de leur être comparés : ce serait donc s'abuser que de rechercher la génération sexuelle là où la nature n'a pas eu le moyen de l'établir.

Ainsi, la génération sexuelle est particulière à certains animaux et à certains végétaux : conséquemment, les corps vivants les plus simples et les plus imparfaits ne sauraient posséder une pareille faculté.

La *circulation* : c'est une faculté qui n'a d'existence que dans certains animaux, et qui, dans le

régne animal, est bien moins générale que les cinq dont je viens de parler. Cette faculté provient d'une fonction organique relative à l'*accélération* des mouvements du fluide essentiel de certains animaux, fonction qui s'exécute dans un système d'organes particulier qui y est propre.

Ce système d'organes se compose essentiellement de deux sortes de vaisseaux, savoir : d'*artères* et de *veines*, et presque toujours, en outre, d'un muscle creux et charnu qui occupe à peu près le centre du système, qui en devient bientôt l'agent principal, et qu'on nomme le *cœur*.

La fonction qu'exécute le système d'organes dont il s'agit, consiste à faire partir le fluide essentiel de l'animal, qui doit ici porter le nom de *sang*, d'un point à peu près central où se trouve le cœur lorsqu'il existe, pour l'envoyer de là, par les *artères*, dans toutes les parties du corps, d'où revenant au même point par les *veines*, il est ensuite envoyé de nouveau dans toutes ces parties.

C'est à ce mouvement du sang, toujours envoyé à toutes les parties, et toujours retournant au point de départ, pendant le cours entier de la vie, qu'on a donné le nom de *circulation*, qu'il faut qualifier de *générale*, afin de la distinguer de la *circulation respiratoire*, qui s'exécute par un système particulier, composé pareillement d'artères et de veines.

La nature, en commençant l'organisation dans les animaux les plus simples et les plus imparfaits, n'a

pu donner à leur fluide essentiel qu'un mouvement extrêmement lent. Tel est, sans doute, le cas du fluide essentiel, presque simple et très-peu animalisé qui se meut dans le tissu cellulaire des *infusoires*. Mais ensuite, animalisant et composant graduellement le fluide essentiel des animaux, à mesure que leur organisation se compliquait et se perfectionnait, elle en a augmenté peu à peu le mouvement par différents moyens.

Dans les *polyptes*, le fluide essentiel est presque aussi simple encore, et n'a pas beaucoup plus de mouvement que celui des *infusoires*. Cependant, la forme déjà régulière des polyptes, et surtout la cavité alimentaire qu'ils possèdent, commencent à donner quelques moyens à la nature pour activer un peu leur fluide essentiel.

Elle en a probablement profité dans les *radiaires*, en établissant dans la cavité alimentaire de ces animaux le centre d'activité de leur fluide essentiel. En effet, les fluides subtils, ambiants et expansifs qui constituent la *cause excitatrice* des mouvements de ces animaux, pénétrant principalement dans leur cavité alimentaire, ont, par leurs expansions sans cesse renouvelées, surcomposé cette cavité, amené la forme rayonnante, tant interne qu'externe, de ces mêmes animaux, et sont, en outre, la cause des mouvements isochrones qu'on observe dans les *radiaires mollasses*.

Lorsque la nature eut réussi à établir le mouve-

ment musculaire, comme dans les *insectes*, et peut-être même un peu avant, elle eut alors un nouveau moyen pour activer un peu plus encore le mouvement de leur *sanie* ou fluide essentiel ; mais, parvenue à l'organisation des *crustacés*, ce moyen ne lui suffisait plus, et il lui fallut créer un système d'organes particulier pour l'accélération du fluide essentiel de ces animaux, c'est-à-dire de leur *sang*. C'est, en effet, dans les *crustacés* qu'on voit, pour la première fois, la fonction d'une *circulation générale* complètement exécutée, fonction qui n'avait reçu qu'une simple ébauche dans les *arachnides*.

Chaque nouveau système d'organes acquis se conserve toujours dans les organisations subséquentes ; mais la nature travaille ensuite à le perfectionner de plus en plus.

Ainsi, dans le commencement, la circulation générale offre dans son système d'organes, un cœur à un seul ventricule, et même, dans les *annelides*, le cœur n'est pas connu : elle n'est accompagnée d'abord que par une circulation respiratoire incomplète ; c'est-à-dire dans laquelle tout le sang ne passe pas par l'organe de la respiration avant d'être envoyé à toutes les parties. Tel est le cas des animaux à branchies non perfectionnées ; mais dans les *poissons*, où la respiration branchiale est à son perfectionnement, la circulation générale est accompagnée d'une circulation respiratoire complète.

Lorsque ensuite la nature eut réussi à créer un poumon pour respirer, comme dans les *reptiles*, la circulation générale ne put être alors accompagnée que par une circulation respiratoire incomplète, parce que le nouvel organe respiratoire était encore trop imparfait, que la circulation générale elle-même n'avait encore dans son système d'organes qu'un cœur à un seul ventricule, et que le nouveau fluide respiré étant par lui-même plus promptement réparateur que l'eau, ne rendait pas nécessaire une respiration complète. Mais lorsque la nature fut parvenue à opérer le perfectionnement de la respiration pulmonaire, comme dans les *oiseaux* et les *mammifères*, alors la circulation générale fut accompagnée par une circulation respiratoire complète, le cœur eut nécessairement deux ventricules et deux oreillettes, et le *sang* obtint la plus grande accélération dans son mouvement, l'animalisation la plus éminente devint propre à élever la température intérieure de l'animal au-dessus de celle des milieux environnants, enfin, fut assujetti à de promptes altérations qui exigèrent des réparations proportionnées.

La *circulation* du fluide essentiel d'un corps vivant est donc une fonction organique particulière à certains animaux : elle commence à se montrer complète et générale dans les *crustacés*, et se retrouve dans les animaux des classes suivantes, qui sont graduellement plus parfaits ; mais en vain la

chercherait-on dans les animaux moins parfaits des classes antérieures, on ne la trouverait pas.

*L'intelligence* : c'est de toutes les facultés particulières à certains animaux, celle qui se trouve la plus bornée, relativement au nombre de ceux qui la possèdent, même dans sa plus grande imperfection ; mais aussi c'est la plus admirable, surtout lorsqu'elle est bien développée, et on peut alors la regarder comme le chef-d'œuvre de tout ce qu'a pu exécuter la nature à l'aide de l'organisation.

Cette faculté provient des actes d'un organe particulier qui, seul, peut y donner lieu, et paraît lui-même très-composé lorsqu'il a acquis tous les développements dont il est susceptible.

Comme cet organe est véritablement distinct de celui qui produit le sentiment, quoiqu'il ne puisse exister sans celui-ci, il en résulte que la faculté d'exécuter des actes d'*intelligence*, non-seulement n'est pas commune à tous les animaux, mais même ne l'est pas à tous ceux qui possèdent celle de sentir, car le sentiment peut exister sans l'*intelligence*.

*L'organe spécial*, en qui se produisent les actes de l'entendement, paraît n'être qu'un accessoire du système nerveux, c'est-à-dire qu'une partie surajoutée au cerveau, lequel contient le foyer ou centre de rapport des nerfs. Aussi l'organe particulier dont il est question est-il contigu à ce foyer ; d'ailleurs, la nature de la substance dont il se com-

pose ne paraît nullement différer de celle qui forme le système nerveux ; cependant , en lui seul s'exécutent les actes de l'intelligence ; et comme le système nerveux peut exister sans lui, c'est donc un *organe spécial*.

On trouvera, dans la troisième partie, quelques aperçus généraux sur le mécanisme probable des fonctions de cet organe que l'on confond avec la masse médullaire connue sous le nom de *cerveau*, dans les animaux vertébrés, et dont cependant il ne constitue que les deux hémisphères plicatiles qui le recouvrent. Il me suffit ici de faire remarquer que, parmi les animaux qui ont un système nerveux, il n'y a que les plus parfaits d'entre eux qui aient réellement leur cerveau muni des deux hémisphères que je viens de citer, et que, probablement, tous les animaux sans vertèbres, sauf peut-être certains *mollusques* du dernier ordre, en sont généralement dépourvus, quoiqu'un grand nombre d'entre eux ait un cerveau, auquel les nerfs d'un ou de plusieurs sens particuliers se rendent immédiatement, et que ce cerveau soit, en général, partagé en deux lobes, ou divisé par un sillon.

D'après ces considérations, la faculté d'exécuter des actes d'*intelligence* ne commence guère qu'aux *poissons*, ou tout au plus qu'aux *mollusques céphalopodes*. Elle est alors dans sa plus grande imperfection ; elle a fait quelques progrès de développement dans les *reptiles*, surtout dans ceux des der-



niers ordres, elle en a fait de beaucoup plus grands dans les *oiseaux*, et elle offre dans les *mammifères* des derniers ordres, tous ceux qu'elle peut avoir dans les animaux.

L'*intelligence* est donc une faculté particulière à certains animaux qui possèdent celle de sentir ; mais cette faculté n'est pas commune à tous ceux qui jouissent du sentiment : en effet, nous verrons que, parmi ces derniers, ceux qui n'ont pas l'organe particulier propre à l'exécution des actes de l'intelligence, ne peuvent avoir que de simples *perceptions* des objets qui les affectent, mais qu'ils ne s'en forment point d'idée, ne comparent point, ne jugent point, et sont régis, dans toutes leurs actions, par leurs besoins et leurs penchans habituels.

#### RÉSUMÉ DE CETTE SECONDE PARTIE

En me bornant, dans les neuf chapitres précédents, aux seules observations que j'avais à présenter, j'ai évité d'entrer dans une multitude de détails, à la vérité, fort intéressants, mais que l'on trouve dans les bons ouvrages de physiologie que le public possède : les considérations que j'ai exposées me paraissent suffire pour prouver :

1<sup>o</sup> Que la vie, dans tout corps qui la possède, ne consiste qu'en un ordre et un état de choses qui permettent aux parties intérieures de ce corps d'obéir à l'action d'une cause excitatrice, d'exécuter

des mouvements qu'on nomme *organiques* ou *vitaux*, et desquels il reçoit la faculté de produire, selon son espèce, les phénomènes connus de l'organisation ;

2° Que la *cause excitatrice* des mouvements vitaux est étrangère aux organes de tous les corps vivants ; que les éléments de cette cause se trouvent toujours, quoiqu'avec des variations dans leur abondance, dans tous les lieux qu'ils habitent ; que les milieux environnants les leur fournissent, soit uniquement, soit en partie ; et que, sans cette même cause, aucun de ces corps ne pourrait jouir de la vie ;

3° Que tout corps vivant quelconque est nécessairement composé de deux sortes de parties, savoir : de parties contenant, constituées par un *tissu cellulaire* très-souple, dans lequel et aux dépens duquel toute espèce d'organe a été formée, et de fluides visibles contenus, susceptibles d'éprouver des mouvements de déplacement et des changements divers dans leur état et leur nature ;

4° Que la nature animale n'est pas essentiellement distinguée de la nature végétale par des organes particuliers à chacune de ces deux sortes de corps vivants, mais qu'elle l'est principalement par la nature même des substances qui entrent dans la composition de ces deux sortes de corps : de manière que la substance de tout corps animal permet à la cause excitatrice d'y établir un *orgasme* énergétique et l'*irritabilité* ; tandis que la substance de tout corps

végétal ne laisse à la cause excitatrice que le pouvoir de mettre en mouvement les fluides visibles contenus, mais ne lui permet, sur les parties contenant, qu'un *orgasme obscur*, incapable de produire l'irritabilité et de faire exécuter aux parties des mouvements subits;

5° Que la nature elle-même donne lieu à des *générations* directes, dites *spontanées*, en créant l'organisation et la vie dans des corps qui ne les possédaient pas; qu'elle a nécessairement cette faculté à l'égard des animaux et des végétaux les plus imparfaits qui commencent, soit l'échelle animale, soit l'échelle végétale, soit peut-être encore certaines de leurs ramifications, et qu'elle n'exécute ces admirables phénomènes que sur de petites masses de matière, gélatineuse pour la nature animale, mucilagineuse pour la nature végétale, transformant ces masses en tissu cellulaire, les remplissant de fluides visibles qui s'y composent, et y établissant des mouvements, des dissipations, des réparations et divers changements à l'aide de la cause excitatrice que les milieux environnants fournissent;

6° Que les lois qui régissent toutes les mutations que nous observons dans les corps de quelque nature qu'ils soient sont partout les mêmes, mais que ces lois opèrent dans les corps vivants des résultats tout à fait opposés à ceux qu'elles exécutent dans les corps bruts ou inorganiques, parce que, dans les premiers, elles rencontrent un ordre et un état

de choses qui leur donnent le pouvoir d'y produire tous les phénomènes de la vie, tandis que, dans les derniers, rencontrant un état de choses fort différent, elles y produisent d'autres effets : en sorte qu'il n'est pas vrai que la nature ait pour les corps vivants des lois particulières opposées à celles qui régissent les mutations qui s'observent à l'égard des corps privés de la vie ;

7° Que tous les corps vivants, de quelque règne et de quelque classe qu'ils soient, ont des facultés qui leur sont communes ; qu'elles sont le propre de l'organisation générale de ces corps et de la vie qu'ils possèdent ; et qu'en conséquence ces facultés communes à tout ce qui possède la vie n'exigent aucun organe particulier pour exister ;

8° Que, outre les facultés communes à tous les corps vivants, certains de ces corps, surtout parmi les animaux, ont des facultés qui leur sont tout à fait particulières, c'est-à-dire qu'on ne retrouve nullement dans les autres ; mais que ces facultés particulières, telles que celles que l'on observe dans beaucoup d'animaux, sont chacune le produit d'un organe ou d'un système d'organes spécial qui les leur procure, en sorte que tout animal en qui cet organe ou ce système d'organes n'existe pas ne peut nullement posséder la faculté qu'il donne à ceux qui en sont munis<sup>1</sup> ;

<sup>1</sup> A cette occasion, je remarquerai que les végétaux n'offrent généralement dans leur intérieur aucun organe spécial pour une fonction

9° Enfin, que la mort de tout corps vivant est un phénomène naturel qui résulte nécessairement des suites de l'existence de la vie dans ce corps, si quelque cause accidentelle ne le produit pas avant que les causes naturelles l'amènent; que ce phénomène n'est autre chose que la cessation complète des mouvements vitaux, à la suite d'un dérangement quelconque dans l'ordre et l'état de choses nécessaires pour l'exécution de ces mouvements; et que, dans les animaux à organisation très-composée, les principaux systèmes d'organes possédant, en quelque sorte, une vie particulière, quoique étroitement liée à la vie générale de l'individu, la mort de l'animal s'exécute graduellement et comme par parties, de manière que la vie s'éteint successivement dans ses principaux organes et dans un ordre constamment le même, et l'instant où le dernier organe cesse de vivre est celui qui complète la mort de l'individu.

Sur des sujets aussi difficiles que ceux dont je viens de traiter, tout est ici réduit à ce qu'il nous est possible de connaître, et se trouve restreint dans

particulière, et que chaque portion d'un végétal contenant, comme les autres, les organes essentiels à la vie, peut par conséquent, soit vivre et végéter séparément, soit, par un greffe d'approche, partager avec un autre végétal une vie qui leur deviendrait commune; enfin, qu'il résulte de cet ordre de choses dans les végétaux, que plusieurs individus d'une même espèce et d'un même genre, peuvent vivre les uns sur les autres et jouir d'une vie commune.

J'ajouterai que les *bourgeons latents*, que l'on trouve sur les branches et même sur le tronc des végétaux ligneux, ne sont point des organes spéciaux, mais que ce sont les ébauches de certains individus qui n'attendent pour se développer que des circonstances favorables.

les limites de ce que l'observation a pu nous apprendre. Tout y est ramené aux conditions essentielles à l'existence de la vie dans un corps ; conditions établies d'après les faits mêmes qui montrent leur nécessité.

Si les choses ne sont pas réellement telles que je viens de l'indiquer, ou si l'on pense que les conditions citées et remplies, et que les faits reconnus qui attestent le fondement de ces choses, ne sont pas des preuves suffisantes pour autoriser à les reconnaître ; alors on devra renoncer à la recherche des causes physiques qui donnent lieu aux phénomènes de l'organisation et de la vie.

# TROISIÈME PARTIE

---

CONSIDÉRATIONS SUR LES CAUSES PHYSIQUES  
DU SENTIMENT, CELLES QUI CONSTITUENT LA FORCE PRODUCTIVE  
DES ACTIONS  
ENFIN, CELLES QUI DONNENT LIEU AUX ACTES D'INTELLIGENCE  
QUI S'OBSERVENT DANS DIFFÉRENTS ANIMAUX

---

## INTRODUCTION

Dans la seconde partie de cet ouvrage, j'ai essayé de répandre quelque jour sur les causes physiques de la vie, dans les corps qui en jouissent, sur les conditions nécessaires pour qu'elle puisse exister, enfin, sur la source de cette *force excitatrice* des mouvements vitaux, sans laquelle aucun corps ne pourrait réellement posséder la vie.

Maintenant, je me propose de considérer ce que peut être le *sentiment*, comment l'organe spécial qui y donne lieu (le *système nerveux*) peut produire l'admirable phénomène des sensations, comment les

sensations elles-mêmes peuvent, par la voie de l'organe ajouté au *cerveau*, produire des idées, et celles-ci occasionner dans le même organe la formation des pensées, des jugements, des raisonnements ; en un mot, des actes d'intelligence plus admirables encore que ceux que les sensations constituent.

Mais, dit-on, « les fonctions du cerveau sont d'un autre ordre que celles des autres viscères. Dans ces derniers, les causes et les effets sont de même nature (de nature physique)...

« Les fonctions du cerveau sont d'un ordre tout différent : elles consistent à recevoir, par le moyen des nerfs, et à transmettre immédiatement à l'*esprit* les impressions des sens, à conserver les traces de ces impressions, et à les reproduire avec plus ou moins de promptitude, de netteté et d'abondance, quand l'*esprit* en a besoin pour ses opérations, ou quand les lois de l'association des idées les ramènent, enfin, à transmettre aux muscles, toujours par le moyen des nerfs, les ordres de la volonté.

« Or, ces trois fonctions supposent l'influence mutuelle, à jamais incompréhensible, de la matière divisible et du moi indivisible, hiatus infranchissable dans le système de nos idées et pierre éternelle d'achoppement de toutes les philosophies ; elles se trouvent même avoir encore une difficulté qui ne tient pas nécessairement à la première : non-seule-



ment nous ne comprenons, ni ne comprendrons jamais, comment des traces quelconques, imprimées dans notre cerveau, peuvent être perçues de notre esprit et y produire des images ; mais quelque délicates que soient nos recherches, ces traces ne se montrent en aucune façon à nos yeux, et nous ignorons entièrement quelle est leur nature, quoique l'effet de l'âge et des maladies sur la mémoire ne nous laissent douter, ni de leur existence, ni de leur siège. » (*Rapport à l'Institut sur un Mémoire de MM. Gall et Spurzheim*, p. 5.)

Il faut, à mon avis, un peu de témérité pour déterminer les bornes des conceptions auxquelles l'intelligence humaine peut atteindre, ainsi que les limites et la mesure de cette intelligence. En effet, qui peut assurer que jamais l'homme n'obtiendra telle connaissance et ne pénétrera tel des secrets de la nature ? Ne sait-on pas qu'il a déjà découvert quantité de vérités importantes, parmi lesquelles plusieurs semblaient entièrement hors de sa portée ?

Certes, je le répète, il y aurait plus de témérité dans celui qui voudrait déterminer, d'une manière positive, ce que l'homme peut savoir, et ce qu'il est condamné à ignorer toujours, que dans celui qui, étudiant les faits, examinant les suites des relations qui existent entre différents corps physiques, et consultant toutes les inductions, lorsque la grossièreté de ses sens ne lui permettrait plus de trouver lui-même les preuves des *certitudes morales* qu'il aurait

su acquérir, ferait des tentatives soutenues pour reconnaître les causes des phénomènes de la nature, quelles qu'elles puissent être.

S'il était question d'objets hors de la nature, de phénomènes qui ne fussent pas *physiques* ou le résultat de causes physiques, sans doute ces sujets seraient au-dessus de l'intelligence humaine ; car elle ne saurait avoir aucune prise sur ce qui peut être étranger à la nature.

Or comme, dans cet ouvrage, il ne s'agit particulièrement que des animaux, et comme l'observation nous apprend que, parmi eux, il y en a qui possèdent la faculté de *sentir*, qui se forment des *idées*, qui exécutent des *jugements* et différents actes d'*intelligence*, en un mot, qui ont de la mémoire, je demanderai ce que c'est que cet être particulier qu'on nomme *esprit* dans le passage cité ci-dessus ; être singulier qui est, dit-on, en rapport avec les actes du cerveau, de manière que les fonctions de cet organe sont d'un autre ordre que celles des autres organes de l'individu.

Je ne vois, dans cet être factice, dont la nature ne m'offre aucun modèle, qu'un moyen imaginé pour résoudre des difficultés que l'on n'avait pu lever, faute d'avoir étudié suffisamment les lois de la nature : c'est à peu près la même chose que ces *catastrophes* universelles, auxquelles on a recours pour répondre à certaines questions géologiques qui nous embarrassent, parce que les procédés de la nature,

dans les mutations de tous genres qu'elle produit sans cesse, ne sont point encore reconnus.

Relativement aux *traces* que nos idées et nos pensées impriment dans notre cerveau, qu'importe que ces traces ne puissent être aperçues par aucun de nos sens, si, comme on en convient, il y a des observations qui ne nous laissent aucun doute sur leur existence, ainsi que sur leur siège : apercevons-nous mieux le mode d'exécution des fonctions de nos autres organes, et, pour citer un seul exemple, voyons-nous mieux comment les nerfs mettent nos muscles en action ? Cependant, nous ne pouvons douter que l'influence nerveuse ne soit indispensable pour l'exécution de nos mouvements musculaires.

A l'égard de la nature, où il nous importe tant d'acquérir des connaissances, les seules qui puissent être à notre disposition, et où encore nous ne pouvons guère obtenir, sur les nombreux phénomènes qu'elle présente, que des *certitudes morales*, voici la seule voie qui me paraisse propre à nous conduire au but vers lequel nous tendons.

Sans nous en laisser imposer, sur ce sujet, par des décisions absolues, presque toujours inconsidérément hasardées, recueillons avec soin les faits que nous pouvons observer, consultons l'expérience partout où nous en avons les moyens, et lorsque cette expérience nous est interdite, rassemblons toutes les inductions que peut nous fournir l'observation des faits analogues à ceux qui nous échappent, et ne pro-

nonçons nulle part définitivement : par cette voie, nous pourrons peu à peu parvenir à connaître les causes d'une multitude de phénomènes naturels, et, peut-être même, celles des phénomènes qui nous paraissent les plus incompréhensibles.

Ainsi, comme les limites de nos connaissances, à l'égard de tout ce que nous offre la nature, ne sont pas fixées et ne peuvent l'être, je vais, en faisant usage des lumières acquises et des faits observés, essayer de déterminer, dans cette troisième partie, quelles sont les causes physiques qui donnent à certains animaux la faculté de sentir, celle de produire eux-mêmes les mouvements qui constituent leurs actions, celle, enfin, de se former des idées, de comparer ces idées pour en obtenir des jugements ; en un mot, d'exécuter différents actes d'*intelligence*.

Le plus souvent, les considérations que j'exposerai, à cet égard, seront dans le cas de nous donner des convictions intimes et morales, et cependant il est impossible de prouver positivement le fondement de ces considérations. Il semble que notre destinée ne nous permette, relativement à quantité de phénomènes naturels, d'acquérir que cet ordre de connaissances ; et néanmoins on ne saurait douter de son importance dans mille circonstances où il est nécessaire que nos jugements soient dirigés.

Si le *physique* et le *moral* ont une source commune, si les idées, la pensée, l'imagination même, ne sont que des phénomènes de la nature, et consé-

quemment que de véritables faits d'organisation ; il appartient principalement au zoologiste , qui s'est appliqué à l'étude des phénomènes organiques, de rechercher ce que sont les idées, comment elles se produisent, comment elles se conservent, en un mot, comment la mémoire les renouvelle, les rappelle et les rend de nouveau sensibles ; de là, il n'a que quelques efforts à faire pour apercevoir ce que sont les pensées elles-mêmes, auxquelles les idées seules peuvent donner lieu ; enfin, en suivant la même voie et en s'étayant de ses premiers aperçus, il peut découvrir comment les pensées donnent lieu au raisonnement, à l'analyse, à des jugements, à la volonté d'agir, et comment encore des actes de pensées et de jugements multipliés peuvent faire naître l'*imagination*, cette faculté si féconde en création d'idées, qu'elle semble même en produire dont les objets ne sont pas dans la nature, mais qui ont pris nécessairement leur source dans ceux qui s'y trouvent.

Si tous les actes d'intelligence, dont j'entreprends de rechercher les causes, ne sont que des phénomènes de la nature, c'est-à-dire des actes d'organisation, ne puis-je pas, en me pénétrant de la connaissance des seuls moyens que possèdent les organes pour exécuter leurs fonctions, espérer de découvrir comment ceux de l'intelligence peuvent donner lieu à la formation des idées, en conserver, plus ou moins longtemps, les traces ou les empreintes,

enfin, avoir la faculté, à l'aide de ces idées, d'exécuter des pensées, etc., etc. ?

On ne saurait douter, maintenant, que les actes d'intelligence ne soient uniquement des faits d'organisation, puisque, dans l'homme même, qui tient de si près aux animaux par la sienne, il est reconnu que des dérangements dans les organes qui produisent ces actes, entraînent dans la production des actes dont il s'agit, et dans la nature même de leurs résultats.

La recherche des causes, dont j'ai parlé plus haut, m'a donc paru fondée sur une possibilité évidente : je m'en suis occupé ; je me suis attaché à l'examen du seul moyen dont la nature pouvait disposer pour opérer les phénomènes dont il est ici question ; et ce sont les résultats de mes méditations à cet égard que je vais présenter.

Le point essentiel à considérer, est que, dans tout système d'organisation animale, la nature ne peut avoir qu'un seul moyen à sa disposition, pour faire exécuter aux différents organes les fonctions qui leur sont propres.

En effet, ces fonctions sont partout le résultat de relations entre des fluides qui se meuvent dans l'animal, et les parties de son corps qui contiennent ces fluides.

Partout, ce sont des fluides en mouvement (les uns contenables, et les autres incontenables) qui vont porter leurs influences sur les organes ; et

partout, encore, ce sont des parties souples qui, tantôt en éréthisme, réagissent sur les fluides qui les affectent, et tantôt incapables de réagir, modifient, par leur disposition et les impressions qu'elles conservent, le mouvement des fluides qui s'agitent parmi elles.

Ainsi, lorsque les parties souples des organes sont susceptibles d'être animées par l'orgasme, et de réagir sur les fluides contenus qui les affectent, alors les différents mouvements et changements qui en résultent, soit dans les fluides, soit dans les organes, produisent les phénomènes de l'organisation qui sont étrangers au sentiment et à l'intelligence; mais lorsque les parties contenantantes sont d'une nature et d'une mollesse qui les rend passives et incapables de réagir, alors le fluide subtil qui se meut dans ces parties, et qui en reçoit des modifications dans ses mouvements, donne lieu au phénomène du sentiment et à ceux de l'intelligence; ce que j'essayerai d'établir dans cette partie.

Il ne s'agit donc dans tout ceci que de relations qui existent entre les parties concrètes, souples et contenantantes d'un animal, et les fluides en mouvement (contenables ou incontenables) qui agissent sur ces parties.

Ce fait, qui est assez connu, fut, pour moi, un trait de lumière lorsque je le considérai; il me servit de guide dans la recherche que je me proposais, et bientôt je sentis que les actes d'intelligence

des animaux étant, ainsi que les autres actes qu'on leur voit produire, des phénomènes de l'organisation animale, ils prenaient aussi leur source dans les relations qui existent entre certains fluides en mouvement, et les organes propres à la production de ces actes admirables.

Qu'importe que ces fluides, que leur extrême ténuité ne nous permet ni de voir, ni de retenir dans aucun vase, pour les soumettre à nos expériences, ne manifestent leur existence que par leurs effets? ces effets n'en sont pas moins de nature à prouver qu'eux seuls peuvent les produire. D'ailleurs, il est aisé de reconnaître que les *fluides visibles* qui pénètrent dans la substance médullaire du cerveau et des nerfs ne sont que nourriciers et propres à fournir à des sécrétions, mais que ces fluides ont trop de lenteur dans leurs mouvements pour pouvoir donner lieu aux phénomènes, soit du mouvement musculaire, soit du sentiment, soit de la pensée.

Éclairé par ces considérations, qui retiennent l'*imagination* dans des limites qu'elle ne doit pas franchir, je vais d'abord montrer comment il paraît que la nature est parvenue à créer l'organe du sentiment, et, par son moyen, la force productrice des actions : je développerai ensuite comment, à l'aide d'un organe particulier pour l'intelligence des idées, des pensées, des jugements, de la mémoire, etc., peuvent avoir lieu dans les animaux qui possèdent cet organe.



## CHAPITRE PREMIER

DU SYSTÈME NERVEUX, DE SA FORMATION  
ET DES DIFFÉRENTES SORTES DE FONCTIONS QU'IL  
PEUT EXÉCUTER

Le *système nerveux*, considéré dans l'homme et dans les animaux les plus parfaits, se compose de différents organes particuliers très-distincts, et même, suivant son perfectionnement, de divers systèmes d'organes qui ont entre eux une connexion intime, et qui forment un ensemble très-complicé. On a supposé que ce système était partout le même dans sa composition, sauf plus ou moins de développement dans ses parties, et les différences que les diverses organisations des animaux ont exigé dans la grandeur, la forme et la situation de ces parties. De là, les diverses sortes de fonctions qu'on lui voit produire dans les animaux les plus parfaits, furent toutes regardées comme étant le propre de son existence dans l'organisation animale.

Cette manière de considérer le *système nerveux* ne peut nous éclairer sur la nature du système d'organes dont il s'agit, sur ce qu'il est nécessairement dans son origine, sur la composition croissante de ses parties à mesure que l'organisation animale s'est compliquée et perfectionnée, enfin, sur les facultés nouvelles qu'il donne aux animaux qui en sont munis, selon que sa composition est devenue plus grande. Au contraire, au lieu de fournir des lumières aux physiologistes sur ces différents objets, elle les porte à attribuer partout au système nerveux, dans différents degrés d'éminence, les mêmes facultés qu'il donne aux animaux les plus parfaits, ce qui ne saurait avoir le moindre fondement.

Je vais donc essayer de prouver : 1° Que tous les animaux ne peuvent posséder généralement ce système d'organes ; 2° que, dans son origine, et conséquemment dans sa plus grande simplicité, il ne donne aux animaux qui le possèdent que la seule faculté du *mouvement musculaire* ; 3° qu'ensuite, plus composé dans ses parties, il communique alors aux animaux la jouissance du mouvement musculaire, plus celle eu *sentiment* ; 4° qu'enfin, complet dans toutes ses parties, il donne aux animaux qui en sont possesseurs, la faculté du mouvement musculaire, celle d'éprouver des sensations, et celle de se former des idées, de comparer ces idées entre elles, de produire des jugements, en un mot, d'avoir de l'*intel-*

*ligence*, quoique plus ou moins développée, selon le degré de perfectionnement de leur organisation.

Avant d'exposer les preuves du fondement de ces diverses considérations, voyons d'abord quelle peut être l'idée générale que nous devons nous former de la nature et de la disposition des différentes parties du système nerveux.

Ce système, dans toute organisation animale où il se montre, offre une *masse médullaire* principale, soit divisée en parties séparées, soit rassemblée en une seule, sous quelque forme que ce soit, et des *filets nerveux* qui vont se rendre à cette masse.

Tous ces organes présentent, dans leur composition, trois sortes de substances de nature très-différente, savoir :

1° Une pulpe médullaire très-molle et d'une nature particulière ;

2° Une enveloppe aponévrotique qui entoure la pulpe médullaire, fournit des gaines à ses prolongements et à ses filets, même les plus grêles, et dont la nature et les propriétés ne sont pas les mêmes que celles de la pulpe qu'elle renferme ;

3° Un fluide invisible et très-subtil, se mouvant dans la pulpe sans avoir besoin de cavité apparente, et qui y est retenu latéralement par la gaine qu'il ne saurait traverser.

Telles sont les trois sortes de substances qui composent le système nerveux, et qui, par leurs dispo-

sitions, leurs relations, et les mouvements du fluide subtil que renferment les parties de ce système, produisent les phénomènes organiques les plus étonnants.

On sait que la pulpe des organes dont il s'agit est une substance médullaire très-molle, blanche intérieurement, grisâtre dans sa croûte extérieure, insensible, et qui paraît d'une nature *albumino-gélatineuse*. Elle forme, au moyen de ses gaines aponévrotiques, des filets et des cordons qui vont se rendre à des masses plus considérables de la même substance médullaire, lesquelles contiennent le foyer (simple ou divisé) ou le *centre de rapport* du système.

Soit pour l'exécution du mouvement musculaire, soit pour celle des sensations, il faut nécessairement que le système d'organes destiné à opérer de pareilles fonctions, ait un *foyer* ou un *centre de rapport* pour les nerfs. Effectivement, dans le premier cas, le fluide subtil qui doit porter son influence sur les muscles, part d'un foyer commun pour se diriger vers les parties qu'il doit mettre en action ; et dans le second cas, le même fluide, mu par la cause affectante, part de l'extrémité du nerf affecté pour se diriger vers le centre de rapport, et y produire l'ébranlement qui donne lieu à la sensation.

Il faut donc absolument un *foyer* ou *centre de rapport*, auquel les nerfs se rendent, pour que le système dont il s'agit puisse opérer ses fonctions,

quelles qu'elles soient ; et nous verrons même que, sans lui, les actes de l'organe de l'intelligence ne pourraient devenir sensibles à l'individu. Or, ce centre de rapport se trouve placé dans une partie quelconque de la masse médullaire principale qui fait toujours la base du *système nerveux*.

Les filets et les cordons dont je viens de parler tout à l'heure sont les nerfs ; et la masse médullaire principale qui contient le centre de rapport du système, constitue, dans certains animaux sans vertèbres, soit des ganglions séparés, soit la moelle longitudinale noueuse dont ils sont munis ; enfin, dans les animaux à vertèbres, elle forme la moelle épinière et la moelle allongée qui se joint au cerveau.

Partout où le *système nerveux* existe, quelque simple ou imparfait qu'il soit, la masse médullaire principale, dont il vient d'être question, se trouve toujours sous une forme quelconque, parce qu'elle fait la base de ce système, et qu'elle lui est essentielle.

En vain, pour nier cette vérité de fait, dira-t-on :

1° Que l'on peut enlever entièrement le cerveau d'une tortue, d'une grenouille, sans que ces animaux cessent de montrer, par leurs mouvements, qu'ils ont encore des sensations et une volonté : je répondrai qu'on ne détruit, dans cette opération, qu'une portion de la masse médullaire principale, et que ce n'est pas celle qui contient le centre de rapport ou le *sensorium commune*, car les deux hémisphères

qui forment la masse principale de ce qu'on nomme le *cerveau* ne le renferment pas ;

2° « Qu'il y a des insectes et des vers qui, étant coupés en deux ou plusieurs morceaux, forment, à l'instant même, deux ou plusieurs individus qui ont chacun leur système de sensation et leur volonté propre. » Je répondrai encore, qu'à l'égard des insectes, le fait allégué est sans fondement ; qu'aucune expérience connue ne constate qu'en coupant un insecte en deux morceaux, on puisse obtenir deux individus capables de vivre chacun de leur côté ; et quand même cela serait, chaque moitié de l'insecte coupé aurait encore, dans sa portion de moelle longitudinale noueuse, une masse médullaire principale ;

3° « Que plus la masse de matière nerveuse est également distribuée, moins le rôle des parties centrales est essentiel<sup>1</sup>. » Je répondrai, enfin, que cette assertion est une erreur ; qu'elle ne s'appuie sur aucun fait ; et qu'on ne l'a faite que faute d'avoir conçu la nature des fonctions du *système nerveux*. La sensibilité n'est nullement le propre de la matière nerveuse, ni d'aucune autre, et le *système nerveux* ne peut avoir d'existence et exercer la moindre de ses fonctions que lorsqu'il se compose d'une masse médullaire principale de laquelle partent des filets nerveux.

<sup>1</sup> Voyez *l'Anatomie comparée* de M. Cuvier. t. II, p. 94, et les *Recherches sur le Système nerveux* de MM. Gall et Spurzheim, p. 22.

Non-seulement le *système nerveux* ne peut exister, ni exécuter la moindre de ses fonctions, sans être composé d'une masse médullaire principale, qui contient un ou plusieurs foyers pour fournir à l'excitation des muscles, et de laquelle partent différents nerfs qui se rendent aux parties, mais nous verrons, en outre, dans le troisième chapitre, que la faculté de *sentir* ne peut avoir lieu, dans aucun animal, que lorsque la masse médullaire dont je viens de parler contient un foyer unique, en un mot, un centre de rapport où les nerfs du système sensitif se dirigent de toutes parts.

A la vérité, comme il est extrêmement difficile de suivre ces nerfs jusqu'à leur centre de rapport, plusieurs anatomistes nient l'existence de ce foyer commun, essentiel à la production du *sentiment* ; ils considèrent ce dernier comme un attribut de tous les nerfs, et celui même de leurs moindres parties ; enfin, pour étayer leur opinion particulière sur la nullité du centre de rapport dans le système sensitif, ils supposent que le besoin de placer l'*âme* en un point isolé, a fait imaginer ce foyer commun, ce lieu circonscrit où toutes les sensations se rendent.

Il suffit de penser que l'homme est doué d'une *âme immortelle*, sans que l'on doive jamais s'occuper du siège et des limites de cette âme dans son corps individuel, ni de sa connexion avec les phénomènes de son organisation : tout ce que l'on pourra dire à cet égard sera toujours sans base et purement imaginaire.

Si nous nous occupons de la nature, elle seule doit être uniquement l'objet de nos études, et ce sont uniquement aussi les faits qu'elle nous présente que nous devons examiner, pour tâcher de découvrir les lois physiques qui régissent la production de ces faits ; enfin, jamais nous ne devons faire intervenir, dans nos raisonnements, la considération d'objets hors de la nature, et sur lesquels il nous sera toujours impossible de savoir quelque chose de positif.

Pour moi, qui ne considère l'organisation que pour connaître les causes des diverses facultés des animaux, étant convaincu que beaucoup de ces animaux jouissent du *sentiment*, et que, parmi ces derniers, il s'en trouve qui ont des idées et qui exécutent des actes d'*intelligence*, je crois ne devoir rechercher les causes de ces phénomènes que dans celles qui sont physiques. A cette conséquence, dont je me fais une loi dans mes recherches, j'ajouterai que, persuadé qu'aucune sorte de matière ne peut avoir en propre la faculté de sentir, je le suis en même temps que cette faculté, dans les corps vivants qui en jouissent, ne consiste que dans un effet général qui se produit dans un système d'organes approprié, et que cet effet ne peut avoir lieu que lorsque le système dont il s'agit possède un *foyer unique*, en un mot, un centre de rapport où tous les nerfs sensitifs viennent aboutir.

Relativement aux animaux à vertèbres, c'est à



l'extrémité antérieure de la moelle épinière, dans la moelle allongée même, ou peut-être dans sa protubérance annulaire, que paraît être le *sensorium commune*, c'est-à-dire le centre de rapport des nerfs qui exécutent le phénomène de la sensibilité ; car c'est vers quelque point de la base du cerveau, ou de ce que l'on nomme ainsi, que ces nerfs paraissent se terminer. Si ce centre de rapport se trouvait bien avancé dans l'intérieur du cerveau, les acéphales, ou ceux en qui le cerveau se trouve détruit, manqueraient alors de sentiment, et même ne pourraient vivre.

Mais il n'en est pas ainsi : dans les animaux qui jouissent de quelque faculté d'intelligence, le foyer essentiel au sentiment n'existe que dans un lieu quelconque de la base de ce qu'on nomme leur cerveau ; car on donne ce nom à toute la masse médullaire contenue dans la cavité du crâne. Cependant, les deux hémisphères, que l'on confond avec le cerveau, en doivent être distingués ; parce qu'ils forment ensemble un organe particulier qui a été ajouté à ce cerveau, qu'ils ont des fonctions qui leur sont propres, et qu'ils ne contiennent pas le centre de rapport du système sensitif.

Qu'importe que le véritable cerveau, c'est-à-dire que la partie médullaire qui contient le foyer des sensations et à laquelle vont se rendre les nerfs des sens particuliers, soit difficile à reconnaître et à déterminer dans l'homme et dans les animaux qui

ont de l'intelligence', à cause de la contiguité ou de l'union qui se trouve entre ce cerveau et les deux hémisphères qui le recouvrent, il n'en est pas moins vrai que ces hémisphères constituent un organe très-particulier relativement aux fonctions qu'il exécute.

En effet, ce n'est point dans le cerveau proprement dit que se forment les idées, les jugements, les pensées, etc., mais c'est dans l'organe qui lui est ajouté, et que les deux hémisphères constituent, que ces actes organiques peuvent uniquement s'opérer.

Ce n'est point non plus dans les hémisphères dont il s'agit que les sensations se produisent; ils n'y ont aucune part, et le système sensitif existe effectivement dans des animaux dont le cerveau n'est point muni de ces hémisphères plissés : aussi ces organes peuvent-ils subir de grandes altérations sans que le sentiment et la vie en souffrent.

Cela posé, je reviens aux considérations générales qui concernent la composition des différentes parties du *système nerveux*.

Ainsi, soit les filets et les cordons nerveux, soit la moelle longitudinale noueuse, la moelle épinière, la moelle allongée, le cervelet, le cerveau et ses hémisphères, toutes ces parties ont, comme je l'ai dit, une enveloppe membraneuse et aponévrotique qui leur sert de gaine et qui, par le propre de sa nature, retient dans la substance médullaire, le fluide particulier qui s'y meut diversement; mais, aux

extrémités où les nerfs se terminent dans les parties du corps, ces gâines sont ouvertes et permettent la communication du fluide nerveux avec ces parties.

Tout ce qui concerne le nombre , la forme et la situation des parties que je viens de citer, appartient à l'*anatomie* ; on en trouve une exposition exacte dans les ouvrages qui traitent de cette partie de nos connaissances. Or, comme mon objet, ici, se réduit à considérer le *système nerveux* dans ses généralités et ses facultés, et à rechercher comment la nature est parvenue à le faire exister dans les animaux qui le possèdent, je ne dois entrer dans aucun des détails connus à l'égard des parties de ce système.

#### FORMATION DU SYSTÈME NERVEUX

On ne peut assurément déterminer, d'une manière positive , le mode de formation qu'a employé la nature pour faire exister le *système nerveux* dans les animaux qui le possèdent ; mais il est très-possible de reconnaître les conditions , c'est-à-dire les circonstances qui furent nécessaires pour que ce mode de formation pût s'exécuter. Ainsi, les circonstances dont il s'agit étant reconnues et prises en considération, on peut concevoir comment les parties de ce système purent être formées et comment elles purent être munies du fluide subtil qui se meut dans leur intérieur, et les met dans le cas d'opérer les fonctions qui leur sont propres.

On doit penser que, lorsque la nature eut fait faire assez de progrès à l'organisation animale pour que le fluide essentiel des animaux fût très-animalisé, et pour que la substance *albumino-gélatineuse* pût se former, alors cette substance sécrétée du fluide principal de l'animal (du sang ou de ce qui en tient lieu) fut déposée dans un lieu quelconque du corps : or, l'observation constate qu'elle l'a été d'abord sous la forme de plusieurs petites masses séparées, et ensuite sous celle d'une masse plus considérable, allongée en cordon noueux, et qui a occupé à peu près toute la longueur du corps de l'individu.

Le tissu cellulaire, modifié par la présence de cette masse de substance albumino-gélatineuse, lui fournit alors la gaine qui l'enveloppe, ainsi que celles de ses divers prolongements ou filets.

Maintenant, si je considère les fluides visibles qui se meuvent ou circulent dans le corps des animaux, je remarque que, dans les animaux les plus simples en organisation, ces fluides sont bien moins composés, bien moins surchargés de principes, qu'ils ne le sont dans les animaux les plus parfaits. Le sang d'un mammifère est un fluide plus composé, plus animalisé, que la sanie blanchâtre du corps des insectes ; et cette sanie est un fluide plus composé que celui presque aqueux qui se meut dans le corps des polypes et dans celui des infusoires.

Cela étant ainsi, je suis autorisé à penser que ceux des fluides invisibles et incontenables qui

entretiennent l'irritabilité et les mouvements de la vie dans des animaux les plus imparfaits, se trouvant dans des animaux dont l'organisation est déjà fort composée et perfectionnée, y acquièrent une modification assez grande pour pouvoir être changés en fluides contenables, quoique toujours invisibles.

Il paraît effectivement qu'un fluide particulier, invisible et très-subtil, mais modifié par son séjour dans le sang des animaux, s'en sépare continuellement pour se répandre dans les masses médullaires nerveuses, et y répare sans cesse celui qui se consume dans les différents actes du système d'organes qui le contient.

La pulpe médullaire des parties du système nerveux, et le fluide subtil qui peut se mouvoir dans cette pulpe, n'auront donc été formés, dans l'organisation animale, que lorsque sa composition aura pu donner lieu à la formation de ces matières.

En effet, de même que les fluides intérieurs des animaux se sont progressivement modifiés, animalisés et composés, à mesure que la composition et le perfectionnement de l'organisation ont fait des progrès; de même aussi, les organes et les parties solides ou contenantes du corps animal, se sont composés et diversifiés peu à peu de la même manière et par la même cause. Or, le fluide nerveux, devenu contenable après sa sécrétion du sang, s'est répandu dans la substance *albumino-gélatineuse* de la moelle nerveuse, parce que la nature de cette

substance s'en est trouvée conductrice, c'est-à-dire propre à le recevoir et à lui permettre de se mouvoir avec facilité dans sa masse ; et ce fluide y a été retenu par les gaines *aponévrotiques* qui enveloppent cette moelle nerveuse, parce que la nature de ces gaines ne laisse pas au fluide dont il s'agit la faculté de les traverser.

Dès lors, le fluide nerveux étant répandu dans cette substance médullaire qui, dans son origine, fut disposée en ganglions séparés et ensuite en cordon, en a probablement étendu, par ses mouvements, des portions qui se sont allongées en filets, et ce sont ces filets qui constituent les nerfs. On sait qu'ils naissent de leur centre de rapports, sortant, par paires, soit d'une moelle longitudinale noueuse, soit d'une moelle épinière, soit de la base du cerveau, et qu'ils vont se terminer dans les différentes parties du corps.

Voilà, sans doute, le mode qu'a employé la nature pour la formation du système nerveux : elle a commencé par produire plusieurs petites masses de substance médullaire, lorsque la composition de l'organisation animale lui en a fourni les moyens, ensuite elle les a rassemblés en une principale, et, dans cette masse, le fluide nerveux, devenu contenable, s'est aussitôt répandu et s'est trouvé retenu par les gaines nerveuses : ce fut alors que, par ses mouvements, il fit naître de la masse médullaire dont il est question, les filets et les cordons nerveux

qui en partent, pour se rendre aux différentes parties du corps.

On sent, d'après cela, que des nerfs ne peuvent exister dans aucun animal, à moins qu'il n'y ait une masse médullaire qui contienne leur foyer ou centre de rapport; et conséquemment que quelques filets blanchâtres isolés, n'aboutissant point à une masse médullaire plus considérable, ne peuvent être regardés comme des nerfs.

J'ajouterai à ces considérations sur la formation du *système nerveux* que, si la matière médullaire a été sécrétée, et l'est sans cesse par le fluide principal de l'animal, on doit sentir que, dans les animaux à sang rouge, ce sont les extrémités capillaires de certains vaisseaux artériels qui sécrètent, réparent, enfin, nourrissent cette matière médullaire; et comme les extrémités de ces vaisseaux artériels doivent être accompagnées des extrémités de certains vaisseaux veineux, toutes ces extrémités vasculaires, qui contiennent un sang coloré, se trouvant un peu enfoncées dans la substance médullaire que ces vaisseaux ont produite, il en doit résulter que cette substance médullaire paraîtra grisâtre dans une partie externe de son épaisseur: quelquefois, même, par suite de certaines évolutions de parties, qui se sont opérées dans l'encéphale à mesure qu'il s'est composé, les organes nutritifs ont pénétré profondément, en sorte que la matière médullaire grisâtre s'est trouvée centrale en certains lieux, et

enveloppée en grande partie par celle qui est blanche.

J'ajouterai encore que, si les extrémités de certains vaisseaux artériels ont sécrété et nourrissent ensuite la matière médullaire du *système nerveux*, ces mêmes extrémités vasculaires y ont pu déposer pareillement le fluide nerveux qui se sépare du sang, et le verser continuellement dans cette substance médullaire qui est si propre à le recevoir.

Enfin, je terminerai ces considérations par quelques-unes de celles qui concernent le développement de la masse médullaire principale, ainsi que les renflements et les épanouissements de certaines portions de cette masse, à mesure que les systèmes particuliers qui composent le *système nerveux* commun et perfectionné se sont formés et ont reçu leurs développements.

Dans la masse médullaire principale de tout *système nerveux*, la portion particulière, qui fut, en quelque sorte, productrice du reste de cette masse, ne doit pas nécessairement offrir, dans cette partie médullaire, un volume plus considérable que celui des autres portions de la même masse qui y ont pris leur source, car l'épaisseur et le volume des autres portions de la masse médullaire dont il s'agit, sont toujours en raison de l'emploi que fait l'animal des nerfs qui en partent. J'ai assez prouvé que tous les autres organes sont dans le même cas : plus ils sont exercés, plus alors ils se développent, se renforcent



et s'agrandissent. C'est parce qu'on n'a point reconnu cette loi de l'organisation animale, ou qu'on n'y a donné aucune attention, qu'on s'est persuadé que la portion de la masse médullaire qui fut productrice des autres portions de cette masse, ne pouvait être moins volumineuse que celles qui en sont originaires.

Dans les animaux vertébrés, la masse médullaire principale se compose du cerveau et de ses accessoires, de la moelle allongée, et de la moelle épinière. Or, il paraît que la portion de cette masse qui fut productrice des autres est réellement la *moelle allongée*, car c'est de cette portion que partent les appendices médullaires (les jambes et les pyramides) du cervelet et du cerveau, la moelle épinière, enfin, les nerfs des sens particuliers. Cependant la moelle allongée est, en général, moins grosse ou moins épaisse que le cerveau qu'elle a produit, ou que la moelle épinière qui en dérive.

D'une part, le cerveau et ses hémisphères étant employés aux actes du sentiment et à ceux de l'intelligence, tandis que la moelle épinière ne sert qu'à l'excitation des mouvements musculaires <sup>1</sup> et à l'exécution des fonctions organiques; et de l'autre part, l'emploi ou l'exercice des organes, fortement

<sup>1</sup> Relativement à la moelle épinière, considérée comme fournissant l'influence nerveuse aux organes du mouvement, on sait, par des expériences récentes, que ceux des poisons qui agissent sur cette moelle causent effectivement des convulsions, des attaques de tétanos, avant de produire la mort.

soutenu, les développant d'une manière éminente, il doit résulter que, dans l'homme qui exerce continuellement ses sens et son intelligence, le cerveau et ses hémisphères sont dans le cas de s'agrandir considérablement, tandis que la moelle épinière, en général, faiblement exercée, ne peut acquérir qu'une grosseur médiocre. Enfin, comme dans les principaux mouvements musculaires de l'homme, ce sont les jambes et les bras qui agissent le plus, on a dû trouver un renflement remarquable à sa moelle épinière dans les lieux d'où partent les nerfs cruraux et les nerfs brachiaux, ce qu'effectivement l'observation confirme.

Au contraire, dans les animaux vertébrés qui ne font qu'un usage médiocre de leurs sens, et surtout de leur intelligence, et qui se livrent principalement au mouvement musculaire, leur cerveau et particulièrement ses hémisphères ont dû prendre peu de développement, tandis que leur moelle épinière s'est trouvée dans le cas d'acquérir une grosseur assez considérable. Aussi les poissons, qui ne s'exercent guère qu'au mouvement musculaire, ont-ils proportionnellement une moelle épinière fort grosse et un très-petit cerveau.

Parmi les animaux sans vertèbres, ceux qui ont, au lieu d'une moelle épinière, une *moelle longitudinale*, comme les *insectes*, les *arachnides*, les *crustacés*, etc., ont cette moelle noueuse dans toute sa longueur; parce que ces animaux s'exerçant beau-

coup au mouvement, elle a obtenu des renforcements et, en conséquence, des renflements aux lieux d'où part chaque paire de nerfs.

Enfin, les *mollusques*, qui ont de mauvais points d'appui pour leurs muscles, et qui, en général, n'exécutent que des mouvements lents, n'ont ni moelle épinière, ni moelle longitudinale, et n'offrent que des ganglions assez rares d'où partent des filets nerveux.

D'après ce que je viens d'exposer, on peut conclure que, dans les animaux à vertèbres, les nerfs et la masse médullaire principale ne peuvent dériver de haut en bas, c'est-à-dire de la partie supérieure et terminale du cerveau, comme le cerveau lui-même ne peut être une production de la moelle épinière, c'est-à-dire de la partie inférieure ou postérieure du *système nerveux*; mais que ces diverses parties proviennent originairement d'une qui en fut productrice, et qu'il est probable que ce doit être dans la *moelle allongée*, près de sa protubérance annulaire, que se trouve l'origine, soit des hémisphères du cerveau, soit des jambes du cervelet, soit de la moelle épinière, soit des sens particuliers.

Qu'importe que les bases médullaires des hémisphères soient rétrécies et beaucoup moins volumineuses que les hémisphères eux-mêmes, et qu'il en soit de même des jambes du cervelet, etc.; qui ne voit que le développement graduel de ces organes a pu donner lieu, selon leur plus grand emploi, à un

épanouissement qui les aura rendus d'un volume beaucoup plus considérable que celui de leur racine !

Ces considérations sur la formation du *système nerveux* ne sont sans doute que très-générales ; mais elles suffisent à mon objet, et doivent intéresser, selon moi, parce qu'elles sont exactes et qu'elles s'accordent avec les faits observés.

#### FONCTIONS DU SYSTÈME NERVEUX

Le *système nerveux*, considéré dans les animaux les plus parfaits, est, comme on sait, très-compiqué dans ses parties et peut, en conséquence, exécuter différentes sortes de fonctions qui donnent aux animaux qui en jouissent autant de facultés particulières. Or, avant de prouver que ce système est particulier à certains animaux, et non commun à tous, et avant d'indiquer quelles sont celles des facultés qu'il peut procurer, selon la composition de l'organisation des animaux en qui on le considère, il importe de dire un mot de ses fonctions ainsi que des facultés qui en résultent, et qui sont de quatre sortes différentes, savoir :

1° Celle de provoquer l'action des muscles ;

2° Celle de donner lieu au *sentiment*, c'est-à-dire aux sensations qui le constituent ;

3° Celle de produire les *émotions* du sentiment intérieur ;

4° Celle, enfin, d'effectuer la formation des idées, des jugements, des pensées, de l'imagination, de la mémoire, etc.

Essayons de montrer que les fonctions du *système nerveux* qui donnent lieu à chacune de ces quatre sortes de facultés sont de nature très-différente, et que tous les animaux qui possèdent ce *système* ne les exécutent pas généralement.

Les actes du *système nerveux* qui donnent lieu au mouvement musculaire sont tout à fait distincts et même indépendants de ceux qui produisent les sensations : ainsi, on peut éprouver une ou plusieurs sensations, sans qu'il s'en suive aucun mouvement musculaire, et on peut faire entrer différents muscles en action, sans qu'il en résulte aucune sensation pour l'individu. Ces faits méritent d'être remarqués, et leur fondement ne peut être contesté.

Comme le mouvement musculaire ne peut s'exécuter sans l'influence nerveuse, quoiqu'on ne connaisse pas ce qui se passe à l'égard de cette influence, quantité de faits autorisent à penser que c'est par l'émission du fluide nerveux qui, d'un centre ou d'un réservoir, se dirige, par le moyen des nerfs, vers les muscles qui doivent agir, que s'opère l'influence dont il est question. Dans cette fonction du *système nerveux*, les mouvements du fluide subtil qui fait agir les muscles se font donc d'un centre ou d'un foyer quelconque vers les parties qui doivent exécuter quelque action.

Ce n'est pas seulement pour mettre les muscles en action que le fluide nerveux se meut de son foyer ou réservoir vers les parties qui doivent exécuter des mouvements, mais il paraît que c'est aussi pour contribuer à l'exécution des fonctions de différents organes dans lesquels le mouvement musculaire n'a point lieu d'une manière distincte.

Ces faits étant assez connus, je ne m'y arrêterai pas davantage, mais j'en conclurai que l'influence nerveuse qui donne lieu à l'action musculaire, et que celle qui concourt à l'exécution des fonctions de différents organes, s'opèrent par une émission du fluide nerveux qui, d'un centre ou réservoir quelconque, se dirige vers les parties qui doivent agir.

A ce sujet, je rappellerai un fait bien connu, mais dont la considération intéresse l'objet que nous avons maintenant en vue, le voici :

Relativement au fluide nerveux qui part de son réservoir pour se rendre aux parties du corps, une portion de ce fluide est à la disposition de l'individu, qui la met en mouvement à l'aide des émotions de son sentiment intérieur, lorsqu'un besoin quelconque les excite, tandis que l'autre portion se distribue régulièrement, sans la participation de la volonté de cet individu, aux parties qui, pour la conservation de la vie, doivent être mises sans cesse en action.

Il résulterait de grands inconvénients, s'il pouvait dépendre de nous d'arrêter, à notre gré, soit les mouvements de notre cœur ou de nos artères, soit

les fonctions de nos viscères ou de nos organes sécrétoires et excrétoires; mais aussi il importe, pour que nous puissions satisfaire à tous nos besoins, que nous ayons à notre disposition une portion de notre fluide nerveux pour l'envoyer aux parties que nous voulons faire agir.

Il y a apparence que les nerfs qui portent continuellement l'influence nerveuse aux muscles indépendants de l'individu et aux organes vitaux, ont leur substance médullaire plus ferme et plus dense que celle des autres nerfs, ou munie de quelque particularité qui l'en distingue, en sorte que non-seulement le fluide nerveux s'y meut avec moins de célérité et s'y trouve moins libre, mais il y est aussi, en grande partie, à l'abri de ces ébranlements généraux que causent les émotions du sentiment intérieur. S'il en était autrement, chaque émotion troublerait l'influence nerveuse nécessaire aux organes essentiels et aux mouvements vitaux, et exposerait l'individu à périr.

Au contraire, les nerfs qui portent l'influence nerveuse aux muscles dépendants de l'individu, permettent au fluide subtil qu'ils contiennent, la liberté et toute la célérité de ses mouvements, de manière que les émotions du sentiment intérieur mettent facilement ces muscles en action.

L'observation nous autorise à penser que les nerfs qui servent à l'excitation du mouvement musculaire, partent de la moelle épinière dans les animaux ver-

tébrés, de la moelle longitudinale noueuse dans les animaux sans vertèbres qui en sont munis, et de ganglions séparés dans ceux qui, n'ayant ni moelle épinière, ni moelle longitudinale noueuse, en possèdent dans cet état. Or, dans les animaux qui jouissent du sentiment, ces nerfs, destinés au mouvement musculaire, n'ont qu'une simple connexion avec le système sensitif, et lorsqu'ils sont lésés, ils produisent des contractions spasmodiques, sans troubler le système des sensations.

On a donc lieu de croire que, parmi les différents systèmes particuliers qui composent le *système nerveux* dans son perfectionnement, celui qui est employé à l'excitation des muscles est distinct de celui qui sert à la production du sentiment.

Aussi la fonction du *système nerveux* qui consiste à opérer l'action musculaire et l'exécution des différentes fonctions vitales n'y peut-elle parvenir qu'en envoyant le fluide subtil des nerfs, de son réservoir aux différentes parties.

Mais la fonction du même système qui opère le *sentiment* est très-différente, par sa nature et par les opérations qu'elle exécute, de celle dont je viens de parler, car, dans la production d'une *sensation* quelconque, laquelle ne peut avoir lieu sans l'influence nerveuse, le fluide subtil des nerfs commence toujours à se mouvoir du point du corps qui est affecté, propage son mouvement jusqu'au foyer ou centre de rapport du système, y excite une commo-



tion qui se communique dans tous les nerfs qui servent au sentiment, et met leur fluide dans le cas de réagir, ce qui produit la sensation.

Non-seulement ces deux sortes de fonctions du *système nerveux* diffèrent l'une de l'autre, en ce que, dans tout mouvement musculaire, il n'y a point de sensation produite, et que dans la production d'une sensation quelconque, il n'y a pas nécessairement de mouvement musculaire exécuté; mais ces fonctions diffèrent, en outre, comme on vient de le voir, en ce que, dans l'une d'elles, le fluide nerveux est envoyé de son réservoir aux parties, tandis que, dans l'autre, il est envoyé des parties mêmes au foyer ou centre de rapport du système des sensations. Ces faits sont évidents, quoiqu'on ne puisse apercevoir les mouvements qui y donnent lieu.

La fonction du *système nerveux*, qui consiste à effectuer les émotions du sentiment intérieur, et qui s'exécute par un ébranlement général de la masse libre du fluide des nerfs, ébranlement qui s'opère sans réaction, et par suite sans produire aucune sensation distincte, est encore très-particulière et fort différente des deux que je viens de citer; dans l'exposition que j'en ferai (chap. iv), on verra que c'est une des plus remarquables et des plus intéressantes à étudier.

Si la fonction, sans laquelle le *système nerveux* ne pourrait mettre les muscles en action, ni concourir à l'exécution des fonctions organiques, est

différente de celle sans laquelle le même système ne pourrait produire le sentiment, ainsi que de celle qui constitue les émotions du sentiment intérieur, je dois faire remarquer que, lorsque le perfectionnement du système dont il s'agit est assez avancé pour lui faire obtenir l'organe accessoire et spécial que constituent les hémisphères plissés du cerveau, alors il a la faculté d'exercer une quatrième sorte de fonction, qui est encore très-différente des trois premières.

En effet, à l'aide de l'organe accessoire dont je viens de parler, le *système nerveux* donne lieu à la formation des idées, des jugements, des pensées, de la volonté, etc.; phénomènes qu'assurément les trois premières sortes de fonctions citées ne sauraient produire. Or, l'organe accessoire en qui s'exécutent des fonctions capables de donner lieu à de pareils phénomènes, n'est qu'un organe passif, à cause de son extrême mollesse, et ne reçoit aucune excitation, parce qu'aucune de ses parties ne saurait réagir; mais il conserve les impressions qu'il reçoit, et ces impressions modifient les mouvements du fluide subtil qui se meut entre ses nombreuses parties.

C'est une idée ingénieuse, mais dénuée de preuves et de motifs suffisants, que celle qu'a exprimée *Cabanis*, lorsqu'il a dit que le cerveau agissait sur les impressions que les nerfs lui transmettent, comme l'estomac sur les aliments que l'œsophage y verse, qu'il les digérait à sa manière, et qu'ébranlé par le

mouvement qui lui était communiqué, il réagissait, et que de cette réaction naissait la perception, qui devenait ensuite une idée.

Ceci ne me paraît nullement reposer sur la considération des facultés que peut avoir la pulpe cérébrale, et je ne saurais me persuader qu'une substance aussi molle que celle dont il s'agit soit réellement active, et qu'on puisse dire à son égard, qu'ébranlée par le mouvement qui lui est communiqué, cette substance réagisse et donne lieu à la perception.

L'erreur, à ce sujet, provient donc, d'une part, de ce que le savant dont je parle, ne considérant point le fluide nerveux, s'est trouvé obligé de transporter dans sa pensée les fonctions de ce fluide, à la pulpe médullaire dans laquelle il se meut, et de l'autre part, de ce qu'il confondait les actes qui constituent les sensations avec ceux de l'intelligence, ces deux sortes de phénomènes organiques différant essentiellement entre elles par leur nature, et exigeant chacune un système d'organes très-particulier pour les produire.

Ainsi, voilà quatre sortes de fonctions très-différentes qu'exécute le *système nerveux* perfectionné, c'est-à-dire complètement développé et muni de son organe accessoire; mais comme les organes qui donnent lieu à chacune de ces fonctions ne sont pas les mêmes, et comme les différents organes spéciaux n'ont reçu l'existence que successivement, la

nature a formé ceux qui sont propres au mouvement musculaire, avant ceux qui donnent lieu aux sensations, et ceux-ci avant d'établir les moyens qui permettent les émotions du sentiment intérieur ; enfin, elle a terminé le perfectionnement du *système nerveux* en le rendant capable de produire les phénomènes de l'intelligence.

Nous allons voir maintenant que tous les animaux n'ont pas et ne peuvent avoir un *système nerveux*, et qu'en outre, tous ceux qui possèdent ce système d'organes n'en obtiennent pas nécessairement les quatre sortes de facultés dont il vient d'être question.

LE SYSTÈME NERVEUX EST PARTICULIER A CERTAINS ANIMAUX

Sans doute, ce n'est que dans les animaux que le *système nerveux* peut exister ; mais de là s'ensuit-il que tous le possèdent ? Il est certainement quantité d'animaux dont l'état de leur organisation est tel, qu'il leur est impossible d'avoir le système d'organes dont il s'agit ; car ce système, nécessairement composé de deux sortes de parties, savoir : d'une masse médullaire principale, et de différents filets nerveux qui vont s'y réunir, ne peut exister dans l'organisation très-simple d'un grand nombre d'animaux connus. Il est d'ailleurs évident que le *système nerveux* n'est point essentiel à l'existence de la vie, puisque

tous les corps vivants ne le possèdent point, et que ce serait en vain qu'on le rechercherait dans les végétaux. On sent donc que ce système n'est devenu nécessaire qu'à ceux des animaux en qui la nature a pu le produire.

Dans le chapitre ix de la seconde partie, p. 135, j'ai déjà fait voir que le *système nerveux* était particulier à certains animaux : ici je vais en donner de nouvelles preuves, en montrant qu'il est impossible que tous les animaux possèdent un pareil système d'organes ; d'où il résulte que ceux qui en sont dépourvus, ne peuvent jouir d'aucune des facultés qu'on lui voit produire.

Lorsqu'on a dit que, dans les animaux qui n'offrent point de filets nerveux (tels que les *polyopes* et les *infusoires*), la substance médullaire, qui donne les sensations, était répandue et fondue dans tous les points du corps, et non rassemblée en filets ; et qu'il en résultait que chacun des fragments de ces animaux devenait un individu doué de son *moi* particulier ; on ne s'était probablement pas rendu compte de la nature de toute fonction organique, qui provient toujours de relations entre des parties contenant et des fluides contenus, et de mouvements quelconques résultant de ces relations. On n'était point surtout pénétré de la connaissance de ce qu'il y a d'essentiel dans les fonctions du *système nerveux* ; on ignorait que ces fonctions ne s'opéraient qu'en effectuant le mouvement ou le transport d'un fluide

subtil, soit d'un foyer vers les parties, soit des parties vers le foyer lui-même.

Le *système nerveux* ne peut donc avoir d'existence, ni exercer la moindre de ses fonctions, que lorsqu'il offre une masse médullaire dans laquelle se trouve un foyer pour les nerfs, et, en outre, des filets nerveux qui se rendent à ce foyer. D'ailleurs, la matière médullaire, ni aucune autre substance animale, ne peuvent avoir en propre la faculté de produire des *sensations*, ce que je compte prouver dans le troisième chapitre de cette partie ; ainsi, cette substance médullaire, supposée fondue dans tous les points du corps d'un animal, n'y donnerait point lieu au *sentiment*.

Si, dans sa plus grande simplicité, le *système nerveux* est nécessairement composé de deux sortes de parties, savoir : d'une masse médullaire principale, et de filets nerveux qui vont s'y rendre ; on sent que l'organisation animale, qui commence dans la *monade*, qu'on sait être le plus simple et le plus imparfait des animaux connus, a dû faire bien des progrès dans sa composition, avant que la nature ait pu parvenir à y former un pareil système d'organes, même dans sa plus grande imperfection. Cependant, là où ce système commence, il est encore bien loin d'avoir obtenu, dans sa composition et son perfectionnement, tout ce qu'il offre dans les animaux les plus parfaits ; et là où il a pu commencer, l'organisation animale avait déjà fait bien des progrès dans ses développements et dans sa composition.

Pour nous convaincre de cette vérité, examinons les produits du système nerveux dans chacun de ses principaux développements.

LE SYSTÈME NERVEUX, DANS SA PLUS GRANDE SIMPLICITÉ,  
NE PRODUIT QUE LE MOUVEMENT MUSCULAIRE

Je ne puis, à la vérité, présenter sur le sujet dont il s'agit qu'une simple opinion, mais elle se fonde sur des considérations si importantes, si propres à être décisives, qu'on peut la regarder au moins comme une vérité morale.

Si l'on considère attentivement la marche qu'a suivie la nature, on verra partout que, pour créer ou faire exister ses productions, elle n'a rien fait subitement ou d'un seul jet, mais qu'elle a tout fait progressivement, c'est-à-dire par des compositions et des développements graduels et insensibles : conséquemment, tous les produits, tous les changements qu'elle opère, sont évidemment assujettis de toutes parts à cette loi de progression qui régit ses actes.

En suivant bien les opérations de la nature, on verra, en effet, qu'elle a créé peu à peu et successivement toutes les parties, tous les organes des animaux, et qu'elle les a complétés et perfectionnés progressivement, que peu à peu, de même, elle a modifié, animalisé, et de plus en plus composé tous les fluides intérieurs des animaux qu'elle a fait exister ; en sorte qu'avec le temps, tous ce que nous

observons à leur égard fût complètement terminé.

Le *système nerveux*, dans son origine, c'est-à-dire là où il commence à exister, est assurément dans sa plus grande simplicité et dans sa moindre perfection. Cette sorte d'origine lui est commune avec celle de tous les autres organes spéciaux qui ont commencé de même par être dans leur plus grand état d'imperfection. Or, on ne saurait douter que, dans sa plus grande simplicité, le *système nerveux* ne donne aux animaux qui le possèdent dans cet état, des facultés moins nombreuses et moins éminentes que celles que le même système procure aux animaux les plus parfaits, en qui il se trouve dans sa plus grande composition et muni de ses accessoires. Il suffit de bien observer ce qui a lieu à cet égard, pour reconnaître le fondement de cette considération.

J'ai déjà prouvé que, lorsque le *système nerveux* est dans sa plus grande simplicité, il offrait nécessairement deux sortes de parties, savoir : une masse médullaire principale, et des filets nerveux qui viennent se réunir à cette masse; mais cette même masse médullaire peut d'abord exister sans donner lieu à aucun sens particulier, et elle peut être divisée en parties séparées, à chacune desquelles des filets nerveux viendront se rendre.

Il paraît que c'est ce qui a lieu dans les animaux de la classe des *radiaires*, ou au moins dans ceux de la division des *échinodermes*, dans lesquels on



prétend avoir découvert le *système nerveux*, et où ce système serait réduit à des ganglions séparés qui communiquent entre eux par des filets, et qui en envoient d'autres aux parties.

Si les observations qui établissent cet état du *système nerveux* sont fondées, ce sera celui de la plus grande simplicité de ce système, et alors il présentera plusieurs centres de rapport pour les nerfs, c'est-à-dire autant de foyers qu'il y a de ganglions séparés ; enfin, il ne donnera lieu à aucun des sens particuliers, pas même à celui de la vue, qu'on sait être le premier qui se montre sans équivoque.

Je nomme *sens particulier* chacun de ceux qui résultent d'organes spéciaux qui les font exister, tels que la *vue*, l'*ouïe*, l'*odorat* et le *goût* ; quant au *toucher*, c'est un sens général, *type*, à la vérité, de tous les autres, mais qui n'exige aucun organe spécial, et auquel les nerfs ne peuvent donner lieu que lorsqu'ils sont capables de produire des sensations.

Or, en exposant, dans le chapitre III, le mécanisme des sensations, nous verrons qu'aucune d'elles ne saurait se produire que lorsque, par suite de l'état de composition du *système nerveux* et de l'unité de foyer commun pour les nerfs, tout l'animal participe à un effet général qui donne lieu à cette sensation. Si cela est ainsi dans les animaux qui ne possèdent le *système nerveux* que dans sa plus grande simplicité, et où ce système offre différents foyers pour les

nerfs, aucun effet, aucun ébranlement ne peuvent être généraux pour l'individu, aucune sensation ne saurait se produire, et effectivement, les masses médullaires séparées ne donnent lieu à aucun sens particulier. Si ces masses médullaires séparées communiquent entre elles par des filets, c'est afin que la libre répartition du fluide nerveux qu'elles doivent contenir puisse sans cesse s'effectuer.

Cependant, dès que le *système nerveux* existe, quelque simple qu'il soit, il est déjà capable d'exécuter quelque fonction ; aussi peut-on penser qu'il en opère effectivement, lors même qu'il ne pourrait encore donner lieu au sentiment.

Si l'on considère que, pour l'excitation du mouvement musculaire, la moindre des facultés du *système nerveux*, il faut à ce système une composition moins grande, une moindre extension de ses parties, que pour la production du sentiment, que différents centres de rapport séparés n'empêchent pas que de chacun de ces foyers particuliers le fluide nerveux ne puisse être envoyé aux muscles pour y porter son influence, l'on sentira qu'il est très-probable que les animaux, qui possèdent un *système nerveux* dans sa plus grande simplicité, en obtiennent la faculté du mouvement musculaire, et néanmoins ne jouissent pas réellement du sentiment.

Ainsi, en établissant le *système nerveux*, la nature paraît n'avoir formé d'abord que des ganglions séparés qui communiquent entre eux par des filets,

et qui n'envoient d'autres filets qu'aux organes musculaires. Ces ganglions sont les masses médullaires principales ; et quoiqu'ils communiquent entre eux par des filets, la séparation de ces foyers ne permet pas l'exécution de l'effet général nécessaire pour constituer la sensation, mais elle ne s'oppose pas à l'excitation du mouvement musculaire : aussi les animaux qui possèdent un pareil *système nerveux* ne jouissent-ils d'aucun sens particulier.

Nous venons de voir que le *système nerveux*, dans sa plus grande simplicité, ne pouvait produire que le mouvement musculaire ; maintenant nous allons montrer qu'en développant, composant et perfectionnant davantage ce système, la nature est parvenue à lui donner non-seulement la faculté d'exciter l'action des muscles, mais en outre celle de produire le sentiment.

LE SYSTÈME NERVEUX, PLUS AVANCÉ DANS SA  
COMPOSITION, PRODUIT LE MOUVEMENT MUSCULAIRE ET LE SENTIMENT

Le *système nerveux* est, sans doute, parmi tous les systèmes d'organes, celui qui donne aux animaux qui en sont doués les facultés les plus éminentes et à la fois les plus admirables ; mais il n'y parvient, sans contredit, qu'après avoir acquis la grande complication et tous les développements dont il est susceptible. Avant ce terme, il offre, dans tous les ani-

maux qui ont des nerfs et une masse médullaire principale, différents degrés, soit dans le nombre, soit dans le perfectionnement des facultés qu'il leur procure.

J'ai dit plus haut que, dans sa plus grande simplicité, le *système nerveux* paraissait avoir sa masse médullaire principale divisée en plusieurs parties séparées, qui chacune contiennent un foyer particulier pour les nerfs qui vont s'y rendre, que, dans cet état, ce système ne pouvait être propre à produire les sensations, mais qu'il avait la faculté de mettre les muscles en action : or, ce *système nerveux* très-imparfait, qu'on prétend avoir reconnu dans les *radiaires*, existe-t-il le même dans les *vers*? C'est ce que j'ignore, et néanmoins ce que j'ai lieu de supposer, à moins que les *vers* ne soient un rameau de l'échelle animale, nouvellement commencé par des *générations directes*. Je sais seulement que, dans les animaux de la classe qui suit celle des *vers*, le *système nerveux*, beaucoup plus avancé dans sa composition et ses développements, se montre sans difficulté et sous une forme bien prononcée.

En effet, en suivant l'échelle animale, depuis les animaux les plus imparfaits jusqu'aux animaux les plus parfaits, ce ne fut, jusqu'à présent, que dans les *insectes*, que le *système nerveux* commença à être bien reconnu ; parce qu'il se présente, dans tous les animaux de cette classe, éminemment exprimé, et qu'il offre une *moelle longitudinale noueuse* qui,

en général, s'étend dans toute la longueur de l'animal, et se trouve très-diversifiée dans sa forme, selon les insectes en qui on la considère, et selon leur état de larve ou d'*insecte parfait*. Cette moelle longitudinale, qui se termine antérieurement par un ganglion subbilobé constitue la masse médullaire principale du système, et de chacun de ses nœuds, qui varient en grosseur et en rapprochement, partent des filets nerveux qui vont se rendre aux parties du corps.

Le nœud ou ganglion subbilobé qui termine antérieurement la moelle longitudinale noueuse des insectes doit être distingué des autres nœuds de cette moelle, parce qu'il donne naissance immédiatement à un sens particulier, celui de la vue. Ce nœud terminal est donc réellement un petit *cerveau*, quoique fort imparfait, et il contient sans doute le centre de rapport des nerfs sensitifs, puisque le nerf optique va s'y rendre. Peut-être que les autres nœuds de la moelle longitudinale en question sont autant de foyers particuliers qui servent à fournir à l'action des muscles de l'animal : dans le cas où ces foyers existeraient, comme ils communiqueraient ensemble par le cordon médullaire qui les réunit, ils n'empêcheraient nullement l'effet général qui seul, ainsi que je le prouverai, peut produire le sentiment.

Ainsi, dans les *insectes*, le *système nerveux* commence à offrir un cerveau et un centre de rapport unique pour l'exécution du sentiment. Ces

animaux, par la composition de leur *système nerveux*, possèdent donc deux facultés distinctes, savoir : celle du mouvement musculaire, et en outre, celle de pouvoir éprouver des sensations. Ces sensations ne sont encore probablement que des perceptions simples et fugitives des objets qui les affectent, mais enfin elles suffisent pour constituer le sentiment, quoiqu'elles soient incapables de produire des idées.

Cet état du *système nerveux* qui, dans les insectes, ne donne lieu qu'à ces deux facultés, se trouve à peu près le même dans les animaux des cinq classes suivantes, c'est-à-dire dans les *arachnides*, les *crustacés*, les *annelides*, les *cirrhipèdes* et les *mollusques* ; il n'y présente vraisemblablement d'autres différences que celles qui constituent quelque perfectionnement dans les deux facultés déjà citées.

Je n'ai pas assez d'observations particulières pour qu'il me soit possible d'indiquer, parmi les animaux qui ont un *système nerveux* capable de leur faire éprouver des sensations, quels sont ceux en qui les *émotions* du sentiment intérieur sont dans le cas de pouvoir être produites. Peut-être que, dès que la faculté de sentir existe, celle qui produit ces émotions a lieu aussi ; mais cette dernière est si imparfaite et si obscure, dans son origine, que je ne la crois reconnaissable que dans les animaux à vertèbres. Ainsi, passons à la détermination du point de

l'échelle animale dans lequel commence la quatrième sorte de faculté du *système nerveux*.

Lorsque la nature fut parvenue à munir le *système nerveux* d'un véritable *cerveau*, c'est-à-dire d'un renflement médullaire antérieur, capable de donner immédiatement l'existence au moins à un sens particulier, tel que celui de la vue, et de contenir, en un seul foyer, le centre de rapport des nerfs, elle n'eut pas encore par là terminé le complément des parties que peut offrir ce système. Effectivement, elle s'occupa longtemps encore du développement graduel du cerveau, et parvint à y ébaucher le sens de l'ouïe, dont les premières traces se montrent dans les *crustacés* et dans les *mollusques*. Mais ce n'est toujours là qu'un cerveau très-simple, lequel paraît être la base de l'organe du sentiment, puisque les nerfs sensitifs et ceux des sens particuliers existants viennent tous s'y réunir.

En effet, le ganglion terminal qui constitue le cerveau des *insectes* et des animaux des classes suivantes jusqu'aux *mollusques* inclusivement, quoiqu'en général partagé par un sillon et en quelque sorte bilobé, n'offre cependant aucune trace de ces deux hémisphères plissés et *développables*, qui recouvrent et enveloppent, par leur base, le véritable cerveau des animaux les plus parfaits, c'est-à-dire cette partie de l'encéphale qui contient le foyer du système sensitif; conséquemment, les fonctions qui sont propres aux organes nouveaux et accessoires

que je viens de citer, ne sauraient s'exécuter dans aucun des animaux sans vertèbres.

LE SYSTÈME NERVEUX,  
COMPLÈT DANS TOUTES SES PARTIES, DONNE LIEU AU MOUVEMENT  
MUSCULAIRE, AU SENTIMENT, AUX ÉMOTIONS INTÉRIEURES  
ET À L'INTELLIGENCE,

Ce n'est que dans les animaux à vertèbres que la nature a pu compléter, dans toutes ses parties, le *système nerveux*, et c'est probablement dans les plus imparfaits de ces animaux (dans les *poissons*) qu'elle a commencé à esquisser l'organe accessoire du cerveau, qui se compose de deux hémisphères plicatiles, opposés l'un à l'autre, mais réunis par leur base, dans laquelle le cerveau proprement dit, qui doit être constitué par la présence du centre sensitif, est en quelque sorte confondu.

Cet organe accessoire qui, lorsqu'il est bien développé, donne aux animaux qui le possèdent des facultés admirables, reposant sur le cerveau, l'enveloppant même dans sa base, et paraissant se confondre avec lui, n'en a pas été distingué ; car on donne généralement le nom de *cerveau* à toute la masse médullaire qui se trouve renfermée dans la cavité du crâne, quelles que soient les parties distinctes qu'elle nous présente. Il est cependant nécessaire de distinguer du cerveau proprement dit, quelque difficile que soit cette distinction, l'organe accessoire



dont il s'agit ; parce que cet organe exécute des fonctions qui lui sont tout à fait particulières, et qu'il n'est pas essentiel à l'existence du cerveau, ni même à la conservation de la vie. Il mérite donc un nom particulier, et je crois pouvoir lui assigner celui d'*hypocéphale*.

Or, cet *hypocéphale* est l'organe spécial dans lequel se forment les idées et tous les actes de l'intelligence, et le cerveau proprement dit, cette partie de la masse médullaire principale qui contient le centre de rapport des nerfs, et à laquelle les nerfs des sens particuliers viennent se réunir, ne saurait lui seul donner lieu à de semblables phénomènes.

Si l'on considère comme *cerveau* la masse médullaire qui sert de point de réunion aux différents nerfs, qui contient leur centre de rapport, en un mot, qui embrasse le foyer d'où le fluide nerveux est envoyé aux différentes parties du corps, et celui où il est rapporté lorsqu'il effectue quelque sensation, alors il sera vrai de dire que le cerveau, même dans les animaux les plus parfaits, est toujours fort petit. Mais lorsque ce cerveau est muni de deux hémisphères, comme il se trouve dans leur base, qu'il y est en quelque sorte confondu, et que ces hémisphères plicatiles peuvent devenir fort grands, l'usage est de donner le nom de cerveau à toute la masse médullaire renfermée dans la cavité du crâne. Il en résulte que l'on regarde, en général, toute cette masse médullaire comme ne constituant qu'un seul

et même organe, tandis qu'au contraire, elle en comprend deux qui sont essentiellement distincts par la nature de leurs fonctions.

Il est si vrai que les hémisphères sont des organes particuliers, ajoutés comme accessoires au cerveau, qu'ils ne sont nullement essentiels à son existence, ce dont quantité de faits connus, relatifs à la possibilité de leur lésion, et même de leur destruction, ne nous permettent plus de douter. En effet, à l'égard des fonctions qu'exécutent ces hémisphères, l'on sent qu'une émission du fluide nerveux qui, de son réservoir ou foyer commun, se dirige dans ses mouvements vers ces organes, les met à portée d'opérer chacun ces fonctions auxquelles ils sont propres. Aussi peut-on assurer que ce ne sont nullement les hémisphères qui envoient eux-mêmes au *système nerveux* le fluide particulier qui le met dans le cas d'agir; car alors le système entier en serait dépendant, ce qui n'est pas.

Il résulte de ces considérations : que tout animal qui possède un *système nerveux* n'est pas nécessairement muni d'un cerveau, puisque c'est la faculté de donner immédiatement naissance à quelque sens, au moins à celui de la vue, qui caractérise ce dernier; que tout animal qui possède un cerveau, ne l'a pas essentiellement accompagné de deux hémisphères plicatiles, car la petitesse de sa masse, dans les animaux des six dernières classes des invertébrés, indique qu'il ne peut servir qu'à la production du mou-

vement musculaire et du sentiment, et non à celle des actes de l'intelligence ; enfin, que tout animal dont le cerveau est surmonté de deux hémisphères plicatiles jouit du mouvement musculaire, du sentiment, de la faculté d'éprouver des émotions intérieures, et, en outre, de celle de se former des idées, d'exécuter des comparaisons, des jugements, en un mot, d'opérer différents actes d'intelligence, selon le degré de développement de son *hypocéphale*.

En y donnant beaucoup d'attention, on sentira, lorsqu'on pense ou qu'on réfléchit, que les opérations qui donnent lieu aux pensées, aux méditations, etc., s'exécutent dans la partie supérieure et antérieure du cerveau, c'est-à-dire dans les masses médullaires réunies qui forment ses deux hémisphères plicatiles ; enfin, on distinguera qu'à cet égard les opérations dont il s'agit ne se font point dans la base de l'organe en question, non plus que dans sa partie postérieure et inférieure. Les deux hémisphères du cerveau, constituant ce que je nomme l'*hypocéphale*, sont donc réellement les organes particuliers dans lesquels se produisent les actes de l'intelligence. Aussi, lorsqu'on exécute des pensées et qu'on fixe son attention trop longtemps de suite, ressent-on de la douleur à la tête, particulièrement dans celles de ses parties que je viens de citer.

On voit, d'après ces différentes considérations, que, parmi les animaux qui ont un système nerveux :

1° Ceux qui manquent de cerveau, et conséquemment de sens particuliers et d'un centre de rapport unique pour les nerfs, ne jouissent pas du *sentiment*, mais seulement de la faculté de mouvoir leurs parties par de véritables muscles ;

2° Ceux qui ont un cerveau et quelques sens particuliers, mais dont le cerveau manque de ces hémisphères plicatiles qui constituent l'*hypocéphale*, ne reçoivent de leur *système nerveux* que deux ou trois facultés, savoir : celle d'exécuter des mouvements musculaires, celle de pouvoir éprouver des sensations, c'est-à-dire des perceptions simples et fugitives, lorsque quelque objet les affecte, et peut-être aussi celle d'éprouver des émotions intérieures ;

3° Enfin, ceux qui ont un cerveau muni de l'*hypocéphale*, qui n'en est que l'accessoire, jouissent du mouvement musculaire et du sentiment, de la faculté de s'émouvoir, et peuvent, en outre, à l'aide d'une condition essentielle (l'*attention*), se former des idées imprimées sur l'organe, comparer entre elles plusieurs de ces idées, et produire des jugements ; et si les hémisphères accessoires de leur cerveau sont développés et perfectionnés, ils peuvent penser, raisonner, inventer et exécuter différents actes d'intelligence.

Il est, sans doute, très-difficile de concevoir comment se forment les impressions qui gravent les idées ; et il est surtout impossible de rien apercevoir dans l'organe qui indique leur existence. Mais que

peut-on en conclure, sinon que l'extrême délicatesse de ces traits, et que les bornes de nos facultés en sont la cause ? Dira-t-on que tout ce que l'homme ne peut apercevoir n'existe pas ? Il nous suffit ici que la *mémoire* soit un sûr garant de l'existence de ces impressions dans l'organe où elle exécute ses actes.

S'il est vrai que la nature ne fait rien subitement ou d'un seul jet, on sent que, pour produire toutes les facultés qu'on observe dans les animaux les plus parfaits, il lui a fallu créer successivement tous les organes qui peuvent donner lieu à ces facultés ; et c'est, en effet, ce qu'elle a exécuté avec beaucoup de temps, et à l'aide de circonstances qui y ont été favorables.

Certes, cette marche est celle qu'elle a suivie, et on ne peut lui en substituer aucune autre sans sortir des idées positives que la nature nous fournit à mesure que nous l'observons.

Ainsi, dans l'organisation animale, le *système nerveux* fut créé à son tour comme les autres systèmes particuliers, et il ne put l'être que dans la seule circonstance où l'organisation se trouvait assez avancée dans sa composition, pour que les trois sortes de substances qui composent ce système aient pu être formées et déposées dans les lieux qui offrent les organes qui le constituent.

Il est donc très-inconvenable de vouloir trouver le système dont il s'agit, ainsi que les facultés qu'il procure, dans des animaux aussi simples en organi-

sation, et aussi imparfaits que les *infusoires* et les *polyypes*, car il est impossible que des organes aussi composés que ceux de ce système puissent exister dans l'organisation des animaux que je viens de citer.

Je le répète : de même que les organes spéciaux que possèdent les animaux dans leur organisation furent formés successivement, de même aussi chacun de ces organes fut composé, complété et perfectionné progressivement, à mesure que l'organisation animale parvint à se compliquer; en sorte que le *système nerveux*, considéré dans les différents animaux qui en sont munis, se présente dans les trois principaux états suivants.

A sa naissance, où il est dans sa plus grande imperfection, ce système paraît ne consister qu'en divers ganglions séparés, qui communiquent entre eux par des filets, et qui en envoient d'autres à certaines parties du corps : alors il n'offre point de cerveau, et ne peut donner lieu, ni à la vue, ni à l'ouïe, ni peut-être à aucune sensation véritable; mais il possède déjà la faculté d'exciter le mouvement musculaire. Tel est apparemment le *système nerveux* des *radiaires*, si les observations citées dans la première partie de cet ouvrage (chap. VIII, p. 286) ont quelque fondement.

Plus perfectionné, le *système nerveux* présente une moelle longitudinale noueuse et des filets nerveux qui aboutissent aux nœuds de cette moelle :

dès lors le ganglion qui termine antérieurement ce cordon nerveux peut être regardé comme un petit cerveau déjà ébauché, puisqu'il donne naissance à l'organe de la vue, et ensuite à celui de l'ouïe ; mais ce petit cerveau est encore simple et privé de l'*hypocéphale*, c'est-à-dire de ces hémisphères plicatiles qui ont des fonctions particulières à exécuter. Tel est le *système nerveux* des *insectes*, des *arachnides* et des *crustacés*, animaux qui ont des yeux, et dont les derniers cités offrent déjà quelques vestiges de l'ouïe : tel est encore celui des *annelides* et des *cirrhipèdes*, dont les uns possèdent des yeux, tandis que les autres en sont privés par des causes déjà exposées dans le chapitre VII de la première partie.

Les *mollusques*, quoique plus avancés dans la composition de leur organisation que les animaux dont je viens de parler, se trouvant dans le passage d'un changement de plan de la part de la nature, n'ont ni moelle longitudinale noueuse, ni moelle épinière ; mais ils offrent un cerveau, et plusieurs d'entre eux paraissent posséder le plus perfectionné des cerveaux simples, c'est-à-dire des cerveaux qui sont dépourvus d'hypocéphale, puisqu'au leur aboutissent les nerfs de plusieurs sens particuliers. S'il en est ainsi, dans tous les animaux, depuis les *insectes* jusqu'aux *mollusques* inclusivement, le *système nerveux* produit le mouvement musculaire et donne lieu au sentiment ; mais il ne saurait permettre la formation des idées.

Enfin, beaucoup plus perfectionné encore, le *système nerveux* des animaux vertébrés offre une moelle épinière, des nerfs et un cerveau dont la partie supérieure et antérieure est munie accessoirement de deux hémisphères plicatiles, plus ou moins développés, suivant l'état d'avancement du nouveau plan. Alors ce système donne lieu non-seulement au mouvement musculaire, au sentiment et à la faculté d'éprouver des émotions intérieures, mais, en outre, à la formation des idées, qui sont d'autant plus nettes et peuvent être d'autant plus nombreuses, que ces hémisphères ont reçu de plus grands développements.

Ainsi, comment supposer que la nature qui, dans toutes ses productions, procède toujours par degrés progressifs, ait pu, en commençant l'établissement du *système nerveux*, lui donner toutes les facultés qu'il possède lorsqu'il a acquis son complément et atteint sa plus grande perfection ?

D'ailleurs, comme la faculté de sentir n'est nullement le propre d'aucune substance du corps animal, nous verrons que le mécanisme nécessaire à la production du *sentiment* est trop compliqué pour permettre au *système nerveux*, lorsqu'il est dans sa plus grande simplicité, d'avoir d'autre faculté que celle d'exciter le mouvement musculaire.

J'essayerai de faire connaître, dans le chapitre iv, quelle est la puissance qui a les moyens de produire et de diriger les émissions du fluide nerveux, soit



aux hémisphères du cerveau, soit aux autres parties du corps : ici, je dirai seulement que l'envoi du fluide dont il s'agit aux hémisphères du cerveau y opère des fonctions très-différentes de celles que le même fluide envoyé aux muscles et aux organes vitaux y exécute.

Telle est l'exposition, succincte et générale, du *système nerveux*, de la nature de ses parties, des conditions qui furent nécessaires pour sa formation, et des quatre sortes de fonctions qu'il exécute lorsqu'il a acquis son complément et son perfectionnement.

Sans entreprendre de rechercher comment l'influence nerveuse peut mettre les muscles en action et fournir à l'exécution des fonctions de différents organes, je dirai que c'est probablement en provoquant l'*irritabilité* des parties que cette fonction du *système nerveux* se trouve exécutée.

Mais relativement à celle des fonctions de ce système, par laquelle il produit le sentiment, et qu'avec raison l'on regarde comme la plus étonnante et la plus difficile à concevoir, j'essayerai d'en exposer le mécanisme dans le chapitre III. Je ferai ensuite la même chose à l'égard de la quatrième fonction du même système, c'est-à-dire de celle par laquelle il produit des idées, des pensées, etc., fonction plus étonnante encore que celle qui donne lieu au sentiment.

Cependant, ne voulant rien présenter dans cet

ouvrage qui ne soit appuyé sur des faits ou sur des observations qui m'y autorisent , je vais auparavant considérer le *fluide nerveux*, et montrer que, loin de n'être qu'un produit de l'imagination , ce fluide se manifeste par des effets que lui seul peut produire, et qui ne peuvent permettre le moindre doute sur son existence.

## CHAPITRE II

### DU FLUIDE NERVEUX

Une matière subtile, remarquable par la célérité de ses mouvements, et qu'on néglige de considérer, parce qu'il n'est pas en notre pouvoir de l'observer directement nous-mêmes, de nous la procurer, et de la soumettre à nos expériences ; cette matière, dis-je, est l'agent le plus singulier, et en même temps l'instrument le plus admirable que puisse employer la nature pour produire le mouvement musculaire, le sentiment, les émotions intérieures, les idées et les actes d'intelligence dont quantité d'animaux sont susceptibles.

Or, comme il nous est possible de connaître cette matière par les effets qu'elle produit, il importe que nous la prenions en considération, dès le commencement de la troisième partie de cet ouvrage ; car le fluide qu'elle constitue étant le seul qui soit ca-

pable d'opérer les phénomènes qui excitent tant notre admiration, si nous refusons de reconnaître son existence et ses facultés, il nous faudra donc abandonner toute recherche sur les causes physiques de ces phénomènes, et recourir de nouveau à des idées vagues et sans base, pour satisfaire notre curiosité à leur égard.

Relativement à la nécessité où l'on se trouve de rechercher, dans les effets qu'il produit, la connaissance du fluide dont il est question, n'est-ce pas maintenant une chose reconnue qu'il existe dans la nature différentes sortes de matières qui échappent à nos sens, dont nous ne pouvons nous emparer, et qu'il nous est impossible de retenir et d'examiner à notre gré ; des matières d'une ténuité et d'une subtilité si considérables, qu'elles ne peuvent manifester leur existence que dans certaines circonstances, et qu'au moyen de quelques-uns de leurs résultats qu'avec beaucoup d'attention nous parvenons à saisir ; des matières, en un mot, dont nous ne pouvons, jusqu'à un certain point, reconnaître la nature, que par des inductions et des déterminations d'analogie, que la réunion d'un grand nombre d'observations peut seule nous faire obtenir ? Cependant l'existence de ces matières nous est prouvée par les résultats qu'elles seules peuvent produire ; résultats qu'il nous importe tant de considérer dans différents phénomènes dont nous recherchons les causes.

Dira-t-on que, puisque nous possédons si peu de

moyens pour déterminer, avec la précision et l'évidence que toute démonstration exige, la nature et les qualités de ces matières, tout homme sage, et qui fait cas seulement des connaissances *exactes*, doit négliger leur considération ?

Peut-être me trompé-je ; mais j'avouerai que je ne suis point du tout de cet avis ; au contraire, je suis fermement persuadé que ces mêmes matières jouant un rôle important dans la plupart des faits physiques que nous observons, et surtout dans le plus grand nombre des phénomènes organiques que les corps vivants nous présentent, leur considération est du plus grand intérêt pour l'avancement de nos connaissances à l'égard de ces faits et de ces phénomènes.

Ainsi, quoiqu'il soit impossible de connaître directement toutes les matières subtiles qui existent dans la nature, renoncer à des recherches relatives à certaines d'entre elles, ce serait, à ce qu'il me semble, refuser de saisir le seul fil que nous offre la nature pour nous conduire à la connaissance de ses lois ; ce serait renoncer aux progrès réels de celle que nous possédons sur les corps vivants, ainsi que sur les causes des phénomènes que nous observons dans les fonctions de leurs organes ; et ce serait, en même temps, renoncer à la seule voie qui puisse nous procurer les moyens de perfectionner les théories physiques et chimiques que nous pouvons former.

On verra bientôt que ces considérations ne sont

point étrangères à mon objet, qu'il est nécessaire d'y avoir égard, et qu'elles s'appliquent parfaitement à ce que j'ai à dire sur le *fluide nerveux* qu'il nous est si intéressant de connaître.

Nos observations étant maintenant trop avancées pour nous permettre de contester solidement ou de révoquer en doute l'existence d'un fluide subtil qui circule et se meut dans la substance pulpeuse des nerfs, voyons, sur ce sujet délicat et difficile, ce qu'il est possible de proposer de vraisemblable d'après l'état actuel des connaissances.

Mais, avant de parler du *fluide nerveux*, il est très-important de présenter la proposition suivante :

Tous les fluides *visibles*, contenus dans le corps d'un animal, tels que le sang ou ce qui en tient lieu, la lymphe, les fluides sécrétés, etc., se meuvent avec trop de lenteur dans les canaux ou les parties qui les contiennent, pour pouvoir être capables de porter, avec la célérité nécessaire, le mouvement ou la cause du mouvement qui produit les actions des animaux ; ces actions, dans quantité d'animaux où on les observe, s'exécutant avec une promptitude et une vivacité surprenantes, et ces animaux les interrompant, les reprenant et les variant avec toutes les nuances d'irrégularité possibles. La moindre réflexion doit suffire pour nous faire comprendre qu'il est absolument impossible que des fluides aussi grossiers que ceux que je viens de citer, et dont les mouvements sont, en général, assez réguliers, puis-

sent être la cause des actions diverses des animaux. Cependant, tout ce qu'on observe en eux résulte de relations entre leurs fluides contenus, ou ceux de ces fluides qui les pénètrent, et leurs parties contenantes, ou les organes affectés par ces fluides contenus.

Assurément, ce ne peut être qu'un fluide presque aussi prompt que l'éclair, dans ses mouvements et ses déplacements, qui puisse opérer des effets semblables à ceux que je viens d'indiquer ; or, nous connaissons maintenant des fluides qui ont cette faculté.

Comme toute action est toujours le produit d'un mouvement quelconque, et qu'assurément c'est par un mouvement, quel qu'il soit, que les nerfs agissent, M. Richerand a discuté et réfuté solidement dans sa *Physiologie* (vol. II, p. 144 et suiv.), l'opinion de ceux qui ont regardé les nerfs comme des cordes vibrantes. « Cette hypothèse, dit ce savant, est tellement absurde, qu'on a lieu d'être étonné de la longue faveur dont elle a joui. »

On serait autorisé à dire la même chose de l'hypothèse du mouvement de vibration, communiqué entre des molécules aussi molles et aussi peu élastiques que celles de la pulpe médullaire des nerfs, si quelqu'un la proposait.

« Il est bien plus raisonnable, dit ensuite M. Richerand, de croire que les nerfs agissent au moyen d'un fluide subtil, invisible, impalpable, auquel les anciens donnèrent le nom d'*esprits animaux*. »

Enfin, plus loin, en considérant les qualités particulières du *fluide nerveux*, ce physiologiste ajoute : « Ces conjectures n'ont-elles pas acquis un certain degré de probabilité, depuis que l'analogie du galvanisme avec l'électricité, d'abord présumée par l'auteur de cette découverte, a été confirmée par les expériences si curieuses de Volta, répétées, commentées, expliquées dans ce moment par tous les physiciens de l'Europe ? »

Quelque évidente que soit l'existence du fluide subtil au moyen duquel les nerfs agissent, il y aura longtemps, et peut-être toujours, des hommes qui la contesteront, parce qu'on ne peut la prouver autrement que par les phénomènes que ce fluide seul peut produire.

Cependant, il me semble que lorsque tous les effets de ce fluide dont il s'agit démontrent son existence, il n'est nullement raisonnable de la nier, par la seule raison qu'il nous est impossible de voir ce fluide. Il est surtout très-inconvenable de le faire, lorsqu'on sait que tous les phénomènes organiques résultent uniquement de relations entre des fluides en mouvement et les organes qui donnent lieu à ces phénomènes. Enfin, cette inconvenance est bien plus grande encore, lorsqu'on est convaincu que les *fluides visibles* (le sang, la lymphe, etc.) qui arrivent et pénètrent dans la substance des nerfs et du cerveau, sont trop grossiers et ont trop de lenteur dans leurs mouvements pour pouvoir donner lieu à



des actes aussi rapides que ceux qui constituent le mouvement musculaire, le sentiment, les idées, la pensée, etc.

D'après ces considérations, je reconnais que, dans tout animal qui possède un système nerveux, il existe dans les nerfs et dans les foyers médullaires auxquels ces nerfs aboutissent, un fluide invisible, très-subtil, contenable, et à peu près inconnu dans sa nature, parce qu'on manque de moyens pour l'examiner directement. Ce fluide, que je nomme *fluide nerveux*, se meut, dans la substance pulpeuse des nerfs et du cerveau, avec une célérité extraordinaire, et cependant n'y forme, pour l'exécution de ses mouvements, aucuns conduits perceptibles.

C'est par le moyen de ce fluide subtil que les nerfs agissent; que le mouvement musculaire se met en action; que le sentiment se produit, et que les hémisphères du cerveau exécutent tous les actes d'intelligence auxquels, selon leurs développements, ils ont la faculté de donner lieu.

Quoique la nature propre du *fluide nerveux* ne nous soit pas bien connue, puisque nous ne pouvons l'apprécier que par ses effets; depuis la découverte du *galvanisme*, il devient de plus en plus probable qu'elle est très-analogue au fluide électrique. Je suis même persuadé que c'est ce fluide électrique qui a été modifié dans l'économie animale, s'y étant en quelque sorte animalisé par son séjour dans le sang, et s'y étant assez changé pour devenir conte-

nable et se maintenir uniquement dans la substance médullaire des nerfs et du cerveau, à laquelle le sang en fournit sans cesse.

Pour pouvoir dire que le *fluide nerveux* n'est que de l'électricité modifiée par son séjour dans l'économie animale, je me fonde sur ce que ce *fluide nerveux*, quoique fort ressemblant par ses effets à plusieurs de ceux que produit le fluide électrique, s'en distingue néanmoins par quelques qualités particulières, parmi lesquelles celle de pouvoir être retenu dans un organe et de s'y mouvoir, soit dans un sens, soit dans un autre, paraît lui être propre.

Le *fluide nerveux* est donc réellement distinct du fluide électrique ordinaire, puisque celui-ci traverse sans s'arrêter, et avec sa célérité connue, toutes les parties de notre corps, lorsqu'on forme la chaîne dans la décharge, soit d'une bouteille de Leyde, soit d'un conducteur électrique.

Il est même différent du fluide galvanique obtenu et mis en action par la pile de *Volta* : en effet, ce dernier, qui n'est encore que le fluide électrique lui-même, mais agissant avec moins de masse, de densité et d'activité que le fluide électrique que l'on dégage de la bouteille de Leyde ou d'un conducteur chargé, reçoit de la circonstance dans laquelle il se trouve quelques qualités ou facultés qui le distinguent du fluide électrique rassemblé et condensé par nos moyens ordinaires. Aussi ce fluide galvanique exerce-t-il plus d'action sur nos nerfs et sur

nos muscles que le fluide électrique ordinaire : cependant le fluide galvanique dont il est question, n'étant point animalisé, c'est-à-dire n'ayant point reçu l'influence que son séjour dans le sang (surtout dans le sang des animaux à sang chaud) lui fait acquérir, ne possède pas toutes les qualités du *fluide nerveux*.

Le *fluide nerveux* des animaux à sang froid, étant moins animalisé, se trouve plus voisin du fluide électrique ordinaire, et surtout du fluide galvanique. C'est ce qui est cause que nos expériences galvaniques produisent sur les parties des animaux à sang froid, comme les grenouilles, des effets très-énergiques ; et que dans certains poissons, comme la *torpille*, la *gymnote* et le *silure trembleur*, un organe électrique bien prononcé y montre l'électricité tout à fait appropriée à l'animal pour ses besoins. (Voyez, dans les *Annales du Muséum d'Histoire naturelle*, vol. I, p. 392, l'intéressant Mémoire de M. Geoffroi sur ces poissons.)

Malgré les modifications que le fluide électrique a reçues dans l'économie animale, et qui l'ont amené à l'état de *fluide nerveux*, il a conservé néanmoins, en très-grande partie, son extrême subtilité, et son aptitude aux prompts déplacements ; qualités qui le rendent propre à l'exécution des fonctions qu'il doit exercer pour satisfaire aux besoins de l'animal.

Ce fluide électrique pénétrant sans cesse dans le sang, soit par la voie de la respiration, soit par toute

autre, s'y modifie graduellement, s'y animalise, et acquiert, enfin, les qualités du *fluide nerveux*. Or, il paraît qu'on peut regarder les ganglions, la moelle épinière et surtout le cerveau avec ses accessoires, comme constituant les organes sécrétoires de ce fluide animal.

En effet, il y a lieu de penser que la substance propre des nerfs qui, par suite de sa nature *albumino-gélatineuse*, est meilleure conductrice du *fluide nerveux* que toute autre substance du corps, et surtout que les membranes *aponévrotiques* qui enveloppent les filets et les cordons nerveux, soutire continuellement des dernières artérioles sanguines, le fluide subtil dont il est question et que le sang a préparé. Ce sont, sans doute, ces dernières artérioles et les veinules qui les accompagnent, qui donnent lieu à la couleur grise de la partie externe et comme corticale de la substance médullaire.

Ainsi se produit sans cesse, dans les animaux qui ont un système nerveux, le fluide invisible et subtil qui se meut dans la substance de leurs nerfs et dans les foyers médullaires où ces nerfs aboutissent.

Ce *fluide nerveux* agit dans les nerfs par deux sortes de mouvements très-opposés; et, en outre; il exécute, dans les hémisphères du cerveau, une multitude de mouvements divers que les actes de ces organes rendent probables, mais que nous ne saurions déterminer.

Dans les nerfs destinés à opérer des sensations,

on sait que ce fluide se meut de la circonférence, c'est-à-dire des parties extérieures du corps, vers le centre, ou plutôt vers le foyer qui produit les sensations ; et comme les individus qui ont un système nerveux peuvent aussi éprouver des impressions intérieures, le fluide dont il s'agit se meut alors dans les nerfs des parties intérieures, en se dirigeant pareillement vers le foyer des sensations.

Au contraire, dans les nerfs destinés à la production du *mouvement musculaire*, soit de celui qui se fait sans la volonté de l'animal, soit de celui que cette volonté seule fait exécuter, le *fluide nerveux* se meut du centre ou de son foyer commun, vers les parties qui doivent agir.

Dans les deux cas que je viens de citer, relativement au mouvement du *fluide nerveux* dans les nerfs, et, en outre, aux divers mouvements qu'il peut exécuter dans le cerveau, l'emploi de ce même fluide, mis en action, en fait consommer une partie qui se dissipe et se trouve perdue pour l'animal. Cette perte exigeait donc la réparation que le sang, en bon état, en fait continuellement.

Une remarque importante à faire pour l'intelligence des phénomènes de l'organisation est la suivante :

Les individus qui ne consomment du *fluide nerveux* que pour la production du mouvement musculaire réparent leurs pertes à cet égard avec abondance et même avec profit pour l'accroissement de

leurs forces, parce que ce mouvement musculaire hâte la circulation et les autres mouvements organiques, et qu'alors les sécrétions, réparatrices du fluide consommé, sont promptes et abondantes aux époques des repos.

Au contraire, les individus qui ne consomment du *fluide nerveux* que pour la production des actes qui dépendent de l'hypocéphale, tels que les pensées soutenues, les méditations profondes, les agitations d'esprit que les passions produisent, etc., ne réparent leurs pertes à cet égard qu'avec lenteur et souvent qu'incomplètement, parce que le mouvement musculaire, restant alors presque sans action, tous les mouvements organiques s'affaiblissent, les facultés des organes perdent de leur énergie, et les sécrétions, réparatrices du *fluide nerveux* consommé, deviennent moins abondantes, et les repos d'esprit très-difficiles.

Le *fluide nerveux*, dans le cerveau, ne se borne pas à y apporter du foyer des sensations les sensations mêmes, et à y subir des mouvements divers, mais il y produit aussi des impressions qui se gravent sur l'organe, et qui y subsistent plus ou moins longtemps, selon leur profondeur.

Cette assertion n'est pas un de ces produits monstrueux qu'enfante l'imagination : en examinant rapidement les principaux actes de l'intelligence, j'essaierai de prouver qu'elle est très-fondée, et qu'on sera forcé de la reconnaître pour une de ces vérités

auxquelles cependant on ne peut arriver que par des *inductions* incontestables.

Je terminerai ce que j'avais à dire sur le fluide singulier dont il est question par quelques considérations qui peuvent répandre beaucoup de lumière sur diverses fonctions organiques qui s'exécutent à l'aide de ce fluide.

Toutes les parties du *fluide nerveux* communiquent ensemble dans le système d'organes qui les contient; en sorte que, selon les causes qui l'excitent, ce fluide ne se meut, tantôt que dans certaines portions comme isolées de sa masse, et tantôt presque toute sa masse, ou du moins toute celle qui est libre, se trouve en mouvement.

Ainsi donc, le fluide dont il s'agit se meut dans certaines portions et même dans de petites portions de sa masse :

1° Lorsqu'il fournit à l'excitation musculaire, soit celle qui est indépendante de l'individu, soit celle qui en est dépendante ;

2° Lorsqu'il exécute quelque acte d'intelligence. ¶ Le même fluide, au contraire, se meut dans toutes les parties de sa masse libre :

1° Lorsque, subissant un mouvement général de réaction, il produit une *sensation* quelconque ;

2° Toutes les fois qu'éprouvant un ébranlement général sans former de réaction, il cause les émotions du *sentiment intérieur*.

Ces distinctions relatives aux mouvements que

peut éprouver le *fluide nerveux*, dans le système d'organes qui le contient, ne sauraient être prouvées par des expériences particulières ; au moins je n'en aperçois pas les moyens ; mais l'on trouvera probablement qu'elles sont fondées, si l'on prend fortement en considération les observations que j'expose dans cette troisième partie de ma *Philosophie zoologique*, sur les différentes fonctions du système nerveux.

On pourra surtout se convaincre du fondement de ces distinctions, si l'on considère :

1° Que l'influence nerveuse qui met les muscles en action, n'exige qu'une simple émission d'une portion du *fluide nerveux* sur les muscles qui doivent agir, et qu'ici le fluide subtil en question n'agit que comme excitateur ;

2° Que, dans les actes de l'intelligence, les parties de l'organe de l'entendement ne sont que passives ; ne sauraient réagir à cause de leur extrême mollesse ; ne reçoivent point d'excitation de la part du *fluide nerveux*, mais seulement des impressions dont elles conservent les traces, la portion de ce fluide, qui s'agite dans les diverses parties de cet organe, y modifiant ses mouvements par l'influence des traits qui s'y trouvent gravés, et y en traçant d'autres ; en sorte que l'organe de l'entendement, qui n'a qu'une communication étroite avec le reste du système nerveux, n'emploie, dans ses actes, qu'une portion du fluide de tout le système ; enfin,



qu'il résulte de l'étroite communication citée, que cette portion du *fluide nerveux*, contenue dans l'organe de l'intelligence, n'est exposée à partager l'ébranlement général qui s'exécute dans les émotions du sentiment intérieur, et dans la formation des sensations, que lorsque cet ébranlement est d'une intensité extrême ; ce qui trouble alors presque toutes les fonctions et les facultés du système.

Il est donc vraisemblable, d'après tout ce que je viens d'exposer, que la totalité du *fluide nerveux*, sécrété et contenu dans le système, n'est pas à la disposition du sentiment intérieur de l'individu, et qu'une partie de ce fluide est, en quelque sorte, en réserve pour fournir continuellement à l'exécution des fonctions vitales. Ainsi, de même qu'il y a des muscles indépendants de la volonté, tandis que d'autres n'entrent en action que lorsque le sentiment intérieur, ému par la volonté ou par quelque autre cause, les y excite ; de même, sans doute, une partie du *fluide nerveux* se trouve moins à la disposition de l'individu que l'autre, afin de n'être point exposée à l'épuisement, et de pouvoir fournir sans cesse aux fonctions vitales.

Effectivement, le *fluide nerveux* n'étant jamais employé sans qu'il s'en consume proportionnellement à son emploi, il était nécessaire que l'individu n'en pût consommer à son gré que la portion dont il peut disposer : il y a même, pour lui, de grands inconvénients lorsqu'il épuise trop cette portion,

car alors une partie de celle en réserve devenant disponible, ses fonctions vitales en souffrent d'autant plus.

J'aurai plus loin différentes occasions de développer et d'éclaircir ces diverses considérations relatives au *fluide nerveux* ; mais auparavant examinons quel peut être le mécanisme des sensations, et voyons comment se produit l'admirable faculté de *sentir*.

---

## CHAPITRE III

### DE LA SENSIBILITÉ PHYSIQUE ET DU MÉCANISME DES SENSATIONS

Comment concevoir qu'aucune partie quelconque d'un corps vivant puisse avoir en elle-même la faculté de sentir, lorsque toute matière, quelle qu'elle soit, ne jouit nullement et ne saurait jouir d'une pareille faculté !

Certes, c'était commettre une grande erreur que de supposer que les animaux, et même les plus parfaits d'entre eux, avaient certaines de leurs parties douées du sentiment. Assurément, les humeurs ou les fluides quelconques des corps vivants, non plus que leurs parties solides, quelles qu'elles puissent être, ne possèdent pas la faculté de sentir.

Ce n'est que par un véritable prestige que chaque partie de notre corps, considérée isolément, nous paraît sensible, car c'est notre *être* en entier qui

sent, ou plutôt, qui subit un effet général, à la provocation de toute cause *affectante* qui y donne lieu ; et comme cet effet se rapporte toujours à la partie qui fut affectée, nous en recevons dans l'instant la perception, à laquelle nous donnons le nom de *sensation*, et nous supposons, par illusion, que c'est cette partie affectée de notre corps qui ressent l'impression qu'elle a reçue, tandis que c'est l'émotion du système entier de sensibilité qui y rapporte l'effet général que ce système a éprouvé.

Ces considérations pourront paraître étranges, et même paradoxales, tant elles sont éloignées de tout ce que l'on a pensé à cet égard. Cependant, si l'on suspendait le jugement que l'on porte en général sur ces objets, pour donner quelque attention aux motifs sur lesquels je fonde l'opinion que je vais développer, on reviendrait, sans doute, sur l'idée d'attribuer la faculté de sentir à aucune partie quelconque d'un corps vivant. Mais avant de présenter l'opinion dont il s'agit, il est nécessaire de déterminer quels sont les animaux qui jouissent de la faculté de sentir et quels sont ceux en qui une pareille faculté ne peut se rencontrer.

D'abord, j'établirai ce principe : toute faculté que possèdent les animaux, est nécessairement le produit d'un acte organique et par conséquent d'un mouvement qui y donne lieu ; et si cette faculté est particulière, elle résulte de la fonction d'un organe ou d'un système d'organes qui alors est particulier :

mais aucune partie du corps animal, restant dans l'inaction, ne saurait occasionner le moindre phénomène organique, ni donner lieu à la moindre faculté. Aussi, le *sentiment*, qui est une faculté, n'est-il le propre d'aucune partie quelconque, mais le résultat de la fonction organique qui le produit.

Je conclus du principe que je viens d'émettre, que toute faculté provenant des fonctions d'un organe particulier qui seul peut y donner lieu, n'existe que dans les animaux qui possèdent cet organe. Ainsi, de même que tout animal qui n'a point d'yeux ne saurait voir, de même aussi, tout animal qui manque de système nerveux ne saurait sentir.

En vain objecterait-on que la lumière fait des impressions remarquables sur certains corps vivants qui n'ont point d'yeux et qu'elle affecte néanmoins : il sera toujours vrai que les végétaux, et que quantité d'animaux, tels que les *polypes* et bien d'autres, ne voient point quoiqu'ils se dirigent vers le côté d'où vient la lumière, et que les animaux ne sont pas tous doués du sentiment, quoiqu'ils exécutent des mouvements lorsque quelque chose les irrite ou irrite certaines de leurs parties.

On ne saurait donc, avec fondement, attribuer aucune sorte de *sensibilité* (percevante ou latente) aux animaux qui manquent de système nerveux, en apportant pour raison que ces animaux ont des parties *irritables*, et j'ai déjà prouvé, dans le chapitre iv de la seconde partie, que le *sentiment* et

*l'irritabilité* étaient des phénomènes organiques d'une nature très-différente, et qui prenaient leur source dans des causes qui ne se ressemblent nullement. Effectivement, les conditions qu'exige la production du *sentiment* sont de toute autre nature que celles qui sont nécessaires à l'existence de *l'irritabilité*. Les premières nécessitent la présence d'un organe particulier, toujours distinct, compliqué et étendu dans tout le corps de l'animal, tandis que les secondes n'exigent aucun organe spécial, et ne donnent lieu qu'à un phénomène toujours isolé et local.

Mais les animaux qui possèdent un système nerveux, suffisamment développé, jouissent à la fois de *l'irritabilité* qui est le propre de leur nature, et de la faculté de *sentir*; ils ont, sans pouvoir le remarquer, le sentiment intime de leur existence, et quoiqu'ils soient encore assujettis aux excitations de l'extérieur, ils agissent par une puissance interne que nous ferons bientôt connaître.

Dans les uns, cette puissance interne est dirigée, dans ses différents actes, par *l'instinct*, c'est-à-dire par les émotions intérieures que produisent les besoins, et par les penchants que font naître les habitudes, et dans les autres, elle l'est par une volonté plus ou moins libre.

Ainsi, la faculté de sentir est uniquement le propre des animaux qui ont un système nerveux *sensitif*; et comme elle donne lieu au sentiment

intime d'existence, nous verrons que ce dernier sentiment procure à ces animaux la faculté d'agir par des émotions qui leur causent des excitations intérieures, et les mettent dans le cas de produire eux-mêmes les mouvements et les actions nécessaires à leurs besoins.

Mais qu'est-ce que la *sensibilité physique* ou la faculté de sentir ? qu'est-ce ensuite que le sentiment intérieur d'existence ? quelles sont les causes de ces phénomènes admirables ? enfin, comment le sentiment d'existence ou le sentiment intérieur général peut-il donner lieu à une force qui fait agir ?

Après avoir mûrement considéré l'état des choses à cet égard, et les prodiges auxquels il donne lieu, voici mon opinion sur le premier de ces sujets intéressants.

La faculté de recevoir des *sensations*, constitue ce que je nomme la *sensibilité physique*, ou le sentiment proprement dit. Cette sensibilité doit être distinguée de la *sensibilité morale*, qui est tout autre chose, comme je le ferai voir, et qui n'est excitée que par des émotions que produisent nos pensées.

Les *sensations* proviennent : d'une part, des impressions que des objets extérieurs ou hors de nous font sur nos sens ; et de l'autre part, de celles que des mouvements intérieurs et désordonnés font sur nos organes en y opérant des actions nuisibles ; de là les douleurs internes. Or, ces sensations exer-

cent notre *sensibilité physique* ou notre faculté de sentir, nous font communiquer avec ce qui est hors de nous, et nous avertissent, au moins obscurément, de ce qui se passe dans notre être.

Développons, maintenant, le *mécanisme des sensations* en montrant, d'abord, l'harmonie qui existe dans toutes les parties du système nerveux qui le concernent, et ensuite le produit sur le système entier de toute impression formée sur quelque'une de ces parties.

#### MÉCANISME DES SENSATIONS

Les *sensations*, que nous rapportons, par illusion, aux lieux mêmes où se produisent les impressions qui les causent, s'exécutent dans un système d'organes particuliers qui fait toujours partie du système nerveux, et que je nomme *système des sensations* ou de sensibilité.

Le système des sensations se compose de deux parties distinctes et essentielles, savoir :

1° D'un foyer particulier que je nomme *foyer des sensations*, qu'il faut considérer comme un centre de rapports, et où se rapportent effectivement toutes les impressions qui agissent sur nous ;

2° D'une multitude de nerfs simples, qui partent de toutes les parties sensibles du corps, et qui tous viennent se rendre et se terminer au foyer des sensations.



C'est avec un pareil système d'organes, dont l'harmonie est telle que toutes les parties du corps, ou à peu près, participent également à chaque impression faite sur certaines d'entre elles, que la nature est parvenue à donner à tout animal qui a un système nerveux, la faculté de sentir, soit ce qui l'affecte intérieurement, soit les impressions que les objets hors de lui font sur les sens dont il est doué.

Le foyer des sensations est peut-être divisé et multiple dans les animaux qui ont une *moelle longitudinale noueuse*, cependant on peut soupçonner que le ganglion qui termine antérieurement cette moelle est un petit *cerveau* ébauché, puisqu'il donne immédiatement naissance au sens de la vue. Mais quant aux animaux qui ont une *moelle épinière*, on ne saurait douter que le foyer des sensations ne soit chez eux simple et unique; et vraisemblablement ce foyer est situé à l'extrémité antérieure de cette moelle épinière, dans la base même de ce qu'on nomme le cerveau, et conséquemment sous les hémisphères.

Les nerfs sensitifs, qui arrivent de toutes les parties, aboutissant tous à un centre de rapport, où à plusieurs de ces foyers qui communiquent les uns avec les autres, constituent l'*harmonie* du système des sensations, en ce qu'ils font participer toutes les parties de ce système aux impressions, soit isolées, soit communes, que l'individu peut éprouver.

Mais, pour bien concevoir le mécanisme admirable de ce système sensitif, il est nécessaire de se rappeler ce que j'ai déjà dit, savoir : qu'un fluide extrêmement subtil, dont les mouvements, soit de translation, soit d'oscillation, qui se communiquent, sont presque aussi rapides que ceux de l'éclair, se trouve contenu dans les nerfs et leur foyer, et que c'est uniquement dans ces parties que ce fluide se meut librement,

Ensuite, que l'on considère que de cette *harmonie* du système des sensations, qui fait que toutes les parties de ce système correspondent entre elles, et font correspondre toutes celles de l'individu, il résulte que toute impression, tant intérieure qu'extérieure, que reçoit cet individu, produit aussitôt un ébranlement dans tout le système, c'est-à-dire dans le fluide subtil qui y est contenu, et par conséquent dans tout son être, quoiqu'il ne puisse s'en apercevoir. Or, cet ébranlement subit donne lieu à l'instant à une *réaction* qui, rapportée de toutes parts au foyer commun, y occasionne un effet singulier, en un mot, une agitation dont le produit se propage ensuite, par le moyen du seul nerf non réagissant, sur le point même du corps qui fut d'abord affecté.

L'homme qui possède la faculté de se former des idées de ce qu'il éprouve, s'en étant fait une de cet effet singulier, qui se produit au foyer des sensations et se propage jusqu'au point affecté, lui a donné le nom de *sensation*, et a supposé que toute partie,

qui recevait une impression, avait en elle-même la faculté de sentir. Mais le sentiment n'est nulle part ailleurs que dans l'idée réelle, ou la perception, qui le constitue, puisque ce n'est pas une faculté d'aucune des parties de notre corps, que ce n'est pas celle d'aucun de nos nerfs, que ce n'est pas même celle du foyer des sensations, et que c'est uniquement le résultat d'une émotion de tout le système de sensibilité, laquelle se rend perceptible dans un point quelconque de notre corps. Examinons avec plus de détail le mécanisme de cet effet singulier du *système de sensibilité*.

A l'égard des animaux qui ont une moelle épinière, il part de toutes les parties de leur corps, tant de celles qui sont les plus intérieures, que de celles qui avoisinent le plus sa surface, des filets nerveux d'une finesse extrême, qui, sans se diviser, ni s'anastomoser, vont se rendre au foyer des sensations. Or, dans leur route, malgré les réunions qu'ils forment avec d'autres, ces filets se propagent, sans discontinuité, jusqu'au foyer dont il s'agit, en conservant toujours leur gaine particulière. Cela n'empêche pas que les cordons nerveux qui proviennent de la réunion de plusieurs de ces filets n'aient aussi leur gaine propre, de même que ceux de ces cordons qui se composent de la réunion de plusieurs d'entre eux.

Chaque filet nerveux pourrait donc porter le nom de la partie d'où il part, car il ne transmet que les impressions faites sur cette partie.

Il ne s'agit ici que des nerfs qui servent aux *sensations* : ceux qui sont destinés au mouvement musculaire partent, vraisemblablement, d'un autre foyer, quel qu'il soit, et constituent, dans le système nerveux, un système particulier, distinct de celui des *sensations*, comme ce dernier l'est du système qui sert à la formation des idées et des actes de l'entendement.

A la vérité, par suite de la grande connexion qui existe entre le système des *sensations* et celui du mouvement musculaire, le sentiment et le mouvement, dans les paralysies, s'éteignent ordinairement dans les parties affectées; néanmoins, on a vu la sensibilité tout à fait éteinte dans certaines parties du corps, qui jouissaient encore, malgré cela, de la liberté des mouvements <sup>1</sup>, ce qui prouve que le sys-

<sup>1</sup> M. Hebréard rapporte, dans le *Journal de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie*, qu'un homme, âgé de 50 ans, a, depuis près de 14 ans, le bras droit affecté d'une insensibilité absolue. Ce membre conserve néanmoins son agilité, son volume et ses forces ordinaires. Il y est survenu un phlegmon, avec chaleur, tumeur et rougeur, mais sans douleur, même quand on le comprimait...

En travaillant, cet homme se fractura les os de l'avant-bras, à leur tiers inférieur. Comme il ne sentit d'abord qu'un craquement, il crut avoir cassé la pelle qu'il tenait à la main; mais elle était intacte, et il ne s'aperçut de son accident que parce qu'il ne put continuer son travail. Le lendemain le lieu de la fracture était gonflé, la chaleur était augmentée à l'avant-bras et à la main : néanmoins le malade n'éprouva aucune douleur, même pendant les extensions nécessaires pour réduire la fracture, etc.

L'auteur conclut de ce fait et des expériences semblables faites par d'autres médecins, que la sensibilité est absolument distincte et indépendante de la contractilité, etc., etc. (*Journal de Médecine pratique*, 15 juin 1808, p. 540.)

tème des *sensations* et celui du mouvement sont réellement distincts.

Le mécanisme particulier qui constitue l'acte organique d'où naît le *sentiment*, consiste donc :

En ce que l'extrémité d'un nerf recevant une impression, le mouvement qu'en acquiert aussitôt le fluide subtil de ce nerf est transmis au foyer des sensations, et de là dans tous les nerfs du système sensitif. Mais, dans l'instant même, le fluide nerveux, réagissant de tous les nerfs à la fois, rapporte ce mouvement général au foyer commun, où le seul nerf qui n'apportait aucune réaction, reçoit le produit entier de celle de tous les autres, et le transmet au point du corps qui fut affecté.

Appliquons les détails de ce *mécanisme* à un exemple particulier, afin qu'on en puisse mieux saisir l'ensemble.

Si je suis piqué au petit doigt de l'une de mes mains, le nerf de cette partie affectée qui, muni de sa gaine particulière, se continue, sans communication avec d'autres, jusqu'au foyer commun, porte dans ce foyer l'ébranlement qu'il a reçu, et cet ébranlement est aussitôt communiqué de là au fluide de tous les autres nerfs du système sensitif : alors, par une véritable réaction ou répercussion, ce même ébranlement refluant de tous les points vers le foyer commun, il se produit dans le foyer dont il est question, une secousse, une compression du fluide ébranlé de toutes les colonnes, moins une, dont l'effet

total produit une *perception*, et en reporte le résultat sur le seul nerf qui ne réagit point.

Effectivement, le nerf qui a apporté l'impression reçue, et par suite la cause de l'ébranlement du fluide de tous les autres, se trouve le seul qui ne rapporte aucune réaction, car il est seul actif, tandis que tous les autres sont alors passifs. Tout l'effet de la secousse produite dans le foyer commun et dans les nerfs passifs, ainsi que la perception qui en résulte, doivent donc se reporter sur ce nerf actif.

Un pareil effet, résultant d'un mouvement général exécuté dans tout l'individu, l'avertit nécessairement d'un événement qui se passe en lui, et cet individu, quoiqu'il n'en puisse distinguer aucun des détails, en éprouve une perception à laquelle on a donné le nom de *sensation*.

On sent que cette *sensation* doit être faible ou forte, selon l'intensité de l'impression, qu'elle doit avoir tel ou tel caractère, selon la nature même de l'impression reçue, et qu'enfin, elle ne paraît se produire dans la partie même qui a été affecté, que parce que le nerf de cette partie est le seul qui supporte l'effet général occasionné par une impression quelconque.

Ainsi, toute secousse qui se produit dans le foyer ou centre de rapport des nerfs, et qui provient d'une impression reçue, se fait généralement ressentir dans tout notre être, et nous paraît toujours s'effec-

tuer dans la partie même qui a reçu l'impression.

A l'égard de cette impression, il y a nécessairement un intervalle entre l'instant où elle s'effectue et celui où la *sensation* se produit, mais cet intervalle est si court, à cause de la promptitude des mouvements, qu'il nous est impossible de l'apercevoir.

Telle est, selon moi, la mécanique admirable et la source de la *sensibilité physique*. Je le répète, ce n'est point ici la matière qui sent, elle n'en a pas la faculté; ce n'est point même telle partie du corps de l'individu, car la *sensation* qu'il éprouve dans cette partie n'est qu'une illusion dont certains faits, bien constatés, ont fourni des preuves; mais c'est un effet général produit dans tout son être, qui se reporte en entier sur le nerf même qui en fut la première cause, et que l'individu doit nécessairement ressentir à l'extrémité de ce nerf où une impression s'était effectuée.

Nous n'apercevons rien qu'en nous-mêmes : c'est une vérité qui est maintenant reconnue. Pour qu'une *sensation* puisse avoir lieu, il faut absolument que l'impression reçue par la partie affectée, soit transmise au foyer du système des sensations; mais si toute l'action se terminait là, il n'y aurait point d'effet général, et aucune réaction ne serait rapportée au point qui a reçu l'impression. Quant à la transmission du premier mouvement imprimé, on sent qu'elle ne s'opère que par le nerf qui fut affecté,

et qu'au moyen du fluide nerveux qui se meut alors dans sa substance. On sait qu'en interceptant, par une ligature ou une forte compression du nerf, la communication entre la portion qui aboutit à la partie affectée, et celle qui se rend au foyer des sensations, aucune ne saurait alors s'effectuer.

La ligature, ou la forte compression, interrompant dans ce point la continuité de la pulpe molle du nerf, par le rapprochement des parois de sa gaine, suffit pour intercepter le passage du fluide nerveux en mouvement; mais, dès que l'on enlève la ligature, la mollesse de la moelle nerveuse permet le rétablissement de sa continuité dans le nerf, et aussitôt la *sensation* peut de nouveau se produire.

Ainsi, quoiqu'il soit vrai que nous ne sentions qu'en nous-mêmes, la perception des objets qui nous affectent ne s'exécutant point, comme on l'a pensé, dans le foyer des sensations, mais à l'extrémité même du nerf qui a reçu l'impression, toute *sensation* n'est donc réellement ressentie que dans la partie affectée, parce que c'est là que se termine le nerf de cette partie.

Mais si cette partie n'existe plus, le nerf qui y aboutissait existe encore, quoique raccourci; et alors si ce nerf reçoit une impression, on éprouve une sensation qui, par illusion, paraît se manifester dans la partie que l'on ne possède plus.

On a observé que des personnes à qui l'on avait coupé la jambe, et dont le moignon était bien cic-



trisé, ressentait aux époques des changements de temps, des douleurs au pied ou à la jambe qu'elles n'avaient plus. Il est évident qu'il s'opérait dans ces individus une erreur de jugement à l'égard du lieu où s'exécutait réellement la *sensation* qu'ils éprouvaient ; mais cette erreur provenait de ce que les nerfs affectés étaient précisément ceux qui, originairement, se distribuait au pied ou à la jambe de ces individus, or, cette *sensation* se produisait réellement à l'extrémité de ces nerfs raccourcis.

Le foyer des sensations ne sert que pour la production de la commotion générale excitée par le nerf qui a reçu l'impression, et que pour rapporter dans ce nerf la réaction de tous les autres ; d'où résulte, à l'extrémité du nerf affecté, un effet auquel participent toutes les parties du corps.

Il semble que *Cabanis* ait entrevu le mécanisme des sensations, car, quoiqu'il n'en développe pas clairement les principes, et qu'il donne un mécanisme analogue à la manière dont les nerfs excitent l'action musculaire, ce qui n'est pas, on voit qu'il a eu le sentiment général de ce qui se passe réellement dans la production des *sensations* ; voici comment il s'exprime sur ce sujet :

« L'on peut donc considérer les opérations de la sensibilité comme se faisant en deux temps. D'abord, les extrémités des nerfs reçoivent et transmettent le premier avertissement à tout l'organe sensitif, ou seulement, comme on le verra ci-après, à l'un de

ses systèmes isolés ; ensuite l'organe sensitif réagit sur elles, pour les mettre en état de recevoir toute l'impression ; de sorte que la sensibilité qui, dans le premier temps, semble avoir reflué de la circonférence au centre, revient, dans le second, du centre à la circonférence, et que, pour tout dire en un mot, les nerfs exercent sur eux-mêmes une véritable *réaction* pour le sentiment, comme ils en exercent une autre sur les parties musculaires pour le mouvement. » (*Rapp. du phys. et du moral*, vol. I, p. 143.)

Il ne manque à cet exposé du savant que je cite, que de faire sentir que le nerf qui, à son extrémité, reçoit et transmet le premier avertissement à tout le système sensitif, est le seul qui ensuite ne réagisse point ; et qu'il en résulte que la réaction générale des autres nerfs du système étant parvenue au foyer commun, se transmet nécessairement dans le seul nerf qui se trouve alors dans un état passif, et y porte jusqu'au point qui fut d'abord affecté l'effet général du système, c'est-à-dire la *sensation*.

Quant à ce que dit *Cabanis* d'une réaction semblable que les nerfs exerceraient sur les parties musculaires pour les mettre en mouvement, je crois que cette comparaison de deux actes si différents du système nerveux n'a rien de fondé, et qu'une simple émission du fluide des nerfs qui, de son réservoir, est envoyé aux muscles qui doivent agir, est suffisante : il n'y a là aucune nécessité de réaction nerveuse.

Je terminerai mes observations sur les causes physiques du sentiment par les réflexions suivantes, dont le but est de montrer que l'on commet une erreur, soit en confondant la perception d'un objet avec l'idée que peut faire naître la *sensation* du même objet, soit en se persuadant que toute *sensation* donne toujours une idée.

Éprouver une *sensation* ou la distinguer, sont deux choses très-différentes : la première, sans la seconde, ne constitue qu'une simple perception ; au contraire, la seconde, qui est toujours jointe à la première, en donne uniquement l'idée.

Lorsque nous éprouvons une *sensation* de la part d'un objet qui nous est étranger, et que nous distinguons cette sensation, quoique ce ne soit qu'en nous-mêmes que nous sentions, et qu'il nous faille faire une ou plusieurs comparaisons pour séparer l'objet dont il s'agit de notre propre existence et en avoir une idée, nous exécutons presque simultanément, par le moyen de nos organes, deux sortes d'actes essentiellement différents, l'un qui nous fait sentir, l'autre qui nous fait penser. Jamais nous ne parviendrons à démêler les causes de ces phénomènes organiques, tant que nous confondrons ensemble les faits si distincts qui les constituent, et que nous ne reconnaitrons pas que la source de l'un ne peut être la même que celle de l'autre.

Assurément, il faut un système d'organes particulier pour exécuter le phénomène du sentiment,

car *sentir* est une faculté particulière à certains animaux, et non générale pour tous. Il faut, de même, un système d'organes particulier pour opérer des actes d'entendement, car, penser, comparer, juger, raisonner, sont des actes organiques d'une nature très-différente de ceux qui produisent le sentiment. Aussi, quand on pense, n'en éprouve-t-on aucune *sensation*, quoique les pensées se rendent sensibles au sentiment intérieur, à ce *moi* dont on a la conscience. Or, toute *sensation* provenant d'un sens particulier affecté, la conscience qu'on a de sa pensée n'en est point une, en diffère effectivement, et conséquemment doit en être distinguée. De même, lorsqu'on éprouve la sensation simple qui constitue la *perception*, c'est-à-dire celle que l'on ne remarque point, on ne s'en forme aucune idée, on n'en produit aucune pensée, et à cet égard le système sensitif est seul en action. On peut donc penser sans sentir, et on peut sentir sans penser. Aussi a-t-on pour chacune de ces deux facultés un système d'organes qui peut y donner lieu, comme on a un système d'organes particulier pour les mouvements, qui est indépendant des deux que je viens de citer, quoique l'un ou l'autre soit la cause non immédiate qui mette ce dernier en action.

Ainsi, c'est à tort que l'on a confondu le système des sensations avec le système qui produit les actes de l'entendement, et que l'on a supposé que les deux sortes de phénomènes organiques qui en proviennent,

étaient le résultat d'un seul système d'organes capable de les produire. Cela est cause que des hommes du plus grand mérite, et à la fois très-instruits, se sont trompés dans leurs raisonnements sur les objets de cette nature qu'ils ont considérés.

« Un être, dit M. *Richerand*, absolument privé d'organes sensitifs, n'aurait qu'une existence purement végétative ; s'il acquérait un sens, il ne jouirait point encore de l'entendement, puisque, comme le prouve *Condillac*, les impressions produites sur ce sens unique ne pourraient être comparées, tout se bornerait à un sentiment intérieur qui l'avertirait de son existence, et il croirait que toutes les choses qui l'affectent font partie de son être. » (*Physiologie*, vol. II, p. 154.)

On voit, d'après cette citation, que les sens sont ici considérés, non-seulement comme des organes sensitifs, mais aussi comme ceux qui produisent les actes de l'entendement, puisque, si, au lieu d'un seul sens, l'être cité en avait plusieurs, alors, selon l'opinion admise, la seule existence de ces sens ferait jouir l'individu de facultés intellectuelles.

Il y a même une contradiction dans le passage que je viens de citer, car il y est dit qu'un être qui n'aurait qu'un seul sens ne jouirait pas encore de l'entendement, et, plus loin, on dit qu'à l'égard des impressions qu'il éprouverait, tout se bornerait à un sentiment intérieur qui l'avertirait de son exis-

tence, et qu'il croirait que toutes les choses qui l'affectent font partie de son être. Comment cet être, qui ne jouirait pas encore de l'entendement, pourrait-il penser et juger ? car c'est former un jugement que de *croire* que telle chose est de telle manière.

Tant que l'on négligera de distinguer les faits qui tiennent au *sentiment* de ceux qui sont le produit de l'*intelligence*, on sera souvent exposé à faire de semblables méprises.

C'est une chose reconnue, qu'il n'y a point d'*idées innées*, et que toute idée simple provient uniquement d'une *sensation*. Mais j'espère faire voir que toute sensation ne produit pas une idée, qu'elle ne cause nécessairement qu'une *perception*, et que, pour la production d'une idée imprimée et durable, il faut un organe particulier, ainsi que l'existence d'une condition que l'organe des sensations ne saurait seul offrir.

Il y a loin d'une simple *perception* à une idée imprimée et durable. En effet, toute sensation qui ne cause qu'une simple perception, n'imprime rien dans l'organe, n'exige point la condition essentielle de l'*attention*, et ne saurait qu'exciter le sentiment intérieur de l'individu, et lui donner l'aperçu fugitif des objets, sans produire aucune pensée chez cet individu. D'ailleurs, la mémoire, qui ne peut avoir son siège que dans l'organe où se tracent les idées, n'est jamais dans le cas de rappeler une perception

qui n'est point parvenue dans cet organe, et qui conséquemment n'y a rien imprimé.

Je regarde les *perceptions* comme des idées imparfaites, toujours simples, non gravées dans l'organe, et qui peuvent s'exécuter sans condition, ce qui est très-différent à l'égard des idées véritables et subsistantes. Or, ces perceptions, au moyen de répétitions habituelles qui frayent certains passages particuliers au fluide nerveux, peuvent donner lieu à des actions qui ressemblent à des actes de mémoire. L'observation des mœurs et des habitudes des *insectes* nous en offre des exemples.

J'aurai occasion de revenir sur ces objets ; mais il importait que je fasse remarquer ici la nécessité de distinguer la *perception* qui résulte de toute sensation non remarquée, de l'*idée* qui, pour sa formation, exige un organe spécial, ce dont j'espère donner des preuves.

D'après ce qui est exposé dans ce chapitre, je crois pouvoir conclure :

1° Que le phénomène du sentiment n'offre d'autre merveille que l'une de celles qui sont dans la nature, c'est-à-dire que des causes physiques peuvent faire exister ;

2° Qu'il n'est pas vrai qu'aucune des parties d'un corps vivant, et qu'aucune des matières qui composent ces parties, aient en propre la faculté de sentir ;

3° Que le sentiment est le produit d'une action et d'une *réaction* qui s'opèrent et deviennent géné-

rales dans le système sensitif, et qui s'exécutent avec rapidité par un mécanisme simple très-facile à concevoir ;

4° Que l'effet général de cette action et de cette réaction est nécessairement ressenti par le *moi* indivisible de l'individu, et non par aucune partie de son corps prise séparément, en sorte que ce n'est que par illusion qu'il croit que l'effet entier s'est passé dans le point qui a reçu l'impression qui l'a affecté ;

5° Que tout individu qui remarque une sensation, qui la juge, qui distingue le point de son corps où elle est rapportée, en a une idée, y a pensé, a exécuté à son égard un acte d'intelligence, et conséquemment possède l'organe particulier qui peut en produire ;

6° Qu'enfin, le système des sensations pouvant exister sans celui de l'entendement, l'individu qui est dans ce cas, n'exécute aucun acte d'intelligence, n'a point d'idées, et ne peut recevoir, de la part de ses sens affectés, que de simples *perceptions* qu'il ne remarque point, mais qui peuvent émouvoir son sentiment intérieur et le faire agir.

Essayons maintenant de nous former une idée claire, s'il est possible, des émotions du sentiment intérieur de tout individu qui jouit de la sensibilité physique, et de reconnaître la puissance que cet individu en obtient pour l'exécution de ses actions.



## CHAPITRE IV

DU SENTIMENT INTÉRIEUR, DES ÉMOTIONS

QU'IL EST SUSCEPTIBLE D'ÉPROUVER, ET DE LA PUISSANCE  
QU'IL EN ACQUIERT POUR LA PRODUCTION DES ACTIONS

Mon objet, dans ce chapitre, est de traiter d'une des facultés les plus remarquables que le système nerveux, dans ses principaux développements, donne aux animaux qui le possèdent dans cet état ; je veux parler de cette faculté singulière dont certains animaux et l'homme même sont doués, et qui consiste à pouvoir éprouver des *émotions intérieures* que provoquent les besoins et différentes causes externes ou internes, et desquelles naît la puissance qui fait exécuter diverses actions.

Personne, à ce que je crois, n'a encore pris en considération l'objet intéressant dont je vais m'occuper, et cependant, si l'on ne fixe ses idées à son égard, il sera toujours impossible de rendre raison des nombreux phénomènes que nous présente l'orga-

nisation animale, et qui ont leur source dans la faculté que je viens de mentionner.

On a vu que le système nerveux se composait de différents organes qui, tous, communiquent ensemble; conséquemment, toutes les portions du fluide subtil, contenu dans les différentes parties de ce système, communiquent aussi entre elles, et par suite sont susceptibles d'éprouver un *ébranlement général*, lorsque certaines causes capables d'exciter cet ébranlement viennent à agir. C'est là une considération essentielle qu'il nous importe de ne pas perdre de vue dans les recherches qui nous occupent, et dont le fondement ne saurait être douteux, puisque les faits observés nous en fournissent des preuves.

Cependant, la totalité du fluide nerveux n'est pas toujours assez libre pour pouvoir éprouver l'ébranlement dont il est question, car, dans les cas ordinaires, il n'y a qu'une portion de ce fluide, à la vérité considérable, qui soit susceptible de ressentir cet ébranlement, lorsque certaines émotions l'y excitent.

Il est certain que, dans diverses circonstances, le fluide nerveux éprouve des mouvements dans des portions, en quelque sorte isolées de sa masse: ainsi, des portions de ce fluide sont envoyées aux différentes parties pour l'action musculaire, et pour la vivification des organes, sans que sa masse entière se mette en mouvement; de même, des portions du fluide dont il s'agit peuvent être agitées dans les

hémisphères du cerveau, sans que la totalité de ce fluide éprouve cette agitation : ce sont là des vérités dont on ne saurait disconvenir. Mais s'il est évident que le fluide nerveux soit susceptible de recevoir des mouvements dans certaines portions de sa masse, il doit l'être aussi que, par des causes particulières, la masse presque entière de ce fluide peut être ébranlée et mise en mouvement, puisque toutes ses portions communiquent ensemble. Je dis la masse presque entière, parce que, dans les émotions intérieures ordinaires, la portion du fluide nerveux, qui sert à l'excitation des muscles indépendants de l'individu, et souvent celle qui se trouve dans les hémisphères du cerveau, sont à l'abri des ébranlements qui constituent ces émotions.

Le fluide nerveux peut donc éprouver des mouvements dans certaines parties de sa masse, et il peut aussi en subir dans toutes à la fois ; or, ce sont ces derniers mouvements qui constituent les *ébranlements généraux* de ce fluide, et que nous allons considérer.

Les ébranlements généraux du fluide nerveux sont de deux sortes, savoir :

1° Les ébranlements partiels, lesquels deviennent ensuite généraux et se terminent par une réaction ; ce sont les ébranlements de cette sorte qui produisent le *sentiment*. Nous en avons traité dans le troisième chapitre ;

2° Les ébranlements qui sont généraux dès qu'ils

commencent, et qui ne forment aucune réaction : ce sont ceux-ci qui constituent les *émotions intérieures*, et c'est d'eux uniquement dont nous allons nous occuper.

Mais auparavant, il est nécessaire de dire un mot du *sentiment d'existence*, parce que ce sentiment est la source dans laquelle les émotions intérieures prennent naissance.

#### DU SENTIMENT D'EXISTENCE

Le sentiment d'existence, que je nommerai *sentiment intérieur*, afin de le séparer de l'idée d'une généralité qu'il ne peut avoir, puisqu'il n'est point commun à tous les corps vivants, et qu'il ne l'est pas même à tous les animaux, est un sentiment fort obscur, dont sont doués les animaux qui ont un système nerveux assez développé pour leur donner la faculté de sentir.

Ce sentiment, tout obscur qu'il est, est néanmoins très-puissant, car il est la source des émotions intérieures qu'éprouvent les individus qui le possèdent, et par suite de cette force singulière qui met ces individus dans le cas de produire eux-mêmes les mouvements et les actions que leurs besoins exigent. Or, ce sentiment, considéré comme un *moteur* très-actif, n'agit ainsi qu'en envoyant aux muscles, qui doivent opérer ces mouvements et ces actions, le fluide nerveux qui en est l'excitateur.

Le sentiment dont il est question, et qui est maintenant bien reconnu, résulte de l'ensemble confus de *sensations intérieures*, qui ont lieu constamment pendant la durée de l'existence de l'animal, au moyen des impressions continuelles que les mouvements de la vie exécutent sur ses parties internes et sensibles.

En effet, par suite des mouvements organiques ou vitaux qui s'opèrent dans tout animal, celui qui possède un système nerveux suffisamment développé, jouit dès lors de la sensibilité physique, et reçoit sans cesse, dans toutes ses parties intérieures et sensibles, des impressions qui l'affectent continuellement, et qu'il ressent toutes à la fois sans pouvoir en distinguer aucune.

A la vérité, toutes ces impressions sont très-faibles, et, quoiqu'elles varient en intensité, selon l'état de santé ou de maladie de l'individu, elles ne sont, en général, très-difficiles à distinguer que parce qu'elles n'offrent point d'interruption ni de reprise subites. Néanmoins, l'ensemble de ces impressions et des sensations confuses qui en résultent, constitue dans tout animal qui s'y trouve assujéti, un *sentiment intérieur* fort obscur, mais réel, qu'on a nommé *sentiment d'existence*.

Ce sentiment intime et continuel, dont on ne se rend pas compte, parce qu'on l'éprouve sans le remarquer, est général, puisque toutes les parties sensibles du corps y participent. Il constitue ce *moi* dont

tous les animaux, qui ne sont que sensibles, sont pénétrés sans s'en apercevoir, mais que ceux qui possèdent l'organe de l'intelligence peuvent remarquer, ayant la faculté de penser et d'y donner de l'attention. Enfin, il est, chez les uns et les autres, la source d'une puissance que les besoins savent émouvoir, qui n'agit effectivement que par émotion, et dans laquelle les mouvements et les actions puisent la force qui les produit.

Le *sentiment intérieur* peut être considéré sous deux rapports très-distincts ; savoir :

1° En ce qu'il est le résultat des sensations obscures qui s'exécutent, sans discontinuité, dans toutes les parties sensibles du corps : sous cette considération, je le nomme simplement *sentiment intérieur* :

2° Dans ses facultés : car, au moyen de l'ébranlement général dont est susceptible le fluide subtil qui l'occasionne, il a celle de constituer une puissance qui donne aux animaux qui la possèdent, le pouvoir de produire eux-mêmes des mouvements et des actions.

En effet, ce sentiment, formant un tout très-simple, par sa généralité, est susceptible d'être ému par différentes causes. Or, dans ses émotions, pouvant exciter des mouvements dans les portions libres du fluide nerveux, diriger ces mouvements, et envoyer ce fluide excitateur à tel ou tel muscle, ou dans telle partie des hémisphères du cerveau, il de-

vient alors une puissance qui fait agir ou qui excite des pensées. Ainsi, sous ce second rapport, on peut considérer le *sentiment intérieur* comme la source où la force productrice des actions puise ses moyens.

Il était nécessaire, pour l'intelligence des phénomènes qu'il produit, de considérer ce sentiment sous les deux rapports que je viens de citer ; car, par sa nature, c'est-à-dire, comme sentiment d'existence, il est, pendant la veille, toujours en action ; et par ses facultés, il donne naissance passagèrement à une force qui fait agir.

Enfin, le *sentiment intérieur* ne manifeste sa puissance, et ne parvient à produire des actions que lorsqu'il existe un système pour le *mouvement musculaire*, lequel est toujours dépendant du système nerveux, et ne saurait avoir lieu sans lui. Aussi, serait-ce une inconséquence que de s'efforcer de trouver des muscles dans des animaux en qui le système nerveux manquerait évidemment.

Essayons maintenant de développer les principales considérations relatives aux émotions du *sentiment intérieur*.

#### DES ÉMOTIONS DU SENTIMENT INTÉRIEUR

Il s'agit ici de l'examen de l'un des plus importants phénomènes de l'organisation animale, de ces *émotions* du sentiment intérieur, qui font agir les animaux et l'homme même, tantôt sans aucune par-

ticipation de leur volonté, et tantôt par une volonté qui y donne lieu ; émotions depuis longtemps aperçues, mais sur lesquelles il ne paraît pas qu'on ait fixé son attention pour en rechercher l'origine ou les causes.

D'après ce qu'on observe à cet égard, on ne saurait douter que le *sentiment intérieur* et général qu'éprouvent les animaux qui possèdent un système nerveux propre au sentiment, ne soit susceptible de s'ébranler par des causes qui l'affectent ; or, ces causes sont toujours le besoin, soit d'assouvir la faim, soit de fuir les dangers, d'éviter la douleur, de rechercher le plaisir, ou ce qui est agréable à l'individu, etc.

Les *émotions* du sentiment intérieur ne peuvent être connues que de l'homme, lui seul pouvant les remarquer et y donner de l'attention ; mais il n'aperçoit que celles qui sont fortes, qui ébranlent, en quelque sorte, tout son être, et il a besoin de beaucoup d'attention et de réflexions, pour reconnaître qu'il en éprouve de tous les degrés d'intensité, et que c'est uniquement le sentiment intérieur qui, dans diverses circonstances, fait naître en lui ces émotions internes qui le font agir ou qui le portent à exécuter quelque action.

J'ai déjà dit, au commencement de ce chapitre, que les *émotions intérieures* d'un animal sensible consistaient en certains ébranlements généraux de toutes les portions libres de son fluide nerveux, et



que ces ébranlements n'étaient suivis d'aucune réaction, ce qui est cause qu'ils ne produisent aucune sensation distincte. Or, il est aisé de concevoir que, lorsque ces émotions sont faibles ou médiocres, l'individu peut les dominer et en diriger les mouvements, mais que lorsqu'elles sont subites et très-grandes, alors il en est maîtrisé lui-même : cette considération est très-importante.

Le fait positif, que constituent les émotions dont il s'agit, ne peut être une supposition. Qui n'a pas remarqué qu'un grand bruit inattendu, nous fait tressaillir, sauter en quelque sorte, et exécuter, selon sa nature, des mouvements que notre volonté n'avait pas déterminés?

Il y a quelque temps que, marchant dans la rue, et me couvrant l'œil gauche de mon mouchoir, parce qu'il me faisait souffrir, et que la lumière du soleil m'incommodait, la chute précipitée d'un cheval monté, que je ne voyais pas, se fit très-près de moi et à ma gauche : or, dans l'instant même, par un mouvement et un élan, auxquels ma volonté ne put avoir la moindre part, je me trouvai transporté à deux pas sur ma droite, avant d'avoir eu l'idée de ce qui se passait près de moi.

Tout le monde connaît ces sortes de mouvements involontaires, pour en avoir éprouvé d'analogues ; et ils ne sont remarqués que parce qu'ils sont extrêmes et subits. Mais on ne fait pas attention que tout ce qui nous affecte, nous émeut proportionnellement,

c'est-à-dire, émeut plus ou moins notre *sentiment intérieur*.

On est ému à la vue d'un précipice, d'une scène tragique, soit réelle, soit représentée sur un théâtre, soit même sur un tableau, etc., etc. : et quel peut être le pouvoir d'un beau morceau de musique bien exécuté, si ce n'est celui de produire des émotions dans notre sentiment intérieur ! La joie ou la tristesse que nous ressentons subitement, en apprenant une bonne ou une mauvaise nouvelle à l'égard de ce qui nous intéresse, est-elle autre chose que l'*émotion* de ce sentiment intérieur, qu'il nous est fort difficile de maîtriser dans le premier moment ?

J'ai vu exécuter plusieurs morceaux de musique sur le *piano*, par une jeune demoiselle qui était sourde et muette : son jeu était peu brillant et néanmoins passable ; mais elle avait beaucoup de mesure, et je m'aperçus que toute sa personne était mue par des mouvements mesurés de son *sentiment intérieur*.

Ce fait me fit sentir que le *sentiment intérieur* suppléait, dans cette jeune personne, à l'organe de l'ouïe qui ne pouvait la guider. Aussi, son maître de musique m'ayant appris qu'il l'avait exercée à la mesure par des signes mesurés, je fus bientôt convaincu que ces signes avaient ému en elle le sentiment dont il est question ; et de là je présamai que ce que l'on attribue entièrement à l'oreille très-exercée et très-délicate des bons musiciens, appartenait plutôt à leur *sentiment intérieur* qui, dès la

première mesure, se trouve ému par le genre de mouvement nécessaire pour l'exécution d'une pièce.

Nos habitudes, notre tempérament, l'éducation même, modifient cette faculté de s'émouvoir que possède notre sentiment intérieur; en sorte qu'elle se trouve très-affaiblie dans certains individus, et qu'elle est extrême dans d'autres.

On doit distinguer les émotions que nous fait éprouver la sensation des objets extérieurs, de celles qui nous viennent des idées, des pensées, en un mot, des actes de notre intelligence; les premières constituent la sensibilité *physique*, tandis que les secondes, par leur susceptibilité plus ou moins grandes, caractérisent la sensibilité *morale* que nous allons considérer.

#### SENSIBILITÉ MORALE

La *sensibilité morale*, à laquelle on donne ordinairement le nom général de sensibilité, est fort différente de la sensibilité physique dont j'ai déjà fait mention; la première n'étant excitée que par des idées et des pensées qui émeuvent notre sentiment intérieur, et la seconde ne se manifestant que par des impressions qui se produisent sur nos sens, et qui peuvent pareillement émouvoir le sentiment intérieur dont nous sommes doués.

Ainsi, la *sensibilité morale*, dont on a, mal à propos, supposé le siège dans le cœur, parce que

les différents actes de cette sensibilité affectent plus ou moins les fonctions de ce viscère, n'est autre chose que l'exquise susceptibilité de s'émouvoir, que possède le *sentiment intérieur* de certains individus, à la manifestation subite d'idées et de pensées qui y donnent lieu. On dit alors que ces individus sont *très-sensibles*.

Cette *sensibilité*, considérée dans les développements qu'une intelligence perfectionnée peut lui faire acquérir, et lorsqu'elle n'a point éprouvé les altérations qu'on est parvenu à lui faire subir, me paraît un produit et même un bienfait de la nature. Elle forme alors une des plus belles qualités de l'homme, car elle est la source de l'humanité, de la bonté, de l'amitié, de l'honneur, etc. Quelquefois, cependant, certaines circonstances nous rendent cette qualité presque aussi funeste, qu'elle peut nous être avantageuse dans d'autres : or, pour en retirer les avantages qu'on en peut obtenir, et obvier aux inconvénients qui en proviennent, il ne s'agit que d'en modérer les élans par des moyens que les principes d'une bonne éducation peuvent seuls diriger.

En effet, ces principes nous montrent la nécessité, dans mille circonstances, de comprimer notre sensibilité, jusqu'à un certain point, afin de ne pas manquer aux égards que l'homme en société doit à ses semblables, ainsi qu'à l'âge, au sexe et au rang des personnes avec qui il se trouve : de là résultent

cette convenance , cette aménité dans les discours et dans les expressions employées, en un mot, cette juste retenue dans les idées émises , qui font plaire sans jamais blesser, et qui forment une qualité qui distingue éminemment ceux qui la possèdent.

Jusques-là, nos conquêtes à cet égard ne peuvent tourner qu'à l'avantage général. Mais on passe quelquefois les bornes ; on abuse du pouvoir que la nature nous donna, d'étouffer, en quelque sorte, la plus belle des facultés que nous tenions d'elle.

Effectivement, certains penchants auxquels se livrent bien des hommes, leur ayant fait sentir le besoin d'employer constamment la *dissimulation*, il leur est devenu nécessaire de contraindre habituellement les émotions du *sentiment intérieur*, et de cacher soigneusement leurs pensées, ainsi que celles de leurs actions qui peuvent les conduire au but qu'ils se proposent. Or, comme toute faculté, non exercée, s'altère peu à peu, et finit par s'anéantir presque entièrement, la *sensibilité morale* que nous considérons ici, est à peu près nulle pour eux, et ils ne l'estiment même pas dans les personnes qui la possèdent encore d'une manière un peu éminente.

De même que la *sensibilité physique* ne s'exerce que par des sensations qui, lorsqu'elles font naître quelque besoin, produisent aussitôt une émotion dans le sentiment intérieur, lequel envoie, dans l'instant, le fluide nerveux aux muscles qui doivent

agir ; de même, aussi, la *sensibilité morale* ne s'exerce que par des émotions que produit la pensée dans ce sentiment intérieur ; et lorsque la volonté, qui est un acte d'intelligence, détermine une action, ce sentiment, ému par cet acte, dirige le fluide nerveux vers les muscles qui doivent agir.

Ainsi, le sentiment intérieur reçoit, par l'une ou l'autre de deux voies très-différentes, toutes les émotions qui peuvent l'agiter, savoir : par celle de la pensée, et par celle du sentiment physique ou des sensations. On pourrait donc distinguer les émotions du sentiment intérieur :

1° En *émotions morales*, telles que celles que certaines pensées peuvent produire ;

2° En *émotions physiques*, telles que celles qui proviennent de certaines sensations.

Cependant, comme les résultats de la première sorte d'émotion appartiennent à la sensibilité morale, tandis que ceux de la seconde sorte dépendent de la sensibilité physique, il suffit de s'en tenir à la première distinction déjà faite.

Je ferai, néanmoins, à cette occasion, les remarques suivantes, qui ne me paraissent pas sans intérêt.

Une *émotion morale*, quand elle est très-forte, peut anéantir momentanément, ou temporairement, le sentiment physique, occasionner des désordres dans les idées, les pensées, et altérer plus ou moins les fonctions de plusieurs des organes essentiels à la vie.

On sait qu'une nouvelle affligeante et inattendue, que celle même qui cause une joie extrême, produisent des émotions dont les suites peuvent être de la nature de celles que je viens de citer.

On sait aussi que les moindres effets de ces émotions sont de troubler la digestion, ou de la rendre pénible; et qu'à l'égard des personnes âgées, lorsqu'elles sont un peu fortes, elles sont dangereuses, et quelquefois funestes.

Enfin, la puissance des *émotions morales* est si grande, que souvent elle réussit à dominer le sentiment physique. En effet, on a vu des fanatiques, c'est-à-dire des individus dont le sentiment moral était tellement exalté, qu'ils parvenaient à surmonter les impressions des tortures qu'on leur faisait éprouver.

Quoiqu'en général, les émotions morales l'emportent en puissance sur les émotions physiques, celles-ci, néanmoins, lorsqu'elles sont très-fortes, troublent aussi les facultés intellectuelles, peuvent causer le délire, et déranger les fonctions organiques.

Je terminerai ces remarques par une réflexion que je crois fondée, savoir : que le sentiment moral exerce, avec le temps, sur l'état de l'organisation, une influence encore plus grande que celle que le sentiment physique est capable d'y opérer.

Effectivement, quel désordre une tristesse profonde et très-prolongée ne produit-elle pas dans les

fonctions organiques, et surtout dans l'état des viscères abdominaux ?

CABANIS, considérant, à cet égard, que des individus continuellement tristes, mélancoliques, et souvent même sans sujet réel, offraient dans l'état des viscères dont je viens de parler, un genre d'altération toujours à peu près le même, en a conclu que c'était à ce genre d'altération qu'il fallait attribuer la mélancolie de ces individus, et que ces viscères concouraient à la formation de la pensée.

Il me semble que ce savant a étendu trop loin la conséquence qu'il a tirée des observations faites à ce sujet.

Sans doute, l'état d'altération des organes, et spécialement des viscères abdominaux, correspond fréquemment avec les altérations des facultés morales, et même y contribue réellement. Mais cet état, selon moi, ne concourt point pour cela à la formation de la pensée, il influe seulement à donner à l'individu un penchant qui le porte à se complaire dans tel ordre de pensées, plutôt que dans tel autre.

Or, le sentiment moral agissant fortement sur l'état des organes, lorsque ses affections se prolongent dans tel ou tel sens, ce dont on ne saurait douter, il me paraît que, dans tel individu, des chagrins continuels et fondés auront, dans l'origine, causé les altérations de ses viscères abdominaux ; et que ces altérations, une fois formées, auront, à leur tour, perpétué, dans cet individu, un penchant à la



mélancolie, même sans qu'il en ait alors aucun sujet.

A la vérité, la génération peut transmettre une disposition des organes, en un mot, un état des viscères propre à donner lieu à tel tempérament, telle inclination, enfin, tel caractère; mais il faut ensuite que les circonstances favorisent, dans le nouvel individu, le développement de cette disposition, sans quoi, cet individu pourrait acquérir un autre tempérament, d'autres inclinations, enfin, un autre caractère. Ce n'est que dans les animaux, surtout dans ceux qui ont peu d'intelligence, que la génération transmet, presque sans variation, l'organisation, les penchants, les habitudes, enfin, tout ce qui est le propre de chaque race.

Je m'éloignerais trop de ce que j'ai en vue, si je m'étendais davantage sur ces considérations; en conséquence, je reviens à mon sujet.

Ainsi, je résume mes observations sur le *sentiment intérieur*, en disant que ce sentiment, dans les êtres qui en sont doués, est la source des mouvements et des actions; soit lorsque des sensations qui font naître des besoins lui causent des émotions quelconques, soit lorsque, la pensée donnant aussi naissance à un besoin ou montrant un danger, etc., l'émeut plus ou moins fortement. Ces émotions, de quelque part qu'elles viennent, ébranlent aussitôt le fluide nerveux disponible, et comme tout besoin ressenti dirige le résultat de l'émotion

qu'il excite vers les parties qui doivent agir, les mouvements s'exécutent invariablement par cette voie, et sont toujours en rapport avec ce que les besoins exigent.

Enfin, comme ces émotions intérieures sont très-obscurcs, l'individu, en qui elles s'exécutent, ne s'en aperçoit pas; elles sont cependant réelles; et si l'homme, dont l'intelligence est très-perfectionnée, y donnait quelque attention, il reconnaîtrait bientôt qu'il n'agit que par des émotions de son sentiment intérieur, dont les unes, étant provoquées par des idées, des pensées et des jugements qui lui font ressentir des besoins, excitent sa volonté d'agir; tandis que les autres, résultant immédiatement de besoins pressants et subits, lui font exécuter des actions auxquelles sa volonté n'a point de part.

J'ajoute que, puisque le *sentiment intérieur* peut occasionner les ébranlements dont il vient d'être question, on sent que si l'individu domine les émotions que son sentiment intime reçoit, il peut alors les comprimer, les modérer, et même en arrêter les effets. Voilà comment le sentiment intérieur de tout individu qui en jouit, constitue une puissance qui le fait agir selon ses besoins et ses penchans habituels.

Mais lorsque les émotions dont il s'agit sont très-grandes, et qu'elles le sont au point de causer dans le fluide nerveux un ébranlement assez considérable pour interrompre et troubler dans ses opérations celui des hémisphères du cerveau, et celui même

qui porte son influence aux muscles indépendants de l'individu, dès lors cet individu perd connaissance, éprouve la *syncope*, et ses organes vitaux sont plus ou moins dérangés dans leurs fonctions.

Ce sont là, vraisemblablement, ces grandes vérités que ne purent découvrir les philosophes, parce qu'ils n'avaient pas suffisamment observé la nature, et que les zoologistes n'ont pas aperçues, parce qu'ils se sont trop occupés de distinctions et d'objets de détail. Au moins peut-on dire que les causes physiques qui viennent d'être indiquées, sont capables d'opérer les phénomènes d'organisation qui font ici le sujet de nos recherches.

L'ordre qui est partout nécessaire dans l'exposition des idées, exige que j'établisse ici une distinction très-fondée et de première importance, la voici : j'ai déjà dit que le *sentiment intérieur* recevait des émotions par deux sortes de causes très-différentes, savoir :

1° Par suite de quelque opération de l'intelligence qui se termine par un acte de volonté d'agir ;

2° Par quelque sensation ou impression qui fait ressentir un besoin ou provoque l'exercice d'un penchant sans la participation de la volonté.

Ces deux sortes de causes, qui émeuvent le sentiment intérieur de l'individu, montrent qu'il y a réellement une distinction à faire entre celles qui dirigent les mouvements du fluide nerveux dans la production des actions.

Dans le premier cas, en effet, l'émotion du sentiment intérieur provenant d'un acte de l'intelligence, c'est-à-dire d'un jugement qui détermine la volonté d'agir, alors cette émotion dirige les mouvements du fluide nerveux disponible, dans le sens que la volonté lui imprime.

Dans le second cas, au contraire, l'intelligence n'ayant aucune part à l'émotion du sentiment intérieur, cette émotion dirige les mouvements du fluide nerveux dans le sens qu'exigent les besoins qu'ont fait naître les sensations, et dans celui des penchants acquis.

Une autre considération n'est pas moins importante à faire remarquer que celles dont il vient d'être question : elle consiste en ce que le *sentiment intérieur* est susceptible d'être entièrement suspendu, et de ne l'être quelquefois qu'imparfaitement.

Pendant le *sommeil*, par exemple, le sentiment dont il s'agit est suspendu ou à peu près nul ; la portion libre du fluide nerveux est dans une sorte de repos, n'éprouve plus d'ébranlement général, et l'individu ne jouit plus de son sentiment d'existence. Aussi, le système des sensations n'est point alors exercé, et aucune des actions, dépendantes de l'individu, ne s'exécute, les muscles nécessaires pour la produire n'étant plus excités et se trouvant dans une sorte de relâchement.

Si le sommeil est imparfait, et s'il existe quelque cause d'irritation qui agite la portion libre du fluide

nerveux, surtout celle qui se trouve dans les hémisphères du cerveau, le *sentiment intérieur* se trouvant suspendu dans ses fonctions, ne dirige plus les mouvements du fluide des nerfs, et alors l'individu est livré à des songes, c'est-à-dire à des retours involontaires de ses idées, qu'il ressent et qui se présentent en désordre et dans des suites caractérisées par leur confusion.

Dans l'état de veille, le *sentiment intérieur* peut être fortement troublé dans ses fonctions, tantôt par une trop grande émotion, qui interrompt l'émission du fluide nerveux dans les muscles indépendants de la volonté, et tantôt par quelque irritation considérable qui agite principalement celui du cerveau. Dès lors, il cesse de diriger le fluide nerveux dans ses mouvements; on éprouve, soit la *syncope*, si ce trouble est le produit d'une grande émotion, soit le *délire*, si c'est une grande irritation qui l'occasionne, soit quelque acte de *folie*, etc., etc.

D'après ce qui vient d'être exposé, il me paraît évident que le *sentiment intérieur* de l'homme et des animaux qui le possèdent est la seule cause productrice des actions; que ce sentiment n'agit que lorsque les émotions, dont il est susceptible, l'ont mis dans le cas de le faire; qu'il est ému, tantôt par des actes de l'intelligence, et tantôt par quelque besoin ou quelque sensation, qui agit immédiatement et subitement sur lui; qu'il peut être dominé, dans ses faibles émotions, par les hommes, dont l'intelli-

gence est très-développée, tandis qu'il ne l'est que très-difficilement dans certains animaux, et qu'il ne l'est jamais dans ceux qui manquent d'intelligence ; qu'il est suspendu, dans ses fonctions, pendant le sommeil, et qu'alors il ne dirige plus les mouvements que la portion libre du fluide nerveux peut éprouver ; qu'il peut être, aussi, interrompu et troublé dans ses fonctions, pendant l'état de veille ; enfin, qu'il est le produit, d'une part, du sentiment d'existence de l'individu, et, de l'autre part, de l'harmonie qui existe dans les parties du système nerveux, laquelle est cause que les portions libres du fluide subtil des nerfs communiquent ensemble et sont susceptibles d'éprouver un ébranlement général.

Il me paraît aussi très-évident, d'après le même exposé, que la *sensibilité morale* ne diffère de la *sensibilité physique* qu'en ce que la première résulte uniquement des émotions provoquées par des actes de l'intelligence, tandis que la deuxième n'est produite que par les émotions qu'excitent les sensations et les besoins qui en procurent.

Ces considérations, si elles sont fondées, me paraissent établir des vérités qu'il nous serait alors du plus grand intérêt de reconnaître, car, outre qu'elles seraient propres à redresser nos erreurs, relativement aux phénomènes de la vie et de l'organisation, ainsi qu'aux facultés auxquelles ces phénomènes donnent lieu, elles mettraient un terme au merveilleux créé par notre imagination, et elles nous

donneraient une idée plus juste et plus grande du *suprême Auteur* de tout ce qui existe, en nous montrant la voie simple qu'il a prise pour opérer tous les prodiges dont nous sommes témoins.

Ainsi, le sentiment intime d'existence qu'éprouvent les animaux qui jouissent de la faculté de sentir, mais qui ne sont doués d'aucune intelligence, leur procure en même temps une puissance intérieure qui n'agit que par des émotions que l'harmonie du système nerveux la met dans le cas de pouvoir éprouver, et qui leur fait exécuter des actions sans le concours d'aucune volonté de leur part. Mais ceux des animaux qui joignent à la faculté de sentir celle de pouvoir exécuter des actes d'intelligence, ont cet avantage sur les premiers, que leur puissance intérieure, source de leurs actions, est susceptible de recevoir les émotions qui la font agir, tantôt par les sensations que produisent des impressions intérieures et des besoins ressentis, et tantôt par une *volonté* qui, quoique plus ou moins dépendante, est toujours la suite de quelque acte d'intelligence.

Nous allons maintenant considérer plus particulièrement encore cette puissance intérieure et singulière qui donne aux animaux qui la possèdent, la faculté d'agir : le chapitre suivant, qui y est destiné, peut être considéré comme un complément de celui-ci.

## CHAPITRE V

DE LA FORCE PRODUCTRICE DES ACTIONS  
DES ANIMAUX, ET DE QUELQUES FAITS PARTICULIERS QUI  
RÉSULTENT DE L'EMPLOI DE CETTE FORCE

Les animaux, indépendamment de leurs mouvements organiques et des fonctions essentielles à la vie que leurs organes exécutent, font encore des mouvements et des actions dont il importe extrêmement de déterminer la cause.

On sait que les végétaux peuvent satisfaire à leurs besoins sans se déplacer et sans exécuter aucun mouvement subit : la raison en est que tout végétal, convenablement situé, trouve dans les milieux environnants les matières dont il a besoin pour se nourrir ; de sorte qu'il n'a qu'à les absorber et recevoir les influences de certaines d'entre elles.

Il n'en est pas de même des animaux : car, à l'exception des plus imparfaits, qui commencent la chaîne animale, les aliments qui servent à leur



subsistance ne se trouvent pas toujours à leur portée, et ils sont obligés, pour se les procurer, d'exécuter des mouvements et des actions. D'ailleurs, la plupart d'entre eux ont, en outre, d'autres besoins à satisfaire, qui exigent aussi, de leur part, d'autres mouvements et d'autres actions.

Or, il s'agissait de reconnaître la source où les animaux puisent cette faculté de mouvoir plus ou moins subitement leurs parties, en un mot, d'exécuter les actions diverses au moyen desquelles ils satisfont à leurs besoins.

Je remarquai, d'abord, que toute action était un mouvement, et que tout mouvement qui commence provenait nécessairement d'une cause qui avait le pouvoir de le produire : l'objet recherché se réduisait donc à déterminer la nature et l'origine de cette cause.

Alors, considérant que les mouvements des animaux qui exécutent quelque action ne sont nullement communiqués ou transmis, mais qu'ils sont simplement excités, leur cause me parut se dévoiler de la manière la plus claire et la plus évidente ; et je fus convaincu qu'ils étaient réellement, dans tous les cas, le produit d'une puissance quelconque qui les excitait.

En effet, dans certains animaux, l'action musculaire est une force très-suffisante pour produire de pareils mouvements, et l'influence nerveuse suffit aussi complètement pour exciter cette action. Or,

ayant reconnu que, dans les animaux qui jouissent de la sensibilité physique, les émotions du sentiment intérieur constituaient la puissance qui envoie le fluide exciteur aux muscles, le problème, à l'égard de ces animaux, me parut résolu ; et quant aux animaux tellement imparfaits qu'ils ne peuvent jouir de la sensibilité physique, comme ils sont irritables dans leurs parties, autant et même plus que les autres, des excitations qui leur parviennent de l'extérieur, suffisent évidemment pour l'exécution des mouvements qu'on leur voit produire.

Voilà, selon moi, l'éclaircissement d'un mystère qui semblait devoir être si difficile à pénétrer ; et cet éclaircissement ne me paraît point reposer sur de simples hypothèses : car, relativement aux animaux sensibles, la puissance musculaire et la nécessité de l'influence nerveuse pour exciter cette puissance ne sont point des objets hypothétiques ; et les émotions du sentiment intérieur, que j'ai considérées comme des causes capables d'envoyer aux muscles, qui dépendent de l'individu, le fluide propre à exciter leur action, me paraissent trop évidentes pour qu'il soit possible de les regarder comme conjecturales.

Maintenant, si l'on considère attentivement tous les animaux qui existent, ainsi que l'état de leur organisation, la consistance de leurs parties, et les différentes circonstances dans lesquelles ils se trouvent, il sera difficile de ne pas reconnaître que, relativement aux plus imparfaits d'entre eux, qui ne

peuvent avoir de système nerveux, et, conséquemment, ne peuvent s'aider de l'action musculaire pour leurs mouvements et leurs actions, ceux de ces mouvements qu'on leur voit produire naissent d'une force qui est hors d'eux, c'est-à-dire que ne possèdent point ces animaux, et qui n'est nullement à leur disposition.

A la vérité, c'est dans l'intérieur de ces corps délicats que les fluides subtils, qui y arrivent du dehors, produisent les agitations que leurs parties en reçoivent; mais il n'en est pas moins impossible à ces êtres frêles, par suite de leur faible consistance et de l'extrême mollesse de leurs parties, de posséder en eux-mêmes aucune puissance capable de produire les mouvements qu'ils exécutent. Ce n'est que par un effet de leur organisation que ces animaux imparfaits régularisent les agitations qu'ils reçoivent, et auxquelles ils ne sauraient donner lieu.

La nature ayant opéré peu à peu et graduellement ses diverses productions, et créé successivement les différents organes des animaux, variant la conformation et la situation de ces organes, selon les circonstances, et perfectionnant progressivement leurs facultés, on sent qu'elle a dû commencer par emprunter du dehors, c'est-à-dire des milieux environnants, la *force productrice*, soit des mouvements organiques, soit de ceux des parties extérieures; qu'ensuite elle a transporté cette force dans l'ani-

mal même ; et qu'enfin , dans les animaux les plus parfaits, elle est parvenue à mettre une grande partie de cette force intérieure à leur disposition ; ce que je montrerai bientôt.

Si l'on n'a point égard à la considération de cet ordre graduel qu'a suivi la nature, dans la création des différentes facultés animales , je crois qu'il sera difficile d'expliquer comment elle a pu donner l'existence au sentiment, et que l'on concevra plus difficilement encore comment de simples relations entre différentes matières peuvent donner lieu à la pensée.

Nous venons de voir que les animaux qui ne possèdent pas encore de système nerveux ne pouvaient avoir en eux-mêmes la force productrice de leurs mouvements, et que cette force leur était étrangère. Or, le *sentiment intime* d'existence étant absolument nul chez ces animaux, et ce sentiment étant la source de cette puissance intérieure, sans laquelle les mouvements et les actions de ceux qui la possèdent ne sauraient se produire ; sa privation, et par conséquent celle de la puissance qui en résulte, nécessitent, pour les animaux dont il s'agit, l'existence d'une force excitatrice de tout mouvement quelconque, provenant uniquement de causes extérieures.

Ainsi, dans les animaux imparfaits, la force qui produit, soit les mouvements vitaux , soit les mouvements du corps ou de ses différentes parties, est entièrement hors de ces animaux : ils ne le ré-

gissent même pas ; mais ils régularisent plus ou moins, comme je l'ai dit plus haut, les mouvements qu'elle leur imprime, et cela, par le moyen de la disposition intérieure de leurs parties.

Cette force est le résultat de fluides subtils (tels que le *calorique*, l'*électricité* et peut-être d'autres encore) qui, des milieux environnants, pénètrent sans cesse ces animaux, mettent en mouvement les fluides visibles et contenus de ces corps, et excitant l'irritabilité de leurs parties contenantes, donnent lieu alors aux divers mouvements de contraction qu'on leur voit produire.

Or, ces fluides subtils, pénétrant et se mouvant sans cesse dans l'intérieur de ces corps, se frayent bientôt des voies particulières, qu'ils suivent toujours jusqu'à ce que de nouvelles leur soient ouvertes. De là, l'origine des mêmes sortes de mouvements qui se remarquent dans ces animaux, dont ces fluides constituent le moteur, et de là, encore, l'apparence d'un penchant irrésistible qui les contraint d'exécuter ces mouvements qui, par leur continuité ou leurs répétitions, donnent lieu à des habitudes.

Comme de simples expositions de principes ne suffisent pas, essayons d'éclaircir les considérations qui les établissent.

Les animaux les plus imparfaits, tels que les *infusoires*, et surtout les *monades*, ne se nourrissent qu'au moyen d'absorptions, qui s'exécutent par

les pores de leur peau, et par une imbibition intérieure des matières absorbées. Ils n'ont point la faculté de pouvoir chercher leur nourriture, ils n'ont pas même celle de s'en saisir, mais ils l'absorbent, parce qu'elle se trouve en contact avec tous les points de leur individu, et que l'eau, dans laquelle ils vivent, la leur fournit suffisamment.

Ces frères animaux, en qui les fluides subtils de milieux environnants constituent la cause stimulante de l'orgasme, de l'irritabilité et des mouvements organiques, exécutent, ainsi que je l'ai dit, des mouvements de contraction qui, provoqués et variés sans cesse par cette cause stimulante, facilitent et hâtent les absorptions dont je viens de parler. Or, dans ces animaux, les mouvements des fluides visibles et contenus étant encore très-lents, les matières absorbées réparent à mesure les pertes qu'ils font par les suites de la vie, et en outre, servent à l'accroissement de l'individu.

J'ai dit que les fluides subtils, qui pénètrent et se meuvent dans l'intérieur de ces corps vivants, se frayant des voies particulières, qu'ils continuaient de suivre, commençaient à établir des mouvements de même sorte, lesquels donnent lieu, conséquemment, à des habitudes. Maintenant, si l'on fait réflexion que l'organisation se développe avec la continuité de la vie, on concevra que de nouvelles voies ont dû se frayer, se multiplier, et se diversifier progressivement, pour faciliter l'exécution des mouvements de

contraction ; et que les habitudes, auxquelles ces mouvements donnent lieu, devenant alors entraînant et irrésistibles, doivent se diversifier pareillement.

Telle est, selon moi, la cause des mouvements des animaux les plus imparfaits ; mouvements que nous sommes portés à leur attribuer et à regarder comme le résultat de facultés qu'ils possèdent, parce que, dans d'autres animaux, nous en apercevons la source en eux-mêmes ; mouvements, en un mot, qui s'exécutent sans volonté et sans aucune participation de l'individu, et qui, néanmoins, de très-irréguliers qu'ils sont dans les plus imparfaits de ces corps vivants, se régularisent progressivement, et deviennent constamment les mêmes dans les animaux de même espèce.

Enfin, la reproduction transmettant aux individus les formes acquises, tant intérieures qu'extérieures, elle leur transmet aussi, en même temps, l'aptitude exclusive aux mêmes sortes de mouvements, et par conséquent, aux mêmes habitudes.

DU TRANSPORT DE LA FORCE PRODUCTRICE DES MOUVEMENTS  
DANS L'INTÉRIEUR DES ANIMAUX

Si la nature s'en était tenue à l'emploi de son premier moyen, c'est-à-dire d'une force entièrement extérieure et étrangère à l'animal, son ouvrage fût resté très-imparfait ; les animaux n'eussent été que

des machines totalement passives, et elle n'eût jamais donné lieu, dans aucun de ces corps vivants, aux admirables phénomènes de la sensibilité, du sentiment intime d'existence qui en résulte, de la puissance d'agir, enfin, des idées, au moyen desquelles elle pût créer le plus étonnant de tous, celui de la pensée, en un mot, l'intelligence.

Mais, voulant parvenir à ces grands résultats, elle en a insensiblement préparé les moyens, en donnant graduellement de la consistance aux parties intérieures des animaux, en y diversifiant les organes, et en y multipliant et composant davantage les fluides contenus, etc. ; dès lors, elle a pu transporter dans l'intérieur de ces animaux, cette force productrice des mouvements et des actions, qu'à la vérité ils ne dominèrent pas d'abord, mais qu'elle parvint à mettre, en grande partie, à leur disposition, lorsque leur organisation fut très-perfectionnée.

En effet, dès que l'organisation animale fut assez avancée dans sa composition, pour pouvoir posséder un système nerveux déjà un peu développé, comme dans les *insectes*, les animaux, munis de cette organisation, furent doués du sentiment intime de leur existence, et dès lors la *force productrice* des mouvements fut transportée dans l'intérieur même de l'animal.

J'ai déjà fait voir, effectivement, que cette force intérieure qui produit les mouvements et les actions



prenait sa source dans le sentiment intime d'existence que possèdent les animaux qui ont un système nerveux, et que ce sentiment, sollicité ou ému par les besoins, mettait alors en mouvement le fluide subtil contenu dans les nerfs, et en envoyait aux muscles qui doivent agir ; ce qui produit les actions que les besoins exigent.

Or, tout besoin ressenti produit une émotion dans le sentiment intérieur de l'individu qui l'éprouve ; et de cette émotion du sentiment dont il s'agit, naît la force qui donne lieu au mouvement des parties qui doivent être mises en action ; ce que j'ai mis en évidence, lorsque j'ai montré la communication et l'harmonie qui existent dans toutes les parties du système nerveux, et comment le sentiment intérieur, lorsqu'il est ému, pouvait exciter l'action musculaire.

Ainsi, dans les animaux qui ont en eux-mêmes la puissance d'agir, c'est-à-dire la *force productrice* des mouvements et des actions, le sentiment intérieur qui, dans chaque occasion, fait naître cette force, étant excité par un besoin quelconque, met en action la puissance ou la force dont il s'agit, excite des mouvements de déplacement dans le fluide subtil des nerfs, que les anciens nommèrent *esprits animaux*, dirige ce fluide vers celui des organes que quelque besoin oblige d'agir, enfin, fait refluer ce même fluide dans ses réservoirs habituels, lorsque les besoins n'exigent plus que l'organe agisse.

Le sentiment intérieur tient lieu alors de *volonté* ; car il importe maintenant de considérer que tout animal qui ne possède pas l'organe spécial dans lequel, ou au moyen duquel, s'exécutent les pensées, les jugements, etc., n'a point réellement de volonté, ne choisit point, et, conséquemment, ne peut dominer les mouvements que son sentiment intime excite. *L'instinct* dirige ces mouvements, et nous verrons que cette direction résulte toujours des émotions du sentiment intérieur, auxquelles l'intelligence n'a point de part, et de l'organisation même que les habitudes ont modifiée ; en sorte que les besoins des animaux qui sont dans ce cas, étant nécessairement bornés et toujours les mêmes, dans les mêmes espèces, le sentiment intime, et par suite, la puissance d'agir produisent toujours les mêmes actions.

Il n'en est pas de même des animaux dans lesquels la nature est parvenue à ajouter au système nerveux un organe spécial (deux hémisphères plissés couronnant le cerveau) pour l'exécution des actes de l'intelligence, et qui, par conséquent, exécutent des comparaisons, des jugements, des pensées, etc. Ces mêmes animaux dominent plus ou moins leur puissance d'agir, selon le perfectionnement de leur organe d'intelligence ; et quoiqu'ils soient encore fortement assujettis aux produits de leurs habitudes, qui ont modifié leur organisation, ils jouissent d'une volonté plus ou moins libre, peuvent choisir, et ont

la faculté de varier leurs actions, ou au moins plusieurs d'entre elles.

Maintenant, nous allons dire un mot de la consommation qui se fait du fluide nerveux, à mesure que ce fluide concourt à la production des actions animales.

DE LA CONSOMMATION ET DE L'ÉPUISEMENT DU FLUIDE NERVEUX  
DANS LA PRODUCTION DES ACTIONS ANIMALES

Le fluide nerveux, mis en mouvement par le sentiment intérieur de l'animal, est tellement alors l'instrument producteur des actions de ce corps vivant, qu'il se consume à mesure qu'il agit, et qu'il finirait par s'épuiser et par être dans l'impossibilité de produire l'action à laquelle il fournissait, si la volonté de l'individu exigeait qu'il continuât de la produire.

Or, tout le fluide nerveux qui se forme sans cesse, pendant la vie d'un animal qui possède un système d'organisation approprié, se consume continuellement par l'emploi qu'en fait l'individu.

Une partie de ce fluide est constamment employée, sans la participation de la volonté de l'animal, à l'entretien de ses mouvements vitaux et des fonctions de ceux de ses organes qui sont essentiels à sa vie.

L'autre partie du même fluide, dont l'individu peut disposer, sert, soit à la production de ses actions ou

de ses mouvements, soit à l'exécution de ses différents actes d'intelligence.

Ainsi, dans l'emploi du fluide invisible dont il s'agit, l'individu en consomme proportionnellement à la durée de l'action qu'il lui fait produire, ou à l'effort qu'exige cette action ; et il en épuiserait la portion dont il peut disposer, s'il continuait trop longtemps de suite des actions qui en consomment beaucoup.

De là le besoin que la nature fait naître en lui de se livrer au repos après un certain temps d'action : il tombe alors dans le sommeil, et le fluide épuisé s'étant réparé pendant ce repos, cet individu retrouve des forces en s'éveillant.

La consommation des forces et, par conséquent, du fluide nerveux qui en est la source, se rend donc évidente dans toutes les actions trop prolongées, ou dans celles qui sont pénibles, et que pour cela l'on nomme *fatigantes*.

Si vous marchez trop longtemps de suite, vous vous fatiguez au bout d'un temps relatif à l'état de vos forces ; si vous courez, vous vous fatiguez beaucoup plus tôt encore, parce que vous dissipez alors plus promptement et plus abondamment le principe de vos forces ; enfin, si vous prenez un poids de quinze ou vingt livres, et que, le bras étendu et horizontal, vous le soutenez dans cette situation, dans le premier instant de cette action, vous y trouverez assez de facilité, parce que vous aurez de quoi y

fournir, mais consumant alors promptement le principe qui vous fait agir, bientôt ce poids vous semblera plus lourd, plus difficile à soutenir, et en peu de temps vous vous trouverez hors d'état de continuer cette action.

Votre organisation sera cependant toujours la même ; car si on l'examinait, on ne trouverait aucune différence entre son état, au premier instant de l'action que je viens de citer, et celui qu'elle offrirait au moment où vous cessez de pouvoir soutenir le poids en question.

Qui ne voit que, dans cet état, la différence qui existe réellement entre les deux instants (le premier et le dernier) de l'action citée, ne consiste que dans la dissipation d'un fluide invisible, dont on ne saurait s'apercevoir, par suite des moyens bornés qui sont à notre disposition ?

Certes, la consommation et, à la fin, l'épuisement du fluide subtil des nerfs, dans les actions trop prolongées ou trop pénibles, ne seront jamais solidement contestés, parce que la raison et les phénomènes organiques leur donnent la plus grande évidence.

Quoiqu'il soit vrai qu'une partie du fluide nerveux d'un animal est constamment employée, sans sa participation, à l'entretien de ses mouvements vitaux et des fonctions de ceux de ses organes qui sont essentiels à son existence, cependant, lorsque l'individu consomme abondamment la portion de ce fluide

dont il disposait pour ses actions, il nuit alors à l'intégrité des fonctions de ses organes vitaux. En effet, dans cette circonstance, la portion non disponible du fluide nerveux fournit à la réparation du fluide disponible qui a été dissipé. Or, cette portion, trop diminuée par cette cause, ne fournit plus qu'incomplètement aux opérations des organes vitaux, et dès lors les fonctions de ces organes languissent, en quelque sorte, et ne s'exécutent qu'imparfaitement.

L'homme qui tient aux animaux, par son organisation, est principalement dans le cas d'altérer ses forces physiques de cette manière; car, de toutes ses actions, celles qui consomment le plus de son fluide nerveux, sont les actes trop prolongés de son entendement, ses pensées, ses méditations, en un mot, les travaux soutenus de son intelligence. Alors ses digestions languissent, deviennent plus imparfaites, et ses forces physiques s'altèrent proportionnellement.

La considération de la consommation qui se fait du fluide nerveux, dans les mouvements et les actions des animaux, est trop bien connue pour qu'il soit nécessaire de m'étendre davantage sur ce sujet; mais je dirai qu'elle seule suffirait pour convaincre de l'existence de ce fluide, dans les animaux les plus parfaits, si beaucoup d'autres encore ne concouraient à la mettre en évidence.

DE L'ORIGINE DU PENCHANT AUX MÊMES ACTIONS  
ET DE CELLE DE L'INSTINCT DES ANIMAUX

La cause du phénomène connu, qui contraint presque tous les animaux à exécuter toujours les mêmes actions, et celle qui fait naître dans l'homme même un *penchant* à répéter toute action devenue habituelle, méritent assurément d'être recherchées.

Si les principes exposés dans cet ouvrage sont réellement fondés, alors les causes dont il s'agit s'en déduiront facilement et même très-simplement; en sorte que des phénomènes qui se présentaient à nous comme autant de mystères, cesseront de nous étonner, quand nous aurons reconnu la simplicité de celles qui les ont produits.

Voyons donc, d'après les principes que nous avons ci-dessus énoncés, ce qui peut avoir lieu à l'égard des phénomènes dont il est ici question.

Dans toute action, le fluide des nerfs qui la provoque, subit un mouvement de déplacement qui y donne lieu. Or, lorsque cette action a été plusieurs fois répétée, il n'est pas douteux que le fluide qui l'a exécutée, ne se soit frayé une route, qui lui devient alors d'autant plus facile à parcourir, qu'il l'a effectivement plus souvent franchie, et qu'il n'ait lui-même une aptitude plus grande à suivre cette route frayée, que celles qui le sont moins.

Combien ce principe simple et fécond ne nous

fournit-il pas de lumières sur le pouvoir bien connu des habitudes, pouvoir auquel l'homme même ne peut se soustraire qu'avec beaucoup de peine, et qu'à l'aide du perfectionnement de son intelligence!

Qui ne sent alors que le pouvoir des habitudes sur les actions doit être d'autant plus grand, que l'individu que l'on considère est moins doué d'intelligence, et a moins, par conséquent, la faculté de penser, de réfléchir, de combiner ses idées, en un mot, de varier ses actions.

Les animaux qui ne sont que sensibles, c'est-à-dire, qui ne possèdent pas encore l'organe dans lequel se produisent les comparaisons entre les idées, ainsi que les pensées, les raisonnements et les différents actes qui constituent l'intelligence, n'ont que des perceptions souvent très-confuses, ne raisonnent point, et ne peuvent presque point varier leurs actions. Ils sont donc constamment assujettis au pouvoir des habitudes.

Ainsi, les *insectes*, qui sont de tous les animaux qui possèdent le sentiment, ceux qui ont le système nerveux le moins perfectionné, éprouvent des perceptions des objets qui les affectent, et semblent avoir de la mémoire au moyen du produit de ces perceptions, lorsqu'elles sont répétées. Néanmoins, ils ne sauraient varier leurs actions et changer leurs habitudes, parce qu'ils ne possèdent pas l'organe dont les actes pourraient leur en donner les moyens.



## DE L'INSTINCT DES ANIMAUX

On a nommé *instinct*, l'ensemble des déterminations des animaux dans leurs actions; et bien des personnes ont pensé que ces déterminations étaient le produit d'un choix raisonné et par conséquent le fruit de l'expérience. D'autres, dit *Cabanis*, peuvent penser, avec les observateurs de tous les siècles, que plusieurs de ces déterminations ne sauraient être rapportées à aucune sorte de raisonnement, et que, sans cesser pour cela d'avoir leur source dans la sensibilité physique, elles se forment le plus souvent sans que la volonté des individus y puisse avoir d'autre part que d'en mieux diriger l'exécution. Il fallait dire, sans que la volonté y puisse avoir aucune part, car, lorsqu'elle n'y donne point lieu, elle n'en dirige pas même l'exécution.

Si l'on eût considéré que tous les animaux qui jouissent de la faculté de sentir, ont leur sentiment intérieur susceptible d'être ému par leurs besoins, et que les mouvements de leur fluide nerveux, qui résultent de ces émotions, sont constamment dirigés par ce sentiment intérieur et par les habitudes, alors on eût senti que, dans tous ceux de ces animaux qui sont privés des facultés de l'intelligence, toutes les déterminations d'action ne pouvaient jamais être le produit d'un choix raisonné, d'un

jugement quelconque, de l'expérience mise à profit, en un mot, d'une volonté, mais qu'elles étaient assujetties à des besoins que certaines sensations excitent, et qui réveillent des penchants qui les entraînent.

Dans les animaux mêmes qui jouissent de la faculté d'exécuter quelques actes de l'intelligence, ce sont encore, le plus souvent, le sentiment intérieur et les penchants nés des habitudes qui décident, sans choix, les actions que ces animaux exécutent.

Enfin, quoique la puissance exécutrice des mouvements et des actions, ainsi que la cause qui les dirige, soient uniquement intérieures, il ne faut pas, comme on l'a fait <sup>1</sup>, borner à des impressions intérieures la cause première ou provocatrice de ces actes, dans l'intention de restreindre à des impressions extérieures, celle qui provoque les actes de l'intelligence ; car, pour peu que l'on consulte les faits qui concernent ces considérations, on a lieu de se convaincre que, de part et d'autre, les causes qui émeuvent et provoquent aux actions sont tantôt intérieures et tantôt extérieures, et néanmoins, que ces mêmes causes donnent lieu réellement à des impressions qui n'agissent toutes qu'intérieurement.

D'après l'idée commune et à peu près générale que l'on attache au mot *instinct*, on a considéré la

<sup>1</sup> Richerand, *Physiol.*, vol. II; p. 151.

faculté que ce mot exprime comme un flambeau qui éclaire et guide les animaux dans leurs actions, et qui est, à leur égard, ce que la raison est pour nous. Personne n'a montré que l'instinct pût être une force qui fait agir, que cette force le fait, effectivement, sans aucune participation de la volonté, et qu'elle se trouve constamment dirigée par des penchants acquis.

L'opinion de *Cabanis*, que l'instinct naît des impressions intérieures, tandis que le raisonnement est le produit des sensations extérieures, ne saurait être fondée. C'est en nous-mêmes que nous sentons ; nos impressions ne peuvent être qu'intérieures ; et les sensations, que nos sens particuliers nous font éprouver de la part des objets extérieurs, ne peuvent produire en nous que des impressions intérieures.

Lorsqu'à la promenade, mon chien aperçoit de loin un animal de son espèce, il éprouve assurément une sensation que cet objet extérieur lui procure par l'entremise du sens de la vue. Aussitôt, son sentiment intérieur, ému par l'impression qu'il reçoit, dirige son fluide nerveux dans le sens d'un penchant acquis dans tous les individus de sa race, et alors, par une sorte d'impulsion involontaire, son premier mouvement le porte à s'avancer vers le chien qu'il aperçoit. Voilà un acte d'instinct excité par un objet extérieur ; et mille autres de même nature peuvent pareillement s'exécuter.

Relativement à ces phénomènes, dont l'organi-

sation animale nous offre tant d'exemples , il me semble qu'on ne se formera une idée juste et claire de leur cause, que lorsqu'on aura reconnu : 1° que le *sentiment intérieur* est un sentiment général très-puissant, qui a la faculté d'exciter et de diriger les mouvements de la portion libre du fluide nerveux et de faire exécuter à l'animal différentes actions; 2° que ce sentiment intérieur est susceptible de s'émouvoir, tantôt par des actes d'intelligence, qui se terminent par une *volonté* d'agir, et tantôt par des sensations qui amènent des besoins, qui l'excitent immédiatement et le mettent dans le cas de diriger la *force productrice* des actions dans le sens de tel penchant acquis, sans le concours d'aucun acte de volonté.

Il y a donc deux sortes de causes qui peuvent émouvoir le sentiment intérieur, savoir : celles qui dépendent des opérations de l'intelligence, et celles qui, sans en provenir, l'excitent immédiatement, et le forcent de diriger sa puissance d'agir dans le sens des penchants acquis.

Ce sont uniquement les causes de cette dernière sorte, qui constituent tous les actes de l'*instinct*, et comme ces actes ne sont point le produit d'une délibération, d'un choix, d'un jugement quelconque, les actions qui en proviennent, satisfont toujours, sûrement et sans erreur, aux besoins ressentis et aux penchants nés des habitudes.

Ainsi, l'*instinct*, dans les animaux, est un pen-

chant qui entraîne, que des sensations provoquent en faisant naître des besoins, et qui fait exécuter des actions, sans la participation d'aucune pensée, ni d'aucun acte de volonté.

Ce penchant tient à l'organisation que les habitudes ont modifiée en sa faveur, et il est excité par des impressions et des besoins qui émeuvent le sentiment intérieur de l'individu et le mettent dans le cas d'envoyer, dans le sens qu'exige le penchant en activité, du fluide nerveux aux muscles qui doivent agir.

J'ai déjà dit que l'habitude d'exercer tel organe, ou telle partie du corps, pour satisfaire à des besoins qui renaissent souvent, donnait au fluide subtil qui se déplace, lorsque s'opère la puissance qui fait agir, une si grande facilité à se diriger vers cet organe, où il fut si souvent employé, que cette habitude devenait en quelque sorte inhérente à la nature de l'individu, qui ne saurait être libre d'en changer.

Or, les besoins des animaux qui possèdent un système nerveux étant, pour chacun, selon l'organisation de ces corps vivants :

- 1° De prendre telle sorte de nourriture ;
- 2° De se livrer à la fécondation sexuelle que sollicitent en eux certaines sensations ;
- 3° De fuir la douleur ;
- 4° De chercher le plaisir ou le bien-être.

Ils contractent, pour satisfaire à ces besoins, diverses sortes d'habitudes qui se transforment, en

eux, en autant de penchants auxquels ils ne peuvent résister, et qu'ils ne peuvent changer eux-mêmes. De là l'origine de leurs actions habituelles et de leurs inclinations particulières, auxquelles on a donné le nom d'*instinct*<sup>1</sup>.

Ce *penchant* des animaux à la conservation des habitudes et au renouvellement des actions qui en proviennent, étant une fois acquis, se propage ensuite dans les individus, par la voie de la reproduction ou de la génération, qui conserve l'organisation et la disposition des parties dans leur état obtenu ; en sorte que ce même *penchant* existe déjà dans les nouveaux individus, avant même qu'ils l'aient exercé.

C'est ainsi que les mêmes habitudes et le même *instinct* se perpétuent de générations en générations, dans les différentes espèces ou races d'animaux, sans offrir de variation notable, tant qu'il ne survient pas de mutation dans les circonstances essentielles à la manière de vivre.

<sup>1</sup> De même que tous les animaux ne jouissent pas de la faculté d'exécuter des actes de volonté, de même pareillement l'*instinct* n'est pas le propre de tous les animaux qui existent, car ceux qui manquent de système nerveux, manquent aussi de sentiment intérieur, et ne sauraient avoir aucun *instinct* pour leurs actions.

Ces animaux imparfaits sont entièrement passifs, n'opèrent rien par eux-mêmes, ne ressentent aucun besoin, et la nature, à leur égard, pourvoit à tout, comme elle le fait relativement aux végétaux. Or, comme ils sont irritables dans leurs parties, les moyens que la nature emploie pour les faire subsister, leur font exécuter des mouvements que nous nommons des actions.

## DE L'INDUSTRIE DE CERTAINS ANIMAUX

Dans les animaux qui n'ont point d'organe spécial pour l'intelligence, ce que nous nommons *industrie* à l'égard de certaines de leurs actions ne saurait mériter un nom semblable, car ce n'est que par illusion qu'à cet égard nous leur attribuons une faculté qu'ils n'ont pas.

Des penchants transmis et reçus par la génération, des habitudes d'exécuter des actions compliquées et qui résultent de ces penchants acquis, enfin des difficultés différentes vaincues à mesure et habituellement par autant d'émotions du sentiment intérieur, constituent l'ensemble des actions toujours les mêmes dans les individus de la même race, auquel nous donnons inconsidérément le nom d'*industrie*.

L'instinct des animaux se composant de l'habitude de satisfaire aux quatre sortes de besoins mentionnés ci-dessus, et résultant de penchants acquis depuis longtemps qui les y entraînent d'une manière déterminée pour chaque espèce, il est arrivé, pour plusieurs, qu'une complication dans les actions qui peuvent satisfaire à ces quatre sortes de besoins, ou à certains d'entre eux, et surtout que des difficultés diverses qu'il a fallu vaincre, ont forcé peu à peu l'animal à étendre et à composer ses moyens, et l'ont conduit, sans choix et sans aucun acte d'intelligence, mais par les seules émotions du sentiment intérieur, à exécuter telles et telles actions.

De là l'origine, dans certains animaux, de diverses actions compliquées, que l'on a qualifiées d'*industrie*, et qu'on ne s'est point lassé d'admirer avec enthousiasme, parce qu'on a toujours supposé, au moins tacitement, que ces actions étaient combinées et réfléchies, ce qui est une erreur évidente. Elles sont très—simplement le fruit d'une nécessité qui a étendu et dirigé les habitudes des animaux qui les exécutent, et qui les rend telles que nous les observons.

Ce que je viens de dire est surtout fondé pour les *animaux sans vertèbres*, en qui aucun acte d'intelligence ne peut s'exécuter. Aucun de ces animaux ne saurait, en effet, varier librement ses actions; aucun d'eux n'a le pouvoir d'abandonner ce qu'on nomme son *industrie*, pour faire usage de celle d'un autre.

Il n'y a donc pas plus de merveille dans l'*industrie* prétendue du fourmi—lion (*myrmeleon formica leo*) qui, ayant préparé un cône de sable mobile, attend qu'une proie entraînée dans le fond de cet entonnoir, par l'éboulement du sable, devienne sa victime; qu'il n'y en a dans la manœuvre de l'huître qui, pour satisfaire à tous ses besoins, ne fait qu'entr'ouvrir et refermer sa coquille. Tant que leur organisation ne sera pas changée, ils feront toujours l'un et l'autre ce qu'on leur voit faire, et ils ne le feront ni par volonté, ni par raisonnement.

Ce n'est que dans les animaux à vertèbres, et,



parmi eux, c'est surtout dans les oiseaux et les mammifères qu'on peut observer, à l'égard de leurs actions, des traits d'une véritable *industrie*, parce que, dans les cas difficiles, leur intelligence, malgré leur penchant aux habitudes, peut les aider à varier leurs actions. Ces traits, néanmoins, ne sont pas communs, et ce n'est guère que dans certaines races qui s'y sont plus exercées, qu'on a des occasions fréquentes de les remarquer.

Examinons actuellement ce qui constitue cet acte qui détermine à agir, et auquel on a donné le nom de *volonté*, et voyons s'il est effectivement le principe de toutes les actions des animaux, comme on l'a pensé.

## CHAPITRE VI

### DE LA VOLONTÉ

Je me propose de prouver, dans ce chapitre, que la *volonté*, qu'on a regardée comme la source de toute action, dans les animaux, ne peut avoir d'existence que dans ceux qui jouissent d'un organe spécial pour l'intelligence, et qu'en outre, à l'égard de ces derniers, ainsi qu'à celui de l'homme même, elle n'est pas toujours le principe des actions qu'ils exécutent.

Si l'on y donne quelque attention, on reconnaîtra, effectivement, que la *volonté* est le résultat immédiat d'un acte d'intelligence, car elle est toujours la suite d'un jugement, et par conséquent d'une idée, d'une pensée, d'une comparaison, ou d'un choix, que ce jugement détermine ; enfin, l'on sentira que la faculté de vouloir n'est autre chose que celle de se déterminer par la pensée, c'est-à-dire

par une opération de l'organe de l'entendement, à une action quelconque, et de pouvoir exciter une émotion du sentiment intérieur, capable de produire cette action.

Ainsi, la *volonté* est une détermination à une action, opérée par l'intelligence de l'individu : elle résulte toujours d'un jugement, et ce jugement lui-même provient nécessairement d'une idée, d'une pensée, ou de quelque impression qui donne lieu à l'idée ou à la pensée dont il s'agit, en sorte que c'est uniquement par un acte de l'intelligence que la *volonté*, qui détermine un individu à une action, peut se former.

Mais si la *volonté* n'est autre chose qu'une détermination qui s'opère à la suite d'un jugement, et conséquemment, que le résultat d'un acte intellectuel, il sera donc alors évident que les animaux, qui n'ont pas un organe pour l'intelligence, ne sauraient exécuter des actes de volonté. Cependant ces animaux agissent, c'est-à-dire exécutent tous, en général, des mouvements qui constituent leurs actions. Il y a donc plusieurs sources différentes dans lesquelles les actions des animaux puisent les moyens qui les produisent.

Or, les mouvements de tous les animaux étant excités et non communiqués, les causes, excitatrices de ces mouvements, doivent différer entre elles. En effet, on a vu que, dans certains animaux, ces causes provenaient uniquement de l'extérieur, c'est-à-dire

des milieux environnants qui les fournissent ; tandis que, dans les autres, le sentiment intérieur, que possèdent ces derniers, était un moteur suffisant pour produire les mouvements qui doivent s'exécuter.

Mais le sentiment intérieur, qui ne devient une puissance que lorsqu'il a été ému par une cause physique, reçoit ses émotions par deux voies fort différentes : dans les animaux qui manquent de l'organe nécessaire à la formation des actes de volonté, le sentiment intérieur ne peut s'émouvoir que par la voie des sensations ; tandis que, dans ceux qui ont un organe pour l'intelligence, les émotions de ce sentiment sont, tantôt le résultat unique des sensations qu'éprouvent ces animaux, et tantôt celui d'une volonté qu'une opération de l'entendement fait naître.

Or, voilà trois sources distinctes pour les actions des animaux ; savoir : 1° les causes extérieures qui viennent exciter l'irritabilité de ces êtres ; 2° le sentiment intérieur que des sensations émeuvent ; 3° enfin, le même sentiment recevant ses émotions de la *volonté*.

Les actions ou les mouvements, qui proviennent de la première de ces trois sources, s'opèrent sans la voie des muscles ; car le système musculaire n'existe pas dans les animaux en qui on les observe ; et lorsqu'il commence à se former, les excitations du dehors suppléent encore au sentiment intérieur qui n'a

pas d'existence ; mais les actions, ou les mouvements, qui prennent leur origine dans les émotions du sentiment intérieur de l'individu, ne s'exécutent que par l'intermédiaire des muscles qu'excite le fluide nerveux.

Ainsi, lorsque la *volonté* détermine un individu à une action quelconque, le sentiment intérieur en reçoit aussitôt une émotion, et les mouvements qui en résultent se dirigent de manière que, dans l'instant même, le fluide nerveux est envoyé aux muscles qui doivent agir.

Quant aux animaux qui, doués de la sensibilité physique, ne possèdent point d'organe pour l'intelligence, et qui, conséquemment, ne peuvent exécuter aucun acte de volonté, chacun de leurs besoins résulte toujours d'une sensation quelconque, c'est-à-dire d'une perception qui le fait ressentir, et non d'une idée, ni d'un jugement ; et ce besoin, ou cette perception, émeut immédiatement le sentiment intérieur de l'individu. Il suit de là que ces animaux, avant d'agir, ne délibèrent point, ne jugent point et n'ont aucune détermination préalable à exécuter. Leur sentiment intérieur, directement ému par le besoin, et ensuite dirigé, dans ses mouvements, par la nature même de ce besoin, met aussitôt en action les parties qui doivent se mouvoir. Donc, les actions qui proviennent de cette source ne sont pas précédées par une volonté réelle.

Mais, ce qui est ici une nécessité pour les ani-

maux dont il vient d'être question a lieu aussi, le plus souvent, dans ceux qui sont doués des facultés de l'intelligence ; car presque tous les besoins de ces derniers, provenant de sensations qui réveillent certaines habitudes, émeuvent immédiatement le sentiment intérieur, et mettent ces animaux dans le cas d'agir avant d'y avoir pensé. L'homme même exécute aussi des actions qui ont une semblable origine, lorsque les besoins qui les provoquent sont pressants. Par exemple, si, par distraction, vous prenez pour quelque usage un morceau de fer, qui, contre votre attente, se trouve très-chaud, la douleur que vous fait éprouver la chaleur de ce fer émeut aussitôt votre sentiment intérieur, et avant d'avoir pu penser à ce que vous devez faire, l'action des muscles, qui vous fait quitter ce fer chaud que vous teniez, est déjà exécutée.

Il suit, des considérations que je viens d'exposer, que les actions qui s'exécutent à la suite des besoins que provoquent des sensations, lesquelles émeuvent immédiatement le sentiment intérieur de l'individu, ne sont nullement le résultat d'aucune pensée, d'aucun jugement, et conséquemment d'aucun acte de *volonté*, tandis que celles qui s'opèrent à la suite des besoins, que provoquent des idées ou des pensées, sont uniquement le résultat de ces actes d'intelligence qui émeuvent aussi immédiatement le sentiment intérieur, et mettent l'individu dans le cas d'agir par une *volonté* évidente.

Cette distinction entre les actions dont la cause, immédiatement déterminante, prend sa source dans quelque sensation, et celles qui résultent d'une détermination exécutée par un jugement, en un mot, par un acte d'intelligence, est d'une grande importance pour éviter la confusion et l'erreur, lorsque nous considérons ces admirables phénomènes de l'organisation. C'est parce qu'on ne l'avait pas faite, qu'on a attribué généralement aux animaux une *volonté* pour l'exécution de leurs actions ; en sorte que, se fondant sur ce qui est relatif à l'homme et aux animaux les plus parfaits, dans la définition qu'on a donnée des animaux en général, on a supposé qu'ils avaient tous la faculté de se *mouvoir volontairement*, ce qui n'est pas, même pour ceux qui possèdent un système nerveux, et à plus forte raison pour ceux qui en sont dépourvus.

Assurément, les animaux qui n'ont pas de système nerveux ne sauraient jouir de la faculté de vouloir, c'est-à-dire ne sauraient exécuter aucune détermination, aucun acte de *volonté* ; bien loin de cela, ils ne peuvent avoir même le sentiment de leur existence : les *infusoires* et les *polypes* sont dans ce cas.

Ceux qui ont un système nerveux capable de leur donner la faculté de sentir, mais qui manquent d'*hypocéphale*, c'est-à-dire d'organe spécial pour l'intelligence, jouissent, à la vérité, d'un sentiment intérieur, source de leurs actions, et il se forme en eux des perceptions confuses des objets qui les affec-

tent ; mais ils n'ont point d'idées, ne pensent point, ne comparent point, ne jugent point, et conséquemment n'exécutent aucun acte de *volonté*. On a lieu de croire que les *insectes*, les *arachnides*, les *crustacés*, les *annelides*, les *cirrhipèdes* et même les *mollusques*, se trouvent dans ce second cas.

Le sentiment intérieur, ému par quelque besoin, est la source de toutes les actions de ces animaux. Ils agissent sans délibération, sans détermination préalable, et toujours dans l'unique direction que le besoin leur imprime ; et lorsque, en agissant, un obstacle quelconque les arrête, s'ils l'évitent, s'en détournent, et semblent choisir, c'est qu'alors un nouveau besoin émeut encore leur sentiment intérieur. Aussi, leur nouvelle action ne résulte ni de combinaison d'idées, ni de comparaison entre les objets, ni d'un jugement qui les détermine, puisque ces animaux ne sauraient former aucune des opérations de l'intelligence, n'ayant pas l'organe qui peut les effectuer ; enfin, cette nouvelle action est en eux la suite de quelque émotion de leur sentiment intérieur.

Il n'y a donc que les animaux qui, outre un système nerveux, possèdent encore l'organe spécial dans lequel s'exécutent des idées complexes, des pensées, des comparaisons, des jugements, etc., qui jouissent de la faculté de vouloir, et qui puissent exécuter des actes de volonté. C'est apparemment le cas des *animaux à vertèbres* : et puisque les



*poissons* et les *reptiles* ont encore un cerveau tellement imparfait qu'il ne peut remplir entièrement la cavité du crâne, ce qui indique que leurs actes d'intelligence sont extrêmement bornés, c'est au moins dans les *oiseaux* et les *mammifères*, qu'on doit reconnaître la faculté de vouloir, ainsi que la jouissance d'une *volonté* déterminatrice de plusieurs des actions de ces animaux ; car ils exécutent évidemment différents actes d'intelligence, et ils ont effectivement l'organe particulier qui les rend capables de les produire.

Mais, j'ai déjà fait voir que, dans les animaux qui possèdent un organe spécial pour l'intelligence, toutes les actions ne résultaient pas exclusivement d'une *volonté*, c'est-à-dire d'une détermination intellectuelle et préalable, qui excite la force qui les produit. Certaines d'entre elles sont, à la vérité, le produit de la faculté de vouloir, mais beaucoup d'autres ne proviennent que de l'émotion directe du sentiment intérieur, qu'excitent des besoins subits, et qui fait exécuter à ces animaux des actions qu'aucune détermination, par la pensée, ne précède en aucune manière.

Dans l'homme même, que d'actions sont uniquement provoquées, et aussitôt exécutées, par la simple émotion du sentiment intérieur, et sans la participation de la volonté ! Enfin, n'est-ce pas à de premiers mouvements, non maîtrisés, qu'une multitude de ces actions doivent leur origine ; et ces

premiers mouvements, que sont-ils, si ce ne sont les résultats du sentiment intérieur ?

S'il n'y a point, ainsi que je l'ai dit plus haut, de volonté réelle dans les animaux qui possèdent un système nerveux, mais qui sont dépourvus d'un organe pour l'intelligence, ce qui est cause que ces animaux n'agissent que par les émotions que des sensations produisent en eux, il y en a bien moins encore dans ceux qui sont privés de nerfs. Aussi paraît-il que ces derniers ne se meuvent que par leur irritabilité excitée, et que par l'effet immédiat des excitations extérieures.

On conçoit, d'après ce que je viens d'exposer, que lorsque la nature fut parvenue à transporter, dans l'intérieur des animaux, la puissance d'agir, c'est-à-dire à créer, au moyen du système nerveux, ce *sentiment intérieur*, source de la force qui fait produire les actions, elle perfectionna ensuite son ouvrage, en créant une seconde puissance intérieure, celle de la *volonté*, qui naît des actes de l'intelligence, et qui seule peut réussir à faire varier les actions habituelles.

La nature n'eut besoin, pour cela, que d'ajouter au système nerveux un nouvel organe, celui dans lequel s'exécutent les actes de l'intelligence, et que de séparer du foyer des sensations, ou des perceptions, l'organe où se forment les idées, les comparaisons, les jugements, les raisonnements, en un mot, les pensées.

Ainsi, dans les animaux les plus parfaits, la moelle épinière sert ou fournit au mouvement musculaire des parties du corps, et à l'entretien des fonctions vitales; tandis que le *foyer des sensations*, au lieu d'être placé dans l'étendue ou dans quelque point isolé de cette moelle épinière, se trouve évidemment concentré à son extrémité supérieure ou antérieure, dans la partie inférieure du cerveau. Ce foyer des sensations est conséquemment très-rapproché de l'organe dans lequel s'exécutent les différents actes de l'intelligence, sans être néanmoins confondu avec lui.

L'organisation animale étant parvenue au terme de perfectionnement qui y fait exister un organe pour les actes d'intelligence, les individus qui possèdent cette organisation ont des idées simples et peuvent s'en former de complexes, ils jouissent d'une volonté, libre en apparence, qui détermine certaines de leurs actions, ils ont des passions, c'est-à-dire des penchants exaltés qui les entraînent vers certains ordres d'idées et d'actions qu'ils ne maîtrisent point, enfin, ils sont doués de mémoire et ont la faculté de se rendre présentes des idées déjà tracées dans leur organe, ce qui s'exécute au moyen du fluide nerveux qui repasse et s'agite sur les impressions ou les traces subsistantes de ces idées.

On sent que des agitations désordonnées du fluide nerveux sur les traces dont il s'agit, sont les causes

des songes que font souvent pendant leur sommeil les animaux capables d'avoir des idées.

Les animaux qui ont de l'intelligence, font néanmoins la plupart de leurs actions par instinct et par habitude, et à ces égards, ils ne se trompent jamais ; et lorsqu'ils agissent par *volonté*, c'est-à-dire à la suite d'un jugement, ils ne se trompent pas encore ou du moins très-rarement, parce que les éléments qui entrent dans leurs jugements sont en petit nombre, et qu'en général, ils leur sont fournis par les sensations, et surtout, parce que, dans une même race, il n'y a point d'inégalité dans l'intelligence et dans les idées des individus. Il suit de là que leurs actes de *volonté* sont des déterminations qui les font toujours satisfaire sans erreur aux besoins qui les émeuvent. On a dit, d'après cela, que l'instinct pour les animaux était un flambeau qui les éclairait mieux que notre raison.

Le vrai est que, moins libres que nous de varier leurs actions, plus assujettis à leurs habitudes, les animaux ne trouvent dans leur instinct qu'une nécessité qui les entraîne, et dans leurs actes de *volonté* qu'une cause, dont les éléments non variables, non modifiés, très-peu compliqués, et toujours les mêmes dans tous les individus d'une même race, a dans tous une puissance et une étendue égales dans les mêmes cas. Enfin, comme il ne se trouve, entre les individus de la même espèce, *aucune inégalité* dans les facultés intellectuelles, leurs jugements sur

les mêmes objets, et leur *volonté* d'agir, qui peut résulter de ces jugements, sont des causes qui leur font exécuter, à très-peu près, les mêmes actions dans les mêmes circonstances.

Je terminerai ces vues sur les sources et les résultats de la *volonté*, par quelques considérations relatives à la même faculté dans l'homme; et l'on va voir que les choses sont bien différentes à son égard, de celles que nous venons d'examiner dans les animaux, car, quoiqu'il paraisse beaucoup plus libre qu'eux dans ses actes de volonté, il ne l'est effectivement pas, et cependant, par une cause que je vais tâcher de faire sentir, les individus de son espèce agissent très-différemment les uns des autres dans des circonstances semblables.

La *volonté* dépendant toujours d'un jugement quelconque, n'est jamais véritablement libre, car le jugement qui y donne lieu est, comme le *quotient* d'une opération arithmétique, un résultat nécessaire de l'ensemble des éléments qui l'ont formé. Mais l'acte même qui constitue un jugement doit varier dans ses produits, selon les individus, par la raison que les éléments qui entrent dans la formation de ce jugement, sont dans le cas d'être fort différents dans chaque individu qui l'exécute.

En effet, il entre, en général, tant d'éléments divers dans la formation de nos jugements, il s'en trouve tant qui sont étrangers à ceux qu'il faudrait employer, et, parmi ceux dont on devrait faire

usage, il y en a tant qui sont inaperçus ou rejetés par des préventions, ou, enfin, qui sont, soit altérés, soit changés, par notre disposition, notre santé, notre âge, notre sexe, nos habitudes, nos penchants, l'état de nos lumières, etc., que ces éléments rendent le jugement que l'on porte sur un même sujet, fort différent, selon les individus. Nos jugements, dépendant de tant de particularités inappréciables et très-difficiles à reconnaître, ont fait croire que nous étions libres dans nos déterminations, quoique nous ne le soyons réellement pas, puisque les jugements qui les produisent ne le sont pas eux-mêmes.

La diversité de nos jugements est si remarquable, qu'il arrive souvent qu'un objet considéré donne lieu à autant de jugements particuliers qu'il y a de personnes qui entreprennent de prononcer à son égard. On a pris cette variation pour une liberté dans la détermination, et l'on s'est trompé, elle n'est que le résultat des éléments divers qui, pour chaque personne, entrent dans le jugement exécuté.

Il y a cependant des objets si simples dans leurs qualités, et qui présentent si peu de faces différentes à considérer, qu'on est à peu près généralement d'accord sur le jugement qu'on en porte. Mais, ces objets se réduisent presque uniquement à ceux qui sont hors de nous, et qui ne nous sont connus que par les sensations qu'ils excitent ou qu'ils ont excitées sur nos sens. Nos jugements, à leur égard, n'ont guère d'autres éléments à employer que ceux que les sen-

sations nous fournissent, et que les comparaisons que nous en formons avec les autres corps qui nous sont connus. Enfin, pour les jugements dont il s'agit, notre entendement n'a que très-peu d'opérations à exécuter.

Il résulte de l'énorme multitude de causes diverses, qui changent ou modifient les éléments que nous faisons entrer dans la formation de nos jugements, surtout de ceux qui exigent différentes opérations de l'intelligence, que, le plus souvent, ces jugements sont erronés, manquent de justesse, et que, par une suite de l'inégalité qui se trouve entre les facultés intellectuelles des individus, ces mêmes jugements sont, en général, aussi variés que les personnes qui les forment, les éléments que chacun y apporte n'étant pas les mêmes. Il en résulte, en outre, que les désordres de ces actes d'intelligence en entraînent nécessairement dans ceux qui constituent nos *volontés*, et par suite, dans nos actions.

Si l'objet que j'ai en vue dans cet ouvrage ne me retenait dans des bornes que je ne veux pas franchir, je pourrais faire des applications nombreuses qui établiraient encore mieux le fondement de ces considérations; j'aurais même à ces égards des remarques à faire qui ne seraient pas sans intérêt.

Par exemple, je pourrais montrer que, tandis que l'homme retire de ses facultés intellectuelles, bien développées, de très-grands avantages, l'espèce humaine, considérée en général, en éprouve en

même temps des inconvénients considérables ; car ces facultés donnant autant de facilité et autant de moyens pour exécuter le mal que pour faire le bien, leur résultat général est toujours au désavantage des individus qui exercent le moins leur intelligence, ce qui est nécessairement le cas du plus grand nombre. Alors, on sentirait que le mal, à cet égard, réside principalement dans l'extrême *inégalité* d'intelligence des individus, inégalité qu'il est impossible de détruire entièrement. Néanmoins, on reconnaîtrait mieux encore que ce qu'il importerait le plus pour le perfectionnement et le bonheur de l'homme, serait de diminuer le plus possible cette énorme inégalité, parce qu'elle est la source de la plupart des maux auxquels elle l'expose.

Maintenant nous allons essayer de reconnaître les causes physiques des actes de l'entendement : nous tâcherons du moins de déterminer les conditions exigées de l'organisation pour que ces admirables phénomènes puissent se produire.



## CHAPITRE VII

### DE L'ENTENDEMENT, DE SON ORIGINE, ET DE CELLE DES IDÉES

Voici le sujet le plus curieux, le plus intéressant, et à la fois le plus difficile dont l'homme puisse s'occuper dans ses études de la nature, celui où il lui importerait beaucoup d'avoir des connaissances positives, et celui cependant qui semble lui offrir le moins de moyens pour en acquérir de pareilles.

Il s'agit de savoir comment des causes purement physiques, et par conséquent de simples relations entre différentes sortes de matières, peuvent produire ce que nous nommons des *idées*, comment avec des idées simples ou directes, ces relations peuvent former des idées complexes, en un mot, comment, avec des idées de quelque genre que ce soit, ces mêmes relations peuvent donner lieu à des facultés aussi étonnantes que celles de penser, de juger, d'analyser et de raisonner.

Il semble qu'il faille être plus que téméraire pour entreprendre une pareille recherche et pour se flatter de trouver la source de ces merveilles dans les moyens qui sont à la disposition de la nature.

Assurément, je n'ai pas la présomption de croire que j'ai découvert les causes de ces prodiges ; mais, persuadé que tous les actes d'intelligence sont des phénomènes naturels, et par conséquent que ces actes prennent leur source dans des causes uniquement physiques, puisque les animaux les plus parfaits jouissent de la faculté d'en produire, j'ai pensé qu'au moyen de beaucoup d'observations, d'attention et de patience, on pourrait, surtout par la voie de l'induction, parvenir à se former des idées d'un grand poids sur ce sujet important ; voici les miennes à son égard.

Sous la dénomination d'*entendement* ou d'*intelligence*, je comprends toutes les facultés intellectuelles connues, telles que celles de pouvoir se former des idées de différents ordres, de comparer, de juger, de penser, d'analyser, de raisonner, enfin, de se rappeler des idées acquises, ainsi que des pensées et des raisonnements déjà exécutés, ce qui constitue la mémoire.

Toutes les facultés que je viens d'indiquer résultent indubitablement d'actes particuliers à l'organe de l'intelligence, et chacun de ces actes est nécessairement le produit des relations qui ont lieu entre l'organe dont il s'agit et le fluide nerveux qui se meut alors dans cet organe.

L'organe spécial dont il est question, auquel j'ai donné le nom d'*hypocéphale*, se trouve constitué par deux hémisphères plissés et pulpeux, qui enveloppent ou recouvrent cette partie médullaire que je nomme particulièrement *cerveau*, laquelle contient le foyer ou centre de rapport du système sensitif, et donne naissance aux nerfs des sens particuliers ; le cervelet n'en est qu'une dépendance.

Ainsi, cette partie (le cerveau proprement dit auquel le cervelet appartient) et l'*hypocéphale* sont deux objets très-distincts, surtout par la nature des fonctions de ces organes, quoique l'on soit dans l'usage de les confondre ensemble sous le nom commun de *cerveau* ou d'*encéphale*. Or, c'est uniquement dans les fonctions de l'*hypocéphale* que je vais rechercher les causes physiques des différentes facultés de l'intelligence, parce que cet organe est le seul qui ait le pouvoir d'y donner lieu.

La diversité réelle, mais difficile à reconnaître, des parties de l'organe dont il est question, et celle des mouvements du fluide subtil que contient cet organe, sont donc la source unique où les différents actes intellectuels cités puisent leurs moyens d'exécution. Telle est l'idée générale que je me propose de développer succinctement.

Avant tout, et pour mettre de l'ordre dans les considérations qui concernent ce sujet, il est nécessaire de poser ou de rappeler les deux principes sui-

vants, parce qu'ils constituent les bases de tout sentiment admissible à cet égard.

Premier principe : tous les actes intellectuels quelconques prennent naissance dans les *idées*, soit dans celles que l'on acquiert dans l'instant même, soit dans celles déjà acquises, car, dans ces actes, il s'agit toujours des idées ou de rapports entre des idées, ou d'opérations sur des idées.

Second principe : toute idée quelconque est originaire d'une sensation, c'est-à-dire en provient directement ou indirectement.

De ces deux principes, le premier se trouve pleinement confirmé par l'examen de ce que sont réellement les différents actes de l'entendement ; et en effet, dans tous ces actes, ce sont toujours les idées qui sont le sujet ou les matériaux des opérations qui les constituent.

Le second de ces principes avait été reconnu par les anciens, et on le trouve parfaitement exprimé par cet axiome dont *Locke* ensuite nous a montré le fondement, savoir : *qu'il n'y a rien dans l'entendement qui n'ait été auparavant dans la sensation.*

Il suit de là que toute idée doit se résoudre, en dernière analyse, en une représentation sensible, et que, puisque tout ce qui est dans notre entendement y est venu par la voie de la sensation, tout ce qui en sort et qui ne peut trouver un objet sensible pour s'y rattacher, est absolument chimérique. Telle

est la conséquence évidente qu'a déduite M. *Naigeon*, de l'axiome d'*Aristote*.

On n'a cependant pas encore généralement admis cet axiome, car plusieurs personnes considérant certains faits dont elles n'aperçurent point les causes pensèrent qu'il y avait réellement des *idées innées*. Elles se persuadèrent en trouver des preuves dans la considération de l'enfant qui, peu d'instants après sa naissance, veut téter et semble rechercher le sein de sa mère, dont cependant il ne peut encore avoir connaissance par des idées nouvellement acquises. A cette occasion, je ne citerai pas le prétendu fait d'un chevreau qui, tiré du sein de sa mère, choisit le cytise, parmi plusieurs végétaux qui lui furent présentés. On sait assez que ce ne fut qu'une supposition qui n'a pu avoir de fondement.

Lorsque l'on reconnaîtra que les habitudes sont la source des penchants, que l'exercice maintenu de ces penchants modifie l'organisation en leur faveur, et qu'alors ils sont transmis aux nouveaux individus par la génération, on sentira que l'enfant qui vient de naître peut, peu de temps après, vouloir téter, par le seul produit de l'instinct, et prendre le sein qu'on lui présente, sans en avoir la moindre idée, et sans exécuter pour cela aucune pensée, aucun jugement, ni aucun acte de volonté qui n'en peut être que la suite, et que cet enfant ne fait cette action que uniquement par la légère émotion que le besoin donne à son sentiment intérieur, lequel le fait agir

dans le sens d'un penchant tout acquis, quoiqu'il n'ait pas encore été exercé; on sentira de même, que le petit canard qui sort de son œuf, s'il se trouve alors près de l'eau, y court aussitôt et nage à sa surface, sans en avoir aucune idée, et sans la connaître, cet animal n'exécutant point cette action par aucune délibération intellectuelle, mais par un penchant qui lui a été transmis, et que son sentiment intérieur lui fait exercer, sans que son intelligence y ait la plus petite part.

Je reconnais donc comme un principe fondamental, comme une vérité incontestable, qu'il n'y a point d'idées innées, et que toute idée quelconque provient, soit directement, soit indirectement, de sensations éprouvées et remarquées.

Il résulte de cette considération, que l'organe de l'intelligence, étant le dernier perfectionnement que la nature ait donné aux animaux, ne peut exister que dans ceux qui possèdent déjà la faculté de sentir. Aussi l'organe spécial dans lequel s'opèrent les idées, les jugements, les pensées, etc., ne commence-t-il à se former que dans des animaux en qui le système des sensations est très-développé.

Tous les actes intellectuels qui s'exécutent dans un individu, sont donc le produit de la réunion des causes suivantes, savoir :

- 1° De la faculté de sentir;
- 2° De la possession d'un organe particulier pour l'intelligence;

3° De relations qui ont eu lieu entre cet organe et le fluide nerveux qui s'y meut diversement ;

4° Enfin, de ce que les résultats de ces relations se rapportent toujours au foyer des sensations, et par suite au sentiment intérieur de l'individu.

Telle est la chaîne qui se trouve partout en harmonie, et qui constitue la cause physique et composée du plus admirable des phénomènes de la nature.

Pour rejeter, par des motifs raisonnables, le fondement des considérations que je viens d'exposer, il faut pouvoir montrer que l'harmonie qui existe dans toutes les parties du système nerveux, n'est pas capable de produire des sensations et le sentiment intérieur de l'individu, que les actes d'intelligence, tels que les pensées, les jugements, etc., ne sont pas des actes physiques et ne résultent pas immédiatement de relations entre un fluide subtil agité et l'organe particulier qui contient ce fluide, enfin que les résultats de ces relations ne se rapportent point à ce sentiment intérieur de l'individu. Or, comme les causes physiques qui viennent d'être citées sont les seules qui puissent donner lieu aux phénomènes de l'intelligence, si on nie l'existence de ces causes, et par conséquent, que les phénomènes qui en résultent soient naturels, alors on sera obligé de chercher hors de la nature une autre source pour les phénomènes en question. Il faudra suppléer aux causes physiques rejetées, par les idées fantas-

tiques de notre imagination, idées toujours sans base, puisqu'il est de toute évidence que nous ne pouvons avoir aucune autre connaissance positive, que celle que nous puisons dans les objets mêmes que la nature présente à nos sens.

Comme les merveilles que nous examinons et dont nous recherchons les causes, ont pour base les *idées*, que, dans les actes d'intelligence, il ne s'agit partout que des *idées*, et que d'opérations sur ces *idées*, avant d'examiner ce que sont les idées elles-mêmes, montrons le fil de la formation graduelle des organes qui donnent lieu, d'abord aux sensations et au sentiment intérieur, ensuite aux idées, et enfin, aux opérations qui s'exécutent sur elles.

Les animaux très-imparfaits des premières classes, ne possédant point de système nerveux, ne sont simplement qu'irritables, n'ont que des habitudes, n'éprouvent point de sensations et ne se forment jamais d'idées. Mais les animaux moins imparfaits, qui ont un système nerveux, et qui, cependant, ne possèdent pas l'organe de l'intelligence, ont de l'instinct, des habitudes et des penchants, éprouvent des sensations, et néanmoins ne se forment point encore d'idées. J'ose le dire, là où il n'y a pas d'organe pour une faculté, cette faculté ne peut exister.

Or, s'il est maintenant reconnu que toute idée provienne originellement d'une sensation, ce qu'en effet on ne saurait solidement contester, je compte faire voir que, pour cela, toute sensation ne donne



pas nécessairement une idée. Il faut que l'organisation soit parvenue à un état propre à favoriser la formation de l'idée, et qu'en outre, la sensation soit accompagnée d'un effort particulier de l'individu, en un mot, d'un acte préparatoire qui rende l'organe spécial de l'intelligence capable de recevoir l'idée, c'est-à-dire des impressions qu'il conserve.

En effet, s'il est vrai qu'en créant l'organisation, la nature la forma nécessairement dans sa plus grande simplicité, et qu'alors elle ne put avoir en vue de donner aux corps vivants d'autres facultés que celles de se nourrir et de se reproduire, ces corps qui reçurent d'elle l'organisation et la vie, ne purent donc avoir d'autres organes que ceux qui sont nécessaires à la possession de la vie. Cela est confirmé par l'observation des animaux les plus imparfaits, tels que les *infusoires* et les *polypes*.

Mais en compliquant ensuite l'organisation de ces premiers animaux, et créant, à l'aide de beaucoup de temps et d'une diversité infinie de circonstances, la multitude de formes différentes qui caractérisent ceux qui leur sont postérieurs, la nature a formé successivement les divers organes que possèdent les animaux et les différentes facultés auxquelles ces organes donnent lieu. Elle les a produits dans un ordre que j'ai déterminé (première partie, chapitre VIII), et l'on a pu voir, d'après cet ordre, que l'*hypocéphale*, que constituent les deux hémisphères plissés qui enveloppent ou recouvrent le cerveau,

est le dernier organe qu'elle est parvenue à faire exister.

Longtemps avant d'avoir créé l'*hypocéphale*, cet organe spécial pour la formation des idées et de toutes les opérations qui s'exécutent à leur égard, la nature avait établi, dans un grand nombre d'animaux, un système nerveux qui leur donnait la faculté d'exciter l'action des muscles, et ensuite celle de sentir et d'agir par les émotions de leur sentiment intérieur. Or, pour y parvenir, quoiqu'elle eût multiplié et dispersé les foyers pour les mouvements musculaires, soit en établissant des ganglions séparés, soit en répandant ces foyers dans l'étendue d'une moelle longitudinale noueuse ou d'une moelle épinière, elle concentra dans un lieu particulier le foyer des sensations et le transporta dans une petite masse médullaire, qui fournit immédiatement les nerfs de quelques sens particuliers, et à laquelle on a donné le nom de *cerveau*.

Ce ne fut donc qu'après avoir opéré ces divers perfectionnements du système nerveux, que la nature parvint à mettre la dernière main à son ouvrage, en créant, dans le plus grand voisinage du foyer des sensations, l'*hypocéphale*, cet organe particulier et si intéressant, dans lequel se gravent les idées, et où s'exécutent, à leur égard, toutes les opérations qui constituent l'intelligence.

C'est uniquement de ces opérations dont nous allons nous occuper, et dont nous essayerons de

déterminer les causes physiques les plus probables, en saisissant les inductions à l'égard des parties agissantes, et reconnaissant les conditions qu'exigent les fonctions de ces parties.

Actuellement, examinons comment une *idée* peut se former, et dans quel cas une sensation peut la produire; considérons même, au moins en général, de quelle manière s'exécutent les actes de l'intelligence dans l'*hypocéphale*.

Une particularité fort singulière, de laquelle cependant je ne puis douter, est que l'organe spécial dont il est maintenant question n'exerce jamais lui-même aucune action quelconque dans tous les actes ou phénomènes auxquels il donne lieu, et qu'il ne fait constamment que recevoir et conserver plus ou moins longtemps les images qui lui parviennent et toutes les impressions qui les gravent. Cet organe diffère, ainsi que le cerveau et les nerfs, de tous les autres organes du corps animal, en ce qu'il n'agit point, et qu'il ne fait que fournir au *fluide nerveux* qu'il contient les moyens d'exécuter les différents phénomènes auxquels ce fluide est propre.

En effet, lorsque je considère l'extrême mollesse de la pulpe médullaire qui constitue les nerfs, le cerveau et son hypocéphale, je ne puis me persuader que, dans les relations du fluide nerveux avec les parties médullaires dans lesquelles il se meut, ces dernières soient capables d'exercer la moindre action. Ces parties sont, sans doute, uniquement passives,

et hors d'état de réagir contre tout ce qui peut les affecter. Il en résulte que les parties médullaires, qui composent l'*hypocéphale*, reçoivent et conservent les traces de toutes les impressions que le fluide nerveux, dans ses mouvements, vient leur imprimer, en sorte que le seul corps qui agisse, dans les fonctions qu'exécute l'*hypocéphale*, est le fluide nerveux lui-même, ou, pour m'exprimer plus exactement, l'organe dont il s'agit n'exécute aucune fonction, le fluide nerveux les opère toutes lui seul; mais ce fluide ne saurait nullement y donner lieu, sans l'existence de l'organe dans lequel il agit.

Ici, l'on me demandera comment il est possible de concevoir qu'un fluide, quelque subtil et varié qu'il soit dans ses mouvements, puisse lui seul donner lieu à cette multitude étonnante d'actes et de phénomènes différents qui constituent l'immense étendue des facultés de l'intelligence. A cela je répondrai que la merveille considérée se trouve tout entière dans la composition même de l'*hypocéphale*.

Cette masse médullaire qui constitue l'*hypocéphale*, c'est-à-dire les deux hémisphères plissés qui enveloppent ou recouvrent le cerveau, cette masse, dis-je, qui semble n'être qu'une pulpe dont les parties sont continues et cohérentes dans tous leurs points, se compose, au contraire, d'une multitude inconcevable de parties distinctes et séparées, d'où résulte une quantité innombrable de cavités infiniment diversifiées entre elles par leur forme et leur

grandeur, et qui paraissent distinguées par régions en nombre égal à celui des facultés intellectuelles de l'individu ; enfin, quel qu'en soit le mode, la composition de cet organe est encore différente dans chaque région, car c'est dans chacune d'elles que s'effectuent les actes de chaque faculté particulière de l'intelligence.

L'examen de la partie blanche et médullaire de l'*hypocéphale* y a fait apercevoir des fibres nombreuses : or, il est probable que ces fibres ne sont pas, comme ailleurs, des organes de mouvement ; leur consistance ne le permet pas : on a plus lieu de croire que ce sont autant de canaux particuliers qui aboutissent chacun à une cavité qui serait en forme de cul-de-sac, si les cavités dont il s'agit ne communiquaient entre elles par des voies latérales. Ces cavités, imperceptibles pour nous, sont innombrables comme les filets tubuleux qui y conduisent, et on peut présumer que c'est sur la paroi interne de chacune d'elles que se gravent les impressions que le fluide nerveux y apporte ; peut-être y a-t-il aussi de petites lames ou des feuilletts médullaires disposés pour le même objet.

Ne pouvant savoir positivement ce qui se passe à ce sujet, je crois avoir atteint mon but en montrant ce qui est possible, ce qui est même vraisemblable : cela seul me suffit.

L'admirable composition de l'*hypocéphale*, soit celle de l'ensemble de cet organe, soit celle de cha-

cune de ses régions qui sont doubles, l'une semblable à l'autre dans chaque hémisphère, ne saurait être une supposition sans fondement, quoique nous manquions de moyens pour l'apercevoir et nous en assurer. Les phénomènes organiques qui constituent l'intelligence, et chacun de ces phénomènes exigeant dans l'organe un lieu particulier et, pour ainsi dire, un organe spécial dans lequel il puisse se produire, doivent nous donner la conviction morale qu'à l'égard de la composition de l'hypocéphale, les choses sont telles que je viens de les présenter.

Assurément, les individus ne naissent point avec toutes les facultés intellectuelles qu'ils peuvent avoir, car l'organe en qui s'exécutent les actes de l'intelligence est, comme tous les autres, d'autant plus susceptible de se développer, qu'il est plus exercé. Il en est de même de chaque sorte particulière de faculté intellectuelle : les besoins ressentis, ou que l'individu se donne, la font naître dans la région de l'*hypocéphale* qui peut en produire les actes ; et selon que ces actes sont plus fréquemment reproduits, l'organe spécial qui y est devenu propre se développe davantage et étend proportionnellement la faculté à laquelle il donne lieu.

Il n'est donc pas vrai que chacune de nos facultés intellectuelles soit innée, et qu'il en soit de même de ceux de nos penchants qui dépendent de notre faculté de penser. Ces facultés et ces penchants s'accroissent et se fortifient à mesure que nous exerçons da-

vantage les organes qui en produisent les actes. Seulement, nous pouvons y apporter plus ou moins de dispositions avec l'état de l'organisation que nous recevons de ceux qui nous ont donné le jour : mais si nous n'exercions pas nous-mêmes ces facultés et ces penchants, nous en perdriens insensiblement l'aptitude.

M. le docteur Gall ayant remarqué que, parmi les différents individus qu'il observait, les uns avaient telle faculté plus développée et plus éminente que les autres, conçut l'idée de rechercher si telle partie de leur corps n'offrirait pas quelques signes extérieurs qui pussent faire reconnaître cette faculté.

Il ne paraît pas qu'il se soit occupé des facultés qui ne sont point relatives à l'intelligence, car elles lui auraient fourni quantité de preuves qui constatent que lorsqu'une partie fortement exercée acquiert une faculté très-éminente, cette partie en offre constamment, dans sa forme, ses dimensions et sa vigueur, des signes évidents. On ne peut voir les extrémités postérieures et la queue d'un *kanguroo*, sans reconnaître que ces parties, très-employées, jouissent d'une grande force d'action, et sans retrouver la même chose dans les cuisses postérieures des sauterelles, etc. On ne peut de même considérer le grand accroissement du nez de l'éléphant, transformé en une trompe énorme, sans reconnaître que cet organe, continuellement exercé et servant de main à l'animal, a reçu de cet emploi habituel

les dimensions, la force et l'admirable souplesse qu'on lui connaît, etc., etc.

Mais M. Gall paraît s'être attaché particulièrement à la recherche des signes extérieurs qui pourraient indiquer celles des facultés de l'intelligence qui se trouvent très-éminentes dans certains individus. Or, reconnaissant que toutes ces facultés sont le produit des fonctions de l'organe cérébral, il dirigea ses vues sur la connaissance de l'encéphale, et après plusieurs années de recherches, il acheva de se persuader que celles de nos facultés intellectuelles qui sont très-développées et ont acquis un grand degré de perfectionnement, se font reconnaître par des signes extérieurs qui consistent en des saillies particulières de la boîte cérébrale.

Assurément, M. Gall partait d'un principe qui, en lui-même, est très-fondé, car s'il est vrai, pour les parties du corps, que toutes celles qui sont fortement et constamment employées, acquièrent des développements et une énergie de faculté qui les distinguent, ce que j'ai suffisamment prouvé dans le chapitre VII de la première partie, la même chose doit avoir lieu également pour l'organe de l'entendement en général, et même pour chacun des organes particuliers qui le composent : cela est certain et facile à démontrer d'après quantité de faits reconnus.

Ainsi, le principe d'où partait M. Gall est, sans contredit, très-solide ; mais, d'après tout ce qui est



publié sur la doctrine enseignée par ce savant, on a lieu de croire qu'il en a abusé dans la plupart des conséquences qu'il en a tirées.

En effet, relativement aux organes particuliers qui entrent dans la composition des deux hémisphères du cerveau, et qui donnent lieu à chaque genre de faculté intellectuelle, le produit du principe que je viens de citer me paraît avoir beaucoup moins d'étendue que M. Gall ne lui en suppose ; en sorte que ce ne peut être guère que dans un très-petit nombre de cas extrêmes, que certaines facultés, qui auraient acquis un degré extraordinaire d'éminence, peuvent offrir des signes extérieurs non équivoques, propres à les indiquer. Alors, je ne serais nullement surpris qu'on eût découvert quelques-uns de ces signes, leur cause se trouvant réellement dans la nature. Mais, à l'égard de nos facultés intellectuelles, sortir des genres qui sont bien distincts, pour entrer dans une multitude de détails, pour embrasser les nuances mêmes qui lient ces facultés à leur genre propre, c'est, selon moi, anéantir par un abus trop ordinaire de l'imagination, la valeur de nos découvertes dans l'étude de la nature. Aussi, M. Gall ayant voulu trop prouver, le public, par une inconsideration contraire, a tout rejeté. Telle est la marche la plus ordinaire de l'esprit humain dans ses différents actes ; des excès, des abus gâtent le plus souvent ce qu'il a su produire de bon. Les exceptions, à cet égard, ne sont l'apanage que d'un petit nombre de

personnes qui, à l'aide d'une forte raison, savent limiter l'imagination qui tend à les entraîner.

Considérer comme *innés* dans les individus de l'espèce humaine certains penchants devenus tout à fait dominants, ce n'est pas seulement une opinion dangereuse, c'est, en outre, une véritable erreur. On peut, sans doute, apporter en naissant des dispositions particulières pour des penchants que les parents transmettent par l'organisation, mais, certes, si l'on n'eût pas exercé fortement et habituellement les facultés que ces dispositions favorisent, l'organe particulier qui en exécute les actes ne se serait pas développé.

A la vérité, chaque individu, depuis l'instant de sa naissance, se trouve dans un concours de circonstances qui lui sont tout à fait particulières, qui contribuent, en très-grande partie, à le rendre ce qu'il est aux différentes époques de sa vie, et qui le mettent dans le cas d'exercer ou de ne pas exercer telle des facultés, et telle des dispositions qu'il a apportées en naissant ; en sorte qu'on peut dire, en général, que nous n'avons qu'une part bien médiocre à l'état où nous nous trouvons dans le cours de notre existence, et que nous devons nos goûts, nos penchants, nos habitudes, nos passions, nos facultés, nos connaissances, même aux circonstances infiniment diversifiées, mais particulières, dans lesquelles chacun de nous s'est rencontré.

Dès notre plus tendre enfance, tantôt ceux qui

nous élèvent, nous laissent entièrement à la merci des circonstances qui nous entourent, ou en font naître, eux-mêmes, de très-désavantageuses pour nous, par suite de leur manière d'être, de voir et de sentir ; et tantôt, par une faiblesse inconsidérée, nous gâtent et nous laissent prendre une multitude de défauts et d'habitudes pernicieuses dont ils ne prévoient pas les suites. Ils rient de ce qu'ils appellent nos espiègleries, et plaisantent sur toutes nos sottises, supposant que, plus tard, ils changeront facilement nos inclinations vicieuses et nous corrigeront de nos défauts.

On ne saurait imaginer combien sont grandes les influences de nos premières habitudes et de nos premières inclinations sur les penchants qui sont dans le cas de nous dominer un jour, et sur le caractère qui nous deviendra propre. L'organisation, très-tendre dans notre premier âge, se plie et s'accommode alors aux mouvements habituels que prend notre fluide nerveux dans tel ou tel sens particulier, selon que nos inclinations et nos habitudes l'exercent dans telle direction. Or, cette organisation en acquiert une modification qui peut s'accroître par des circonstances favorables, mais que celles qui lui deviennent contraires, n'effacent jamais entièrement.

En vain, après notre enfance, fait-on des efforts pour diriger, par le moyen de l'éducation, nos inclinations et nos actions vers tout ce qui peut nous être

utile, en un mot, pour nous donner des principes, pour former notre raison, notre manière de juger, etc. Il se rencontre tant de circonstances si difficiles à maîtriser, que chacun de nous, selon celles qui le concernent, se trouve en quelque sorte entraîné, et acquiert insensiblement une manière d'être, à laquelle il n'a eu lui-même qu'une très-petite part.

Je ne dois pas entrer ici dans les nombreux détails des circonstances qui forment, pour chaque individu, un ensemble très-particulier de causes influentes, mais je dois dire, parce que j'en suis convaincu, que tout ce qui influe à rendre habituelle telle de nos actions, modifie notre organisation intérieure en faveur de cette action; en sorte que, par la suite, l'exécution de cette même action devient pour nous une sorte de nécessité.

De toutes les parties de notre organisation, celle qui, la première, reçoit des modifications des habitudes que nous prenons d'exercer tel genre de pensées ou d'idées, ainsi que les actions qu'elles entraînent, est notre organe d'intelligence. Or, selon la nature des idées ou des pensées qui nous occupent habituellement, c'est, nécessairement, la région particulière du même organe, dans laquelle s'exécutent ces actes de notre entendement, qui reçoit ces modifications. Je le répète donc : cette région de notre organe intellectuel, continuant d'être fortement exercée, acquiert des développements qui, à

la fin, peuvent la faire remarquer par quelques signes extérieurs.

Nous venons de considérer, sous le rapport de ses généralités principales, l'organe qui donne lieu à l'intelligence; nous allons maintenant passer à l'examen de ce qui concerne la formation des idées.

## FORMATION DES IDÉES

Mon objet ici n'est pas d'entreprendre l'analyse des idées, non plus que de montrer comment ces idées se composent et s'étendent, en un mot, comment, ou par quelle voie, l'entendement se perfectionne. Assez d'hommes célèbres depuis BACON, LOCKE et CONDILLAC, ont traité ces matières et ont répandu sur elles le plus grand jour : ainsi je ne m'en occuperai pas.

Mon but, dans cet article, est seulement d'indiquer par quelles causes physiques les idées peuvent se former, et de faire voir que les comparaisons, les jugements, les pensées, et toutes les opérations de l'entendement, sont aussi des actes physiques qui résultent des relations qu'ont entre elles certaines sortes de matières en action, et qui s'exécutent dans un organe particulier qui a acquis graduellement la faculté de les produire.

Tout ce que je vais exposer sur ce sujet important se trouve entièrement réduit à ce qui est vraisem-

blable. Tout y est le produit de l'imagination ; mais ses efforts, à cet égard, ont été bornés par la nécessité de n'admettre que des causes physiques compatibles avec les facultés connues des matières considérées, en un mot, que des causes dont l'existence est possible, et même présumable. Enfin, relativement aux actes physiques que je vais essayer d'analyser, comme rien de ce qui les concerne ne peut être aperçu, rien conséquemment ne peut être prouvé.

Je dois prévenir que je distingue et que nous recevons réellement deux sortes d'idées, savoir :

Les idées simples ou directes ;

Les idées complexes ou indirectes.

J'appelle *idées simples*, toutes celles qui proviennent directement et uniquement des sensations remarquées, que des objets, soit hors de nous, soit en nous-mêmes, peuvent nous faire éprouver.

Je nomme *idées complexes*, toutes celles qui se forment en nous, à la suite de quelque opération de notre entendement, sur plusieurs idées déjà acquises et qui conséquemment n'exigent pour se former aucune sensation directe.

Les idées, quelles qu'elles soient, sont le résultat des images ou des traits particuliers d'objets qui nous ont affectés ; et ces images ou ces traits ne deviennent des idées pour nous, que lorsque, ayant été tracés sur quelque partie de notre organe, le fluide nerveux agité, qui les traverse, en rapporte le produit à

notre sentiment intérieur, qui nous en donne la conscience.

Outre qu'il y a réellement deux sortes d'idées, relativement à leur origine, on doit encore distinguer celles qui nous sont rendues sensibles et qui sont à la fois accompagnées de la sensation qui les a produites, de celles qui, pareillement présentes à notre conscience, ne sont plus réunies à la sensation.

Je nomme les premières, *idées physico-morales*, et les secondes, *idées morales* seulement.

Les idées *physico-morales* sont claires, vives, nettement exprimées et se font ressentir avec la force que leur communique la sensation qui les accompagne. Ainsi, la vue d'un édifice ou de tout autre objet qui se trouve sous mes yeux, et auquel je donne de l'attention, fait naître en moi une idée ou plusieurs dont je suis vivement frappé.

Au contraire, les idées *morales*, soit simples, soit complexes, c'est-à-dire celles dont nous n'avons la conscience qu'à la suite d'une opération de notre entendement, excitée par notre sentiment intérieur, sont très-obscurcs, faiblement exprimées, et n'ont aucune vivacité dans la manière dont elles nous affectent, quoiqu'elles nous émeuvent quelquefois. Ainsi, lorsque je me rappelle un objet que j'ai vu et remarqué, un jugement que j'ai porté, un raisonnement que j'ai fait, etc., l'idée ne m'en est rendue sensible que d'une manière faible et obscure.

Il faut donc bien se garder de confondre ce que

nous éprouvons lorsque nous avons la conscience d'une idée quelconque, avec ce que nous ressentons lorsqu'une sensation nous affecte et que nous y donnons de l'attention.

Tout ce dont nous avons seulement la conscience ne nous parvient que par l'organe de l'intelligence, et tout ce qui nous fait éprouver la sensation ne s'exécute, d'abord, que par l'organe sensitif que nous possédons, et ensuite par l'idée que nous en recevons, si notre attention nous le fait remarquer.

Ainsi, il est essentiel de distinguer le sentiment *moral* du sentiment *physique*, parce que l'expérience du passé nous apprend que, faute d'avoir fait cette distinction, des hommes du plus grand mérite, confondant les deux sentiments dont il s'agit, ont établi des raisonnements qu'il faut maintenant détruire.

Sans doute, l'un et l'autre sentiment sont physiques, mais la différence des expressions que j'emploie pour les distinguer suffit à l'objet que j'ai en vue, et d'ailleurs, ce sont les expressions en usage.

Je nomme *sentiment moral*, ce que nous ressentons lorsqu'une idée ou une pensée, ou enfin un acte quelconque de notre entendement est rapporté à notre sentiment intérieur, et que par là nous en avons la conscience.

Je nomme *sentiment physique*, ce que nous éprouvons lorsque, par suite d'une impression faite sur tel de nos sens, nous ressentons une sensation quelconque, et que nous la remarquons.



D'après ces définitions simples et claires, on doit voir que les deux objets dont il s'agit sont très-différents l'un de l'autre, tant par la nature de leur source, que par celle des effets qu'ils produisent en nous.

C'est cependant pour les avoir confondus, comme l'avait déjà fait *Condillac*, que M. de *Tracy* a dit :

« Penser n'est que sentir, et sentir est, pour nous, la même chose qu'exister, car les sensations nous avertissent de notre existence. Les idées ou perceptions sont des sensations proprement dites, ou des souvenirs, ou des rapports que nous apercevons, ou bien, enfin, le désir que nous éprouvons à l'occasion de ces rapports : la faculté de penser se subdivise donc en sensibilité proprement dite, en mémoire, en jugement et en volonté. »

On voit qu'il y a dans tout ceci une confusion évidente des sensations proprement dites, avec la conscience de nos idées, de nos pensées, de nos jugements, etc. C'est une pareille confusion du sentiment moral avec le sentiment physique, qui a fait croire que tout être qui possède la faculté de sentir, avait aussi celle d'exécuter des actes d'intelligence, ce qui, certainement, ne saurait être fondé.

Les sensations nous avertissent, sans doute, de notre existence ; mais c'est seulement lorsque nous les remarquons. Il faut donc pouvoir les remarquer, c'est-à-dire y penser, y donner de l'attention, et voilà des actes d'intelligence.

Ainsi, à l'égard de l'homme et des animaux les plus parfaits, les sensations remarquées avertissent de l'existence et donnent des idées; mais relativement aux animaux plus imparfaits, tels, par exemple, que les *insectes*, en qui je ne reconnais point d'organe pour l'intelligence, les sensations ne sauraient être remarquées, ni donner des idées; et elles ne peuvent former que de simples perceptions des objets qui affectent l'individu.

L'*insecte* jouit cependant d'un sentiment intérieur susceptible d'émotions qui le font agir; mais comme aucune idée n'y est rapportée, il ne peut remarquer son existence; en un mot, il n'éprouve jamais de sentiment moral.

C'est donc à l'égard de tout être doué d'intelligence, qu'il faut dire : penser, c'est sentir moralement, c'est avoir la conscience de ses idées, de ses pensées, et celle aussi de son existence; mais ce n'est point éprouver le *sentiment physique* qui est tout autre chose, puisque celui-ci est un produit du système des sensations, et que le premier en est un du système organique de l'intelligence.

#### DES IDÉES SIMPLES

Une *idée simple* provenant d'une sensation que l'on éprouve de la part de quelque objet qui affecte l'un de nos sens, ne peut se former que lorsque la

sensation dont il s'agit se remarque et que le résultat de cette sensation se trouve transporté dans l'organe de l'intelligence, et tracé ou gravé sur quelque partie de cet organe ; ce résultat se rend sensible à l'individu parce qu'il est, dans l'instant même, rapporté à son sentiment intérieur.

En effet, tout individu qui, jouissant de la faculté de sentir, possède un organe pour l'intelligence, reçoit aussitôt dans cet organe l'image ou les traits que la sensation d'un objet qui l'affecte occasionne, si l'organe dont il s'agit y est préparé par l'attention. Or, ces traits ou cette image de l'objet qui l'a affecté parviennent dans son *hypocéphale* par le moyen d'une seconde réaction du fluide nerveux qui, après avoir produit la sensation, porte dans l'organe intellectuel l'ébranlement particulier qu'il a reçu de cette sensation, y imprime sur quelque partie les traits caractéristiques de son mouvement, et, enfin, les rend sensibles à l'individu en reportant leur produit à son sentiment intérieur.

Les *idées* que l'on se forme en voyant, pour la première fois, une fusée volante, en entendant le rugissement d'un lion, et en touchant la pointe d'une aiguille, sont des *idées simples*.

Or, les impressions que ces objets font sur nos sens excitent aussitôt, dans le fluide des nerfs qui les reçoivent, une agitation qui est particulière à chacune d'elles ; le mouvement se propage jusqu'au foyer des sensations ; tout le système y participe

aussitôt; et la sensation se trouve produite par le mécanisme que j'ai déjà exposé.

Ainsi, dans le même instant, si notre attention en a préparé les voies, le fluide nerveux transporte l'image de l'objet, ou certains de ses traits, dans notre organe d'intelligence, y imprime cette image ou ces traits sur quelque partie de cet organe, et l'idée qu'il vient de tracer est aussitôt rapportée par lui à notre sentiment intérieur.

De même que le *fluide nerveux*, par ses mouvements, est l'agent qui porte au foyer des sensations les impressions des objets extérieurs qui affectent nos sens, de même aussi ce fluide subtil est encore l'agent qui transporte du foyer des sensations dans l'organe de l'intelligence le produit de chaque sensation exécutée, qui y en trace les traits ou qui les y imprime par ses agitations, si l'*attention* y a préparé cet organe et qui en rapporte de suite le résultat au sentiment intérieur de l'individu.

Ainsi, pour que les traits ou l'image de l'objet qui a causé la sensation puissent parvenir dans l'organe de l'entendement et être imprimés sur quelque partie de cet organe, il faut, premièrement, que l'acte qu'on nomme attention prépare l'organe à en recevoir l'impression, ou que ce même acte ouvre la voie qui peut faire arriver le produit de cette sensation à l'organe sur lequel peuvent s'imprimer les traits de l'objet qui y a donné lieu : et pour qu'une idée quelconque puisse parvenir ou être rappelée à la cons-

cience, il faut, à l'aide encore de l'attention, que le fluide nerveux en rapporte les traits au sentiment intérieur de l'individu, ce qui alors lui rend cette idée présente ou sensible <sup>1</sup>, et ce qui peut se répéter ainsi au gré de cet individu pendant un temps plus ou moins long.

L'impression qui forme l'idée se trace donc et se grave réellement sur l'organe, puisque la mémoire peut la rappeler au gré de l'individu, et la lui rendre de nouveau sensible.

Voilà, selon moi, le mécanisme probable de la formation des idées; celui par lequel nous les rendons présentes à volonté, jusqu'à ce que le temps, en ayant effacé ou trop affaibli les traits, nous ait mis hors d'état de pouvoir nous en souvenir.

Tenter de déterminer comment les agitations du fluide nerveux tracent ou gravent une *idée* sur l'organe de l'entendement, ce serait s'exposer à commettre un des nombreux abus auxquels l'imagination donne lieu; ce que l'on peut seulement assurer, c'est que le fluide dont il s'agit est le véritable agent qui trace et imprime l'idée; que chaque sorte de sensation donne à ce fluide une agitation particulière, et

<sup>1</sup> *Sensible*, c'est une expression usitée qui a deux acceptions très-différentes, ou qui désigne des faits de deux genres très-distincts. Dans l'une de ces acceptions, elle exprime l'effet d'une sensation, et ne concerne que le *sentiment physique*; dans l'autre, au contraire, elle désigne l'effet d'une impression sur le sentiment intérieur, qui prend sa source dans un acte d'intelligence, et n'appartient qu'au *sentiment moral*.

le met, conséquemment, dans le cas d'imprimer sur l'organe des traits également particuliers; et qu'enfin, le fluide en question agit sur un organe tellement délicat, et d'une mollesse si considérable, et se trouve alors dans des interstices si étroits, dans des cavités si petites, qu'il peut imprimer sur leurs parois délicates des traces plus ou moins profondes de chaque sorte de mouvement dont il peut être agité.

Ne sait-on pas que, dans la vieillesse d'un individu, l'organe de l'intelligence ayant perdu une partie de sa délicatesse et de sa mollesse, les *idées* se gravent plus difficilement et moins profondément; que la mémoire qui se perd de plus en plus, ne rappelle alors que les *idées* anciennement gravées sur l'organe, parce qu'elles furent, à cette époque, plus faciles à imprimer et plus profondes?

En outre, ne s'agit-il pas uniquement, à l'égard du phénomène organique des *idées*, de relations entre des fluides en mouvement et l'organe spécial qui contient ces fluides? Or, pour des opérations aussi promptes que les *idées* et que tous les actes d'intelligence, quel autre fluide peut les produire, si ce n'est le fluide subtil et invisible des nerfs, fluide si analogue à l'électricité; et quel organe plus approprié pour ces opérations délicates que le cerveau?

Ainsi, une *idée simple* ou *directe* se forme lorsque le fluide des nerfs agité par quelque impression extérieure, ou même par quelque douleur interne,

rapporte au foyer des sensations l'agitation qu'il a reçue, et que, de là, transportant cette même agitation dans l'organe de l'intelligence, il en trouve la voie ouverte, ou l'organe préparé par l'*attention*.

Dès que ces conditions sont remplies, l'impression se trace aussitôt sur l'organe, l'*idée* reçoit son existence, et se rend sensible à l'instant même, parce que le sentiment intérieur de l'individu en est affecté; enfin, l'*idée* dont il s'agit, peut être de nouveau rendue sensible par la mémoire, mais d'une manière obscure, toutes les fois que l'individu, par un acte de sa puissance d'agir, dirige le fluide nerveux sur les traces subsistantes de cette *idée*.

Toute *idée*, rappelée par la mémoire, est donc beaucoup plus obscure qu'elle n'était lorsqu'elle fut formée; parce qu'alors l'acte qui la rend sensible à l'individu, ne résulte plus d'une sensation présente.

#### DES IDÉES COMPLEXES

Je nomme *idée complexe* ou indirecte, celle qui ne provient pas immédiatement de la sensation d'un objet quelconque, mais qui est le résultat d'un acte d'intelligence qui s'opère sur des idées déjà acquises.

L'acte d'entendement qui donne lieu à la formation d'une *idée complexe* est toujours un jugement; et ce jugement est lui-même, ou une conséquence, ou une détermination de rapport. Or, cet acte me

paraît résulter d'un mouvement moyen qu'acquiert le fluide nerveux, lorsque, dirigé par le sentiment intérieur, ce fluide se partage en plusieurs masses qui vont traverser chacune les traits de certaines idées déjà imprimées, y obtiennent autant de modifications particulières dans leur agitation, et qui, se réunissant ensuite, combinent alors, en ce mouvement moyen, les mouvements particuliers de chacune d'elles.

C'est donc par le moyen de ce mouvement cité du fluide nerveux, lequel est réellement le résultat d'idées comparées, ou de rapports recherchés entre elles, que le fluide subtil dont il s'agit imprime ses traits sur l'organe, et en rapporte, dans l'instant même, le produit au sentiment intérieur de l'individu.

Telle est, à ce qu'il me semble, la cause physique et le mécanisme particulier qui donnent lieu à la formation des *idées complexes* de tous les genres. Ces idées complexes sont très-distinctes des idées simples, puisqu'elles ne résultent point d'une sensation produite immédiatement, c'est-à-dire d'une impression faite sur aucun de nos sens, qu'elles prennent leur source dans plusieurs idées déjà tracées, et qu'enfin, elles sont le produit unique d'un acte de l'entendement, le système sensitif n'y ayant aucune part.

Il y a cette différence entre l'acte de l'entendement qui forme un jugement d'où résulte une *idée*



*complexe* et celui qu'on nomme *souvenir*, ou acte de mémoire, et qui ne consiste qu'à rendre des idées présentes au sentiment intérieur de l'individu, que, dans le premier, les idées employées servent à une opération qui amène un résultat, c'est-à-dire une idée nouvelle, tandis que, dans le second, les idées employées ne servent à aucune opération particulière, ne donnent lieu à aucune idée nouvelle, mais sont simplement rendues sensibles à l'individu.

S'il est vrai que les émotions de notre sentiment intérieur nous donnent la faculté et la puissance d'agir, et qu'elles nous permettent de mettre en mouvement notre fluide nerveux et de le diriger sur les traits de différentes idées qui sont imprimées sur diverses parties de l'organe qui les a reçues, il est évident que ce fluide subtil, en passant sur les traits de telle idée, reçoit une modification particulière dans la nature de son agitation. On conçoit de là que, si le fluide nerveux rapporte simplement cette modification particulière de son agitation au sentiment intérieur de l'individu, il ne fait que rendre l'idée sensible ou présente à la conscience de cet individu ; mais si le fluide dont il s'agit, au lieu de ne traverser que les traits ou l'image d'une seule idée, se partage en plusieurs masses qui, chacune, se dirigent sur une idée particulière, et qu'ensuite ces masses se réunissent toutes, le mouvement moyen qui en résultera dans la masse commune imprimera dans l'organe une idée nouvelle et *complexe*, et de

suite en rapportera le produit à la conscience de l'individu.

Si nous nous formons des idées complexes avec des idées simples déjà existantes, nous aurons, dès qu'elles seront imprimées dans notre organe, des idées complexes du premier ordre : or, il est évident que si nous comparons ensemble plusieurs idées complexes du premier ordre, par les mêmes moyens organiques avec lesquels nous avons comparé plusieurs idées simples, nous obtiendrons un résultat, c'est-à-dire un jugement dont nous nous formerons une nouvelle idée, et celle-ci sera une idée complexe du second ordre, puisqu'elle proviendra de plusieurs idées complexes du premier ordre déjà acquises. On sent que, par cette voie, des idées complexes de différents ordres peuvent se multiplier presque à l'infini, ce dont la plupart de nos raisonnements nous offrent des exemples.

Ainsi se forment, dans l'organe de l'intelligence, différents actes physiques qui donnent lieu aux phénomènes des comparaisons, des jugements particuliers, des analyses d'idées, enfin des raisonnements ; et ces différents actes ne sont que des opérations sur des idées déjà tracées, qui s'exécutent par des mouvements moyens qu'acquiert le fluide nerveux, lorsqu'il en rencontre les traits ou les images dans son agitation : et comme ces opérations sur les idées déjà tracées, même sur des séries d'idées comparées, soit successivement, soit ensemble, ne sont que

des rapports recherchés par la pensée et à l'aide du sentiment intérieur, entre les idées de quelque ordre qu'elles soient, ces mêmes opérations sont terminées par des résultats qu'on nomme *jugements, conséquences, conclusions, etc.*

De même se produisent physiquement, dans les animaux les plus parfaits, des phénomènes d'intelligence d'un ordre bien inférieur sans doute, mais qui sont tout à fait analogues à ceux que je viens de citer, car ces animaux reçoivent des idées et ont la faculté de les comparer et d'en obtenir des jugements. Leurs idées sont donc réellement tracées et imprimées dans l'organe où elles se sont formées, puisqu'ils ont évidemment de la mémoire, et que, dans leur sommeil, on les voit souvent rêver, c'est-à-dire éprouver des retours involontaires de ces idées.

Relativement aux *signes* si nécessaires pour la communication des idées et qui servent singulièrement à en étendre le nombre, je me trouve forcé de me borner à une simple explication concernant le double service qu'ils nous rendent.

CONDILLAC, dit M. Richerand, s'est acquis une gloire immortelle en découvrant le premier, et en prouvant sans réplique, que les signes sont aussi nécessaires à la formation qu'à l'expression des idées.

Je suis fâché que les bornes de cet ouvrage ne me permettent pas d'entrer ici dans les détails suffisants

pour montrer qu'il y a une erreur évidente dans l'expression employée, laquelle fait entendre que le signe est nécessaire à la formation directe de l'idée, ce qui ne peut avoir le moindre fondement.

Je ne suis pas moins admirateur que M. Richerand du génie, des pensées profondes et des découvertes de Condillac, mais je suis très-persuadé que les *signes*, dont on ne peut se passer pour la communication des idées, ne sont nécessaires à la formation de la plupart de celles que nous parvenons à acquérir, que parce qu'ils fournissent un moyen indispensable pour en étendre le nombre, et non parce qu'ils concourent à leur formation.

Sans doute, une langue n'est pas moins utile pour penser que pour parler ; et il faut attacher des signes de convention aux notions acquises, afin que ces notions ne restent pas isolées, et que nous puissions les associer, les comparer et prononcer sur leurs rapports. Mais ces signes sont des secours, des moyens, en un mot, un art infiniment utile pour nous aider à penser, et non des causes immédiates de formation d'idées.

Les signes, quels qu'ils soient, ne font qu'aider notre mémoire sur des notions acquises, soit anciennes, soit récentes, que nous donner le moyen de nous les rendre présentes successivement, ou plusieurs à la fois, et par là, que nous faciliter la formation d'idées nouvelles.

De ce que Condillac a très-bien prouvé que, sans

les signes, l'homme n'eût jamais pu parvenir à étendre ses idées comme il l'a fait, et ne pourrait pas continuer de le faire comme il le fait encore, il ne s'ensuit pas que les signes soient eux-mêmes des éléments d'idées.

Assurément, je regrette de ne pouvoir entreprendre l'importante discussion dans laquelle il faudrait entrer à cet égard ; mais, probablement, quelqu'un apercevra l'erreur que je ne fais qu'indiquer et en fera une démonstration complète. Alors, en reconnaissant tout ce que nous devons à l'art des signes on reconnaîtra en même temps que ce n'est qu'un art, et qu'il est conséquemment étranger à la nature.

Je conclus des observations et des considérations exposées dans ce chapitre :

1° Que les différents actes de l'entendement exigent un organe spécial ou un système d'organes particulier pour pouvoir s'exécuter, comme il en faut un pour opérer le sentiment, un autre pour le mouvement des parties, un autre pour la respiration, etc. ;

2° Que, dans l'exécution des actes de l'intelligence, c'est le fluide nerveux qui, par ses mouvements dans l'organe dont il s'agit, est la seule cause agissante, l'organe lui-même n'étant que passif, mais contribuant à la diversité des opérations par celle de ses parties, et par celle des traits imprimés qu'elles conservent ; diversité réellement inappré-

ciable, puisqu'elle s'accroît à l'infini, selon que l'organe est plus exercé;

3° Que les idées acquises sont les matériaux de toutes les opérations de l'entendement ; qu'avec ces matériaux, l'individu qui exerce habituellement son intelligence peut s'en former continuellement de nouvelles, et que le moyen qu'il peut employer pour étendre ainsi ses idées réside uniquement dans l'*art des signes* qui soulage sa mémoire, art que l'homme seul sait étendre, qu'il perfectionne tous les jours, et sans lequel ses idées resteraient nécessairement très-bornées.

Maintenant, pour répandre plus de jour sur les sujets dont je viens de faire mention, je vais passer à l'examen des principaux actes de l'entendement, c'est-à-dire de ceux du premier ordre dont tous les autres dérivent.

---

## CHAPITRE VIII

DES PRINCIPAUX ACTES DE L'ENTENDEMENT.  
OU DE CEUX DU PREMIER ORDRE  
DONT TOUS LES AUTRES DÉRIVENT

Les sujets que je me propose de traiter dans ce chapitre sont trop vastes pour qu'il me soit possible, dans les bornes que je me suis imposées, d'entreprendre d'épuiser toutes les considérations et tous les genres d'intérêt qu'ils présentent. Je me renfermerai donc, à leur égard, dans le projet de montrer comment chacun des actes de l'entendement, ainsi que chacun des phénomènes qui en résultent, prennent leur source dans les causes physiques dont j'ai fait l'exposition dans le chapitre précédent.

L'organe spécial qui donne lieu aux phénomènes admirables de l'intelligence, n'est point borné à exécuter une seule fonction ; il en opère évidemment quatre essentielles, et selon qu'il a reçu de plus grands développements, chacune de ces fonctions

principales, ou acquiert plus d'étendue et d'énergie, ou se subdivise en beaucoup d'autres ; en sorte que, dans les individus en qui cet organe est très-développé, les facultés intellectuelles sont nombreuses, et plusieurs d'entre elles obtiennent une étendue presque infinie.

Aussi l'homme, qui seul peut offrir des exemples de ce dernier cas, est-il de même le seul qui, par l'éminence de ses facultés intellectuelles, puisse se livrer à l'étude de la nature, en reconnaître et en admirer l'ordre constant, parvenir même à découvrir quelques-unes de ses lois, et enfin, remonter, par sa pensée, jusqu'au SUPRÊME AUTEUR de toutes choses.

Les principales fonctions qui s'exécutent dans l'organe de l'intelligence, étant au nombre de quatre, donnent lieu conséquemment à quatre sortes d'actes très-différents, savoir :

1° L'acte qui constitue l'*attention* ;

2° Celui qui donne lieu à la *pensée*, de laquelle naissent les idées complexes de tous les ordres ;

3° Celui qui rappelle les idées acquises et qu'on nomme *souvenir* ou *mémoire* ;

4° Enfin, celui qui constitue les *jugements*.

Nous allons donc rechercher ce que sont réellement les actes de l'entendement qui constituent l'*attention*, la *pensée*, la *mémoire* et les *jugements*. Nous verrons que ces quatre sortes d'actes sont évidemment les principales, c'est-à-dire le type ou



la source de tous les autres actes intellectuels, et qu'il n'est point convenable de placer dans ce premier rang la *volonté*, qui n'est qu'une suite de certains jugements, le *désir*, qui n'est qu'un besoin moral ressenti, et les *sensations*, qui n'appartiennent en rien à l'intelligence.

Je dis que le désir n'est qu'un besoin, ou que la suite d'un besoin ressenti, et je me fonde sur ce que les besoins doivent être partagés en besoins physiques et besoins moraux.

Les *besoins physiques* sont ceux qui naissent à la suite de quelque sensation, tels que ceux de se soustraire à la douleur, au malaise, de satisfaire à la faim, à la soif, etc.

Les *besoins moraux* sont ceux qui naissent des pensées et auxquels les sensations n'ont point de part, tels que ceux de chercher le plaisir, le bien-être, de fuir un danger, de satisfaire son intérêt, son amour-propre, quelque passion, quelque penchant, etc., etc. : le désir est de cet ordre.

Les uns et les autres de ces besoins émeuvent le sentiment intérieur de l'individu, à mesure qu'il les ressent, et ce sentiment met aussitôt en mouvement le fluide nerveux qui peut produire les actions, soit physiques, soit morales, propres à y satisfaire.

Examinons maintenant chacune des facultés du premier ordre, dont l'ensemble constitue l'entendement ou l'intelligence.

## DE L'ATTENTION

PREMIÈRE DES PRINCIPALES FACULTÉS  
DE L'INTELLIGENCE

Voici l'une des plus importantes considérations dont on puisse s'occuper pour parvenir à concevoir comment les idées et tous les actes de l'intelligence peuvent se former, et comment ils résultent de causes purement physiques; il s'agit de l'*attention*.

Voyons donc ce que c'est que l'*attention*, voyons si les faits connus confirment la définition que je vais en donner.

L'*attention* est un acte particulier du sentiment intérieur, qui s'opère dans l'organe de l'intelligence, qui met cet organe dans le cas d'exécuter chacune de ses fonctions, et sans lequel aucune d'elles ne pourrait avoir lieu. Ainsi l'*attention* n'est point en elle-même une opération de l'intelligence, mais elle en est une du sentiment intérieur, qui vient préparer l'organe de la pensée, ou telle partie de cet organe, à exécuter ses actes.

On peut dire que c'est un effort du sentiment intérieur d'un individu, qui est provoqué, tantôt par un besoin qui naît à la suite d'une sensation éprouvée, et tantôt par un désir qu'une idée ou une pensée, rappelée par la mémoire, fait naître. Cet effort, qui transporte et dirige la portion disponible du fluide

nerveux sur l'organe de l'intelligence, tend ou prépare telle partie de cet organe, et la met dans le cas, soit de rendre sensibles telles idées qui s'y trouvaient déjà tracées, soit de recevoir l'impression d'idées nouvelles que l'individu a occasion de se former.

Il est évident pour moi que l'*attention* n'est point une sensation, comme l'a dit M. le sénateur GARAT<sup>1</sup>, que ce n'est point non plus une idée, ni une opération quelconque sur des idées; conséquemment, que ce n'est point encore un acte de volonté, puisque celui-ci est toujours la suite d'un jugement, mais que c'est un acte du sentiment intérieur de l'individu, qui prépare telle partie de l'organe de l'entendement à quelque opération de l'intelligence, et qui rend alors cette partie propre à recevoir des impressions d'idées nouvelles, ou à rendre sensibles et présentes à l'individu, des idées qui s'y trouvaient déjà tracées.

Je puis, en effet, prouver que lorsque l'organe de l'entendement n'est pas préparé par cet effort du sentiment intérieur qu'on nomme *attention*, aucune sensation n'y peut parvenir, ou si quelqu'une y parvient, elle n'y imprime aucun trait, ne fait qu'effleurer l'organe, ne produit point d'idée, et ne rend point sensible aucune de celles qui s'y trouvent tracées.

<sup>1</sup> Programme des leçons sur l'analyse de l'entendement, pour l'École normale, p. 145.

J'étais fondé en raisons, lorsque j'ai dit que si toute idée provenait, au moins originairement, d'une sensation, toute sensation ne donnait pas nécessairement une idée. La citation de quelques faits très-connus, suffira pour établir le fondement de ce que je viens d'exposer.

Lorsque vous réfléchissez, ou lorsque votre pensée est occupée de quelque chose, quoique vous ayez les yeux ouverts, et que les objets extérieurs qui sont devant vous, frappent continuellement votre vue par la lumière qu'ils y envoient, vous ne voyez aucun de ces objets, ou plutôt vous ne les distinguez point, parce que l'effort, qui constitue votre *attention*, dirige alors la portion disponible de votre fluide nerveux sur les traits des idées qui vous occupent, et que la partie de votre organe d'intelligence, qui est propre à recevoir l'impression des sensations que ces objets extérieurs vous font éprouver, n'est point alors préparée à recevoir ces sensations. Aussi les objets extérieurs qui frappent de toutes parts vos sens, ne produisent en vous aucune idée.

En effet, votre attention dirigée alors sur les autres points de votre organe, où se trouvent tracées les idées qui vous occupent, et où, peut-être, vous en tracez encore de nouvelles et de complexes par vos réflexions, met ces autres points dans l'état de tension, ou de préparation, nécessaire pour que vos pensées puissent s'y opérer. Ainsi, dans cette cir-

constance, quoique vous ayez l'œil ouvert, et qu'il reçoive l'impression des objets extérieurs qui l'affectent, vous ne vous en formez aucune idée, parce que les sensations qui en proviennent ne peuvent parvenir jusqu'à votre organe d'intelligence qui n'est pas préparé à les recevoir. De même vous n'entendez point, ou plutôt vous ne distinguez point alors les bruits qui frappent votre oreille.

Enfin, si l'on vous parle, quoique distinctement et à haute voix, dans un moment où votre pensée est fortement occupée de quelque objet particulier, vous entendez tout, et cependant vous ne saisissez rien, et vous ignorez entièrement ce que l'on vous a dit, parce que votre organe n'était pas préparé par l'*attention* à recevoir les idées que l'on vous communiquait.

Combien de fois ne vous êtes-vous pas surpris à lire une page entière d'un ouvrage, pensant à quelque objet étranger à ce que vous lisiez, et n'ayant rien aperçu de ce que vous aviez lu complètement.

Dans une pareille circonstance, on donne à cet état de préoccupation de l'intelligence, le nom de *distraktion*.

Mais si votre sentiment intérieur, ému par un besoin ou un intérêt quelconque, vient tout à coup à diriger votre fluide nerveux sur le point de votre organe d'intelligence où se rapporte la sensation de tel objet que vous avez sous les yeux, ou de tel bruit qui frappe votre oreille, ou de tel corps que vous

touchez, alors votre attention préparant ce point de votre organe à recevoir la sensation de l'objet qui vous affecte, vous acquérez aussitôt une idée quelconque de cet objet, et vous en acquérez même toutes les idées que sa forme, ses dimensions et ses autres qualités peuvent imprimer en vous, au moyen de différentes sensations, si vous y donnez une *attention* suffisante.

Il n'y a donc que les *sensations remarquées*, c'est-à-dire que celles sur lesquelles l'*attention* s'est arrêtée, qui fassent naître des idées : ainsi, toute idée, quelle qu'elle soit, est le produit réel d'une sensation remarquée, en un mot, d'un acte qui prépare l'organe de l'intelligence à recevoir les traits caractéristiques de cette idée, et toute sensation qui n'est point remarquée, c'est-à-dire qui ne rencontre point l'organe de l'intelligence préparé par l'*attention* à en recevoir l'impression, ne saurait former aucune idée.

Les animaux à mamelles ont les mêmes sens que l'homme et reçoivent, comme lui, des sensations de tout ce qui les affecte. Mais, comme ils ne s'arrêtent point à la plupart de ces sensations, qu'ils ne fixent point leur *attention* sur elles, et qu'ils ne remarquent que celles qui sont immédiatement relatives à leurs besoins habituels, ces animaux n'ont qu'un petit nombre d'*idées* qui sont toujours à peu près les mêmes, en sorte que leurs idées ne varient point ou presque point.

Aussi, à l'exception des objets qui peuvent satisfaire à leurs besoins et qui font naître en eux des idées, parce qu'ils les remarquent, tout le reste est comme nul pour ces animaux.

La nature n'offre aux yeux, soit du chien ou du chat, soit du cheval ou de l'ours, etc., aucune merveille, aucun objet de curiosité, en un mot, aucune chose qui les intéresse, si ce n'est ce qui sert directement à leurs besoins ou à leur bien-être; ces animaux voient tout le reste sans le remarquer, c'est-à-dire sans y fixer leur attention, et conséquemment n'en peuvent acquérir aucune idée. Cela ne peut être autrement, tant que les circonstances ne forcent point l'animal à varier les actes de son intelligence, à avancer le développement de l'organe qui les produit, et à acquérir, par nécessité, des idées étrangères à celles que ses besoins ordinaires produisent en lui. A cet égard, on connaît assez les résultats de l'éducation forcée que l'on donne à certains animaux.

Je suis donc fondé à dire que les animaux dont il s'agit, ne distinguent presque rien de tout ce qu'ils aperçoivent, et que tout ce qu'ils ne remarquent point est comme nul ou sans existence pour eux, quoique la plupart des objets qui les environnent agissent sur leurs sens.

Quel trait de lumière cette considération des facultés et de l'emploi de l'*attention* ne jette-t-elle pas sur la cause qui fait que les animaux, qui pos-

sèdent les mêmes sens que l'homme, n'ont cependant qu'un si petit nombre d'idées, pensent si peu, et sont toujours assujettis aux mêmes habitudes !

Le dirai-je ? que d'hommes aussi, pour qui presque tout ce que la nature présente à leurs sens se trouve à peu près nul ou sans existence pour eux, parce qu'ils sont à l'égard de ces objets sans *attention*, comme les animaux ! Or, par suite de cette manière d'employer leurs facultés et de borner leur *attention* à un petit nombre d'objets qui les intéressent, ces hommes n'exercent que très-peu leur intelligence, ne varient presque point les sujets de leurs pensées, n'ont, de même que les animaux dont nous venons de parler, qu'un très-petit nombre d'idées et sont fortement assujettis au pouvoir de l'habitude.

Effectivement, les besoins de l'homme qu'une éducation quelconque n'a point forcé de bonne heure à exercer son intelligence, embrassent seulement ce qui lui paraît nécessaire à sa conservation et à son bien-être physique, mais ils sont extrêmement bornés relativement à son bien-être moral. Les idées qui se forment en lui, se réduisent à très-peu près à des idées d'intérêt, de propriété et de quelques jouissances physiques, elles absorbent l'*attention* qu'il donne au petit nombre d'objets qui les ont fait naître et qui les entretiennent. On doit sentir que tout ce qui est étranger aux besoins physiques de cet homme, à ses idées d'intérêt et à celles de quelques jouissances physiques et morales très-



bornées, se trouve comme nul ou sans existence pour lui, parce qu'il ne le remarque jamais et qu'il ne saurait le remarquer, puisque n'ayant point l'habitude de varier ses pensées, rien d'étranger aux objets que je viens d'indiquer ne saurait l'émouvoir.

Enfin, l'éducation, qui développe l'intelligence de l'homme d'une manière si admirable, ne le fait ou n'y parvient, que parce qu'elle habitue celui qui la reçoit à exercer sa faculté de penser, à fixer son *attention* sur les objets si variés et si nombreux qui peuvent affecter ses sens, sur tout ce qui peut augmenter son bien-être physique et moral, et par conséquent sur ses véritables intérêts dans ses relations avec les autres hommes.

En fixant son *attention* sur les différents objets qui peuvent affecter ses sens, il parvient à distinguer ces objets les uns des autres et à déterminer leurs différences, leurs rapports et les qualités particulières de chacun d'eux : de là, la source des sciences physiques et naturelles.

De même, en fixant son *attention* sur ses intérêts dans ses relations avec les autres hommes, et sur ce qu'il peut apercevoir d'instructif pour eux, il se forme des idées morales, soit de toutes les convenances à l'égard des situations dans lesquelles il peut se rencontrer dans le cours de sa vie sociale, soit de ce qui peut avancer les connaissances utiles : de là, la source des sciences politiques et morales.

Ainsi, l'habitude d'exercer son intelligence et de varier ses pensées que l'homme reçoit de l'éducation étend singulièrement en lui la faculté de donner de l'*attention* à quantité d'objets différents, de former des comparaisons particulières et générales, d'exécuter des jugements dans un haut degré de rectitude et de multiplier ses idées de tout genre, et surtout ses idées complexes. Enfin, cette habitude d'exercer son intelligence, si les diverses circonstances de sa vie la favorisent, le met dans le cas d'étendre ses connaissances, d'agrandir et de diriger son génie, en un mot, de voir en grand, d'embrasser une multitude presque infinie d'objets par sa pensée, et d'obtenir de son intelligence les jouissances les plus solides et les plus satisfaisantes.

Je terminerai ce sujet en remarquant que, quoique l'*attention* doive ses actes au sentiment intérieur de l'individu qui, ému par un besoin, le plus souvent moral, a seul le pouvoir d'y donner lieu, elle est néanmoins une des facultés essentielles de l'intelligence, puisqu'elle ne s'opère que dans l'organe qui produit ces facultés, et qu'on est d'après cela autorisé à penser que tout être privé de cet organe ne saurait exécuter aucun de ses actes, c'est-à-dire ne saurait donner de l'*attention* à aucun objet.

Cet article sur l'*attention* méritait d'être un peu étendu, car le sujet m'a paru très-important à éclaircir, et je suis fortement persuadé que, sans la connaissance de la condition nécessaire pour qu'une

sensation puisse produire une *idée*, jamais on n'aurait pu saisir ce qui est relatif à la formation des idées, des pensées, des jugements, etc., non plus que la cause qui contraint la plupart des animaux qui ont les mêmes sens que l'homme à ne se former que très-peu d'idées, à ne les varier que si difficilement et à rester soumis aux influences des habitudes.

On a donc lieu de se convaincre, d'après ce que j'ai exposé, qu'aucune des opérations de l'organe de l'entendement ne peut se former, si cet organe n'y est préparé par l'*attention*, et que nos idées, nos pensées, nos jugements, nos raisonnements ne s'exécutent qu'autant que l'organe dans lequel ces actes s'effectuent se trouve continuellement maintenu dans l'état où il doit être pour que ces actes puissent se produire.

Comme l'*attention* est une action dont le fluide nerveux est l'instrument principal, tant qu'elle subsiste elle consomme une quantité quelconque de ce fluide. Or, par sa trop grande durée, cette action fatigue et épuise tellement l'individu, que les autres fonctions de ses organes en souffrent proportionnellement. Aussi les hommes qui pensent beaucoup, qui méditent continuellement et qui se sont fait une habitude d'exercer, presque sans discontinuité, leur *attention* sur les objets qui les intéressent, ont-ils leurs facultés digestives et leurs forces musculaires très-affaiblies.

Passons maintenant à l'examen de la *pensée*, la

seconde des principales facultés de l'intelligence, mais celle qui constitue la première et la plus générale de ses opérations.

## DE LA PENSÉE

### DEUXIÈME DES FACULTÉS PRINCIPALES DE L'INTELLIGENCE

La *pensée* est le plus général des actes de l'intelligence, car, après l'attention qui donne à la pensée elle-même et aux autres actes de l'entendement le pouvoir de s'opérer, celui dont il est ici question embrasse véritablement tous les autres, et néanmoins mérite une distinction particulière.

On doit considérer la *pensée* comme une action qui s'exécute, dans l'organe de l'intelligence, par des mouvements du fluide nerveux, et qui s'opère sur des idées déjà acquises, soit en les rendant simplement sensibles à l'individu sans aucun changement, comme dans les actes de *mémoire*, soit en comparant entre elles diverses de ces idées pour en obtenir des jugements ou trouver leurs rapports, qui sont aussi des jugements, comme dans les *raisonnements*, soit en les divisant méthodiquement et les décomposant, comme dans les *analyses*, soit, enfin, en créant, d'après ces idées qui servent de modèles ou de contrastes, d'autres idées, et d'après celles-ci d'autres encore, comme dans les opérations de l'*imagination*.

Toute *pensée* serait-elle ou un acte de mémoire ou un jugement? Je l'avais d'abord supposé; et dans ce cas, la pensée ne serait pas une faculté particulière de l'intelligence, distincte des souvenirs et des jugements. Je crois cependant qu'il faut ranger cet acte de l'entendement au nombre de ses facultés particulières et principales, car la pensée qui constitue la *réflexion*, c'est-à-dire celle qui consiste dans la considération ou l'examen d'un objet, est plus qu'un acte de mémoire, et n'est pas encore un jugement. Effectivement, les comparaisons et les recherches de rapports entre des idées ne sont pas simplement des souvenirs, et ne sont pas non plus des jugements, mais presque toujours ces pensées se terminent par un jugement ou par plusieurs.

Quoique tous les actes de l'entendement soient des *pensées*, on peut donc regarder la pensée elle-même comme le résultat d'une faculté particulière de l'intelligence, puisque certains de ces actes ne sont point simplement de la mémoire, ni positivement des jugements.

S'il est vrai que toutes les opérations de l'intelligence soient des pensées, il l'est aussi que les idées sont les matériaux qui servent à l'exécution de ces opérations, et que le fluide nerveux est l'agent unique qui y donne lieu immédiatement; ce que j'ai déjà expliqué dans le chapitre précédent.

La *pensée* étant une opération de l'entendement, qui s'exécute sur des idées déjà acquises, peut seule

donner lieu à des jugements, des raisonnements, enfin, aux actes de l'imagination. Dans tout ceci, les idées sont toujours les matériaux de l'opération, et le sentiment intérieur est aussi toujours la cause qui excite et dirige son exécution, en mettant le fluide nerveux en mouvement dans l'*hypocéphale*.

Cet acte de l'entendement se produit quelquefois à la suite de quelque sensation qui a donné lieu à une idée, et celle-ci à un désir ; mais le plus souvent il s'exécute sans qu'aucune sensation l'ait immédiatement précédé, car le souvenir d'une idée qui donne naissance à un besoin moral suffit pour émouvoir le sentiment intérieur, et le mettre dans le cas d'exciter l'exécution de cet acte.

Ainsi, tantôt l'organe de l'intelligence exécute quelque'une de ses fonctions à la suite d'une cause externe qui amène quelque idée, laquelle émeut le sentiment intérieur de l'individu, et tantôt cet organe entre de lui-même en activité, comme lorsque quelque idée rappelée par la mémoire fait naître un désir, c'est-à-dire un besoin moral, et par suite une émotion du sentiment intérieur qui le porte à produire quelque acte d'intelligence ou successivement plusieurs de ces actes.

De même que toute autre action du corps, aucune *pensée* ne s'exécute que par l'excitation du sentiment intérieur, en sorte que, sauf les mouvements organiques essentiels à la conservation de la vie, les actes de l'intelligence et ceux du système muscu-

laire dépendant, sont toujours excités par le sentiment intérieur de l'individu, et doivent être réellement regardés comme étant le produit de ce sentiment.

Il résulte de ces considérations, que la *pensée* étant une action, ne s'aurait s'exécuter que lorsque le sentiment intérieur excite le fluide nerveux de l'hypocéphale à la produire, et que, d'après l'état nécessairement passif de la pulpe cérébrale, le fluide dont il s'agit, étant mis en mouvement dans ses parties, doit être le seul corps actif dans l'exécution de cette action.

En effet, un être doué d'un organe pour l'intelligence, ayant la faculté, par une émotion de son sentiment intérieur, de mettre en mouvement son fluide nerveux, et de diriger ce fluide sur les traits imprimés de telle idée déjà acquise, se rend aussitôt sensible cette idée particulière lorsqu'il excite cette action. Or, cet acte est une *pensée* quoique très-simple, et à la fois un acte de mémoire. Mais si, au lieu de se rendre sensible une seule idée, l'individu fait la même chose à l'égard de plusieurs, et exécute des opérations sur ces idées, alors il forme des *pensées* moins simples, plus prolongées, et il peut opérer ainsi différents actes d'intelligence, enfin, une longue suite de ces actes.

La *pensée* est donc une action qui peut se compliquer d'un grand nombre d'autres semblables exécutées successivement, quelquefois presque simulta-

nément, et embrasser un nombre considérable d'idées de tous les ordres.

Non-seulement la pensée embrasse, dans ses opérations, des idées existantes, c'est-à-dire déjà tracées dans l'organe, mais, en outre, elle en peut produire qui n'y existaient pas. Les résultats des comparaisons, les rapports trouvés entre différentes idées, enfin, les produits de l'imagination, sont autant d'idées nouvelles pour l'individu, que sa pensée peut faire naître, imprimer dans son organe, et rapporter de suite à son sentiment intérieur.

Les *jugements*, par exemple, qu'on nomme aussi des conséquences, parce qu'ils sont les suites de comparaisons exécutées ou de calculs terminés, sont à la fois des *pensées* et des actes subséquents de pensées.

La même chose a lieu à l'égard des *raisonnements*, car on sait que plusieurs jugements qui se déduisent successivement entre des idées comparées, constituent ce qu'on nomme un *raisonnement*; or, les raisonnements n'étant que des séries de conséquences, sont encore des pensées et des actes subséquents de pensées.

Il résulte de tout ceci que tout être qui ne possède aucune idée ne saurait exécuter aucune pensée, aucun jugement, et bien moins encore un raisonnement quelconque.

Méditer, c'est exécuter une suite de pensées, c'est approfondir par des pensées suivies, soit les rapports



entre plusieurs objets considérés, soit les idées différentes qu'on peut obtenir d'un seul objet.

Effectivement, un seul objet peut offrir à un être intelligent une suite d'idées différentes, savoir : celles de sa masse, de sa grandeur, de sa forme, de sa couleur, de sa consistance, etc.

Si l'individu se rend sensibles différentes de ces idées, l'objet n'étant pas présent, on dit qu'il pense à cet objet; et en effet, il exécute réellement à son égard une ou plusieurs *pensées* de suite; mais si l'objet est présent, on dit alors qu'il l'observe, et qu'il l'examine, pour s'en former toutes les idées que sa méthode d'observation et sa capacité d'attention peuvent lui permettre d'en obtenir.

De même que la *pensée* s'exerce sur des idées directes, c'est-à-dire obtenues par des sensations remarquées, de même aussi elle s'exerce sur les idées complexes que l'individu possède et peut se rendre sensibles.

Ainsi, l'objet d'une pensée ou d'une suite de pensées peut être matériel ou embrasser différents objets matériels; mais il peut être aussi constitué par une idée complexe ou se composer de plusieurs idées de cette nature. Or, à l'aide de la *pensée*, l'individu peut obtenir des unes et des autres de ces idées, plusieurs autres encore, et cela à l'infini. De là, l'*imagination* qui prend sa source dans l'habitude de penser et de se former des idées complexes, et qui parvient à créer, par similitude ou analogie, des

idées particulières, dont celles qui proviennent des sensations ne sont que des modèles.

Je m'arrête ici, ne me proposant nullement l'*analyse* des idées, que des hommes plus habiles et plus profonds penseurs ont déjà faite, et j'ai atteint mon but, si j'ai montré le vrai mécanisme par lequel les idées et les pensées se forment dans l'organe de l'intelligence, aux excitations du sentiment intérieur de l'individu.

J'ajouterai seulement que l'*attention* est toujours compagne de la *pensée*, en sorte que, lorsque la première n'a plus lieu, la seconde cesse aussitôt d'exister.

J'ajouterai encore que, comme la *pensée* est une action, elle consomme du fluide nerveux ; et que, par conséquent, lorsqu'elle est trop longtemps soutenue, elle fatigue, épuise, et nuit à toutes les autres fonctions organiques, surtout à la digestion.

Enfin, je terminerai par cette remarque que je crois fondée, savoir : que la portion disponible de notre fluide nerveux augmente ou diminue selon certaines circonstances, en sorte que tantôt elle est abondante et plus que suffisante pour la production d'une longue suite d'attention et de pensées, tandis que tantôt elle ne saurait suffire et ne pourrait fournir à l'exécution d'une suite d'actes d'intelligence, qu'au détriment des fonctions des autres organes du corps.

De là, ces alternatives dans l'activité et la lan-

gueur de la pensée qu'a citées Cabanis ; de là, cette facilité dans certains temps et cette difficulté dans d'autres, qu'on éprouve pour maintenir son attention et exécuter une suite de pensées.

Lorsqu'on est affaibli par les suites d'une maladie ou par l'âge, les fonctions de l'estomac s'exécutent avec peine, elles exigent, pour s'opérer, l'emploi d'une grande portion du fluide nerveux disponible. Or, si, pendant ce travail de l'estomac, vous détournez le fluide nerveux qui va aider la digestion en le faisant refluer vers l'hypocéphale, c'est-à-dire en vous livrant à une forte application et à une suite de pensées qui exigent une attention profonde et soutenue, vous nuisez alors à la digestion et vous exposez votre santé.

Le soir, comme on est en quelque sorte épuisé par les diverses fatigues de la journée, surtout lorsqu'on n'est plus dans la vigueur de la jeunesse, la portion disponible du fluide nerveux est, en général, moins abondante et est moins en état de fournir aux travaux suivis de la pensée : le matin, au contraire, après les réparations qu'un bon sommeil a procurées, la portion disponible du fluide nerveux est fort abondante, elle peut fournir avantageusement et assez longtemps aux consommations qu'en font les opérations de l'intelligence, ou à celles que font les exercices du corps. Enfin, plus vous consommez votre fluide nerveux, disponible aux opérations de l'intelligence, moins alors vous avez de faculté

pour les travaux et les exercices du corps, et *vice versa*.

Il y a donc, par suite de ces causes et de beaucoup d'autres, des alternatives remarquables dans notre faculté, plus ou moins grande, d'exécuter une suite de pensées, de méditer, de raisonner, et surtout d'exercer notre imagination. Parmi ces causes, les variations de notre état physique et les influences que cet état reçoit des changements qui s'opèrent dans celui de l'atmosphère, ne sont pas les moins puissantes.

Comme les actes de l'imagination sont encore des pensées, c'est ici le lieu d'en dire un mot.

#### L'IMAGINATION

*L'imagination* est cette faculté créatrice d'idées nouvelles, que l'organe de l'intelligence, à l'aide des pensées qu'il exécute, parvient à acquérir, lorsqu'il contient beaucoup d'idées, et qu'il est habituellement exercé à en former de complexes.

Les opérations de l'intelligence qui donnent lieu aux actes de l'imagination sont excitées par le sentiment intérieur de l'individu, exécutées par les mouvements de son fluide nerveux, comme les autres actes de la pensée, et dirigées par des jugements.

Les actes de *l'imagination* consistent à opérer, par des comparaisons et des jugements sur des idées acquises, des idées nouvelles, en prenant les pre-

mières, soit pour modèles, soit pour contrastes ; en sorte qu'avec ces matériaux et par ces opérations, l'individu peut se former une multitude d'idées nouvelles qui s'impriment dans son organe, et avec celles-ci beaucoup d'autres encore, ne mettant d'autres termes à cette création infinie que ceux que son degré de raison peut lui suggérer.

Je viens de dire que les idées acquises, qui sont les matériaux des actes de l'imagination, sont employées dans ces actes, soit comme modèles, soit comme contrastes.

Effectivement, que l'on considère toutes les idées produites par l'imagination de l'homme, on verra que les unes, et c'est le plus grand nombre, retrouvent leurs modèles dans les idées simples qu'il a pu se faire à la suite des sensations qu'il a éprouvées, ou dans les idées complexes qu'il s'est faites avec ces idées simples, et que les autres prennent leur source dans le contraste ou l'opposition des idées simples et des idées complexes qu'il avait acquises.

L'homme ne pouvant se former aucune idée solide que des objets, ou que d'après des objets qui sont dans la nature, son intelligence eût été bornée à l'effectuation de ce seul genre d'idées, si elle n'eût eu la faculté de prendre ces mêmes idées ou pour modèle, ou pour contraste, afin de s'en former d'un autre genre.

C'est ainsi que l'homme a pris le contraste ou l'opposé de ses idées simples, acquises par la voie

des sensations, ou de ses idées complexes, lorsque s'étant fait une idée du fini, il a imaginé l'infini; lorsqu'ayant conçu l'idée d'une durée limitée, il a imaginé l'éternité, ou une durée sans limites; lorsque s'étant formé l'idée d'un corps ou de la matière, il a imaginé l'*esprit* ou un être immatériel, etc., etc.

Il n'est pas nécessaire de montrer que tout produit de l'imagination qui n'offre pas le contraste d'une idée, soit simple, soit complexe, acquise, au moins originairement par la voie des sensations, retrouve nécessairement son modèle dans cette idée. Que de citations je pourrais faire à l'égard des produits de l'imagination de l'homme, si je voulais montrer que partout où il a voulu créer des idées quelconques, ses matériaux ont toujours été les modèles des idées déjà acquises, ou les contrastes de ces idées!

Une vérité bien constatée par l'observation et l'expérience, c'est qu'il en est de l'organe d'intelligence comme de tous les autres organes du corps; plus il est exercé, plus il se développe, et plus ses facultés s'étendent.

Ceux des animaux qui sont doués d'un organe pour l'intelligence, manquent néanmoins d'*imagination*; parce qu'ils ont peu de besoins, qu'ils varient peu leurs actions, qu'ils n'acquièrent en conséquence que peu d'idées, et surtout parce qu'ils ne forment que rarement des idées complexes, et qu'ils n'en forment jamais que du premier ordre.

Mais l'homme, qui vit en société, a tant multiplié

ses besoins, qu'il a nécessairement multiplié ses idées dans des proportions qui y sont relatives; en sorte qu'il est de tous les êtres pensants celui qui peut le plus aisément exercer son intelligence, celui qui peut le plus varier ses pensées, enfin, celui qui peut se former le plus d'idées complexes : aussi a-t-on lieu de croire qu'il est le seul être qui puisse avoir de l'*imagination*.

D'une part, si l'*imagination* ne peut exister que dans un organe qui contient déjà beaucoup d'idées, et ne prend sa source que dans l'habitude de former des idées complexes, et de l'autre part, s'il est vrai que plus l'organe de l'intelligence est exercé, plus cet organe se développe, et plus ses facultés s'étendent et se multiplient, on sentira que, quoique tous les hommes soient dans le cas de posséder cette belle faculté qu'on nomme *imagination*, il n'y en a néanmoins qu'un très-petit nombre qui puisse avoir cette faculté dans un degré un peu éminent.

Que d'hommes, même à part de ceux qui n'ont pu recevoir aucune éducation, sont forcés par les circonstances de leur condition et de leur état, de s'occuper tous les jours, pendant la principale portion de leur vie, des mêmes sortes d'idées, d'exécuter les mêmes travaux, et qui, par suite de ces circonstances, ne sont presque point dans le cas de varier leurs pensées ! Leurs idées habituelles roulent dans un petit cercle qui est à peu près toujours le

même, et ils ne font que peu d'efforts pour l'étendre, parce qu'ils n'y ont qu'un intérêt éloigné.

L'*imagination* est une des plus belles facultés de l'homme : elle ennoblit toutes ses pensées, les élève, l'empêche de se traîner dans la considération de petites choses, de menus détails ; et lorsqu'elle atteint un degré très-éminent, elle en fait un être supérieur à la grande généralité des autres.

Or, le *génie*, dans un individu, n'est autre chose qu'une grande *imagination*, dirigée par un goût exquis, et par un jugement très-rectifié, nourrie et éclairée par une vaste étendue de connaissances, enfin, limitée, dans ses actes, par un haut degré de raison.

Que serait la littérature sans l'imagination ! En vain le littérateur possède-t-il parfaitement la langue dont il se sert, et offre-t-il, dans ses écrits ou ses discours, une diction épurée, une style irréprochable, s'il n'a point d'*imagination*, il est froid, vide de pensées et d'images, il n'émeut point, n'intéresse point, et tous ses efforts manquent leur but.

La poésie, cette belle branche de la littérature, et l'éloquence même, pourraient-elles se passer d'imagination ?

Pour moi, je pense que la littérature, ce beau résultat de l'intelligence humaine, est l'art noble et sublime de toucher, d'émouvoir nos passions, d'élever et d'agrandir nos pensées, enfin, de les transporter hors de leur sphère commune. Cet art



a ses règles et ses préceptes, mais l'*imagination* et le *goût* sont la seule source où il puise ses plus beaux produits.

Si la littérature émeut, anime, plaît, et fait le bonheur de tout homme en état d'en goûter le charme, la science lui cède à cet égard, car elle instruit froidement et avec rigidité : mais elle l'emporte en ce que non-seulement elle sert essentiellement tous les arts, et qu'elle nous donne les meilleurs moyens de pourvoir à tous nos besoins physiques, mais, en outre, en ce qu'elle agrandit solidement toutes nos pensées, en nous montrant dans toute chose ce qui y est réellement, et non ce que nous aimerions mieux qui y fût.

L'objet de la première est un art aimable, celui de la deuxième est la collection de toutes les connaissances positives que nous pouvons acquérir.

Les choses étant ainsi, autant l'*imagination* est utile, indispensable même en littérature, autant elle est à redouter dans les sciences ; car ses écarts, dans la première, ne sont qu'un manque de goût et de raison, tandis que ceux qu'elle fait dans les dernières sont des erreurs ; en sorte que c'est presque toujours l'*imagination* qui les produit, lorsque l'instruction et la raison ne la guident pas et ne la limitent pas ; et si ces erreurs séduisent, elles font à la science un tort qui est souvent fort difficile à réparer.

Cependant sans *imagination*, point de génie, et

sans génie, point de possibilité de faire de découvertes autres que celles des faits, mais toujours sans conséquences satisfaisantes. Or, toute science n'étant qu'un corps de principes et de conséquences, convenablement déduits des faits observés, le génie est absolument nécessaire pour poser ces principes et en tirer ces conséquences ; mais il faut qu'il soit dirigé par un jugement solide, et retenu dans les limites qu'un haut degré de lumières peut seul lui imposer.

Ainsi, quoiqu'il soit vrai que l'*imagination* est à redouter dans les sciences, elle ne peut l'être cependant que lorsqu'une raison éminente et bien éclairée ne la domine pas ; tandis que, dans le cas contraire, elle constitue alors une des causes essentielles aux progrès des sciences.

Or, le seul moyen de limiter notre imagination, afin que ses écarts ne nuisent point à l'avancement de nos connaissances, c'est de ne lui permettre de s'exercer que sur des objets pris dans la nature, ces objets étant les seuls qu'il nous soit possible de connaître positivement ; ses différents actes seront alors d'autant plus solides, qu'ils résulteront de la considération du plus grand nombre de faits relatifs à l'objet considéré, et de la plus grande rectitude dans nos jugements.

Je terminerai cet article en faisant remarquer que, s'il est vrai que nous prenions toutes nos idées dans la nature, et que nous n'en ayons aucune qui n'en provienne originairement, il l'est aussi qu'avec

ces idées, nous pouvons, à l'aide de notre imagination et en les modifiant diversement, en créer qui soient entièrement hors de la nature ; mais ces dernières sont toujours ou des contrastes d'idées acquises, ou des images plus ou moins défigurées d'objets dont la nature seule nous a donné connaissance.

Effectivement, dans les idées les plus exagérées et les plus extraordinaires de l'homme, si l'on y fait attention, il est impossible de ne pas reconnaître la source où il a puisé.

## DE LA MÉMOIRE

### TROISIÈME DES PRINCIPALES FACULTÉS DE L'INTELLIGENCE

La *mémoire* est une faculté des organes qui concourent à l'intelligence ; le souvenir d'un objet ou d'une pensée quelconque est un acte de cette faculté ; et l'organe de l'entendement est le siège où s'exécute cet acte admirable, dont le fluide nerveux, par ses mouvements dans cet organe, est le seul agent qui en consomme l'exécution : voilà ce que je me propose de prouver ; mais auparavant considérons l'importance de la faculté dont il s'agit.

On peut dire que la *mémoire* est la plus importante et la plus nécessaire des facultés intellectuelles, car, que pourrions-nous faire sans la *mémoire* ;

comment pourvoir à nos divers besoins, si nous ne pouvions nous rappeler les différents objets que nous sommes parvenus à connaître ou à préparer pour y satisfaire ?

Sans la *mémoire*, l'homme n'aurait aucun genre de connaissance, toutes les sciences seraient absolument nulles pour lui, il ne pourrait cultiver aucun art, il ne saurait même avoir aucune langue pour communiquer ses idées ; et comme pour penser, pour imaginer même, il faut, d'une part, qu'il ait préalablement des idées, et de l'autre part, qu'il exécute des comparaisons entre diverses de ces idées, il serait donc totalement privé de la faculté de penser et entièrement dépourvu d'imagination, s'il n'avait point de mémoire. Aussi, en disant que les Muses étaient filles de la *mémoire*, les anciens ont prouvé qu'ils avaient eu le sentiment de l'importance de cette faculté de l'intelligence.

Nous avons vu, dans le chapitre précédent, que les idées provenaient des sensations que nous avons éprouvées et remarquées, et qu'avec celles que ces sensations remarquées ont imprimées dans notre organe, nous pouvions nous en former d'autres qui sont indirectes et complexes. Toute idée quelconque vient donc originairement d'une sensation, et on ne peut en avoir aucune qui ait une autre origine, ce qui, depuis LOCKE, est bien reconnu.

Maintenant, nous allons voir que la *mémoire* ne peut avoir d'existence qu'après celle des idées acqui-

ses, et conséquemment, qu'aucun individu ne saurait en produire aucun acte, s'il n'a des idées imprimées dans l'organe qui en est le siège.

S'il en est ainsi, la nature n'a pu donner aux animaux les plus parfaits, et à l'homme même, que de la *mémoire*, et non de la prescience, c'est-à-dire la connaissance des événements futurs <sup>1</sup>.

L'homme serait sans doute très-malheureux s'il savait positivement ce qui doit lui arriver, s'il connaissait l'époque précise de la fin de sa vie, etc., etc.; mais la véritable raison qui fait qu'il n'a point cette connaissance, c'est que la nature n'a pu la lui donner; cela lui était impossible. La *mémoire* n'étant que le souvenir de faits qui ont existé, et dont nous avons pu nous former des idées; et l'avenir, au contraire, devant donner lieu à des faits qui n'ont pas encore d'existence, nous ne pouvons en avoir aucune idée, à l'exception de ceux qui tiennent à quelques portions reconnues de l'ordre qui suit la nature dans ses actes.

Voyons présentement quel peut être le mécanisme de l'admirable faculté dont nous nous occu-

<sup>1</sup> A l'égard des événements futurs, ceux qui tiennent à des causes simples, ou à peu près telles, et à des lois que l'homme, en étudiant la nature, est parvenu à reconnaître, se trouvent dans le cas d'être prévus par lui, et jusqu'à un certain point, d'être déterminés d'avance pour des époques plus ou moins précises. Ainsi, les astronomes peuvent indiquer l'époque future d'une éclipse, et celle où tel astre se trouvera dans telle position; mais cette connaissance de certains faits attendus, est réduite à un très-petit nombre d'objets. Cependant, beaucoup d'autres faits futurs et d'un autre ordre lui sont encore connus: car il sait qu'ils auront lieu, mais il n'en saurait déterminer avec précision les époques.

pons ici, et tâchons de prouver que l'opération du fluide nerveux qui donne lieu à un acte de mémoire, consiste à prendre, en traversant les traits imprimés de telle idée acquise, un mouvement particulier relatif à cette idée, et à en rapporter le produit au sentiment intérieur de l'individu.

Comme les idées sont les matériaux de tous les actes de l'intelligence, la *mémoire* suppose déjà des idées acquises ; et il est évident qu'un individu qui n'aurait encore aucune idée, ne pourrait en exécuter aucun acte. La faculté qu'on nomme *mémoire* ne peut donc commencer à exister que dans un individu qui possède des idées.

La *mémoire* nous éclaire sur ce que peuvent être les idées, et même nous fait sentir ce qu'elles sont réellement.

Or, les idées que nous nous sommes formées par la voie des sensations, et celles ensuite que nous avons acquises par les actes de nos pensées, étant des images ou des traits caractéristiques, gravés, c'est-à-dire plus ou moins profondément imprimés sur quelque partie de notre organe d'intelligence, la *mémoire* les rappelle chaque fois que notre fluide nerveux, ému par notre sentiment intérieur, rencontre, dans ses agitations, les images ou les traits dont il s'agit. Le fluide nerveux en rapporte alors le résultat à notre sentiment intérieur, et aussitôt ces idées nous redeviennent sensibles : c'est ainsi que s'exécutent les actes de *mémoire*.

On sent bien que le sentiment intérieur dirigeant le fluide nerveux, dans le mouvement qu'il lui imprime, peut le porter séparément sur une seule de ces idées déjà tracées, comme sur plusieurs d'entre elles, et qu'ainsi la *mémoire* peut rappeler, au gré de l'individu, telle idée séparément, ou successivement plusieurs idées.

Il est évident, d'après ce que je viens de dire, que si nos idées, soit simples, soit complexes, n'étaient point tracées et plus ou moins profondément imprimées dans notre organe d'intelligence, nous ne pourrions nous les rappeler, et que conséquemment la *mémoire* n'aurait aucune existence.

Un objet nous a frappés : c'est, je suppose, un bel édifice embrasé et consumé, sous nos yeux, par les flammes. Or, quelque temps après, nous pouvons nous rappeler parfaitement cet objet sans le voir ; il suffit uniquement pour cela d'un acte de notre pensée.

Que se passe-t-il en nous dans cet acte, si ce n'est que notre sentiment intérieur, mettant en mouvement notre fluide nerveux, le dirige dans notre organe d'intelligence, sur les traits que la sensation de l'incendie y a imprimés, et que la modification du mouvement, que notre fluide nerveux acquiert en traversant ces traits particuliers, se rapporte aussitôt à notre sentiment intérieur, et nous rend, dès lors, parfaitement sensible l'idée que nous cherchons à nous rappeler, quoique cette idée soit alors

plus faiblement exprimée que lorsque l'incendie s'effectuait sous nos yeux.

Nous nous rappelons ainsi une personne ou un objet quelconque, que nous avons déjà vu et remarqué, et nous nous rappelons de même les idées complexes que nous avons acquises.

Il est si vrai que nos idées sont des images ou des traits caractéristiques, imprimés sur quelque partie de notre organe d'intelligence, et que ces idées ne nous sont rendues sensibles que lorsque notre fluide nerveux, mis en mouvement, rapporte à notre sentiment intérieur la modification de mouvement qu'il a acquise en traversant ces traits, que si, pendant notre sommeil, notre estomac se trouve embarrassé, ou si nous éprouvons quelque irritation intérieure, notre fluide nerveux reçoit, dans cette circonstance, une agitation qui se propage jusque dans notre cerveau. Il est aisé de concevoir que ce fluide, n'étant point alors dirigé, dans ses mouvements, par notre sentiment intérieur, traverse sans ordre les traits de différentes idées qui s'y trouvent imprimées, et nous rend sensibles toutes ces idées, mais dans le plus grand désordre, les dénaturant le plus souvent par leur mélange entre elles, et par des jugements altérés et bizarres.

Pendant le sommeil parfait, le *sentiment intérieur* ne recevant plus d'émotions, cesse, en quelque sorte, d'exister, et conséquemment ne dirige plus les mouvements de la portion disponible du fluide



nerveux. Aussi l'individu endormi est-il comme s'il n'existait pas. Il ne jouit plus du sentiment, quoiqu'il en conserve la faculté, il ne pense plus, quoiqu'il en ait toujours le pouvoir ; la portion disponible de son fluide nerveux est dans un état de repos, et la cause productrice des actions ( le sentiment intérieur) n'ayant plus d'activité, cet individu ne saurait en exécuter aucune.

Mais si le sommeil est imparfait, par suite de quelque irritation interne qui excite de l'agitation dans la portion libre du fluide nerveux, le *sentiment intérieur* ne dirigeant point alors les mouvements du fluide subtil dont il s'agit, les agitations de ce fluide qui s'exécutent dans les hémisphères du cerveau, y occasionnent des idées sans suite, ainsi que des pensées désordonnées et bizarres par le mélange d'idées sans rapport dont elles se composent, lesquelles forment les songes divers que nous faisons, lorsque nous ne jouissons pas d'un sommeil parfait.

Ces songes, ou les idées et les pensées désordonnées qui les constituent, ne sont autre chose que des actes de *mémoire* qui s'exécutent avec confusion et sans ordre, que des mouvements irréguliers du fluide nerveux dans le cerveau, enfin, que le résultat de ce que le *sentiment intérieur*, n'exerçant plus ses fonctions pendant le sommeil et ne dirigeant plus les mouvements du fluide des nerfs, les agitations de ce fluide rendent alors sensibles à l'individu des

idées dépourvues de liaisons, et le plus souvent sans rapport entre elles.

C'est ainsi que s'exécutent les songes que nous formons en dormant, soit lorsque notre digestion étant très-laborieuse, soit lorsque ayant été fortement agités, dans l'état de veille, par quelque grand intérêt ou par des objets qui nous ont émus, nous éprouvons, pendant le sommeil, une grande agitation dans nos esprits, c'est-à-dire dans notre fluide nerveux.

Or, les actes désordonnés dont il est question s'effectuent toujours sur des idées ou d'après des idées déjà acquises, et nécessairement imprimées dans l'organe de l'intelligence : et jamais un individu, en rêvant, ne saurait se rendre sensible une idée qu'il n'aurait pas eue, en un mot, un objet dont il n'aurait eu aucune connaissance.

Une personne qui, depuis son enfance, se trouverait renfermée dans une chambre qui ne recevrait le jour que par le haut, et à qui l'on fournirait ce qui lui serait nécessaire, sans communiquer avec elle, ne verrait jamais assurément, dans ses songes, aucun des objets qui affectent tant les hommes dans la société.

Ainsi, les songes nous montrent le mécanisme de la *mémoire*, comme celle-ci nous fait connaître celui des idées, et lorsque je vois mon chien rêver, aboyer en dormant, et donner des signes non équivoques des pensées qui l'agitent, je demeure con-

vaincu qu'il a aussi des idées, quelque bornées qu'elles puissent être.

Ce n'est pas seulement pendant le sommeil que le sentiment intérieur peut se trouver suspendu ou troublé dans ses fonctions. Pendant la veille, tantôt une émotion forte et subite suspend entièrement les fonctions de ce sentiment, et même tous les mouvements de la portion libre du fluide nerveux ; alors on éprouve la syncope, c'est-à-dire on perd toute connaissance et la faculté d'agir ; et tantôt une irritation considérable ou générale, comme celle qui s'exécute dans certaines fièvres, suspend encore les fonctions du sentiment intérieur, et néanmoins agite tellement toute la portion libre du fluide nerveux, qu'elle fait exprimer les idées et les pensées désordonnées que l'on ressent, et exécuter des actions pareillement désordonnées : dans ce cas, on éprouve ce qu'on nomme le *délire*.

Le délire ressemble donc aux songes par le désordre des idées, des pensées et des jugements ; et il est évident que ce désordre, dans les deux cas que je viens de citer, provient de ce que le sentiment intérieur, se trouvant suspendu dans ses fonctions, ne dirige plus les mouvements du fluide nerveux <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Quand au délire vague, ou aux espèces de vertiges que l'on éprouve ordinairement lorsque l'on commence à s'endormir, cela tient probablement à ce que le sentiment intérieur, cessant alors de diriger les mouvements du fluide nerveux encore agité, reprend et abandonne successivement cette fonction, avec quelques alternatives, jusqu'à ce que le sommeil soit tout à fait arrivé.

Mais la violence de l'agitation nerveuse qui occasionne le délire, est cause que ce phénomène n'est pas seulement le produit d'une grande irritation, mais qu'il est aussi quelquefois celui d'une affection morale très-forte ; en sorte que les individus qui l'éprouvent ne jouissent alors que très-imparfaitement de leur connaissance, car leur sentiment intérieur, troublé et n'exécutant plus ses fonctions, ne dirige plus le fluide nerveux pour la rectitude des idées.

Par exemple, lorsque la *sensibilité morale* est très-grande, les émotions que produisent certaines idées ou pensées dans le sentiment intérieur, sont quelquefois si considérables, qu'elles troublent ce sentiment dans ses fonctions et l'empêchent de diriger le fluide nerveux dans l'exécution des nouvelles pensées qui doivent être produites ; alors les facultés intellectuelles sont suspendues ou en désordre.

On va voir que la *folie* prend aussi sa source dans une cause à peu près semblable, c'est-à-dire dans celle qui ne permet plus au sentiment intérieur de diriger les mouvements du fluide nerveux dans l'hypocéphale.

En effet, lorsqu'une lésion accidentelle a causé quelque dérangement dans l'organe de l'intelligence, ou qu'une grande émotion du sentiment intérieur a laissé des traces assez profondes de ses effets dans l'organe dont il s'agit, pour y avoir opéré quelque altération, le sentiment intérieur ne

maîtrise plus les mouvements du fluide nerveux dans cet organe, et les idées que les agitations de ce fluide rendent sensibles à l'individu, se présentent en désordre et sans liaison à sa conscience. Il les exprime telles qu'elles s'offrent à lui, et elles lui font exécuter des actions qui y sont relatives. Mais on voit, par les actes de cet individu, que ce sont toujours des idées acquises et ensuite présentées à sa conscience qui l'agitent. Effectivement, la mémoire, les songes, le délire, les actes de folie, ne montrent jamais d'autres idées que celles que déjà l'individu possédait.

Il y a des actes de folie qui tiennent à un dérangement de certains organes particuliers de l'hypocéphale, les autres ayant conservé leur intégrité; alors, ce n'est que dans ces organes particuliers que le sentiment intérieur ne maîtrise plus et ne dirige plus les mouvements du fluide nerveux. Les personnes qui sont dans ce cas n'exécutent des actes de folie que relativement à certains objets, et toujours les mêmes : elles paraissent jouir de leur raison à l'égard de tout ce qui y est étranger.

Je m'éloignerais de mon sujet si j'entreprenais de suivre toutes les nuances qu'on observe dans le désordre des idées et d'en rechercher les causes. Il me suffit d'avoir montré que les songes, le délire, et, en général, la folie, ne sont que des actes désordonnés de la *mémoire*, qui s'exécutent toujours sur des idées acquises et imprimées dans

l'organe, mais qui s'opèrent sans la direction du sentiment intérieur de l'individu, parce qu'alors cette puissance est suspendue ou troublée dans ses fonctions, ou que l'état de l'hypocéphale ne lui permet plus de les exécuter.

*Cabanis* ne s'étant fait aucune idée du pouvoir de notre sentiment intérieur, et ne s'étant point aperçu que ce sentiment constitue en nous une puissance que le besoin, que le moindre désir, en un mot, qu'une pensée excitent et peuvent émouvoir, et qu'alors il a la faculté de mettre en action la portion libre de notre fluide nerveux, et de diriger ses mouvements, soit dans notre organe d'intelligence, soit dans l'envoi qu'il en fait aux muscles qui doivent agir, fut, néanmoins, forcé de reconnaître que le système nerveux entre souvent de lui-même en activité, sans qu'il y soit porté par des impressions étrangères, et qu'il peut même écarter ces impressions et se soustraire à leur influence, puisqu'une forte attention, une méditation profonde suspendent l'action des organes *sentants* externes.

« C'est ainsi, dit ce savant, que s'exécutent les opérations de l'imagination et de la mémoire. Les notions des objets qu'on se rappelle et qu'on se représente, ont bien été fournies, le plus communément il est vrai, par les impressions reçues dans les divers organes : mais l'acte qui réveille leur trace; qui les offre au cerveau sous leurs images propres, qui met cet organe en état d'en former une foule de combi-

naisons nouvelles, ne dépend souvent en aucune manière, de causes situées hors de l'organe sensitif. » (*Hist. des sensations*, p. 168.)

Cela me paraît très-vrai ; car, tout est ici le résultat du pouvoir du sentiment intérieur de l'individu, ce sentiment pouvant s'émouvoir par une simple idée qui fait naître ce besoin moral qu'on nomme le *désir* ; et l'on sait que le désir embrasse et porte à exécuter, soit les actions qui exigent le mouvement musculaire, soit celles qui donnent lieu à nos pensées, nos jugements, nos raisonnements, nos analyses philosophiques, enfin, aux opérations de notre imagination.

Le désir crée la volonté d'agir de l'une ou de l'autre de ces deux manières : or, ce désir, ainsi que la volonté qu'il entraîne, émouvant notre sentiment intérieur, le mettent dans le cas d'envoyer du fluide nerveux, soit dans telle partie du système musculaire, soit dans telle région de l'organe qui produit les actes de l'intelligence.

Si *Cabanis*, dont l'ouvrage sur les *Rapports du Physique et du Moral* est un fonds inépuisable d'observations et de considérations intéressantes, eût reconnu la puissance du sentiment intérieur, si, ayant pressenti le mécanisme des sensations, il n'eût pas confondu la sensibilité physique avec la cause des opérations de l'intelligence, s'il eût su reconnaître que les sensations ne donnent pas nécessairement des idées, mais de simples perceptions, ce qui

est très-différent, enfin, s'il eût distingué ce qui appartient à l'irritabilité des parties, de ce qui est le produit de la sensation, quelles lumières son intéressant ouvrage ne nous eût-il pas procurées ! Néanmoins, c'est dans cet ouvrage que l'on puisera les meilleurs moyens d'avancer cette partie des connaissances humaines dont il est ici question, à cause de la foule de faits et d'observations qu'il renferme. Mais je suis convaincu que ces moyens ne seront utilement employés, que lorsqu'on aura fixé ses idées sur les distinctions essentielles présentées, soit dans ce chapitre, soit dans les autres, qui composent cette *Philosophie zoologique*.

Si l'on prend en considération ce qui est exposé dans cet article, on se convaincra probablement :

1° Que la *mémoire* a pour siège l'organe même de l'intelligence, et qu'elle n'offre, dans ses opérations, que des actes qui rappellent des idées déjà acquises, en nous les rendant sensibles ;

2° Que les traits, ou les images, qui appartiennent à ces idées, sont nécessairement déjà gravés dans quelque partie de l'organe de l'entendement ;

3° Que le sentiment intérieur, ému par une cause quelconque, envoie notre fluide nerveux disponible sur ceux de ces traits imprimés que l'émotion qu'il a reçue, soit d'un besoin, soit d'un penchant, soit d'une idée qui éveille l'un ou l'autre, lui fait choisir, et qu'il nous les rend aussitôt sensibles en rapportant au foyer sensitif les modifications de mouve-



ment que ces traits ont fait acquérir au fluide nerveux ;

4° Que lorsque notre sentiment intérieur est suspendu ou troublé dans ses fonctions, il ne dirige plus les mouvements qui peuvent encore agiter notre fluide nerveux ; en sorte qu'alors, si quelque cause agite ce fluide dans notre organe intellectuel, ses mouvements rapportent au foyer sensitif des idées désordonnées, bizarrement mêlées, sans liaison et sans suite ; de là, les songes, le délire, etc.

On voit donc que partout les phénomènes dont il s'agit résultent d'actes physiques qui dépendent de l'organisation, de son état, de celui des circonstances, dans lesquelles se trouve l'individu, enfin, de la diversité des causes, pareillement physiques, qui produisent ces actes organiques.

Passons à l'examen de la quatrième et dernière sorte des opérations principales de l'intelligence, c'est-à-dire de celle de ces opérations qui constitue les jugements.

## DU JUGEMENT

### QUATRIÈME DES FACULTÉS PRINCIPALES DE L'INTELLIGENCE

Les opérations de l'intelligence qui constituent des *jugements* sont, pour l'individu, les plus importantes de celles que son entendement puisse exécuter ;

et ce sont, en effet, celles dont il peut le moins se passer, et dont il a le plus souvent occasion de faire usage.

C'est dans les résultats de cette faculté de juger que les déterminations qui constituent la *volonté* d'agir prennent leur source; c'est aussi des actes de cette même faculté que naissent les besoins moraux, tels que les désirs, les souhaits, les espérances, les inquiétudes, les craintes, etc.; enfin, ce sont toujours aux suites de nos *jugements* que sont dues celles de nos actions auxquelles notre entendement a eu quelque part.

On ne peut exécuter aucune série de pensées sans former des *jugements*; nos raisonnements, nos analyses ne sont que le résultat de *jugements*; l'imagination même n'a de puissance que par les *jugements*, relativement aux modèles ou aux contrastes qu'elle emploie pour créer des idées; enfin, toute pensée qui n'est point un *jugement* ou qui n'en est pas accompagnée, n'est qu'un acte de mémoire, ou ne constitue qu'un examen ou une comparaison sans résultat.

Combien donc n'importe-t-il pas à tout être doué d'un organe pour l'intelligence de s'habituer à exercer son *jugement*, et de s'efforcer de le rectifier graduellement, à l'aide de l'observation et de l'expérience; car alors il exerce à la fois son entendement et il en augmente proportionnellement les facultés!

Cependant, si l'on considère la grande généralité des hommes, on voit que les individus qui la composent, dans toutes les occasions où il ne s'agit pas d'un besoin ou d'un danger pressant, jugent rarement par eux-mêmes, et s'en rapportent au jugement des autres.

Cet obstacle aux progrès de l'intelligence individuelle n'est pas seulement le produit de la paresse, de l'insouciance, ou du défaut de moyens, il est, en outre, celui de l'habitude que l'on a fait contracter aux individus, dès leur enfance et dans leur jeunesse, de croire sur parole, et de soumettre toujours leur jugement à une autorité quelconque.

Ayant, en peu de mots, fait sentir l'importance du *jugement*, et celle surtout de le former par l'exercice, et de le rectifier de plus en plus par l'expérience, examinons maintenant ce que c'est que le jugement lui-même, et par quel mécanisme cette opération de l'intelligence peut s'exécuter.

Tout *jugement* est un acte très-particulier que le fluide nerveux exécute dans l'organe de l'intelligence, dont il trace ensuite le résultat dans l'organe même, qu'il rapporte aussitôt après au sentiment intérieur, c'est-à-dire à la conscience de l'individu. Or, cet acte résulte toujours d'une comparaison exécutée, ou de rapports recherchés entre des idées acquises.

Voici le mécanisme probable de l'acte physique dont il est question, car c'est le seul qui me paraisse

capable d'y donner lieu, et qui soit conforme aux produits connus de la loi des mouvements réunis ou combinés.

Les idées gravées occupent, sans doute, chacune dans l'organe, une place particulière : or, lorsque le fluide nerveux agité traverse à la fois les traits de deux idées différentes, ce qui a lieu dans la comparaison de ces deux idées, il est alors partagé nécessairement en deux masses séparées, dont l'une arrive sur la première des deux idées, tandis que l'autre masse rencontre la seconde. De part et d'autre, ces deux masses de fluide nerveux reçoivent chacune de la part des traits qu'elles traversent, une modification dans leur mouvement, qui est particulière à l'idée qu'elles ont rencontrée. On conçoit de là, que, si ensuite ces deux masses se réunissent en une seule, elles combineront aussitôt leurs mouvements, et que, dès lors, la masse commune aura un mouvement composé, qui sera moyen entre les deux sortes de mouvements qui se seront combinés.

Ainsi, l'acte physique qui donne lieu à un *jugement* est probablement constitué par une opération du fluide nerveux qui, dans ses mouvements, se répand sur les traits imprimés des idées que l'on compare ; et il paraît consister en autant de mouvements particuliers du fluide en question, qu'il y a d'idées comparées, et de portions de ce fluide qui traversent les traits de ces idées. Or, ces portions

séparées du même fluide, qui ont chacune un mouvement particulier, venant toutes à se réunir, forment une masse dont le mouvement est composé de tous les mouvements particuliers cités ; et ce mouvement composé imprime alors, dans l'organe, de nouveaux traits, c'est-à-dire une idée nouvelle, qui est le *jugement* dont il agit.

Cette idée nouvelle est aussitôt rapportée au sentiment intérieur de l'individu ; il en a le sentiment moral ; et si elle fait naître en lui un besoin, pareillement moral, elle donne lieu à sa volonté d'agir pour y satisfaire.

Indépendamment de l'inexpérience et des suites de l'habitude de juger presque toujours d'après les autres, des causes nombreuses et différentes concourent à altérer les *jugements*, c'est-à-dire à rendre moins parfaite leur rectitude.

Les unes de ces causes tirent leur origine de l'imperfection même des comparaisons exécutées, et de la préférence que, selon les lumières, le goût particulier et l'état individuel, que l'on donne à telle idée sur telle autre ; en sorte que les véritables éléments qui entrent dans la formation de ces jugements sont incomplets. Il n'y a, dans tous les temps, qu'un petit nombre d'hommes qui, susceptibles d'une attention profonde, et à force de s'être exercés à penser, et d'avoir mis à profit l'expérience, puissent se soustraire à ces causes d'altérations dans leurs jugements.

Les autres, auxquelles il est difficile d'échapper, prennent leurs sources : 1<sup>o</sup> dans l'état même de notre organisation qui altère les sensations dont nous nous formons des idées ; 2<sup>o</sup> dans l'erreur où nous entraînent souvent certaines de nos sensations ; 3<sup>o</sup> dans les influences que nos penchants, nos passions mêmes exercent sur notre sentiment intérieur, le portant à donner aux mouvements qu'il imprime à notre fluide nerveux des directions différentes de celles qu'il leur aurait données sans ces influences, etc., etc.

Ayant déjà traité de ce qui concerne le *jugement* dans le chapitre VI de cette partie, je sortirais du plan que je me suis tracé, et des bornes qu'il exige, si j'entrais dans les détails des causes nombreuses qui contribuent à altérer le jugement, et si j'entreprenais de les développer. Il suffit à l'objet que j'ai en vue de faire remarquer que quantité de causes nuisent, en général, à la rectitude des jugements que nous exécutons ; et qu'à cet égard, il y a autant de diversité dans les *jugements* des hommes, qu'il y en a dans l'état physique, les circonstances, les penchants, les lumières, le sexe, l'âge, etc., des individus.

Que l'on ne s'étonne donc point de la discordance constante, mais non générale, que l'on observe dans les *jugements* que l'on porte sur une pensée, un raisonnement, un ouvrage, enfin, un sujet quelconque, dans lesquels chacun ne peut voir que ce

qu'il a jugé lui-même, que ce qu'il peut concevoir, à raison de la nature et de l'étendue de ses connaissances, en un mot, que ce qu'il peut saisir, selon le degré d'attention qu'il peut donner aux sujets qui s'offrent à sa pensée. Que de personnes, d'ailleurs, se sont fait une habitude de ne juger presque rien par elles-mêmes, et, conséquemment, de s'en rapporter, à peu près, sur tout au jugement des autres !

Ces considérations, qui me semblent prouver que les *jugements* sont assujettis à différents degrés de rectitude, et que cette rectitude n'atteint que le degré qui est relatif aux circonstances qui concernent chaque individu, m'amènent naturellement à dire un mot de la *raison*, à examiner ce qu'elle peut être, et à la comparer avec l'*instinct*.

## DE LA RAISON

### ET DE SA COMPARAISON AVEC L'INSTINCT

La *raison* n'est pas une faculté; elle est bien moins encore un flambeau, un être quelconque; mais c'est un état particulier des facultés intellectuelles de l'individu; état que l'expérience fait varier, améliorer graduellement et qui rectifie les jugements, selon que l'individu exerce son intelligence.

Ainsi, la *raison* est une qualité susceptible d'être possédée dans différents degrés, et cette qualité ne

peut être reconnue que dans un être qui jouit de quelques facultés intellectuelles.

En dernière analyse, on peut dire que, pour tout individu doué de quelque intelligence, la *raison n'est autre chose qu'un degré acquis dans la rectitude des jugements.*

A peine sommes-nous nés, que nous éprouvons des sensations, surtout de la part des objets extérieurs qui affectent nos sens ; bientôt nous acquérons des idées qui se forment en nous à la suite des sensations remarquées ; et bientôt, encore, nous comparons, presque machinalement, les objets remarqués et nous formons des jugements.

Mais alors, nouveaux au milieu de tout ce qui nous entoure, dépourvus d'expérience, et abusés par plusieurs de nos sens, nous jugeons mal ; nous nous trompons sur les distances, les formes, les couleurs et la consistance des objets que nous remarquons, et nous ne saisissons pas les rapports qu'ils ont entre eux. Il faut que plusieurs de nos sens concourent chacun et successivement à détruire peu à peu nos erreurs et à rectifier les jugements que nous formons ; enfin, ce n'est qu'à l'aide du temps, de l'expérience et de l'attention donnée aux objets qui nous affectent, que la *rectitude de nos jugements* s'opère par degrés.

La même chose a lieu à l'égard de nos idées complexes, des vérités utiles et des règles ou préceptes qu'on nous communique. Ce n'est qu'au



moyen de beaucoup d'expérience et de mémoire pour rassembler tous les éléments d'une conséquence, en un mot, qu'au moyen du plus grand exercice de notre entendement, que nos jugements, à l'égard de ces objets, se rectifient graduellement.

De là, la différence considérable qui existe entre les *jugements* de l'enfance et ceux de la jeunesse ; de là encore, la différence qui se trouve entre les jugements d'un jeune homme de vingt ans et ceux d'un homme de quarante ou davantage, l'intelligence, de part et d'autre, ayant toujours été également exercée.

Le plus ou le moins de *rectitude dans nos jugements* sur toutes choses, et particulièrement sur les objets ordinaires de la vie et de nos relations avec nos semblables, constituant le plus ou le moins de *raison* que nous possédons, cette qualité n'est donc qu'un degré quelconque acquis dans la *rectitude des jugements* dont il s'agit ; et comme les circonstances dans lesquelles chacun se trouve, les habitudes, le tempérament, etc., etc., entraînent une grande diversité dans l'exercice de l'entendement, c'est-à-dire dans la manière de penser, d'examiner et de juger, il y a donc des différences réelles entre les jugements qui sont formés.

Ainsi, la *raison* n'est point un objet particulier, un être quelconque que l'on puisse posséder ou ne pas posséder, mais c'est un état de l'organe de l'entendement, duquel résulte un degré plus ou

moins grand dans la *rectitude* des jugements de l'individu ; en sorte que tout être qui possède un organe pour l'entendement, qui a des idées et qui exécute des jugements, a nécessairement un degré quelconque de *raison*, selon son espèce, son âge, ses habitudes, et selon différentes circonstances qui concourent à retarder, ou à avancer, ou à rendre stationnaires ses progrès dans la *rectitude* de ses jugements.

Comme l'*attention* donnée aux objets qui produisent en nous des sensations, est la seule cause qui fait que ces sensations peuvent occasionner en nous des idées, il est évident que plus, par suite de l'exercice de cette faculté, nous nous rendons capables d'attention, et surtout d'une attention soutenue et profonde, plus nos idées deviennent claires, sont justement limitées, et plus les jugements que nous formons avec de pareilles idées ont de *rectitude*.

Il suit de là que le degré de *raison* le plus élevé, est celui qui provient d'une grande clarté dans les idées, et d'une *rectitude*, presque générale, dans les jugements.

L'homme, beaucoup plus capable qu'aucun autre être intelligent de cette attention profonde et soutenue, et pouvant la fixer sur un grand nombre d'objets différents, est le seul qui puisse avoir une multitude, presque infinie, d'idées claires, et qui forme, par conséquent, des jugements doués de la *rectitude* la plus générale, mais il faut, pour cela,

qu'il exerce fortement et habituellement son intelligence, et que les circonstances qui peuvent lui être favorables y concourent.

D'après ce qui vient d'être exposé, la *raison* n'étant qu'un degré quelconque dans la rectitude des jugements, et tout être, doué d'intelligence, pouvant exécuter des jugements, ceux qui sont dans ce cas jouissent, conséquemment, d'un degré quelconque de raison.

En effet, si l'on compare les idées et les jugements de l'animal intelligent, qui est encore jeune et inexpérimenté, aux idées et aux jugements du même animal, parvenu à l'âge de l'expérience acquise, on verra que la différence qui se trouve entre ces idées et ces jugements se montre, dans cet animal, tout aussi clairement que dans l'homme. Une rectification graduelle dans les jugements, et une clarté croissante dans les idées, remplissent, dans l'un et dans l'autre, l'intervalle qui sépare le temps de leur enfance de celui de leur âge mûr. L'âge de l'expérience et de tous les développements terminés, se distingue éminemment de celui de l'inexpérience et du peu de développement des facultés, dans cet animal, de même que dans l'homme. De part et d'autre, on reconnaît les mêmes caractères et la même analogie dans les progrès qui peuvent s'acquérir ; il n'y a que du plus ou du moins, selon les espèces.

Il y a donc aussi, chez les animaux qui possèdent

un organe spécial pour l'intelligence, différents degrés dans la *rectitude* des jugements, et, conséquemment, différents degrés de *raison*.

Sans doute, le degré le plus élevé de la *raison* donne à l'homme, qui en est doué, la perception de la convenance ou de l'inconvenance, soit de ses propres idées ou de ses opinions, soit des idées ou des opinions des autres; mais cette perception, qui est un jugement, n'est pas le propre de tous les hommes. A la place de cette juste perception, qui résulte d'une intelligence très-exercée, ceux qui ne la possèdent pas, y en substituent une fausse, et comme celle-ci est le résultat de leurs moyens, ils la croient juste. De là, cette diversité d'opinions et de jugements dans les individus de l'espèce humaine, laquelle s'opposera toujours à ce qu'il y ait un accord réel entre les idées et les jugements de ces individus, par la raison que les hommes, se trouvant chacun dans des circonstances fort différentes, ne peuvent, par conséquent, arriver au même degré de *raison*.

Maintenant, si nous comparons la *raison* avec l'*instinct*, nous verrons que la première, dans un degré quelconque, donne lieu à des déterminations d'agir qui prennent leur source dans des actes d'intelligence, c'est-à-dire dans des idées, des pensées et des jugements, et que l'*instinct*, au contraire, est une force qui entraîne vers une action, sans détermination préalable, et sans qu'aucun acte d'intelligence y ait la moindre part.

Or, la *raison* n'étant qu'un *degré acquis dans la rectitude des jugements*, les déterminations d'action qui en proviennent, peuvent être mauvaises ou inconvenables, lorsque les jugements qui les produisent sont erronés, ou faux en tout ou en quelque point.

Mais l'*instinct*, qui n'est qu'une force qui entraîne et qui est le produit du sentiment intérieur qu'un besoin quelconque émeut, ne se trompe point à l'égard de l'action à exécuter, car il ne choisit point, ne résulte d'aucun jugement, et n'a réellement point de degrés. Toute action que fait exécuter l'*instinct* est donc toujours le résultat de l'espèce d'excitation produite par le sentiment intérieur de l'individu, comme tout mouvement communiqué à un corps est toujours, dans sa direction et sa force, le produit de la puissance qui l'a communiqué.

Il n'y a rien qui soit clair et véritablement exact dans l'idée qu'a eue *Cabanis* d'attribuer le *raisonnement* à des sensations extérieures, et l'*instinct* à des impressions intérieures. Toutes nos impressions sont toujours intérieures, quoique les objets qui les causent soient tantôt extérieurs et tantôt intérieurs. L'observation de ce qui se passe à cet égard doit nous montrer qu'il est plus juste de dire :

Que les raisonnements et que les déterminations qui sont la suite de jugements prennent leur source dans les opérations de l'intelligence, tandis que l'*instinct*, qui fait exécuter quelque action, prend la sienne dans des besoins et des penchants qui émeu-

vent immédiatement le sentiment intérieur de l'individu, et le font agir sans choix, sans délibération, en un mot, sans que l'intelligence y ait aucune part.

Les actions de certains animaux sont donc quelquefois le produit de déterminations rationnelles, et plus souvent celui d'une force *instinctive*.

Si l'on donne quelque attention aux faits et aux considérations présentés dans le cours de cet ouvrage, on sentira qu'il y a nécessairement des animaux qui n'ont ni *raison*, ni *instinct*, tels que ceux qui sont dépourvus de la faculté de sentir, qu'il y en a d'autres qui ont de l'*instinct*, mais qui ne possèdent aucun degré de *raison*, tels que ceux qui ont un système sensitif et qui manquent d'organe pour l'intelligence, enfin, qu'il y en a d'autres, encore, qui ont de l'*instinct*, plus un degré quelconque de *raison*, tels que ceux qui possèdent un système pour les sensations et un autre pour les actes de l'entendement. L'*instinct* de ces derniers est la source de presque toutes leurs actions, et ils font rarement usage du degré de *raison* qu'ils possèdent. L'homme, qui vient ensuite, a aussi de l'*instinct* qui, dans certaines circonstances, le fait agir, mais il est susceptible d'acquérir beaucoup de *raison*, et de l'employer à diriger la plupart des actions qu'il exécute.

Outre la *raison individuelle* dont je viens de parler, il s'établit dans chaque pays et chaque région du globe, selon les lumières des hommes qui les habitent et selon quelques autres causes influen-

tes, une *raison publique*, ou à peu près générale, qui se maintient jusqu'à ce que des causes nouvelles et suffisantes viennent la changer. Or, de part et d'autre, la raison individuelle et la raison publique sont toujours constituées par un degré quelconque dans la *rectitude des jugements*.

Il y a, en effet, un assentiment général dans une société, ou dans une nation, pour une erreur, pour une opinion fautive, ainsi que pour une vérité reconnue; en sorte que des erreurs, des préjugés et des vérités diverses, composent les produits de l'état de *rectitude* des jugements, soit dans les individus, soit dans les opinions admises dans des sociétés, des corps, des nations, selon les siècles ou les temps considérés.

On doit donc reconnaître les progrès plus ou moins grands de la *raison* dans un peuple, dans une société, de même que dans un individu.

Les hommes qui s'efforcent, par leurs travaux, de reculer les limites des connaissances humaines, savent assez qu'il ne leur suffit pas de découvrir et de montrer une vérité utile qu'on ignorait, et qu'il faut encore pouvoir la répandre et la faire reconnaître; or, la *raison individuelle* et la *raison publique*, qui se trouvent dans le cas d'en éprouver quelque changement, y mettent, en général, un obstacle tel, qu'il est souvent plus difficile de faire reconnaître une vérité que de la découvrir. Je laisse ce sujet sans développement, parce que je sais que

mes lecteurs y suppléeront suffisamment, pour peu qu'ils aient d'expérience dans l'observation des causes qui déterminent les actions des hommes.

En finissant ce chapitre sur les principaux actes de l'entendement, je termine en même temps ce que je m'étais proposé d'offrir à mes lecteurs dans cet ouvrage.

Malgré les erreurs dans lesquelles j'ai pu me laisser entraîner en le composant, il est possible qu'il contienne des idées et des considérations qui soient utiles, d'une manière quelconque, à l'avancement de nos connaissances, jusqu'à ce que les grands sujets dont j'ai osé m'y occuper soient traités de nouveau par des hommes capables d'y répandre plus de lumières.



## ADDITIONS

RELATIVES AUX CHAPITRES VII ET VIII  
DE LA PREMIÈRE PARTIE

Dans les derniers jours de juin 1809, la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle ayant reçu un phoque, connu sous le non de veau marin (*phoca vitulina*), et qui fut envoyé vivant de Boulogne, j'ai eu occasion d'observer les mouvements et les habitudes de cet animal. Depuis, je crois plus fortement encore que cet amphibie est beaucoup plus voisin par ses rapports des mammifères onguiculés que des autres, quelques grandes que soient les différences de sa forme générale comparée à celle de ces mammifères.

Ses pieds de derrière, quoique forts courts, ainsi que ceux de devant, sont très-libres, bien séparés de la queue, qui est petite, mais très-distincte, et peuvent se mouvoir avec facilité de différentes manières ; ils peuvent même saisir les objets, comme de véritables mains.

J'ai remarqué que cet animal réunit à volonté ses pieds de derrière, comme nous joignons les mains. et qu'alors, écartant les doigts, entre lesquels il y a des membranes, il en forme une palette assez large, dont il fait usage lorsqu'il se déplace dans l'eau, de la même manière que les poissons se servent de leur queue en nageoire.

Ce phoque se traîne assez rapidement sur la terre, à l'aide d'un mouvement d'ondulation du corps, ne s'aidant nullement de ses pieds postérieurs, qui restent alors dans l'inaction et sont étendus. En se traînant ainsi, il ne retire quelques secours de ses pieds antérieurs qu'en appuyant le bras jusqu'au poignet, sans se servir particulièrement de la main. Il saisit sa proie, soit avec les pieds postérieurs, soit avec la gueule, et quoiqu'il se serve quelquefois de ses mains antérieures pour rompre la proie qu'il tient dans la gueule, il paraît que ces mains lui sont principalement utiles pour nager ou se déplacer dans l'eau. Enfin, comme cet animal se tient souvent assez longtemps de suite sous l'eau, où même il mange à son aise, j'ai remarqué qu'il ferme facilement et complètement les narines, comme nous fermons les yeux, ce qui lui est très-utile lorsqu'il est enfoncé dans le liquide qu'il habite.

Comme ce phoque est très-commun, je n'en ferai pas la description. Mon objet ici est seulement de faire remarquer que les amphibies n'ont les pieds de derrière disposés dans la même direction que l'axe

de leur corps, que parce que ces animaux se trouvent contraints de les employer habituellement à en former une nageoire caudale, en les réunissant et en élargissant, par l'écartement de leurs doigts, la palette qui résulte de leur réunion. Alors ils peuvent, avec cette nageoire artificielle, frapper l'eau, soit à droite, soit à gauche, hâter leur déplacement et varier sa direction.

Les deux pieds postérieurs des *phoques* étant si souvent employés à former une nageoire par leur réunion, n'auraient pas seulement cette direction en arrière qui leur fait continuer l'allongement du corps, mais ils se seraient tout à fait réunis ensemble, comme dans les *morses*, si les animaux dont il s'agit ne s'en servaient aussi très-souvent pour saisir et emporter leur proie. Or, les mouvements particuliers que ces actions exigent ne permettent pas aux pieds postérieurs des *phoques* de se réunir entièrement, mais seulement de le faire instantanément.

Les *morses*, au contraire, qui se sont habitués à se nourrir des herbes qu'ils viennent brouter sur les rivages, n'employant jamais leurs pieds de derrière qu'à former une nageoire caudale, ces pieds, dans la plupart, se sont tout à fait réunis ensemble, ainsi qu'avec la queue, et ne peuvent plus se séparer.

Ainsi, dans des animaux d'origine semblable, voilà une nouvelle preuve du produit des habitudes sur la forme et l'état des organes, preuve que

j'ajoute à toutes celles que j'ai déjà exposées dans le chapitre VII de la première partie de cet ouvrage.

Je pourrais en ajouter encore une autre très-frappante, relativement aux mammifères, pour qui le vol semble être une faculté très-étrangère, en montrant comment, depuis ceux des mammifères qui ne peuvent faire qu'un saut très-prolongé, jusqu'à ceux qui volent parfaitement, la nature a produit graduellement les extensions de la peau de l'animal, de manière à lui donner à la fin la faculté de voler comme les oiseaux, sans qu'il ait pour cela plus de rapports avec eux dans son organisation.

En effet, les écureuils volants (*sciurus volans*, *aerobates*, *petaurista*, *sagitta*, *volucella*), moins anciens que ceux que je vais citer, dans l'habitude d'étendre leurs membres en sautant, pour se former de leur corps une espèce de *parachute*, ne peuvent faire qu'un saut très-prolongé lorsqu'ils se jettent en bas d'un arbre, ou sauter d'un arbre sur un autre qu'à une médiocre distance. Or, par des répétitions fréquentes de pareils sauts dans les individus de ces races, la peau de leurs flancs s'est dilatée de chaque côté en une membrane lâche qui réunit les pattes postérieures à celles de devant, et qui, embrassant un grand volume d'air, les empêche de tomber brusquement. Ces animaux sont encore sans membranes entre les doigts.

Les galéopithèques (*lemur volans*), plus anciens sans doute dans la même habitude que les écureuils

volants (*pteromis* Geoffr. ), ont la peau des flancs plus ample, plus développée encore, réunissant non-seulement les pattes postérieures aux antérieures, mais en outre les doigts entre eux et la queue avec les pieds de derrière. Or, ceux-là exécutent de plus grands sauts que les précédents, et forment même une espèce de vol.

Enfin, les *chauve-souris* diverses sont des mammifères probablement bien plus anciens encore que les *galéopithèques*, dans l'habitude d'étendre leurs membres et mêmes leurs doigts pour embrasser un grand volume d'air, et se soutenir lorsqu'ils s'élancent dans l'atmosphère.

De ces habitudes, depuis si longtemps contractées et conservées, les chauve-souris ont obtenu non-seulement des membranes latérales, mais en outre un allongement extraordinaire des doigts de leurs mains antérieures (à l'exception du pouce), entre lesquels il y a des membranes très-amples qui les unissent; en sorte que ces membranes des mains de devant, se continuant avec celles des flancs et avec celles qui unissent la queue aux deux pattes postérieures, constituent pour ces animaux de grandes ailes membraneuses avec lesquelles ils volent parfaitement, comme chacun sait.

Tel est donc le pouvoir des *habitudes*, qu'elles influent singulièrement sur la conformation des parties, et qu'elles donnent aux animaux qui en ont depuis longtemps contracté certaines, des facultés

que ne possèdent pas ceux qui en ont pris d'autres.

A l'occasion des *amphibies* dont j'ai parlé tout à l'heure, je me plais à communiquer ici à mes lecteurs, les réflexions suivantes, que tous les objets que j'ai pris en considération dans mes études ont fait naître et me semblent de plus en plus confirmer.

Je ne doute nullement que les *mammifères* ne soient réellement originaires des eaux, et que celles-ci ne soient le véritable berceau du règne animal entier.

Effectivement, on voit encore que les animaux les moins parfaits, et ce sont les plus nombreux, ne vivent que dans l'eau, comme je l'ai dit (vol. II, p. 78-79), que c'est uniquement dans l'eau, ou dans des lieux très-humides, que la nature a opéré et opère encore dans les circonstances favorables, des générations directes ou spontanées qui font exister les animalcules les plus simples en organisation, et que de ceux-ci sont provenus successivement tous les autres animaux.

On sait que les *infusoires*, les *polypes* et les *radiaires* ne vivent que dans les eaux, que les *vers* mêmes n'habitent, les uns que dans l'eau et les autres que dans des lieux très-humides.

Or, relativement aux *vers*, qui paraissent former une branche initiale de l'échelle des animaux, comme il est évident que les *infusoires* forment l'autre branche, on peut penser que ceux d'entre eux qui sont tout à fait aquatiques, c'est-à-dire qui

n'habitent point le corps des autres animaux, tels que les *gordius* et bien d'autres que nous ne connaissons pas encore, se sont, sans doute, très-diversifiés dans les eaux; et que, parmi ces vers aquatiques, ceux qui, ensuite, se sont habitués à s'exposer à l'air, ont probablement produit les insectes amphibies, tels que les *cousins*, les *éphémères*, etc., etc., lesquels ont amené successivement l'existence de tous les *insectes* qui vivent uniquement dans l'air. Mais plusieurs races de ceux-ci, ayant changé leurs habitudes par des circonstances qui les y ont portées, et contracté celles de vivre solitairement, retirées ou cachées, ont donné lieu à l'existence des *arachnides* qui, presque toutes, vivent aussi dans l'air.

Enfin, celles des *arachnides* qui ont fréquenté les eaux, qui se sont ensuite progressivement habituées à vivre dans leur sein, et qui ont fini par ne plus s'exposer à l'air, ce qu'indiquent assez les rapports qui lient les *scolopendres* aux *iules*, celles-ci aux *cloportes*, et ces derniers aux *aselles*, *crevettes*, etc., ont amené l'existence de tous les *crustacés*.

Les autres vers aquatiques, qui ne se sont jamais exposés à l'air, multipliant et diversifiant leurs races avec le temps, et faisant à mesure des progrès dans la composition de leur organisation, ont amené la formation des *annelides*, des *cirrhipèdes* et des *mollusques*, lesquels forment ensemble une portion non interrompue de l'échelle animale,

Malgré l'*hiatus* considérable qui se trouve pour

nous entre les *mollusques* connus et les *poissons*, néanmoins, les mollusques, dont je viens d'indiquer l'origine, ont, par l'intermédiaire de ceux qui nous restent à connaître, amené l'existence des *poissons*, comme il est évident que ceux-ci ont donné lieu à celle des *reptiles*.

En continuant de consulter les probabilités sur l'origine des différents animaux, on ne peut douter que les *reptiles*, par deux branches distinctes que les circonstances ont amenées, n'aient donné lieu, d'un côté, à la formation des *oiseaux*, et de l'autre, à celle des *mammifères amphibies*, lesquels donnèrent lieu, à leur tour, à celle de tous les autres *mammifères*.

En effet, les poissons ayant amené la formation des reptiles *batraciens*, et ceux-ci celle des reptiles *ophidiens*, qui, les uns et les autres, n'ont qu'une oreillette au cœur, la nature parvint facilement à donner un cœur à oreillette double aux autres reptiles qui constituent deux branches particulières; ensuite elle vint facilement à bout de former, dans les animaux qui furent originaires de chacune de ces branches, un cœur à deux ventricules.

Ainsi, parmi les reptiles dont le cœur a une oreillette double, d'une part, les *chéloniens* paraissent avoir donné l'existence aux *oiseaux*, car, indépendamment de plusieurs rapports qu'on ne peut méconnaître, si je plaçais la tête d'une tortue sur le cou de certains oiseaux, je n'apercevrais



presque aucune disparate dans la physionomie générale de l'animal factice; et de l'autre part, les *sauriens*, surtout les planicaudes, tels que les *crocodiles*, semblent avoir procuré l'existence aux *mammifères amphibies*.

Si la branche des *chéloniens* a donné lieu aux oiseaux, on peut encore présumer que les oiseaux aquatiques palmipèdes, surtout parmi eux les brèvipennes, tels que les *pingouins* et les *manchots*, ont amené la formation des *monotrèmes*.

Enfin, si la branche des *sauriens* a donné lieu aux *mammifères amphibies*, il sera de toute probabilité que cette branche est la source où tous les mammifères ont puisé leur origine.

Je me crois donc autorisé à penser que les mammifères terrestres proviennent originairement de ceux des mammifères aquatiques que nous nommons *amphibies*. Car ceux-ci s'étant partagés en trois branches, par la diversité des habitudes qu'ils prirent à la suite des temps, les uns amenèrent la formation des *cétacés*, les autres celle des mammifères *ongulés*, et les autres encore celle des différents mammifères *onguiculés* connus.

Par exemple, ceux des *amphibies* qui conservèrent l'habitude de se rendre sur les rivages, se divisèrent dans la manière de se nourrir. Les uns, parmi eux, s'habituant à brouter l'herbe, tels que les *morses* et les *lamantins*, amenèrent peu à peu la formation des mammifères ongulés, tels que les

*pachidermes*, les *ruminants*, etc. ; les autres, tels que les *phoques*, contractant l'habitude de ne se nourrir que de poissons et d'animaux marins, amenèrent l'existence des mammifères onguiculés, par le moyen de races qui, en se diversifiant, devinrent tout à fait terrestres.

Mais ceux des mammifères aquatiques qui contractèrent l'habitude de ne jamais sortir des eaux, et seulement de venir respirer à leur surface, donnèrent probablement lieu aux différents *cétacés* que nous connaissons. Or, l'antique et complète habitation des *cétacés* dans les mers a tellement modifié leur organisation, qu'il est maintenant très-difficile de reconnaître la source où ils ont pris leur origine.

En effet, depuis l'énorme quantité de temps que ces animaux vivent dans le sein des mers, ne se servant jamais de leurs pieds postérieurs pour saisir les objets, ces pieds non employés ont tout à fait disparu, ainsi que leurs os, et même le bassin qui leur servait de soutien et d'attache.

L'altération que les *cétacés* ont reçue, dans leurs membres, de l'influence du milieu dans lequel ils habitent, et des habitudes qu'ils y ont contractées, se montre aussi dans leurs pieds de devant qui, entièrement enveloppés par la peau, ne montrent plus au dehors les doigts qui les terminent, en sorte qu'ils n'offrent de chaque côté qu'une nageoire qui contient le squelette d'une main cachée.

Assurément, les *cétacés* étant des mammifères, il entrerait dans le plan de leur organisation d'avoir quatre membres comme tous les autres, et par conséquent un bassin pour le soutien de leurs membres postérieurs. Mais ici, comme ailleurs, ce qui leur manque est le produit d'un avortement occasionné, à la suite de beaucoup de temps, par le défaut d'emploi de parties qui ne leur étaient plus d'aucun usage. Si l'on considère que, dans les *phoques* où le bassin existe encore, ce bassin est appauvri, resserré et sans saillie sur les hanches, on sentira que le médiocre emploi des pieds postérieurs de ces animaux en doit être la cause, et que si cet emploi cessait entièrement, les pieds de derrière et le bassin même pourraient à la fin disparaître.

Les considérations que je viens de présenter ne paraîtront, sans doute, que de simples conjectures, parce qu'il n'est pas possible de les établir sur des preuves directes et positives. Mais si l'on donne quelque attention aux observations que j'ai exposées dans cet ouvrage, et si ensuite l'on examine bien les animaux que j'ai cités, ainsi que le produit de leurs habitudes et des milieux qu'ils habitent, on trouvera que ces conjectures acquièrent, par cet examen, une probabilité des plus éminentes.

Le tableau suivant pourra faciliter l'intelligence de ce que je viens d'exposer. On y verra que, dans mon opinion, l'échelle animale commence au moins par deux branches particulières, et que, dans le

cours de son étendue, quelques rameaux paraissent la terminer en certains endroits.

## TABLEAU

SERVANT A MONTRER L'ORIGINE DES DIFFÉRENTS ANIMAUX

Vers.	Infusoires.
	Polypes.
	Radiaires.
	Insectes.
	Arachnides.
Annelides.	Crustacés.
Cirrhipèdes.	
Mollusques.	
	Poissons.
	Reptiles.
Oiseaux.	
Monotrèmes.	M. Amphibies.
	M. Cétacés.
	M. Ongulés.
M. Onguiculés.	

Cette série d'animaux commençant par deux branches où se trouvent les plus imparfaits, les premiers de chacune de ces branches ne reçoivent l'existence que par génération directe ou spontanée.

Une raison puissante nous empêche de reconnaître les changements successivement opérés, qui ont diversifié les animaux connus, et les ont amenés à l'état où nous les observons, c'est que nous ne sommes jamais témoins de ces changements. Ainsi, nous observons les opérations faites, mais ne les voyant jamais s'exécuter, nous sommes naturellement portés à croire que les choses ont toujours été telles que nous les voyons, et non qu'elles se sont effectuées progressivement.

Parmi les changements que la nature exécute sans cesse dans toutes ses parties, sans exception, son ensemble et ses lois restant toujours les mêmes, ceux de ces changements qui, pour s'opérer, n'exigent pas beaucoup plus de temps que la durée de la vie humaine, sont facilement reconnus de l'homme qui les observe, mais il ne saurait s'apercevoir de ceux qui ne s'exécutent qu'à la suite d'un temps considérable.

Que l'on me permette la supposition suivante pour me faire entendre.

Si la durée de la vie humaine ne s'étendait qu'à la durée d'une *seconde*, et s'il existait une de nos pendules actuelles, montée et en mouvement, chaque individu de notre espèce qui considérerait l'aiguille des heures de cette pendule ne la verrait jamais

changer de place dans le cours de sa vie, quoique cette aiguille ne soit réellement pas stationnaire. Les observations de trente générations n'apprendraient rien de bien évident sur le déplacement de cette aiguille, car son mouvement n'étant que celui qui s'opère pendant une demi-minute, serait trop peu de chose pour être bien saisi ; et si des observations beaucoup plus anciennes apprenaient que cette même aiguille a réellement changé de place, ceux qui en verraient l'énoncé n'y croiraient pas et supposeraient quelque erreur, chacun ayant toujours vu l'aiguille sur le même point du cadran.

Je laisse à mes lecteurs toutes les applications à faire relativement à cette considération.

La *Nature*, cet ensemble immense d'êtres et de corps divers, dans toutes les parties duquel subsiste un cercle éternel de mouvements et de changements que des lois régissent, ensemble seul immuable, tant qu'il plaira à son SUBLIME AUTEUR de le faire exister, doit être considérée comme un tout constitué par ses parties, dans un but que son Auteur seul connaît, et non pour aucune d'elles exclusivement.

Chaque partie devant nécessairement changer et cesser d'être pour en constituer une autre, a un intérêt contraire à celui du tout ; et si elle raisonne, elle trouve ce tout mal fait. Dans la réalité, cependant, ce tout est parfait et remplit complètement le but pour lequel il est destiné.

# TABLE DES MATIÈRES

## CONTENUES DANS CE VOLUME

### SUITE DE LA SECONDE PARTIE

#### CHAPITRE III. — De la cause excitatrice des mouvements organiques. . . . . 1

Que les mouvements organiques, ainsi que ceux qui constituent les actions des animaux n'étant point communiqués, mais seulement excités, ne s'exécutent que par l'action d'une CAUSE EXCITATRICE, étrangère aux corps qu'elle vivifie et qui ne périt pas comme eux ; que cette cause réside dans des fluides invisibles, subtils, expansifs et toujours agités, qui pénètrent, ou se développent sans cesse, dans les corps qu'ils animent.

#### CHAPITRE IV. — De l'orgasme et de l'irritabilité. . . . . 19

Que la cause excitatrice des mouvements organiques entretient dans les parties souples des corps vivants, et principalement dans celles des animaux, un ORGASME nécessaire au maintien de la vie dans ces corps ; lequel, dans les animaux, donne aux parties qui le possèdent la faculté d'être irritables.

Que l'IRRITABILITÉ est une faculté exclusivement propre aux parties souples des animaux, qu'elle leur donne celle de pouvoir produire un phénomène local et de le répéter de suite autant de fois que la cause qui le provoque agit sur les points qui peuvent y donner lieu, enfin, que cette faculté est essentiellement distincte de celle de sentir.

CHAPITRE V. — Du tissu cellulaire, considéré comme la gangue dans laquelle toute organisation a été formée. . . . . 43

Que le TISSU CELLULAIRE est la matrice générale de toute organisation, et que le mouvement des fluides dans ce tissu est le moyen qu'emploie la nature pour créer et développer peu à peu les organes aux dépens du tissu dont il s'agit.

CHAPITRE VI. — Des générations directes ou spontanées. . . . . 57

Que tous les corps vivants étant des productions de la nature, elle a nécessairement organisé elle-même les plus simples de ces corps, leur a donné directement la vie, et avec elle les facultés qui sont généralement propres à ceux qui la possèdent.

Qu'au moyen de ces générations directes formées au commencement de l'échelle, soit animale, soit végétale, la nature est parvenue à donner progressivement l'existence à tous les autres corps vivants.

CHAPITRE VII. — Des résultats immédiats de la vie dans un corps. 84

Qu'il n'est pas vrai que les corps vivants aient la faculté de résister aux lois et aux forces auxquelles tous les corps non vivants sont assujettis, et qu'ils se régissent par des lois qui leur sont particulières; mais qu'il l'est, au contraire, que les lois qui régissent les changements que subissent les corps, rencontrant dans ceux qui sont vivants un état de choses très-différent de celui qu'elles trouvent dans les corps qui ne possèdent point la vie, opèrent sur les premiers des effets fort différents de ceux qu'elles produisent dans les seconds.

Que les corps vivants ont la faculté de composer eux-mêmes leur propre substance, et que formant par là des combinaisons qui n'eussent jamais existé sans cette cause, leurs débris sont la source où les différents minéraux puisent les matériaux qui servent à leur formation.

CHAPITRE VIII. Des facultés communes à tous les corps vivants. . . 104

Que la vie donne généralement à tous les corps qui la possèdent des facultés qui leur sont communes, et que ces facultés n'exigent, pour se produire, aucun organe spécial quelconque, mais seulement l'état de choses dans les parties de ces corps pour que la vie puisse y exister.

CHAPITRE IX. — Des facultés particulières à certains corps vivants. 117

Qu'outre les facultés que la vie donne à tous les corps vivants, certain d'entre eux en possèdent qui leur sont tout à fait particulières. Or, l'observation constate que ces dernières n'ont lieu que lorsque des organes particuliers, capables de les produire, existent dans les animaux qui jouissent de ces facultés.

Résumé de la seconde partie. . . . . 149



## TROISIÈME PARTIE

CONSIDÉRATIONS SUR LES CAUSES PHYSIQUES DU SENTIMENT, CELLES  
 QUI CONSTITUENT LA FORCE PRODUCTRICE DES ACTIONS  
 ENFIN, CELLES QUI DONNENT LIEU AUX ACTES D'INTELLIGENCE  
 QUI S'OBSERVENT DANS DIFFÉRENTS ANIMAUX

INTRODUCTION . . . . . 155

Quelques considérations générales sur les moyens que la nature possède pour donner lieu, dans certains corps vivants, aux phénomènes que constituent les sensations, les idées, en un mot, les différents actes d'intelligence.

CHAPITRE PREMIER. — Du système nerveux, de sa formation et des différentes sortes de fonctions qu'il peut exécuter. . . . . 165

Que le système d'organes, qu'on nomme SYSTÈME NERVEUX, est particulier à certains animaux, et que, parmi ceux qui le possèdent, on le trouve dans différents états de composition et de perfectionnement; que ce système donne aux uns seulement la faculté du mouvement musculaire, à d'autres la même faculté, plus celle de sentir, à d'autres encore, les deux mêmes facultés, plus celle de se former des idées, et d'exécuter avec celles-ci différents actes d'intelligence.

Que le système d'organes dont il s'agit exécute quatre sortes de fonctions de nature très-différente, mais seulement lorsqu'il a acquis dans sa composition l'état propre à lui en donner le pouvoir.

CHAPITRE II. — Du fluide nerveux . . . . . 214

Qu'il se développe dans le corps de certains animaux un fluide très-subtil, invisible, contenable, et remarquable par la célérité de ses mouvements; que ce fluide a la faculté d'exciter le mouvement musculaire, que c'est par son moyen que les nerfs affectés produisent le sentiment; qu'ébranlé dans sa masse principale, il est le sujet des émotions intérieures, enfin, qu'il est l'agent singulier par lequel se forment les idées et tous les actes d'intelligence.

CHAPITRE III. — De la sensibilité physique et du mécanisme des sensations . . . . . 231

Qu'il n'est pas vrai qu'aucune matière, ni qu'aucune partie d'un corps vivant, puissent avoir en propre la faculté de sentir; mais qu'il l'est que le sentiment est un phénomène qui résulte des fonctions d'un système d'organes particulier capable d'y donner lieu.

Que le **SENTIMENT** est le produit d'une action sur le fluide subtil d'un nerf affecté, laquelle se propage dans tout le fluide nerveux du système sensitif, et se termine par une réaction générale qui se rapporte au sentiment intérieur de l'individu et au point affecté.

**CHAPITRE IV. — Du sentiment intérieur, des émotions qu'il est susceptible d'éprouver, et de la puissance qu'il en acquiert pour la production des actions . . . . . 253**

Que le **SENTIMENT** intérieur résulte de l'ensemble des sensations internes que produisent les mouvements vitaux, et de ce que toutes les portions du fluide nerveux, communiquant entre elles, forment un tout unique, quoique divisé, lequel est susceptible de recevoir des ébranlements généraux qu'on nomme émotions.

Que ce sentiment intérieur est le lien qui réunit le physique au moral, et qu'il est la source de l'un et de l'autre; que le sentiment dont il s'agit, d'une part, avertit l'individu des sensations qu'il éprouve (de là le physique); et de l'autre part, lui donne la conscience de ses idées et de ses pensées (de là le moral); qu'enfin, à la suite des émotions que les besoins lui font subir, il fait agir l'individu sans participation de la volonté (de là l'instinct).

**CHAPITRE V. — De la force productrice des animaux, et de quelques faits particuliers qui résultent de l'emploi de cette force. . . . . 276**

Que l'action musculaire étant une force très-suffisante pour produire les mouvements qu'exécutent les animaux, et l'influence nerveuse pouvant exciter cette action musculaire, ceux des animaux qui jouissent du sentiment physique possèdent dans leur sentiment intérieur une puissance très-capable d'envoyer aux muscles le fluide excitateur de leurs mouvements; et c'est, en effet, dans ses émotions que ce sentiment trouve la force de faire agir les muscles.

De la consommation et de l'épuisement du fluide nerveux dans la production des actions animales . . . . .	287
De l'origine du penchant aux mêmes actions . . . . .	291
De l'instinct des animaux . . . . .	293
De l'industrie de certains animaux . . . . .	299

**CHAPITRE VI. — De la volonté. . . . . 302**

Que la volonté résultant toujours d'un jugement, et celui-ci provenant nécessairement d'une idée comparée, d'une pensée, ou de quelque impression qui y donne lieu, tout acte de volonté en est un de l'intelligence, et qu'il n'y a conséquemment que les animaux qui possèdent un organe spécial pour l'intelligence qui puissent exécuter des actes de volonté.

Que puisque la volonté dépend toujours d'un jugement, non-seulement elle n'est jamais véritablement libre, mais en outre que les jugements étant exposés à une multitude de causes qui les

rendent erronés, la volonté qui en résulte trouve dans le jugement un guide moins sûr que celui que l'instinct rencontre dans le sentiment intérieur ému par quelque besoin.

CHAPITRE VII. — De l'entendement, de son origine, et de celle des idées. . . . . 317

Que tous les actes de l'entendement exigent un système d'organes particulier pour pouvoir s'exécuter; que les idées acquises sont les matériaux de toutes les opérations d'entendement; que quoique toute idée soit originaire d'une sensation, toute sensation ne saurait produire une idée, puisqu'il faut un organe spécial pour sa formation, et qu'il faut en outre que la sensation soit remarquée; enfin, que, dans l'exécution des actes d'intelligence, c'est le fluide nerveux qui, par ses mouvements dans l'organe dont il s'agit, est la seule cause agissante, l'organe lui-même n'étant que passif, mais contribuant à la diversité des opérations par celle de ses parties.

CHAPITRE VIII. — Des principaux actes de l'entendement, ou de ceux du premier ordre dont tous les autres dérivent. . . . . 355

Que les principaux actes de l'entendement sont l'ATTENTION, état particulier et préparatoire dans lequel entre alors l'organe, et sans lequel aucun autre de ses actes ne saurait se produire; la PENSÉE, de laquelle naissent les idées complexes de tous les ordres; la MÉMOIRE, dont les actes, qu'on nomme souvenirs, rappellent les idées quelles qu'elles soient, en les rapportant au sentiment intérieur, c'est-à-dire à la conscience de l'individu; enfin, les JUGEMENTS, qui sont les actes les plus importants de l'entendement, et sans lesquels aucun raisonnement, aucun acte de volonté ne pourraient se produire, en un mot, aucune connaissance ne pourrait s'acquérir.

De l'imagination. . . . . 376

De la raison et de sa comparaison avec l'instinct. . . . . 403

Additions relatives aux chapitres VII et VIII de la première partie. 413

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND ET DERNIER







**PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET**

---

**UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY**

---

**BioMed**

